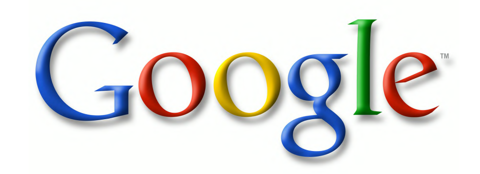
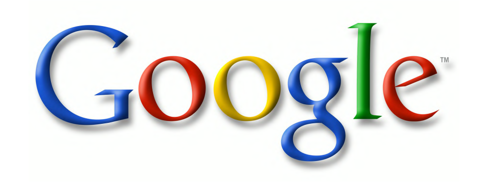
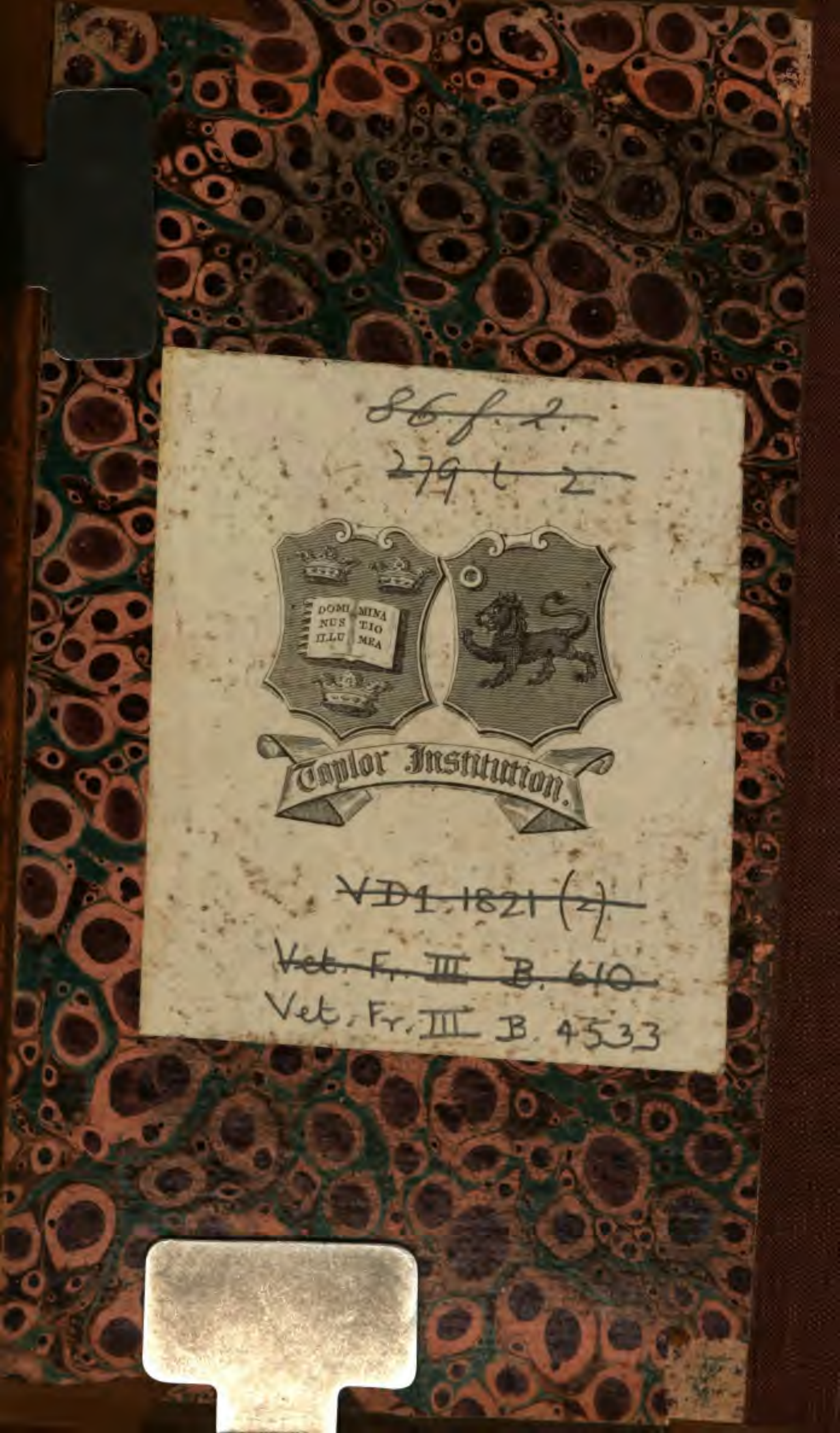











86 f. 2.
279 l 2
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.
VD1. 1821 (2)
Vet. Fr. III B. 610
Vet. Fr. III B. 4533



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE DIDEROT.

TOME II.

Cet Ouvrage se trouve aussi à Paris
Chez PARMANTIER, Libraire, rue Dauphine, n°. 14.

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BELIN,
Rue des Mathurins Saint-Jacques, n°. 14.

OEUVRES

DE

DENIS DIDEROT.

PHILOSOPHIE.

TOME II.



A PARIS,

CHEZ J. L. J. BRIÈRE, LIBRAIRE,

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, N°. 68.

M DCCC XXI.

LETTRE

SUR

LES SOURDS ET MUETS,

A L'USAGE

DE CEUX QUI ENTENDENT ET QUI PARLENT.

. . . . *Versisque viarum*
Indiciis raptos . . . .
. . . . . *ne qua forent pedibus vestigia rectis.*
Virg. *Æneid.* lib. viii, vers. 210 et 209.

1751.

AVERTISSEMENT

DES NOUVEAUX ÉDITEURS.

La *Lettre sur les Sourds et Muets*, *à l'usage ceux qui entendent et qui parlent*, publiée en 1751, est, ainsi que son titre l'annonce, la contre-partie de la *Lettre sur les Aveugles, à l'usage de ceux qui voient*, qui avait paru en 1749. Elle n'eut pas moins de succès; mais n'attira point à son auteur les persécutions que la Lettre sur les Aveugles lui avait fait éprouver.

L'ouvrage de l'abbé Batteux, qui a pour titre, les *Beaux Arts réduits à un même principe*, fut l'occasion de la Lettre sur les Sourds et Muets. Diderot, dans ses recherches sur l'origine des inversions, l'harmonie du style, le sublime de situation, et les avantages de la langue française sur la plupart des langues aniennes et modernes, y traite, par occasion, de l'expression particulière aux beaux-arts.

Il avait, rapporte Naigeon dans le *Dictionnaire de philosophie de l'Encyclopédie méthodique*, sur la plupart des matières traitées dans le livre de l'abbé Batteux, des idées plus exactes, plus réfléchies, en un mot, fort différentes de celles de ce littérateur. Il les jeta rapidement sur le papier, y joignit celles qu'un examen ultérieur des mêmes objets lui avait fait naître, et disposa le tout en forme de Lettre qu'il adressa à celui même dont les principes et les résultats lui paraissaient également contestables. Jamais cause plus difficile et plus compliquée ne fut plaidée avec plus d'esprit, plus de politesse et d'une manière plus instructive pour le public, que Diderot établit juge entre son adversaire et lui.

D'un autre côté, l'idée du *Muet de convention*, celle de *décomposer* un homme pour bien considérer ce qu'il tient des sens qu'il possède, et celle d'une société de cinq personnes dont chacune n'aurait qu'un seul sens, donnèrent évidemment naissance à la *statue organisée intérieurement comme nous*, que Condillac a placée dans son *Traité des Sensations* publié trois ans après la Lettre sur les Sourds et Muets. Dans sa *Réponse à un reproche qui m'a été fait sur le projet exécuté dans le Traité des Sensations* *, Condillac n'est point parvenu à se disculper; et c'est à tort que de nos jours la *Biographie universelle* rapporte ce qui suit: « On prétendit que cet ouvrage était dans « les Lettres sur les Aveugles et sur les Sourds et Muets..... « Condillac fut sensible à cette imputation; il cita les deux « morceaux de Diderot, et on vit que celui-ci n'avait pas « fait le Traité des Sensations. » Personne n'a prétendu que Diderot eût fait le Traité de Condillac; mais chacun a reconnu que Condillac avait puisé dans la Lettre de Diderot l'idée de sa statue. *Suum cuique.*

Mais ce n'est point là le seul titre qu'il faille restituer à l'auteur de la Lettre sur les Sourds et Muets; il en est un plus beau, plus digne d'un philosophe, et qu'il n'a pas moins mérité; car, lui aussi, il a pu contribuer à replacer, au niveau de leurs semblables, ceux que la nature semblait en avoir écartés.

C'est Diderot, dit M. Eusèbe Salverte dans l'*Éloge* qu'il lut, en l'an VIII, à l'Institut National, qui, peut-être, a eu l'honneur de fournir à Haüy, à de l'Épée, à Sicard la première idée de leurs philantropiques travaux. Il avait prévenu par la pensée les observations qu'ils ont faites depuis sur les Sourds-Muets et les Aveugles-nés: et ces observations sont assez multipliées aujourd'hui pour prouver qu'il a deviné juste.

* *Œuvres de Condillac*, tome III, page 321. *Paris*, Brière, 1821.

LETTRE A MONSIEUR ***.

De V. . . . . ce 20 janvier 1751.

Je vous envoie, monsieur, la *Lettre* à l'auteur des *beaux-arts réduits à un même principe*, revue, corrigée et augmentée sur les conseils de mes amis, mais toujours avec son même titre.

Je conviens que ce titre est appliquable indistinctement au grand nombre de ceux qui *parlent sans entendre*, au petit nombre de ceux qui *entendent sans parler*, et au très-petit nombre de ceux qui savent *parler et entendre*, quoique ma lettre ne soit guère qu'à l'usage de ces derniers.

Je conviens encore qu'il est fait à l'imitation d'un autre qui n'est pas trop bon [1]; mais je suis las d'en chercher un meilleur. Ainsi, de quelque importance que vous paraisse le choix d'un titre, celui de ma lettre restera tel qu'il est.

Je n'aime guère les citations, celles du grec moins que les autres. Elles donnent à un ouvrage l'air scientifique qui n'est plus chez nous à la mode. La plu-

[1] Lettre sur les Aveugles, à l'usage de ceux qui voient.

part des lecteurs en sont effrayés; et j'ôterais d'ici cet épouvantail, si je pensais en libraire. Mais il n'en est rien. Laissez donc le grec partout où j'en ai mis. Si vous vous souciez fort peu qu'un ouvrage soit bon, pourvu qu'il se lise; ce dont je me soucie, moi, c'est de bien faire le mien, au hasard d'être un peu moins lu.

Quant à la multitude des objets sur lesquels je me plais à voltiger, sachez, et apprenez à ceux qui vous conseillent, que ce n'est point un défaut dans une lettre, où l'on est censé converser librement, et où le dernier mot d'une phrase est une transition suffisante.

Vous pouvez donc m'imprimer, si c'est là tout ce qui vous arrête; mais que ce soit sans nom d'auteur, s'il vous plaît (1). J'aurai toujours le temps de me faire connaître. Je sais d'avance à qui l'on n'attribuera pas mon ouvrage; et je sais bien encore à qui l'on ne manquerait pas de l'attribuer, s'il y avait de la singularité dans les idées, une certaine imagina-

(1) Ces mots, *s'il vous plaît*, qui se trouvent dans l'édition originale, sont omis dans les éditions de 1798 et 1818 : nous rétablissons, dans le cours de cet ouvrage, beaucoup d'autres omissions bien plus essentielles; et si nous citons celle-ci, c'est parce qu'elle s'offre la première, et que nous ne nous sommes pas proposés de répéter à chaque fois : *Ici nos prédécesseurs ont fait une faute*. ÉDIT[s].

tion, du style, je ne sais quelle hardiesse de penser que je serais bien fâché d'avoir, un étalage de mathématiques, de métaphysique, d'italien, d'anglais, et surtout moins de latin et de grec, et plus de musique.

Veillez, je vous prie, à ce qu'il ne se glisse point de fautes dans les exemples; il n'en faudrait qu'une pour tout gâter. Vous trouverez dans la planche du dernier livre de Lucrèce, de la belle édition de Havercamp, la figure qui me convient. Il faut seulement en écarter un enfant qui la cache à moitié, lui supposer une blessure au-dessous du sein, et en faire prendre le trait. M. de S...., mon ami, s'est chargé de revoir les épreuves. Il demeure rue Neuve des.....

Je suis,

MONSIEUR,

Votre, etc.

LETTRE*

SUR

LES SOURDS ET MUETS,

A L'USAGE

DE CEUX QUI ENTENDENT ET QUI PARLENT.

Où l'on traite de l'origine des inversions, de l'harmonie du style, du sublime de situation, de quelques avantages de la langue française sur la plupart des langues anciennes et modernes, et, par occasion, de l'expression particulière aux beaux-arts.

Je n'ai point eu dessein, monsieur, de me faire honneur de vos recherches, et vous pouvez revendiquer dans cette lettre tout ce qui vous conviendra. S'il est arrivé à mes idées d'être voisines des vôtres, c'est comme au lierre à qui il arrive quelquefois de mêler sa feuille à celle du chêne. J'aurais pu m'adresser à M. l'abbé de Condillac, ou à M. du Marsais, car ils ont aussi traité la matière des inversions : mais vous vous êtes of-

* Cette Lettre est adressée à l'abbé Batteux, auteur des *Beaux-Arts réduits à un même principe*. Paris, 1747. ÉDIT^s.

fert le premier à ma pensée; et je me suis accommodé de vous, bien persuadé que cette fois-ci le public ne prendrait point une rencontre heureuse pour une préférence. La seule crainte que j'aie, c'est celle de vous distraire, et de vous ravir des instants que vous donnez sans doute à l'étude de la philosophie, et que vous lui devez.

Pour bien traiter la matière des inversions, je crois qu'il est à propos d'examiner comment les langues se sont formées. Les objets sensibles ont les premiers frappé les sens; et ceux qui réunissaient plusieurs qualités sensibles à la fois ont été les premiers nommés : ce sont les différents individus qui composent cet univers. On a ensuite distingué les qualités sensibles les unes des autres; on leur a donné des noms : ce sont la plupart des adjectifs. Enfin, abstraction faite de ces qualités sensibles, on a trouvé ou cru trouver quelque chose de commun dans tous ces individus, comme l'impénétrabilité, l'étendue, la couleur, la figure, etc.; et l'on a formé les noms métaphysiques et généraux, et presque tous les substantifs. Peu à peu on s'est accoutumé à croire que ces noms représentaient des êtres réels; on a regardé les qualités sensibles comme de simples accidents, et l'on s'est imaginé que l'adjectif était réellement subordonné au substantif, quoique le substantif ne soit proprement rien, et que l'*adjectif soit tout*. Qu'on vous demande

ce que c'est qu'un corps, vous répondrez que c'est *une substance étendue, impénétrable, figurée, colorée et mobile*. Mais ôtez de cette définition tous les adjectifs, que restera-t-il pour cet être imaginaire que vous appelez *substance?* Si on voulait ranger dans la même définition les termes, suivant l'ordre naturel, on dirait *colorée, figurée, étendue, impénétrable, mobile, substance*. C'est dans cet ordre que les différentes qualités des portions de la matière affecteraient, ce me semble, un homme qui verrait un corps pour la première fois. L'œil serait frappé d'abord de la figure, de la couleur et de l'étendue; le toucher, s'approchant ensuite du corps, en découvrirait l'impénétrabilité; et la vue et le toucher s'assureraient de la mobilité. Il n'y aurait donc point d'inversion dans cette définition; et il y en a une dans celle que nous avons donnée d'abord. De là, il résulte que, si on veut soutenir qu'il n'y a point d'inversion en français, ou du moins qu'elle y est beaucoup plus rare que dans les langues savantes, on peut le soutenir tout au plus dans ce sens, que nos constructions sont pour la plupart uniformes; que le substantif y est toujours ou presque toujours placé avant l'adjectif; et le verbe, entre deux : car si on examine cette question en elle-même; savoir si l'adjectif doit être placé devant ou après le substantif, on trouvera que nous renversons souvent l'ordre naturel des idées :

l'exemple que je viens d'apporter en est une preuve.

Je dis l'*ordre naturel* des idées; car il faut distinguer ici l'*ordre naturel* d'avec l'*ordre d'institution*, et, pour ainsi dire, l'*ordre scientifique;* celui des vues de l'esprit, lorsque la langue fut tout-à-fait formée.

Les adjectifs représentant, pour l'ordinaire, les qualités sensibles, sont les premiers dans l'ordre naturel des idées; mais pour un philosophe, ou plutôt pour bien des philosophes qui se sont accoutumés à regarder les substantifs abstraits comme des êtres réels, ces substantifs marchent les premiers dans l'ordre scientifique, étant, selon leur façon de parler, le support ou le soutien des adjectifs. Ainsi, des deux définitions du corps que nous avons données, la première suit l'ordre scientifique, ou d'institution; la seconde, l'ordre naturel.

De là on pourrait tirer une conséquence; c'est que nous sommes peut-être redevables à la philosophie péripatéticienne, qui a réalisé tous les êtres généraux et métaphysiques, de n'avoir presque plus dans notre langue de ce que nous appelons des inversions dans les langues anciennes. En effet, nos auteurs gaulois en ont beaucoup plus que nous; et cette philosophie a régné, tandis que notre langue se perfectionnait sous Louis XIII et sous Louis XIV. Les Anciens, qui généralisaient

moins, et qui étudiaient plus la nature en détail et par individus, avaient dans leur langue une marche moins monotone; et peut-être le mot d'inversion eût-il été fort étrange pour eux. Vous ne m'objecterez point ici, monsieur, que la philosophie péripatéticienne est celle d'Aristote, et par conséquent d'une partie des Anciens; car vous apprendrez, sans doute, à vos disciples que notre péripatétisme était bien différent de celui d'Aristote.

Mais il n'est peut-être pas nécessaire de remonter à la naissance du monde et à l'origine du langage, pour expliquer comment les inversions se sont introduites et conservées dans les langues. Il suffirait, je crois, de se transporter en idée chez un peuple étranger dont on ignorerait la langue; ou, ce qui revient presque au même, on pourrait employer un homme qui, s'interdisant l'usage des sons articulés, tâcherait de s'exprimer par gestes.

Cet homme, n'ayant aucune difficulté sur les questions qu'on lui proposerait, n'en serait que plus propre aux expériences; et l'on n'en inférerait que plus sûrement de la succession de ses gestes, quel est l'ordre d'idées qui aurait paru le meilleur aux premiers hommes pour se communiquer leurs pensées par gestes, et quel est celui dans lequel ils auraient pu inventer les signes oratoires.

Au reste, j'observerais de donner à mon *muet de convention* tout le temps de composer sa réponse; et quant aux questions, je ne manquerais pas d'y insérer les idées dont je serais le plus curieux de connaître l'expression par geste et le sort dans une pareille langue. Ne serait-ce pas une chose, sinon utile, du moins amusante, que de multiplier les essais sur les mêmes idées, et que de proposer les mêmes questions à plusieurs personnes en même temps? Pour moi, il me semble qu'un philosophe qui s'exercerait de cette manière avec quelques-uns de ses amis, bons esprits et bons logiciens, ne perdrait pas entièrement son temps. Quelque Aristophane en ferait, sans doute, une scène excellente; mais qu'importe? on se dirait à soi-même ce que Zénon disait à son prosélyte : Εἰ φιλοσοφίας ἐπιθυμεῖς, παρασκευάζου αὐτόθεν, ὡς καταγελασθησόμενος, ὡς, etc. Si tu veux être philosophe, attends-toi à être tourné en ridicule. La belle maxime, monsieur! et qu'elle serait bien capable de mettre au dessus des discours des hommes et de toutes considérations frivoles, des ames moins courageuses encore que les nôtres!

Il ne faut pas que vous confondiez l'exercice que je vous propose ici avec la pantomime ordinaire. Rendre une action, ou rendre un discours par des gestes, ce sont deux versions fort différentes. Je ne doute guère qu'il n'y eût des inversions dans

celles de nos muets, que chacun d'eux n'eût son style, et que les inversions n'y missent des différences aussi marquées que celles qu'on rencontre dans les anciens auteurs grecs et latins. Mais comme le style qu'on a est toujours celui qu'on juge le meilleur, la conversation qui suivrait les expériences ne pourrait qu'être très-philosophique et très-vive; car tous nos muets de convention seraient obligés, quand on leur restituerait l'usage de la parole, de justifier, non seulement leur expression, mais encore la préférence qu'ils auraient donnée, dans l'ordre de leurs gestes, à telle ou telle idée.

Cette réflexion, monsieur, me conduit à une autre : elle est un peu éloignée de la matière que je traite; mais, dans une lettre, les écarts sont permis, surtout lorsqu'ils peuvent conduire à des vues utiles. Mon idée serait donc de décomposer, pour ainsi dire, un homme, et de considérer ce qu'il tient de chacun des sens qu'il possède. Je me souviens d'avoir été quelquefois occupé de cette espèce d'anatomie métaphysique; et je trouvais que, de tous les sens, l'œil était le plus superficiel; l'oreille, le plus orgueilleux; l'odorat, le plus voluptueux; le goût, le plus superstitieux et le plus inconstant; le toucher, le plus profond et le plus philosophe. Ce serait, à mon avis, une société plaisante, que celle de cinq personnes dont chacune n'aurait qu'un sens; il n'y a pas de doute

que ces gens-là ne se traitassent tous d'insensés; et je vous laisse à penser avec quel fondement. C'est là pourtant une image de ce qui arrive à tout moment dans le monde : on n'a qu'un sens, et l'on juge de tout. Au reste, il y a une observation singulière à faire sur cette société de cinq personnes dont chacune ne jouirait que d'un sens; c'est que, par la faculté qu'elles auraient d'abstraire, elles pourraient toutes être géomètres, s'entendre à merveille, et ne s'entendre qu'en géométrie. Mais je reviens à nos muets de convention, et aux questions dont on leur demanderait la réponse.

Si ces questions étaient de nature à en permettre plus d'une, il arriverait presque nécessairement qu'un des muets en ferait une, un autre muet une autre; et que la comparaison de leurs discours serait, sinon impossible, du moins difficile. Cet inconvénient m'a fait imaginer qu'au lieu de proposer une question, peut-être vaudrait-il mieux proposer un discours à traduire du français en gestes. Il ne faudrait pas manquer d'interdire l'ellipse aux traducteurs, la langue des gestes n'est déjà pas trop claire, sans augmenter encore son laconisme par l'usage de cette figure. On conçoit, aux efforts que font les sourds et muets de naissance pour se rendre intelligibles, qu'ils expriment tout ce qu'ils peuvent exprimer. Je recommanderais donc à nos muets de convention de les imiter, et de ne former, autant qu'ils

le pourraient, aucune phrase où le sujet et l'attribut avec toutes leurs dépendances ne fussent énoncés. En un mot, ils ne seraient libres que sur l'ordre qu'ils jugeraient à propos de donner aux idées, ou plutôt aux gestes qu'ils emploieraient pour les représenter.

Mais il me vient un scrupule; c'est que, les pensées s'offrant à notre esprit, je ne sais par quel mécanisme, à peu près sous la forme qu'elles auront dans le discours, et, pour ainsi dire, tout habillées, il y aurait à craindre que ce phénomène particulier ne gênât le geste de nos muets de convention; qu'ils ne succombassent à une tentation qui entraîne presque tous ceux qui écrivent dans une autre langue que la leur, la tentation de modeler l'arrangement de leurs signes sur l'arrangement des signes de la langue qui leur est habituelle; et que, de même que nos meilleurs latinistes modernes, sans nous en excepter ni l'un ni l'autre, tombent dans des tours français, la construction de nos muets ne fût pas la vraie construction d'un homme qui n'aurait jamais eu aucune notion de langue. Qu'en pensez-vous, monsieur? cet inconvénient serait peut-être moins fréquent que je ne l'imagine, si nos muets de convention étaient plus philosophes que rhéteurs; mais, en tout cas, on pourrait s'adresser à un sourd et muet de naissance.

Il vous paraîtra singulier, sans doute, qu'on

vous renvoie à celui que la nature a privé de la faculté d'entendre et de parler, pour en obtenir les véritables notions de la formation du langage. Mais considérez, je vous prie, que l'ignorance est moins éloignée de la vérité que le préjugé; et qu'un sourd et muet de naissance est sans préjugé sur la manière de communiquer la pensée; que les inversions n'ont point passé d'une autre langue dans la sienne; que s'il en emploie, c'est la nature seule qui les lui suggère; et qu'il est une image très-approchée de ces hommes fictifs qui, n'ayant aucun signe d'institution, peu de perceptions, presque point de mémoire, pourraient passer aisément pour des animaux à deux pieds ou à quatre.

Je peux vous assurer, monsieur, qu'une pareille traduction ferait beaucoup d'honneur, quand elle ne serait guère meilleure que la plupart de celles qu'on nous a données depuis quelque temps. Il ne s'agirait pas seulement ici d'avoir bien saisi le sens et la pensée; il faudrait encore que l'ordre des signes de la traduction correspondît fidèlement à l'ordre des gestes de l'original. Cet essai demanderait un philosophe qui sût interroger son auteur, entendre sa réponse, et la rendre avec exactitude; mais la philosophie ne s'acquiert pas en un jour.

Il faut avouer cependant que l'une de ces choses faciliterait beaucoup les autres; et que, la ques-

tion étant donnée avec une exposition précise des gestes qui composeraient la réponse, on parviendrait à substituer aux gestes à peu près leur équivalent en mots; je dis à peu près, parce qu'il y a des gestes sublimes que toute l'éloquence oratoire ne rendra jamais. Tel est celui de Macbeth dans la tragédie de Shakspeare. La somnambule Macbeth s'avance en silence (1), et les yeux fermés, sur la scène, imitant l'action d'une personne qui se lave les mains, comme si les siennes eussent encore été teintes du sang de son roi qu'elle avait égorgé il y avait plus de vingt ans. Je ne sais rien de si pathétique en discours que le silence et le mouvement des mains de cette femme. Quelle image du remords!

La manière, dont une autre femme annonça la mort à son époux incertain de son sort, est encore une de ces représentations dont l'énergie du langage oral n'approche pas. Elle se transporta, avec son fils entre ses bras, dans un endroit de la campagne où son mari pouvait l'apercevoir de la tour où il était renfermé; et après s'être fixé le visage pendant quelque temps du côté de la tour, elle prit une poignée de terre qu'elle répandit en croix sur le corps de son fils qu'elle avait étendu à ses pieds. Son mari comprit le signe, et se laissa mourir de faim. On oublie la pensée la plus sublime; mais ces traits ne s'effacent point. Que

(1) Acte v, scène I. Édit[s].

de réflexions ne pourrais-je pas faire ici, monsieur, sur le sublime de situation, si elles ne me jetaient pas trop hors de mon sujet!

On a fort admiré, et avec justice, un grand nombre de beaux vers dans la magnifique scène d'*Héraclius*, où Phocas ignore lequel des deux princes est son fils. Pour moi, l'endroit de cette scène, que je préfère à tout le reste, est celui où le tyran se tourne successivement vers les deux princes en les appelant du nom de son fils, et où les deux princes restent froids et immobiles.

Martian! à ce mot aucun ne veut répondre (1).

Voilà ce que le papier ne peut jamais rendre; voilà où le geste triomphe du discours!

Epaminondas, à la bataille de Mantinée, est percé d'un trait mortel; les médecins déclarent qu'il expirera dès qu'on arrachera le trait de son corps : il demande où est son bouclier; c'était un déshonneur de le perdre dans le combat; on le lui apporte; il arrache le trait lui-même. Dans la sublime scène qui termine la tragédie de *Rodogune*, le moment le plus théâtral est, sans contredit, celui où Antiochus porte la coupe à ses lèvres, et où Timagène entre sur la scène, en criant : *Ah, seigneur* (2)! Quelle foule d'idées et de sentiments ce geste et ce mot ne font-ils pas

(1) Corneille, *Héraclius*, acte IV, scène IV. Édit.

(2) Corneille, *Rodogune*, acte V, scène IV. Édit.

éprouver à la fois! Mais je m'écarte toujours. Je reviens donc au sourd et muet de naissance. J'en connais un dont on pourrait se servir d'autant plus utilement, qu'il ne manque pas d'esprit, et qu'il a le geste expressif, comme vous allez voir.

Je jouais un jour aux échecs, et le muet me regardait jouer; mon adversaire me réduisit dans une position embarrassante; le muet s'en aperçut à merveille; et, croyant la partie perdue, il ferma les yeux, inclina la tête, et laissa tomber ses bras; signes par lesquels il m'annonçait qu'il me tenait pour mat ou mort. Remarquez, en passant, combien la langue des gestes est métaphorique! Je crus d'abord qu'il avait raison: cependant, comme le coup était composé, et que je n'avais pas épuisé les combinaisons, je ne me pressai pas de céder, et je me mis à chercher une ressource. L'avis du muet était toujours qu'il n'y en avait point, ce qu'il disait très-clairement en secouant la tête et en remettant les pièces perdues sur l'échiquier. Son exemple invita les autres spectateurs à parler sur le coup; on l'examina; et à force d'essayer de mauvais expédients, on en découvrit un bon. Je ne manquai pas de m'en servir, et de faire entendre au muet qu'il s'était trompé, et que je sortirais d'embarras malgré son avis. Mais lui, me montrant du doigt tous les spectateurs les uns après les autres, et faisant en même temps un petit

mouvement des lèvres, qu'il accompagna d'un grand mouvement de ses deux bras qui allaient et venaient dans la direction de la porte et des tables, me répondit qu'il y avait peu de mérite à être sorti du mauvais pas où j'étais, avec les conseils *du tiers, du quart, et des passants*; ce que ses gestes signifiaient si clairement, que personne ne s'y trompa, et que l'expression populaire *consulter le tiers, le quart et les passants*, vint à plusieurs en même temps; ainsi, bonne ou mauvaise, notre muet rencontra cette expression en gestes.

Vous connaissez, au moins de réputation, une machine singulière, sur laquelle l'inventeur se proposait d'exécuter des sonates de couleurs. J'imaginai que s'il y avait un être au monde qui dût prendre quelque plaisir à de la musique oculaire, et qui pût en juger sans prévention, c'était un sourd et muet de naissance. Je conduisis donc le mien rue Saint-Jacques, dans la maison où l'on montre l'homme et la machine aux couleurs. Ah! monsieur, vous ne devinerez jamais l'impression que ces deux êtres firent sur lui, et moins encore les pensées qui lui vinrent.

Vous concevez d'abord qu'il n'était pas possible de lui rien communiquer sur la nature et les propriétés merveilleuses du clavecin; que n'ayant aucune idée du son, celles qu'il prenait de l'instrument oculaire n'étaient assurément pas relatives à la musique, et que la destination de oette machine

lui était tout aussi incompréhensible que l'usage que nous faisons des organes de la parole. Que pensait-il donc? et quel était le fondement de l'admiration dans laquelle il tomba, à l'aspect des éventails du Père Castel! Cherchez, monsieur; devinez ce qu'il conjectura de cette machine ingénieuse, que peu de gens ont vue, dont plusieurs ont parlé, et dont l'invention ferait bien de l'honneur à la plupart de ceux qui en ont parlé avec dédain (1); ou plutôt, écoutez : le voici :

Mon sourd s'imagina que ce génie inventeur était sourd et muet aussi; que son clavecin lui servait à converser avec les autres hommes; que chaque nuance avait sur le clavier la valeur d'une des lettres de l'alphabet; et qu'à l'aide des touches et de l'agilité des doigts, il combinait ces lettres, en formait des mots, des phrases; enfin, tout un discours en couleurs.

Après cet effort de pénétration, convenez qu'un sourd et muet pouvait être assez content de lui-même; mais le mien ne s'en tint pas là; il crut tout d'un coup qu'il avait saisi ce que c'était que la musique et tous les instruments de musique. Il crut que la musique était une façon particulière de communiquer la pensée, et que les instruments, les vielles, les violons, les trompettes

(1) Nous suivons ici la leçon de l'édition de 1798, quoiqu'elle diffère de celle de 1751. Édit.

étaient, entre nos mains, d'autres organes de la parole. C'était bien là, direz-vous, le système d'un homme qui n'avait jamais entendu ni instrument ni musique. Mais considérez, je vous prie, que ce système, qui est évidemment faux pour vous, est presque démontré pour un sourd et muet. Lorsque ce sourd se rappelle l'attention que nous donnons à la musique et à ceux qui jouent d'un instrument, les signes de joie ou de tristesse qui se peignent sur nos visages et dans nos gestes, quand nous sommes frappés d'une belle harmonie, et qu'il compare ces effets avec ceux du discours et des autres objets extérieurs, comment peut-il imaginer qu'il n'y a pas de bon sens dans les sons, quelque chose que ce puisse être, et que ni les voix ni les instruments ne réveillent en nous aucune perception distincte?

N'est-ce pas là, monsieur, une fidèle image de nos pensées, de nos raisonnements, de nos systèmes, en un mot, de ces concepts qui ont fait de la réputation à tant de philosophes? Toutes les fois qu'ils ont jugé de choses qui, pour être bien comprises, semblaient demander un organe qui leur manquait, ce qui leur est souvent arrivé, ils ont montré moins de sagacité, et se sont trouvés plus loin de la vérité que le sourd et muet dont je vous entretiens; car, après tout, si on ne parle pas aussi distinctement avec un instrument qu'avec la bouche, et si les sons ne peignent pas

aussi nettement la pensée que le discours, encore disent-ils quelque chose.

L'aveugle, dont il est question dans la *lettre à l'usage de ceux qui voient*, marqua assurément de la pénétration dans le jugement qu'il porta du télescope et des lunettes; sa définition du miroir est surprenante. Mais je trouve plus de profondeur et de vérité dans ce que mon sourd imagina du clavecin oculaire du Père Castel, de nos instruments et de notre musique. S'il ne rencontra pas exactement ce que c'était, il rencontra presque ce que ce devrait être.

Cette sagacité vous surprendra moins, peut-être, si vous considérez que celui qui se promène dans une galerie de peintures, fait, sans y penser, le rôle d'un sourd qui s'amuserait à examiner des muets qui s'entretiennent sur des sujets qui lui sont connus. Ce point de vue est un de ceux sous lesquels j'ai toujours regardé les tableaux qui m'ont été présentés; et j'ai trouvé que c'était un moyen sûr d'en connaître les actions amphibologiques et les mouvements équivoques; d'être promptement affecté de la froideur ou du tumulte d'un fait mal ordonné, ou d'une conversation mal instituée, et de saisir, dans une scène mise en couleurs, tous les vices d'un jeu languissant ou forcé.

Le terme de jeu, qui est propre au théâtre, et que je viens d'employer ici, parce qu'il rend bien mon idée, me rappelle une expérience que

j'ai faite quelquefois, et dont j'ai tiré plus de lumières sur les mouvements et les gestes, que de toutes les lectures du monde. Je fréquentais jadis beaucoup les spectacles, et je savais par cœur la plupart de nos bonnes pièces. Les jours que je me proposais un examen des mouvements et du geste, j'allais aux troisièmes loges; car plus j'étais éloigné des acteurs, mieux j'étais placé. Aussitôt que la toile était levée, et le moment venu où tous les autres spectateurs se disposaient à écouter; moi, je mettais mes doigts dans mes oreilles, non sans quelque étonnement de la part de ceux qui m'environnaient, et qui, ne me comprenant pas, me regardaient presque comme un insensé, qui ne venait à la comédie que pour ne la pas entendre. Je m'embarrassais fort peu des jugements, et je me tenais opiniâtrément les oreilles bouchées, tant que l'action et le jeu de l'acteur me paraissaient d'accord avec le discours que je me rappelais. Je n'écoutais que quand j'étais dérouté par les gestes, ou que je croyais l'être. Ah! monsieur, qu'il y a peu de comédiens en état de soutenir une pareille épreuve; et que les détails dans lesquels je pourrais entrer seraient humiliants pour la plupart d'entre eux! Mais j'aime mieux vous parler de la nouvelle surprise où l'on ne manquait pas de tomber autour de moi, lorsqu'on me voyait répandre des larmes dans les endroits pathétiques, et toujours

les oreilles bouchées. Alors on n'y tenait plus ; et les moins curieux hasardaient des questions, auxquelles je répondais froidement, « que chacun « avait sa façon d'écouter ; et que la mienne était « de me boucher les oreilles pour mieux en- « tendre ; » riant en moi-même des propos que ma bizarrerie, apparente ou réelle, occasionait, et bien plus encore de la simplicité de quelques jeunes gens qui se mettaient aussi les doigts dans les oreilles pour entendre à ma façon, et qui étaient tout étonnés que cela ne leur réussît pas.

Quoi que vous pensiez de mon expédient, je vous prie de considérer que si, pour juger sainement de l'intonation, il faut écouter le discours sans voir l'acteur, il est tout naturel de croire que pour juger sainement du geste et des mouvements, il faut considérer l'acteur sans entendre le discours. Au reste, cet écrivain célèbre par le *Diable boiteux*, le *Bachelier de Salamanque*, *Gil Blas de Santillane*, *Turcaret*, un grand nombre de pièces de théâtre et d'opéra-comiques, par son fils, l'inimitable Montmeni ; M. Le Sage était devenu si sourd dans sa vieillesse, qu'il fallait, pour s'en faire entendre, mettre la bouche sur son cornet, et crier de toute sa force. Cependant il allait à la représentation de ses pièces : il n'en perdait presque pas un mot ; il disait même qu'il n'avait jamais mieux jugé ni du jeu, ni de ses pièces, que depuis qu'il n'entendait plus les ac-

teurs; et je me suis assuré par l'expérience qu'il disait vrai.

Sur quelque étude du langage par gestes, il m'a donc paru que la bonne construction exigeait qu'on présentât d'abord l'idée principale, parce que cette idée manifestée répandait du jour sur les autres, en indiquant à quoi les gestes devaient être rapportés. Quand le sujet d'une proposition oratoire ou gesticulée n'est pas annoncé, l'application des autres signes reste suspendue. C'est ce qui arrive à tout moment dans les phrases grecques et latines; et jamais dans les phrases gesticulées, lorsqu'elles sont bien construites.

Je suis à table avec un sourd et muet de naissance. Il veut commander à son laquais de me verser à boire. Il avertit d'abord son laquais. Il me regarde ensuite; puis il imite du bras et de la main droite les mouvements d'un homme qui verse à boire. Il est presque indifférent, dans cette phrase, lequel des deux derniers signes suive ou précède l'autre. Le muet peut, après avoir averti le laquais, ou placer le signe qui désigne la chose ordonnée, ou celui qui dénote la personne à qui le message s'adresse; mais le lieu du premier geste est fixé. Il n'y a qu'un muet sans logique, qui puisse le déplacer. Cette transposition serait presque aussi ridicule, que l'inadvertance d'un homme qui parlerait sans qu'on sût bien à qui son discours s'adresse. Quant à l'arrangement

des deux autres gestes, c'est peut-être moins une affaire de justesse que de goût, de fantaisie, de convenance, d'harmonie, d'agrément et de style. En général, plus une phrase renfermera d'idées, et plus il y aura d'arrangements possibles de gestes ou d'autres signes; plus il y aura de danger de tomber dans des contre-sens, dans des amphibologies, et dans les autres vices de construction. Je ne sais si l'on peut juger sainement des sentiments et des mœurs d'un homme par ses écrits; mais je crois qu'on ne risquerait pas à se tromper sur la justesse de son esprit, si l'on en jugeait par son style ou plutôt par sa construction. Je puis du moins vous assurer que je ne m'y suis jamais trompé. J'ai vu que tout homme, dont on ne pouvait corriger les phrases qu'en les refaisant tout-à-fait, était un homme dont on n'aurait pu réformer la tête qu'en lui en donnant une autre.

Mais, entre tant d'arrangements possibles, comment, lorsqu'une langue est morte, distinguer les constructions que l'usage autorisait? La simplicité et l'uniformité des nôtres m'enhardissent à dire que, si jamais la langue française meurt, on aura plus de facilité à l'écrire et à la parler correctement, que les langues grecque ou latine. Combien d'inversions n'employons-nous pas aujourd'hui en latin et en grec, que l'usage du temps de Cicéron et de Démosthène, ou l'oreille sévère de ces orateurs proscrirait.

Mais, me dira-t-on, n'avons-nous pas dans notre langue des adjectifs qui ne se placent qu'avant le substantif? N'en avons-nous pas d'autres qui ne se placent jamais qu'après? Comment nos neveux s'instruiront-ils de ces finesses? La lecture des bons auteurs n'y suffit pas. J'en conviens avec vous; et j'avoue que si la langue française meurt, les savants à venir, qui feront assez de cas de nos auteurs pour l'apprendre et pour s'en servir, ne manqueront pas d'écrire indistinctement *blanc bonnet*, ou *bonnet blanc*; *méchant auteur*, ou *auteur méchant*; *homme galant*, ou *galant homme*, et une infinité d'autres qui donneraient à leurs ouvrages un air tout-à-fait ridicule, si nous ressuscitions pour les lire, mais qui n'empêcheront pas leurs contemporains ignorants de s'écrier à la lecture de quelque pièce française : « Racine n'a pas écrit plus correctement; c'est « Despréaux tout pur; Bossuet n'aurait pas mieux « dit; cette prose a le nombre, la force, l'élé- « gance, la facilité de celle de Voltaire. » Mais si un petit nombre de cas embarrassants font dire tant de sottises à ceux qui viendront après nous, que devons-nous penser aujourd'hui de nos écrits en grec et en latin, et des applaudissements qu'ils obtiennent?

On éprouve, en s'entretenant avec un sourd et un muet de naissance, une difficulté presque insurmontable à lui désigner les parties indéter-

minées de la quantité, soit en nombre, soit en étendue, soit en durée, et à lui transmettre toute abstraction en général. On n'est jamais sûr de lui avoir fait entendre la différence des temps, *je fis*, *j'ai fait*, *je faisais*, *j'aurais fait*. Il en est de même des propositions conditionnelles. Donc, si j'avais raison de dire, qu'à l'origine du langage, les hommes ont commencé par donner des noms aux principaux objets des sens, aux fruits, à l'eau, aux arbres, aux animaux, aux serpents, etc.; aux passions, aux lieux, aux personnes, etc.; aux qualités, aux quantités, aux temps, etc.; je peux encore ajouter que les signes des *temps* ou des portions de la durée ont été les derniers inventés. J'ai pensé que, pendant des siècles entiers, les hommes n'ont eu d'autres temps que le présent de l'indicatif ou de l'infinitif, que les circonstances déterminaient à être tantôt un futur, tantôt un parfait.

Je me suis cru autorisé dans cette conjecture par l'état présent de la *langue franque*. Cette langue est celle que parlent les diverses nations chrétiennes qui commercent en Turquie et dans les échelles du Levant. Je la crois telle aujourd'hui qu'elle a toujours été; et il n'y a pas d'apparence qu'elle se perfectionne jamais. La base en est un italien corrompu. Ses verbes n'ont pour tout temps que le présent de l'infinitif, dont les autres termes de la phrase ou les conjonctures mo-

difient la signification : ainsi *je t'aime, je t'aimais, je t'aimerai*, c'est en langue franque : *mi amarti. Tous ont chanté, que chacun chante, tous chanteront*, tutti cantara. *Je veux, je voulais, j'ai voulu, je voudrais t'épouser*, mi voleri sposarti.

J'ai pensé que les inversions s'étaient introduites et conservées dans le langage, parce que les signes oratoires avaient été institués selon l'ordre des gestes, et qu'il était naturel qu'ils gardassent dans la phrase le rang que le droit d'aînesse leur avait assigné. J'ai pensé que, par la même raison, l'abus des temps des verbes ayant dû subsister, même après la formation complète des conjugaisons, les uns s'étaient absolument passés de certains temps, comme les Hébreux, qui n'ont ni présent ni imparfait, et qui disent fort bien, *Credidi propter quod locutus sum*, au lieu de *Credo et ideo loquor; j'ai cru, et c'est par cette raison que j'ai parlé*, ou *je crois, et c'est par cette raison que je parle*. Et que les autres avaient fait un double emploi du même temps, comme les Grecs, chez qui les aoristes s'interprètent tantôt au présent, tantôt au passé. Entre une infinité d'exemples, je me contenterai de vous en citer un seul qui vous est peut-être moins connu que les autres. Epictète dit: *θέλουσι καὶ αὐτοὶ φιλοσοφεῖν. Ἄνθρωπε, πρῶτον ἐπίσκεψαι, ὁποῖόν ἐστι τὸ πρᾶγμα· εἶτα καὶ τὴν σεαυτοῦ φύσιν κατάμαθε, εἰ δύνασαι βαστάσαι. Πένταθλος*

εἶναι θέλει, ἢ παλαιστής; ἴδε σεαυτοῦ τοὺς βραχίονας, τοὺς μηροὺς, τὴν ὀσφῦν κατάμαθε *.

Ce qui signifie proprement : « Ces gens veulent « aussi être philosophes. Homme, aie d'abord « appris ce que c'est que la chose que tu veux « être; aie étudié tes forces et le fardeau; aie « vu, si tu peux l'avoir porté; aie considéré tes « bras et tes cuisses; aie éprouvé tes reins, si tu « veux être quinquertion ou lutteur. » Mais ce qui se rend beaucoup mieux en donnant aux aoristes premiers ἐπίσκεψαι, βαστάσαι, et aux aoristes seconds, κατάμαθε, ἴδε, la valeur du présent. « Ces gens veulent aussi être philosophes. Homme, « apprends d'abord ce que c'est que la chose. « Connais tes forces et le fardeau que tu veux « porter. Considère tes bras et tes cuisses. « Eprouve tes reins, si tu prétends être quin- « quertion ou lutteur. » Vous n'ignorez pas que ces quinquertions étaient des gens qui avaient la vanité de se signaler dans tous les exercices de la gymnastique.

Je regarde ces bizarreries des *temps* comme des restes de l'imperfection originelle des langues, des traces de leur enfance, contre lesquelles le bon sens, qui ne permet pas à la même expression de rendre des idées différentes, eût vainement réclamé ses droits dans la suite. Le pli était pris; et l'usage aurait fait taire le bon sens. Mais

* EPICTET. *Enchiridion*, cap. XXIX, pag. 711, édit. Upton.

il n'y a peut-être pas un seul écrivain grec ou latin, qui se soit aperçu de ce défaut. Je dis plus; pas un, peut-être, qui n'ait imaginé que son discours ou l'ordre d'institution de ses signes suivait exactement celui des vues de son esprit. Cependant il est évident qu'il n'en était rien. Quand Cicéron commence l'oraison pour Marcellus, par *Diuturni silentii, Patres conscripti, quo eram his temporibus usus*, etc., on voit qu'il avait eu dans l'esprit, antérieurement à son long silence, une idée qui devait suivre, qui commandait la terminaison de son long silence, et qui le contraignait à dire : *Diuturni silentii*, et non pas *diuturnum silentium*.

Ce que je viens de dire de l'inversion du commencement de l'oraison pour Marcellus, est applicable à toute autre inversion. En général, dans une période grecque ou latine, quelque longue qu'elle soit, on s'aperçoit, dès le commencement, que, l'auteur ayant eu une raison d'employer telle ou telle terminaison plutôt que toute autre, il n'y avait point dans ses idées l'inversion qui règne dans ses termes. En effet, dans la période précédente, qu'est-ce qui déterminait Cicéron à écrire *diuturni silentii* au génitif, *quo* à l'ablatif, *eram* à l'imparfait, et ainsi du reste, qu'un ordre d'idées préexistant dans son esprit, tout contraire à celui des expressions ; ordre auquel il se conformait sans s'en apercevoir, sub-

jugué par la longue habitude de transposer? Et pourquoi Cicéron n'aurait-il pas transposé sans s'en apercevoir, puisque la chose nous arrive à nous-mêmes, à nous qui croyons avoir formé notre langue sur la suite naturelle des idées? J'ai donc eu raison de distinguer l'ordre naturel des idées et des signes, de l'ordre scientifique et d'institution.

Vous avez pourtant cru, monsieur, devoir soutenir que, dans la période de Cicéron dont il s'agit entre nous, il n'y avait point d'inversion; et je ne disconviens pas qu'à certains égards, vous ne puissiez avoir raison; mais il faut, pour s'en convaincre, faire deux réflexions qui, ce me semble, vous ont échappé. La première, c'est que l'inversion proprement dite, ou l'ordre d'institution, l'ordre scientifique et grammatical, n'étant autre chose qu'un ordre dans les mots contraire à celui des idées, ce qui sera inversion pour l'un, souvent ne le sera pas pour l'autre; car, dans une suite d'idées, il n'arrive pas toujours que tout le monde soit également affecté par la même. Par exemple, si de ces deux idées contenues dans la phrase *serpentem fuge*, je vous demande quelle est la principale, vous me direz, vous, que c'est le serpent; mais un autre prétendra que c'est la fuite; et vous aurez tous deux raison. L'homme peureux ne songe qu'au serpent; mais celui qui craint moins le serpent que

ma perte, ne songe qu'à ma fuite : l'un s'effraie, et l'autre m'avertit. La seconde chose que j'ai à remarquer, c'est que, dans une suite d'idées que nous avons à offrir aux autres, toutes les fois que l'idée principale qui doit les affecter n'est pas la même que celle qui nous affecte, eu égard à la disposition différente où nous sommes, nous et nos auditeurs, c'est cette idée qu'il faut d'abord leur présenter; et l'inversion, dans ce cas, n'est proprement qu'oratoire. Appliquons ces réflexions à la première période de l'oraison *pro Marcello*. Je me figure Cicéron montant à la tribune aux harangues; et je vois que la première chose qui a dû frapper ses auditeurs, c'est qu'il a été long-temps sans y monter : ainsi *diuturni silentii*, le long silence qu'il a gardé, est la première idée qu'il doit leur présenter, quoique l'idée principale, pour lui, ne soit pas celle-là, mais *hodiernus dies finem attulit;* car ce qui frappe le plus un orateur qui monte en chaire, c'est qu'il va parler et non qu'il a gardé long-temps le silence. Je remarque encore une autre finesse dans le génitif *diuturni silentii :* les auditeurs ne pouvaient penser au long silence de Cicéron, sans chercher en même temps la cause, et de ce silence, et de ce qui le déterminait à le rompre. Or le génitif, étant un cas suspensif, leur fait naturellement attendre toutes ces idées que l'orateur ne pouvait leur présenter à la fois.

Voilà, monsieur, plusieurs observations, ce me semble, sur le passage dont nous parlons, et que vous auriez pu faire. Je suis persuadé que Cicéron aurait arrangé tout autrement cette période, si, au lieu de parler à Rome, il eût été tout à coup transporté en Afrique, et qu'il eût eu à plaider à Carthage. Vous voyez donc par là, monsieur, que ce qui n'était pas une inversion pour les auditeurs de Cicéron, pouvait, devait même en être une pour lui.

Mais allons plus loin : je soutiens que, quand une phrase ne renferme qu'un très-petit nombre d'idées, il est fort difficile de déterminer quel est l'ordre naturel que ces idées doivent avoir par rapport à celui qui parle ; car si elles ne se présentent pas toutes à la fois, leur succession est au moins si rapide, qu'il est souvent impossible de démêler celle qui nous frappe la première. Qui sait même si l'esprit ne peut pas en avoir un certain nombre exactement dans le même instant ? Vous allez peut-être, monsieur, crier au paradoxe. Mais veuillez, auparavant, examiner avec moi comment l'article *hic*, *ille*, *le*, s'est introduit dans la langue latine et dans la nôtre. Cette discussion ne sera ni longue ni difficile, et pourra vous rapprocher d'un sentiment qui vous révolte.

Transportez-vous d'abord au temps où les adjectifs et les substantifs latins, qui désignent les qualités sensibles des êtres et les différents individus

de la nature, étaient presque tous inventés; mais où l'on n'avait point encore d'expression pour ces vues fines et déliées de l'esprit, dont la philosophie a même aujourd'hui tant de peine à marquer les différences. Supposez ensuite deux hommes pressés de la faim, mais dont l'un n'ait point d'aliment en vue, et dont l'autre soit au pied d'un arbre si élevé qu'il n'en puisse atteindre le fruit. Si la sensation fait parler ces deux hommes, le premier dira : *J'ai faim, je mangerais volontiers;* et le second : *Le beau fruit! j'ai faim, je mangerais volontiers.* Mais il est évident que celui-là a rendu précisément, par son discours, tout ce qui s'est passé dans son ame; qu'au contraire il manque quelque chose dans la phrase de celui-ci, et qu'une des vues de son esprit y doit être sous-entendue. L'expression, *je mangerais volontiers*, quand on n'a rien à sa portée, s'étend en général à tout ce qui peut apaiser la faim; mais la même expression se restreint et ne s'entend plus que d'un beau fruit quand ce fruit est présent. Ainsi, quoique ces deux hommes aient dit : *J'ai faim, je mangerais volontiers*, il y avait dans l'esprit de celui qui s'est écrié : *Le beau fruit!* un retour vers ce fruit; et l'on ne peut douter que si l'article *le* eût été inventé, il n'eût dit : *Le beau fruit! j'ai faim. Je mangerais volontiers icelui*, ou *icelui je mangerais volontiers.* L'article *le* ou *icelui* n'est, dans cette occasion et dans toutes les semblables, qu'un

signe employé pour désigner le retour de l'ame sur un objet qui l'avait antérieurement occupée; et l'invention de ce signe est, ce me semble, une preuve de la marche didactique de l'esprit.

N'allez pas me faire des difficultés sur le lieu que ce signe occuperait dans la phrase, en suivant l'ordre naturel des vues de l'esprit; car, quoique tous ces jugements, *le beau fruit! j'ai faim, je mangerais volontiers icelui*, soient rendus chacun par deux ou trois expressions, ils ne supposent tous qu'une seule vue de l'ame; celui du milieu, *j'ai faim*, se rend en latin par le seul mot *esurio*. Le fruit et la qualité s'aperçoivent en même temps; et quand un latin disait *esurio*, il croyait ne rendre qu'une seule idée. *Je mangerais volontiers icelui* ne sont que des modes d'une seule sensation. *Je* marque la personne qui l'éprouve; *mangerais*, le desir et la nature de la sensation éprouvée; *volontiers*, son intensité ou sa force; *icelui*, la présence de l'objet desiré; mais la sensation n'a point dans l'ame ce développement successif du discours; et si elle pouvait commander à vingt bouches, chaque bouche disant son mot, toutes les idées précédentes seraient rendues à la fois : c'est ce qu'elle exécuterait à merveilles sur un clavecin oculaire, si le système de mon muet était institué, et que chaque couleur fût l'élément d'un mot. Aucune langue n'approcherait de la rapidité de celle-ci. Mais au défaut de plu-

sieurs bouches, voici ce qu'on a fait: on a attaché plusieurs idées à une seule expression. Si ces expressions énergiques étaient plus fréquentes, au lieu que la langue se traîne sans cesse après l'esprit, la quantité d'idées rendues à la fois pourrait être telle, que, la langue allant plus vite que l'esprit, il serait forcé de courir après elle. Que deviendrait alors l'inversion, qui suppose décomposition des mouvements simultanés de l'ame, et multitude d'expressions? Quoique nous n'ayons guère de ces termes qui équivalent à un long discours, ne suffit-il pas que nous en ayons quelques uns; que le grec et le latin en fourmillent, et qu'ils soient employés et compris sur-le-champ, pour vous convaincre que l'ame éprouve une foule de perceptions, sinon à la fois, du moins avec une rapidité si tumultueuse, qu'il n'est guère possible d'en découvrir la loi?

Si j'avais affaire à quelqu'un qui n'eût pas encore la facilité des idées abstraites, je lui mettrais ce système de l'entendement humain en relief, et je lui dirais: Monsieur, considérez l'homme automate comme une horloge ambulante; que le cœur en représente le grand ressort; et que les parties contenues dans la poitrine soient les autres pièces principales du mouvement. Imaginez dans la tête un timbre garni de petits marteaux, d'où partent une multitude infinie de fils, qui se terminent à tous les points de la boîte. Elevez sur

ce timbre une de ces petites figures dont nous ornons le haut de nos pendules; qu'elle ait l'oreille penchée, comme un musicien qui écouterait si son instrument est bien accordé; cette petite figure sera *l'ame*. Si plusieurs des petits cordons sont tirés dans le même instant, le timbre sera frappé de plusieurs coups, et la petite figure entendra plusieurs sons à la fois. Supposez qu'entre ces cordons il y en ait certains qui soient toujours tirés; comme nous ne nous sommes assurés du bruit qui se fait le jour à Paris que par le silence de la nuit, il y aura en nous des sensations qui nous échapperont souvent par leur continuité. Telle sera celle de notre existence. L'ame ne s'en aperçoit que par un retour sur elle-même, surtout dans l'état de santé. Quand on se porte bien, aucune partie du corps ne nous instruit de son existence; si quelqu'une nous en avertit par la douleur, c'est, à coup sûr, que nous nous portons mal; si c'est par le plaisir, il n'est pas toujours certain que nous nous portions mieux.

Il ne tiendrait qu'à moi de suivre ma comparaison plus loin, et d'ajouter que les sons rendus par le timbre ne s'éteignent pas sur-le-champ; qu'ils ont de la durée; qu'ils forment des accords avec ceux qui les suivent; que la petite figure attentive les compare et les juge consonnants ou dissonnants; quela mémoire actuelle, celle dont nous avons besoin pour juger et pour discourir, con-

siste dans la résonnance du timbre; le jugement, dans la formation des accords, et le discours, dans leur succession; que ce n'est pas sans raison qu'on dit de certains cerveaux qu'ils sont mal timbrés. Et cette loi de liaison, si nécessaire dans les longues phrases harmonieuses, cette loi, qui demande qu'il y ait entre un accord et celui qui le suit au moins un son commun, resterait-elle donc ici sans application? Ce son commun, à votre avis, ne ressemble-t-il pas beaucoup au moyen terme du syllogisme? Et que sera-ce que cette analogie qu'on remarque entre certaines ames, qu'un jeu de la nature qui s'est amusée à mettre deux timbres, l'un à la quinte, et l'autre à la tierce d'un troisième? Avec la fécondité de ma comparaison et la folie de Pythagore, je vous démontrerais la sagesse de cette loi des Scythes, qui ordonnait d'avoir un ami, qui en permettait deux, et qui en défendait trois. Parmi les Scythes, vous dirais-je, une tête était mal timbrée, si le son principal qu'elle rendait n'avait dans la société aucun harmonique; trois amis formaient l'accord parfait; un quatrième ami surajouté, ou n'eût été que la réplique de l'un des trois autres, ou bien il eût rendu l'accord dissonant.

Mais je laisse ce langage figuré, que j'emploierais tout au plus pour récréer et fixer l'esprit volage d'un enfant; et je reviens au ton de la philosophie, *à qui il faut des raisons, et non des comparaisons.*

En examinant les discours que la sensation de la faim ou de la soif faisait tenir en différentes circonstances, on eut souvent occasion de s'apercevoir que les mêmes expressions s'employaient pour rendre des vues de l'esprit qui n'étaient pas les mêmes; et l'on inventa les signes *vous*, *lui*, *moi*, *le*, et une infinité d'autres qui particularisent. L'état de l'ame, dans un instant indivisible, fut représenté par une foule de termes que la précision du langage exigea, et qui distribuèrent une impression totale en parties; et parce que ces termes se prononçaient successivement et ne s'entendaient qu'à mesure qu'ils se prononçaient, on fut porté à croire que les affections de l'ame qu'ils représentaient, avaient la même succession. Mais il n'en est rien. Autre chose est l'état de notre ame; autre chose, le compte que nous en rendons, soit à nous-même, soit aux autres; autre chose, la sensation totale et instantanée de cet état; autre chose, l'attention successive et détaillée que nous sommes forcés d'y donner pour l'analyser, la manifester, et nous faire entendre. Notre ame est un tableau mouvant, d'après lequel nous peignons sans cesse : nous employons bien du temps à le rendre avec fidélité; mais il existe en entier, et tout à la fois : l'esprit ne va pas à pas comptés comme l'expression. Le pinceau n'exécute qu'à la longue ce que l'œil du peintre embrasse tout d'un coup. La formation des langues exigeait la décom-

position ; mais *voir* un objet, le *juger* beau, *éprouver* une sensation agréable, *desirer* la possession, c'est l'état de l'ame dans un même instant, et ce que le grec et le latin rendent par un seul mot. Ce mot prononcé, tout est dit, tout est entendu. Ah, monsieur! combien notre entendement est modifié par les signes ; et que la diction la plus vive est encore une froide copie de ce qui s'y passe!

Les ronces dégouttantes
Portent de ses cheveux les dépouilles sanglantes (1).

Voilà une des peintures les plus ressemblantes que nous ayons. Cependant, qu'elle est encore loin de ce que j'imagine!

Je vous exhorte, monsieur, à peser ces choses, si vous voulez sentir combien la question des inversions est compliquée. Pour moi, qui m'occupe plutôt à former des nuages qu'à les dissiper, et à suspendre les jugements qu'à juger, je vais vous démontrer encore que, si le paradoxe que je viens d'avancer n'est pas vrai, si nous n'avons pas plusieurs perceptions à la fois, il est impossible de raisonner et de discourir ; car discourir ou raisonner, c'est comparer deux ou plusieurs idées. Or, comment comparer des idées qui ne sont pas présentes à l'esprit dans le même temps? Vous ne pouvez me nier que nous n'ayons à la fois plusieurs sensations, comme celles de la couleur d'un

(1) RACINE, *Phèdre*, acte V, scène VI. ÉDIT.

corps et de sa figure : or, je ne vois pas quel privilége les sensations auraient sur les idées abstraites et intellectuelles. Mais la mémoire, à votre avis, ne suppose-t-elle pas dans un jugement deux idées à la fois présentes à l'esprit? L'idée qu'on a actuellement, et le souvenir de celle qu'on a eue? Pour moi, je pense que c'est par cette raison que le jugement et la grande mémoire vont si rarement ensemble. Une grande mémoire suppose une grande facilité d'avoir à la fois ou rapidement plusieurs idées différentes; et cette facilité nuit à la comparaison tranquille d'un petit nombre d'idées que l'esprit doit, pour ainsi dire, envisager fixement. Une tête meublée d'un grand nombre de choses disparates est assez semblable à une bibliothèque de volumes dépareillés. C'est une de ces compilations germaniques, hérissées, sans raison et sans goût, d'hébreu, d'arabe, de grec et de latin, qui sont déjà fort grosses, qui grossissent encore, qui grossiront toujours, et qui n'en seront que plus mauvaises. C'est un de ces magasins remplis d'analyses et de jugements d'ouvrages que l'analyse n'a point entendus; magasins de marchandises mêlées, dont il n'y a proprement que le bordereau qui lui appartienne; c'est un commentaire où l'on rencontre souvent ce qu'on ne cherche point, rarement ce qu'on cherche, et presque toujours les choses dont on a besoin égarées dans la foule des inutiles.

Une conséquence de ce qui précède, c'est qu'il n'y a point, et que peut-être même il ne peut y avoir d'inversion dans l'esprit, surtout si l'objet de la contemplation est abstrait et métaphysique, et que, quoique le grec dise : *νικῆσαι ὀλύμπια θέλεις; κ'ἀγὼ, νὴ τοὺς θεούς· κομψὸν γάρ ἐστιν* (1), et le latin : *Honores plurimum valent apud prudentes, si sibi collatos intelligant* : la syntaxe française et l'entendement gêné par la syntaxe grecque ou latine, disent sans inversion : *Vous voudriez bien être de l'Académie Française? et moi aussi; car c'est un honneur, et le sage peut faire cas d'un honneur qu'il sent qu'il mérite.* Je ne voudrais donc pas avancer généralement et sans distinction, que les Latins ne renversent point, et que c'est nous qui renversons. Je dirais seulement, qu'au lieu de comparer notre phrase à l'ordre didactique des idées, si on la compare à l'ordre d'invention des mots, au langage des gestes, auquel le langage oratoire a été substitué par degrés, il paraît que nous renversons, et que de tous les peuples de la terre, il n'y en a point qui ait autant d'inversions que nous. Mais que, si l'on compare notre construction à celle des vues de l'esprit assujéti par la syntaxe grecque ou latine, comme il est naturel de faire, il n'est guère possible d'avoir moins d'inversions que nous

(1) Epictet. *Enchiridion*, cap. XXIX, *init.* Edit. Upton.
Edit.

n'en avons. Nous disons les choses en français, comme l'esprit est forcé de les considérer en quelque langue qu'on écrive. Cicéron a, pour ainsi dire, suivi la syntaxe française avant que d'obéir à la syntaxe latine.

D'où il s'ensuit, ce me semble, que la communication de la pensée étant l'objet principal du langage, notre langue est de toutes les langues la plus châtiée, la plus exacte et la plus estimable; celle, en un mot, qui a retenu le moins de ces négligences que j'appellerais volontiers des restes de la *balbutie* des premiers âges; où, pour continuer le parallèle sans partialité, je dirais que nous avons gagné, à n'avoir point d'inversions, de la netteté, de la clarté, de la précision, qualités essentielles au discours; et que nous y avons perdu de la chaleur, de l'éloquence et de l'énergie. J'ajouterais volontiers que la marche didactique et réglée à laquelle notre langue est assujétie, la rend plus propre aux sciences; et que, par les tours et les inversions que le grec, le latin, l'italien, l'anglais se permettent, ces langues sont plus avantageuses pour les lettres. Que nous pouvons mieux qu'aucun autre peuple faire parler l'esprit, et que le bon sens choisirait la langue française; mais que l'imagination et les passions donneront la préférence aux langues anciennes et à celles de nos voisins. Qu'il faut parler français dans la société et dans les écoles

de philosophie; et grec, latin, anglais, dans les chaires et sur les théâtres; que notre langue sera celle de la vérité, si jamais elle revient sur la terre; et que la grecque, la latine et les autres seront les langues de la fable et du mensonge. Le français est fait pour instruire, éclairer et convaincre; le grec, le latin, l'italien, l'anglais, pour persuader, émouvoir et tromper : parlez grec, latin, italien au peuple; mais parlez français au sage.

Un autre désavantage des langues à inversions, c'est d'exiger, soit du lecteur, soit de l'auditeur, de la contention et de la mémoire. Dans une phrase latine ou grecque un peu longue, que de cas, de régimes, de terminaisons à combiner! on n'entend presque rien, qu'on ne soit à la fin. Le français ne donne point cette fatigue; on le comprend à mesure qu'il est parlé. Les idées se présentent dans notre discours suivant l'ordre que l'esprit a dû suivre, soit en grec, soit en latin, pour satisfaire aux règles de la syntaxe. La Bruyère vous fatiguera moins à la longue, que Tite-Live; l'un est pourtant un moraliste profond, l'autre un historien clair; mais cet historien enchâsse si bien ses phrases que l'esprit, sans cesse occupé à les déboîter les unes de dedans les autres, et à les restituer dans un ordre didactique et lumineux, se lasse de ce petit travail, comme le bras le plus fort d'un poids léger qu'il faut toujours

porter. Ainsi, tout bien considéré, notre langue *pédestre* a sur les autres l'avantage de l'utile sur l'agréable.

Mais une des choses qui nuisent le plus dans notre langue et dans les langues anciennes à l'ordre naturel des idées, c'est cette harmonie du style à laquelle nous sommes devenus si sensibles, que nous lui sacrifions souvent tout le reste; car il faut distinguer dans toutes les langues trois états par lesquels elles ont passé successivement au sortir de celui où elles n'étaient qu'un mélange confus de cris et de gestes, mélange qu'on pourrait appeler du nom de *langage animal*. Ces trois états sont l'état de *naissance*, celui de *formation*, et l'état de *perfection*. La langue naissante était un composé de mots et de gestes, où les adjectifs sans genre ni cas, et les verbes sans conjugaisons ni régimes, conservaient partout la même terminaison. Dans la langue formée, il y avait des mots, des cas, des genres, des conjugaisons, des régimes; en un mot, les signes oratoires nécessaires pour tout exprimer; mais il n'y avait que cela. Dans la langue perfectionnée, on a voulu de plus de l'harmonie, parce qu'on a cru qu'il ne serait pas inutile de flatter l'oreille en parlant à l'esprit. Mais comme on préfère souvent l'accessoire au principal, souvent aussi l'on a renversé l'ordre des idées pour ne pas nuire à l'harmonie : c'est ce que Cicéron a fait en partie

dans la période pour Marcellus; car la première idée qui a dû frapper ses auditeurs, après celle de son long silence, c'est la raison qui l'y a obligé; il devait donc dire : *Diuturni silentii, quo, non timore aliquo, sed partim dolore, partim verecundia, eram his temporibus usus, finem hodiernus dies attulit.* Comparez cette phrase avec la sienne, vous ne trouverez d'autre raison de préférence que celle de l'harmonie. De même dans une autre phrase de ce grand orateur : *Mors terrorque civium ac sociorum romanorum,* il est évident que l'ordre naturel demandait *terror morsque.* Je ne cite que cet exemple parmi une infinité d'autres.

Cette observation peut nous conduire à examiner s'il est permis de sacrifier quelquefois l'ordre naturel à l'harmonie. On ne doit, ce me semble, user de cette licence que quand les idées qu'on renverse sont si proches l'une de l'autre, qu'elles se présentent presque à la fois à l'oreille et à l'esprit, à peu près comme on renverse la basse fondamentale en basse continue, pour la rendre plus chantante, quoique la basse continue ne soit véritablement agréable qu'autant que l'oreille y démêle la progression naturelle de la basse fondamentale qui l'a suggérée. N'allez pas vous imaginer, à cette comparaison, que c'est un grand musicien qui vous écrit. Il n'y a que deux jours que je commence à l'être; mais vous savez

combien l'on aime à parler de ce qu'on vient d'apprendre.

Il me semble qu'on pourrait trouver plusieurs autres rapports entre l'harmonie du style et l'harmonie musicale. Dans le style, par exemple, lorsqu'il est question de peindre de grandes choses ou des choses surprenantes, il faut quelquefois, sinon sacrifier, du moins altérer l'harmonie, et dire :

Magnum Jovis incrementum[1].

Nec brachia longo
Margine terrarum porrexerat Amphitrite[2].

Ferte citi ferrum, date tela, scandite muros[3].

Vita quoque omnis
Omnibus e nervis atque ossibus exsolvatur[4].

Longo sed proximus intervallo[5].

Ainsi, dans la musique, il faut quelquefois dérouter l'oreille, pour surprendre et contenter l'imagination. On pourrait observer aussi, qu'au lieu que les licences dans l'arrangement des mots ne sont jamais permises qu'en faveur de l'harmonie du style, les licences dans l'harmonie mu-

[1] VIRGIL. *Bucol.* Éclog. IV, vers. 49. ÉDITᵉ.

[2] OVID. *Metam.* lib. I, vers. 13—14. ÉDITᵉ.

[3] VIRGIL. *Æneid.* lib. IX, vers. 37. ÉDITᵉ.

[4] LUCRET. lib. I, vers. 810—811. ÉDITᵉ.

[5] VIRGIL. *Æneid.* lib. V, vers. 320. ÉDITᵉ.

sicale ne e sont, au contraire, souvent que pour faire naître plus exactement, et dans l'ordre le plus naturel, les idées que le musicien veut exciter.

Il faut distinguer, dans tout discours en général, la pensée et l'expression; si la pensée est rendue avec clarté, pureté et précision, c'en est assez pour la conversation familière; joignez à ces qualités le choix des termes avec le nombre et l'harmonie de la période, et vous aurez le style qui convient à la chaire; mais vous serez encore loin de la poésie, surtout de la poésie que l'ode et le poème épique déploient dans leurs descriptions. Il passe alors dans le discours du poète un esprit qui en meut et vivifie toutes les syllabes. Qu'est-ce que cet esprit? j'en ai quelquefois senti la présence; mais tout ce que j'en sais, c'est que c'est lui qui fait que les choses sont dites et représentées tout à la fois; que dans le même temps que l'entendement les saisit, l'ame en est émue, l'imagination les voit, et l'oreille les entend, et que le discours n'est plus seulement un enchaînement de termes énergiques qui exposent la pensée avec force et noblesse, mais que c'est encore un tissu d'hiéroglyphes entassés les uns sur les autres qui la peignent. Je pourrais dire, en ce sens, que toute poésie est emblématique.

Mais l'intelligence de l'emblême poétique n'est

pas donnée à tout le monde; il faut être presque en état de le créer pour le sentir fortement. Le poète dit :

Et des fleuves français les eaux ensanglantées
Ne portaient que des morts aux mers épouvantées[1].

Mais, qui est-ce qui voit, dans la première syllabe de *portaient*, les eaux gonflées de cadavres, et le cours des fleuves comme suspendu par cette digue? Qui est-ce qui voit la masse des eaux et des cadavres s'affaisser et descendre vers les mers à la seconde syllabe du même mot? l'effroi des mers est montré à tout lecteur dans *épouvantées;* mais la prononciation emphatique de sa troisième syllabe me découvre encore leur vaste étendue. Le poète dit :

Soupire, étend les bras, ferme l'œil, et s'endort[2].

Tous s'écrient : Que cela est beau! Mais celui qui s'assure du nombre des syllabes d'un vers par ses doigts, sentira-t-il combien il est heureux pour un poète qui a le soupir à peindre, d'avoir dans sa langue un mot dont la première syllabe est sourde, la seconde ténue, et la dernière muette? On lit *étend les bras*, mais on ne soupçonne guère la longueur et la lassitude des bras d'être repré-

[1] VOLTAIRE, *Henriade*, chant II, vers 357, à la fin. ÉDIT[s].
[2] BOILEAU, *Lutrin*, chant II, vers 164 et dernier. ÉDIT[s].

sentées dans ce monosyllabe pluriel ; ces bras étendus retombent si doucement avec le premier hémistiche du vers, que presque personne ne s'en aperçoit, non plus que du mouvement subit de la paupière dans *ferme l'œil*, et du passage imperceptible de la veille au sommeil dans la chute du second hémistiche *ferme l'œil, et s'endort*.

L'homme de goût remarquera sans doute que le poète a quatre actions à peindre, et que son vers est divisé en quatre membres ; que les deux dernières actions sont si voisines l'une de l'autre, qu'on ne discerne presque point d'intervalles entre elles ; et que, des quatre membres du vers, les deux derniers, unis par une conjonction et par la vitesse de la prosodie de l'avant-dernier, sont aussi presque indivisibles ; que chacune de ces actions prend, de la durée totale du vers, la quantité qui lui convient par la nature ; et qu'en les renfermant toutes quatre dans un seul vers, le poète a satisfait à la promptitude avec laquelle elles ont coutume de se succéder. Voilà, monsieur, un de ces problèmes que le génie poétique résout sans se les proposer. Mais cette solution est-elle à la portée de tous les lecteurs? Non, monsieur, non; aussi je m'attends bien que ceux qui n'ont pas saisi d'eux-mêmes ces hiéroglyphes en lisant le vers de Despréaux (et ils seront en grand nombre) riront de mon commentaire, se rappelleront celui

du *Chef-d'œuvre d'un inconnu* (1), et me traiteront de visionnaire.

Je croyais, avec tout le monde, qu'un poète pouvait être traduit par un autre : c'est une erreur, et me voilà désabusé. On rendra la pensée; on aura peut-être le bonheur de trouver l'équivalent d'une expression; Homère aura dit : ἔκλαγξαν δ' ἄρ' ὀϊστοὶ (2), et l'on rencontrera *tela sonant humeris*(3); c'est quelque chose, mais ce n'est pas tout. L'emblême délié, l'hiéroglyphe subtil qui règne dans une description entière, et qui dépend de la distribution des longues et des brèves dans les langues à quantité marquée, et de distribution des voyelles entre les consonnes dans les mots de toute langue : tout cela disparaît nécessairement dans la meilleure traduction.

Virgile dit d'Euryale blessé d'un coup mortel :

Pulchrosque per artus
It cruor, inque humeros cervix collapsa recumbit :
Purpureus veluti quum flos, succisus aratro,

(1) *Le Chef-d'œuvre d'un inconnu, par M. le docteur Chrysostome Mathanasius*, La Haye, 1714. On sait que cet ouvrage singulier est de Saint-Hyacinthe (Thémiseul de), dont le vrai nom était Hyacinthe Cordonnier. Voyez la dernière édition de cet ouvrage avec des remarques par M. Leschevin; *Paris*, 1807, 2 vol. in-8°. et in-12. ÉDIT^s.

(2) HOMER. *Iliad.* cant. I, vers. 46. ÉDIT^s.

(3) VIRG. *Æneid.* lib. IV, vers. 149. ÉDIT^s.

Languescit moriens; lassove papavera collo
Demisere caput, pluvia quum forte gravantur[1].

Je ne serais guère plus étonné de voir ces vers s'engendrer par quelque jet fortuit de caractères, que d'en voir passer toutes les beautés hiéroglyphiques dans une traduction; et l'image d'un jet de sang, *it cruor;* et celle de la tête d'un moribond qui retombe sur son épaule, *cervix collapsa recumbit;* et le bruit d'une faulx[2] qui scie, *succisus;* et la défaillance de *languescit moriens;* et la mollesse de la tige du pavot, *lassove papavera collo*, et le *demisere caput*, et le *gravantur* qui finit le tableau. *Demisere* est aussi mou que la tige d'une fleur; *gravantur* pèse autant que son calice chargé de pluie; *collapsa* marque effort et chute. Le même hiéroglyphe double se trouve à *papavera*. Les deux premières syllabes tiennent la tête du pavot droite, et les deux dernières l'inclinent: car vous conviendrez que toutes ces images sont renfermées dans les quatre vers de Virgile, vous qui m'avez paru quelquefois si touché de l'heureuse parodie qu'on lit dans Pétrone (1), du *lassove*

[1] *Æneid.* lib. IX, vers. 433—437. ÉDIT[r].

[2] *Aratrum* ne signifie point une faulx; mais on verra plus bas pourquoi je le traduis ainsi.

(1) Nous nous contenterons de donner le passage latin, trop libre pour être traduit:

Illa (Mentula scilicet) *solo fixos oculos aversa tenebat,*

papavera collo de Virgile, appliqué à la faiblesse d'Ascylte, au sortir des bras de Circé; vous n'auriez pas été si agréablement affecté de cette application, si vous n'eussiez reconnu dans le *lassove papavera collo*, une peinture fidèle du désastre d'Ascylte.

Sur l'analyse du passage de Virgile, on croirait aisément qu'il ne me laisse rien à desirer, et qu'après y avoir remarqué plus de beautés peut-être qu'il n'y en a, mais plus, à coup sûr, que le poète n'y en a voulu mettre, mon imagination et mon goût doivent être pleinement satisfaits. Point du tout, monsieur; je vais risquer de me donner deux ridicules à la fois, celui d'avoir vu des beautés qui ne sont pas, et celui de reprendre des défauts qui ne sont pas davantage. Vous le dirai-je? je trouve le *gravantur* un peu trop lourd pour la tête légère d'un pavot, et l'*aratro* qui suit le *succisus* ne me paraît pas en achever la peinture hiéroglyphique. Je suis presque sûr qu'Homère eût placé à la fin de son vers un mot qui eût continué à mon oreille le bruit d'un instrument qui scie, ou peint à mon imagination la chute molle du sommet d'une fleur.

C'est la connaissance ou plutôt le sentiment vif de ces expressions hiéroglyphiques de la poésie,

Nec prius incepto vultum sermone movetur,
Quam lentæ salices, lassove papavera collo.
PETRON. *Satyric.* EDIT[s].

perdue pour les lecteurs ordinaires, qui décourage les imitateurs de génie. C'est là ce qui faisait dire à Virgile, qu'il était aussi difficile d'enlever un vers à Homère, que d'arracher un clou à la massue d'Hercule. Plus un poète est chargé de ces hiéroglyphes, plus il est difficile à rendre; et les vers d'Homère en fourmillent. Je n'en veux pour exemple que ceux où Jupiter aux sourcils d'ébène, confirme à Thétis aux épaules d'ivoire, la promesse de venger l'injure faite à son fils.

Ἦ, καὶ κυανέῃσιν ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε Κρονίων·
Ἀμβρόσιαι δ' ἄρα χαῖται ἐπερρώσαντο ἄνακτος
Κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο· μέγαν δ' ἐλέλιξεν Ὄλυμπον [1].

Combien d'images dans ces trois vers! On voit le froncement des sourcils de Jupiter dans ἐπ' ὀφρύσι, dans νεῦσε Κρονίων, et surtout dans le redoublement heureux des K, d'ἦ, καὶ κυανέῃσιν: la descente et les ondes de ses cheveux, dans ἐπερρώσαντο ἄνακτος; la tête immortelle du dieu, majestueusement relevée par l'élision d'ἀπὸ dans κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο; l'ébranlement de l'Olympe dans les deux premières syllabes d'ἐλέλιξεν; la masse et le bruit de l'Olympe, dans les dernières de μέγαν et d'ἐλέλιξεν, et dans le dernier mot entier, où l'*Olympe ébranlé retombe avec le vers*, Ὄλυμπον.

Ce vers, qui s'est rencontré au bout de ma plume, rend faiblement, à la vérité, deux hié-

[1] HOMER. *Iliad.* I, vers. 528 — 30. ÉDIT^s.

roglyphes, l'un de Virgile, et l'autre d'Homère; l'un d'ébranlement, et l'autre de chute.

Où l'Olympe ébranlé retombe avec le vers.

. . . . Ἐλέλιξεν Ὄλυμπον[1].

. . . . *Procumbit humi bos*[2].

C'est le retour des λ dans ἐλέλιξεν Ὄλυμπον qui réveille l'idée d'ébranlement. Le même retour des *L* se fait dans *où l'Olympe ébranlé*, mais avec cette différence, que les *L* y étant plus éloignées les unes des autres, que dans ἐλέλιξεν Ὄλυμπον, l'ébranlement est moins prompt et moins analogue au mouvement des sourcils. *Retombe avec le vers*, rendrait assez bien le *procumbit humi bos*, sans la prononciation de *vers* qui est moins sourde et moins emphatique que celle de *bos*, qui, d'ailleurs, se sépare beaucoup mieux d'avec *humi*, que *vers* ne se sépare d'avec l'article *le*; ce qui rend le monosyllabe de Virgile plus isolé que le *mien*; et la chute de son *bos*, plus complète et plus lourde que celle de mon *vers*.

Une réflexion qui ne serait guère plus déplacée ici que la harangue de l'empereur du Mexique dans le chapitre des coches de Montaigne, c'est qu'on avait une étrange vénération pour les Anciens, et une grande frayeur de Despréaux, lors-

[1] Homer. *Iliad.*, *loc. cit.* Édit[s].

[2] Virgil. *Æneid.* lib. v, vers. 481. Édit[s].

qu'on s'avisa de demander s'il fallait ou non entendre les trois vers suivants d'Homère,

Ζεῦ πάτερ, ἀλλὰ σὺ ῥῦσαι ὑπ' ἠέρος υἷας Ἀχαιῶν·
Ποίησον δ' αἴθρην, δὸς δ' ὀφθαλμοῖσιν ἰδέσθαι·
Ἐν δὲ φάει καὶ ὄλεσσον, ἐπεί νύ τοι εὔαδεν οὕτως [1].

comme Longin les a entendus *, et comme Boileau et La Motte les ont traduits.

Grand Dieu ! chasse la nuit qui nous couvre les yeux,
Et combats contre nous à la clarté des cieux [2].

Voilà, s'écrie Boileau, avec le rhéteur Longin, les véritables sentiments d'un guerrier. Il ne demande pas la vie : un héros n'était pas capable de cette bassesse ; mais comme il ne voit point d'occasion de signaler son courage au milieu de l'obscurité, il se fâche de ne point combattre ; il demande donc en hâte que le jour paraisse pour faire au moins une fin digne de son grand cœur, quand il devrait avoir à combattre Jupiter même.

Grand dieu, rends-nous le jour, et combats contre nous [3].

Eh! messieurs, répondrai-je à Longin et à

[1] Homer. *Iliad.* cant. xvii, vers. 645 *et seq.* Édit.

* *Traité du Sublime*, sect. ix. — Voici la version latine de ces vers, telle qu'on la trouve dans les éditions ordinaires d'Homère :

Jupiter pater, sed tu libera a caligine filios Achivorum :
Facque serenitatem, daque oculis videre ;
In luce vero vel perde, quandoquidem tibi placuit ita. — Édit.

[2] Boileau, traduction du *Traité du Sublime*, ch. vii. Édit.

[3] La Motte. Édit.

Boileau, il ne s'agit point des sentiments que doit avoir un guerrier, ni du discours qu'il doit tenir dans la circonstance où se trouve Ajax : Homère savait apparemment ces choses aussi bien que vous ; mais de traduire fidèlement trois vers d'Homère. Et si, par hasard, il n'y avait rien dans ces vers de ce que vous y louez, que deviendraient vos éloges et vos réflexions ? Que faudrait-il penser de Longin, de La Motte et de Boileau, si, par hasard, ils avaient supposé des fanfaronnades impies, où il n'y a qu'une prière sublime et pathétique ? et c'est justement ce qui leur est arrivé. Qu'on lise et qu'on relise tant qu'on voudra les trois vers d'Homère, on n'y verra pas autre chose que : Père des dieux et des hommes, *Ζεῦ πάτερ*, chasse la nuit qui nous couvre les yeux ; et, puisque tu as résolu de nous perdre, perds-nous du moins à la clarté des cieux.

Faudra-t-il, sans combats, terminer sa carrière ?
Grand Dieu ! chassez la nuit qui nous couvre les yeux ;
Et que nous périssions à la clarté des cieux !

Si cette traduction ne rend pas le pathétique des vers d'Homère, du moins on n'y trouve plus le contre-sens de celle de La Motte et de Boileau (1).

(1) Le dernier éditeur de Boileau, M. AMAR, a également justifié Homère et le héros grec, dans la note qui accompagne ce passage de Longin. Tom. III, p. 47.

« Boileau, dit-il, a, comme poète, d'excellentes raisons pour

Il n'y a là aucun défi à Jupiter ; on n'y voit qu'un héros prêt à mourir, si c'est la volonté de Jupiter; et qui ne lui demande d'autre grâce que celle de mourir en combattant : *Ζεῦ πάτερ, Jupiter! Pater!* Est-ce ainsi que le philosophe Ménippe s'adresse à Jupiter!

Aujourd'hui, qu'on est à l'abri des hémistiches du redoutable Despréaux, et que l'esprit philosophique nous a appris à ne voir dans les choses que ce qui y est, et à ne louer que ce qui est véritablement beau, j'en appelle à tous les savants et à tous les gens de goût, à M. de Voltaire, à M. de Fontenelle, etc...; et je leur demande si Despréaux et La Motte n'ont pas défiguré l'Ajax d'Homère, et si Longin n'a pas trouvé qu'il n'en était que plus beau (1). Je sais quels hommes ce sont que Longin, Despréaux et La Motte. Je reconnais tous ces auteurs pour mes maîtres, et ce n'est

justifier les changements qu'il a faits au texte d'Homère. Il est certain que cette espèce de défi fait au maître des dieux; que cette bravade, *combats contre nous*, a quelque chose de plus imposant, au premier coup d'œil, que la simple et touchante résignation du héros grec, qui consent à périr, mais qui veut des témoins de sa bravoure : *ἐν δὲ φάει καὶ ὄλεσσον*. C'est le vœu que devait former Ajax, et le développement que donne Longin à la pensée du poète, prouve assez qu'il ne l'a pas entendu autrement. » Édit[s].

(1) *Et si Longin n'a pas trouvé qu'il n'en était que plus beau.* Tel est le texte de toutes les éditions. Cette phrase peut ne pas paraître claire ; mais il faut observer que Diderot emploie souvent la locution *et si*, pour dire *et cependant, et pourtant.* Édit[s].

point eux que j'attaque; c'est Homère que j'ose défendre.

L'endroit du serment de Jupiter, et mille autres que j'aurais pu citer, prouvent assez qu'il n'est pas nécessaire de prêter des beautés à Homère; et celui du discours d'Ajax ne prouve que trop qu'en lui en prêtant, on risque de lui ôter celles qu'il a. Quelque génie qu'on ait, on ne dit pas mieux qu'Homère, quand il dit bien. Entendons-le du moins avant que de tenter d'enchérir sur lui. Mais il est tellement chargé de ces hiéroglyphes poétiques dont je vous entretenais tout-à-l'heure, que ce n'est pas à la dixième lecture qu'on peut se flatter d'y avoir tout vu. On pourrait dire que Boileau a eu dans la littérature le même sort que Descartes en philosophie; et que ce sont eux qui nous ont appris à relever les petites fautes qui leur sont échappées.

Si vous me demandez en quel temps l'hiéroglyphe syllabique s'est introduit dans le langage; si c'est une propriété du langage naissant, ou du langage formé, ou du langage perfectionné; je vous répondrai que les hommes, en instituant les premiers éléments de leur langue, ne suivirent, selon toute apparence, que le plus ou le moins de facilité qu'ils rencontrèrent dans la conformation des organes de la parole, pour prononcer certaines syllabes plutôt que d'autres, sans consulter le rapport que les éléments de

leurs mots pouvaient avoir ou par leur quantité, ou par leurs sons, avec les qualités physiques des êtres qu'ils devaient désigner. Le son de la voyelle *A* se prononçant avec beaucoup de facilité fut le premier employé; et on le modifia en mille manières différentes avant que de recourir à un autre son. La langue hébraïque vient à l'appui de cette conjecture. La plupart de ses mots ne sont que des modifications de la voyelle *A*; et cette singularité du langage ne dément point ce que l'histoire nous apprend de l'ancienneté du peuple. Si l'on examine l'hébreu avec attention, on prendra nécessairement des dispositions à le reconnaître pour le langage des premiers habitants de la terre. Quant aux Grecs, il y avait long-temps qu'ils parlaient; et ils devaient avoir les organes de la prononciation très-exercés, lorsqu'ils introduisirent dans leurs mots la quantité, l'harmonie et l'imitation syllabique des mouvements et des bruits physiques. Sur le penchant qu'on remarque dans les enfants, quand ils ont à désigner un être dont ils ignorent le nom, de suppléer au nom par quelqu'une des qualités sensibles de l'être, je présume que ce fut en passant de l'état de langage naissant à celui de langage formé, que la langue s'enrichit de l'harmonie syllabique, et que l'harmonie périodique s'introduisit dans les ouvrages, plus ou moins marquée, à mesure que le langage s'a-

vança de l'état de langage formé, à celui de langage perfectionné.

Quoi qu'il en soit de ces dates, il est constant que celui à qui l'intelligence des propriétés hiéroglyphiques des mots n'a pas été donnée, ne saisira souvent dans les épithètes que le matériel, et sera sujet à les trouver oisives; il accusera des idées d'être lâches, ou des images d'être éloignées, parce qu'il n'apercevra pas le lien subtil qui les resserre; il ne verra pas que, dans l'*it cruor* de Virgile, l'*it* est en même temps analogue au jet du sang et au petit mouvement des gouttes d'eau sur les feuilles d'une fleur; et il perdra une de ces bagatelles qui règlent les rangs entre les écrivains excellents.

La lecture des poètes les plus clairs a donc aussi sa difficulté? Oui, sans doute; et je puis assurer qu'il y a mille fois plus de gens en état d'entendre un géomètre qu'un poète; parce qu'il y a mille gens de bon sens contre un homme de goût, et mille personnes de goût contre une d'un goût exquis.

On m'écrit que dans un discours prononcé par M. l'abbé de Bernis, le jour de la réception de M. de Bissy à l'Académie Française, Racine est accusé d'avoir manqué de goût dans l'endroit où il a dit d'Hippolyte :

Il suivait, tout pensif, le chemin de Mycènes;
Sa main sur les chevaux laissait flotter les rênes :

Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois
Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
L'œil morne maintenant et la tête baissée,
Semblaient se conformer à sa triste pensée [1].

Si c'est la description en elle-même que M. l'abbé de Bernis attaque, ainsi qu'on me l'assure, et non le hors de propos, il serait difficile de vous donner une preuve plus récente et plus forte de ce que je viens d'avancer sur la difficulté de la lecture des poètes.

On n'aperçoit rien, ce me semble, dans les vers précédents, qui ne caractérise l'abattement et le chagrin.

Il suivait, tout pensif, le chemin de Mycènes;
Sa main sur les chevaux laissait flotter les rênes.

Les chevaux est bien mieux que *ses chevaux*; mais combien l'image de ce qu'étaient ces superbes coursiers n'ajoute-t-elle pas à l'image de ce qu'ils sont devenus? La nutation de tête d'un cheval qui chemine attristé, n'est-elle pas imitée dans une certaine nutation syllabique du vers.

L'œil morne maintenant et la tête baissée.

Mais voyez comme le poète ramène les circonstances à son héros....

Ses superbes coursiers, etc. . . . . . .
Semblaient se conformer à sa triste pensée.

Le *semblaient* me paraît trop sage pour un

[1] Racine, *Phèdre*, acte v, scène vi. Édit.

poète; car il est constant que les animaux qui s'attachent à l'homme sont sensibles aux marques extérieures de sa joie et de sa tristesse : l'éléphant s'afflige de la mort de son conducteur; le chien mêle ses cris à ceux de son maître, et le cheval s'attriste, si celui qui le guide est chagrin.

La description de Racine est donc fondée dans la nature; elle est noble; c'est un tableau poétique qu'un peintre imiterait avec succès. La poésie, la peinture, le bon goût et la vérité concourent donc à venger Racine de la critique de M. l'abbé de Bernis.

Mais si l'on nous faisait remarquer à *Louis-le-Grand* toutes les beautés de cet endroit de la tragédie de Racine, on ne manquait pas de nous avertir en même temps qu'elles étaient déplacées dans la bouche de Théramène, et que Thésée aurait eu raison de l'arrêter et de lui dire : Eh! laissez là le char et les chevaux de mon fils; et parlez-moi de lui. Ce n'est pas ainsi, nous ajoutait le célèbre Porée, qu'Antiloque annonce à Achille la mort de Patrocle. Antiloque s'approche du héros, les larmes aux yeux, et lui apprend en deux mots la terrible nouvelle :

> Δάκρυα θερμὰ χέων, φάτο δ' ἀγγελίην ἀλεγεινήν·
> . . . .
> Κεῖται Πάτροκλος, etc. [1].

« Patrocle n'est plus. On combat pour son ca-

[1] Homer. *Iliad.* cant. XVIII, vers. 17 et 20. Édit.

« davre. Hector a ses armes. » Il y a plus de sublime dans ces deux vers d'Homère que dans toute la pompeuse déclamation de Racine : « Achille, « vous n'avez plus d'ami, et vos armes sont per- « dues..... » A ces mots, qui ne sent qu'Achille doit voler au combat? Lorsqu'un morceau pèche contre le décent et le vrai, il n'est beau ni dans la tragédie, ni dans le poème épique. Les détails de ce Racine ne convenaient que dans la bouche d'un poète parlant en son nom, et décrivant la mort d'un de ses héros.

C'est ainsi que l'habile rhéteur nous instruisait. Il avait, certes, de l'esprit et du goût; et l'on peut dire de lui que *ce fut le dernier des Grecs*. Mais ce *Philopemen* des rhéteurs faisait ce qu'on fait aujourd'hui; il remplissait d'esprit ses ouvrages, et il semblait réserver son goût pour juger des ouvrages des autres.

Je reviens à M. l'abbé de Bernis. A-t-il prétendu seulement que la description de Racine était déplacée ? C'est précisément ce que le Père Porée nous apprenait il y a trente à quarante ans. A-t-il accusé de mauvais goût l'endroit que je viens de citer? L'idée est nouvelle; mais est-elle juste?

Au reste, on m'écrit encore qu'il y a dans le discours de M. l'abbé de Bernis des morceaux bien pensés, bien exprimés, et en grand nombre: vous en devez savoir là-dessus plus que moi,

vous, monsieur, qui ne manquez aucune de ces occasions où l'on se promet d'entendre de belles choses. Si, par hasard, il ne se trouvait dans le discours de M. l'abbé de Bernis rien de ce que j'y viens de reprendre, et qu'on m'eût fait un rapport infidèle, cela n'en prouverait que mieux l'utilité d'une bonne lettre à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent.

Partout où l'hiéroglyphe accidentel aura lieu, soit dans un vers, soit sur un obélisque, comme il est ici l'ouvrage de l'imagination, et là celui du mystère, il exigera, pour être entendu, ou une imagination, ou une sagacité peu communes. Mais s'il est si difficile de bien entendre des vers, combien ne l'est-il pas davantage d'en faire! on me dira peut-être : *Tout le monde fait des vers;* et je répondrai simplement : *Presque personne ne fait des vers.* Tout art d'imitation ayant ses hiéroglyphes particuliers, je voudrais bien que quelque esprit instruit et délicat s'occupât un jour à les comparer entre eux.

Balancer les beautés d'un poète avec celles d'un autre poète, c'est ce qu'on a fait mille fois. Mais rassembler les beautés communes de la poésie, de la peinture et de la musique; en montrer les analogies; expliquer comment le poète, le peintre et le musicien rendent la même image; saisir les emblèmes fugitifs de leur expression; examiner s'il n'y aurait pas quelque similitude

entre ces emblèmes, etc., c'est ce qui reste à faire, et ce que je vous conseille d'ajouter à vos *Beaux-arts réduits à un même principe*. Ne manquez pas non plus de mettre à la tête de cet ouvrage un chapitre sur ce que c'est que la belle nature; car je trouve des gens qui me soutiennent que, faute de l'une de ces choses, votre traité reste sans fondement; et que, faute de l'autre, il manque d'applications. Apprenez-leur, monsieur, une bonne fois, comment chaque art imite la nature dans un même objet; et démontrez-leur qu'il est faux, ainsi qu'ils le prétendent, que toute nature soit belle, et qu'il n'y ait de laide nature que celle qui n'est pas à sa place. Pourquoi, me disent-ils, un vieux chêne gercé, tortu, ébranché, et que je ferais couper s'il était à ma porte, est-il précisément celui que le peintre y planterait, s'il avait à peindre ma chaumière? Ce chêne est-il beau? est-il laid? qui a raison, du propriétaire ou du peintre? Il n'est pas un seul objet d'imitation sur lequel ils ne fassent la même difficulté, et beaucoup d'autres. Ils veulent que je leur dise encore pourquoi une peinture admirable dans un poème deviendrait ridicule sur la toile? Par quelle singularité le peintre qui se proposerait de rendre avec son pinceau ces beaux vers de Virgile :

Interea magno misceri murmure pontum,
Emissamque hiemem sensit Neptunus, et imis

Stagna refusa vadis; graviter commotus, et alto
Prospiciens, summa placidum caput extulit unda[1].

Par quelle singularité, disent-ils, ce peintre ne pourrait prendre le moment frappant, celui où Neptune élève sa tête hors des eaux? Pourquoi le dieu, ne paraissant alors qu'un homme décollé, sa tête, si majestueuse dans le poème, ferait-elle un mauvais effet sur les ondes? Comment arrive-t-il que ce qui ravit notre imagination déplaise à nos yeux? La belle nature n'est donc pas une pour le peintre et pour le poète, continuent-ils? Et dieu sait les conséquences qu'ils tirent de cet aveu! En attendant que vous me délivriez de ces raisonneurs importuns, je vais m'amuser sur un seul exemple de l'imitation de la nature dans un même objet, d'après la poésie, la peinture et la musique.

Cet objet d'imitation des trois arts est une femme mourante. Le poète dira:

Illa, graves oculos conata adtollere, rursus
Deficit. Infixum stridit sub pectore vulnus.
Ter sese adtollens cubitoque adnixa levavit;
Ter revoluta toro est, oculisque errantibus alto
Quæsivit cœlo lucem, ingemuitque reperta[2].

Ou

Vita quoque omnis
Omnibus e nervis atque ossibus exsolvatur[3].

[1] VIRGIL. *Æneid.* lib. I, vers. 128 *et seq.* ÉDITʳ.
[2] *Id. ibid.* lib. IV, vers. 688 *et seq.* ÉDITʳ.
[3] T. LUCRET. *de Rerum nat.* lib. I, vers. 810—11. ÉDITʳ.

Le musicien * commencera par pratiquer un intervalle de semi-ton en descendant (*a*) : *Illa, graves oculos conata adtollere, rursus deficit;* puis il montera par un intervalle de fausse quinte; et après un repos, par l'intervalle encore plus pénible de triton (*b*), *Ter sese adtollens,* suivra un petit intervalle de semi-ton en montant (*c*) : *Oculisque errantibus alto quæsivit cœlo lucem.* Ce petit intervalle en montant sera le rayon de lumière. C'était le dernier effort de la moribonde ; elle ira ensuite toujours en déclinant par des degrés conjoints (*d*) : *Revoluta toro est.* Elle expirera enfin, et s'éteindra par un intervalle de demi-ton (*e*) : *Vita quoque omnis omnibus e nervis atque ossibus exsolvatur.* Lucrèce peint la résolution des forces par la lenteur de deux spondées : *Exsol-*

* EXEMPLE.



vatur; et le musicien la rendra par deux blanches en degrés conjoints (*f*); la cadence sur la seconde de ces blanches sera une imitation très-frappante du mouvement vacillant d'une lumière qui s'éteint.

Parcourez maintenant des yeux l'expression du peintre, vous y reconnaîtrez partout l'*exsolvatur* de Lucrèce dans les jambes, dans la main gauche, dans le bras droit. Le peintre, n'ayant qu'un moment, n'a pu rassembler autant de symptômes mortels que le poète; mais en revanche ils sont bien plus frappants; c'est la chose même que le peintre montre; les expressions du musicien et du poète n'en sont que des hiéroglyphes. Quand le musicien saura son art, les parties d'accompagnement concourront, ou à fortifier l'expression de la partie chantante, ou à ajouter de nouvelles idées que le sujet demandait, et que la partie chantante n'aura pu rendre. Aussi les premières mesures de la basse seront-elles ici d'une harmonie très-lugubre, qui résultera d'un accord de septième superflue (*g*) mise comme hors des règles ordinaires, et suivie d'un autre accord dissonant de fausse quinte (*h*). Le reste sera un enchaînement de sixtes et de tierces molles (*k*) qui caractériseront l'épuisement des forces, et qui conduiront à leur extinction. C'est l'équivalent des spondées de Virgile : *Alto quæsivit cœlo lucem.*

Au reste, j'ébauche ici ce qu'une main plus

habile peut achever. Je ne doute point que l'on ne trouvât dans nos peintres, nos poètes et nos musiciens, des exemples, et plus analogues encore les uns aux autres, et plus frappants, du sujet même que j'ai choisi. Mais je vous laisse le soin de les chercher et d'en faire usage, à vous, monsieur, qui devez être peintre, poète, philosophe et musicien; car vous n'auriez pas tenté de réduire les beaux-arts à un même principe, s'ils ne vous étaient pas tous à peu près également connus.

Comme le poète et l'orateur savent quelquefois tirer parti de l'harmonie du style, et que le musicien rend toujours sa composition plus parfaite, quand il en bannit certains accords, et des accords qu'il emploie, certains intervalles; je loue le soin de l'orateur et le travail du musicien et du poète, autant que je blâme cette noblesse prétendue qui nous a fait exclure de notre langue un grand nombre d'expressions énergiques. Les Grecs, les Latins qui ne connaissent guère cette fausse délicatesse, disaient en leur langue ce qu'ils voulaient, et comme ils le voulaient. Pour nous, à force de raffiner, nous avons appauvri la nôtre, et n'ayant souvent qu'un terme propre à rendre une idée, nous aimons mieux affaiblir l'idée que de ne pas employer un terme noble. Quelle perte pour ceux d'entre nos écrivains qui ont l'imagination forte, que celle de tant de mots que nous revoyons avec plaisir dans Amyot et dans Montaigne. Ils ont com-

mencé par être rejetés du beau style, parce qu'ils avaient passé dans le peuple; et ensuite, rebutés par le peuple même, qui à la longue est toujours le singe des grands, ils sont devenus tout-à-fait inusités. Je ne doute point que nous n'ayons bientôt, comme les Chinois, la langue *parlée* et la langue *écrite*. Ce sera, monsieur, presque ma dernière réflexion. Nous avons fait assez de chemin ensemble, et je sens qu'il est temps de se séparer. Si je vous arrête encore un moment à la sortie du labyrinthe où je vous ai promené, c'est pour vous en rappeler en peu de mots les détours.

J'ai cru que, pour bien connaître la nature des inversions, il était à propos d'examiner comment le langage oratoire s'était formé.

J'ai inféré de cet examen, 1°. que notre langue était pleine d'inversions, si on la comparait avec le langage animal, ou avec le premier état du langage oratoire, l'état où ce langage était sans cas, sans régime, sans déclinaisons, sans conjugaisons, en un mot, sans syntaxe; 2°. que si nous n'avions dans notre langue presque rien de ce que nous appelons *inversion* dans les langues anciennes, nous en étions peut-être redevables au péripatétisme moderne, qui, réalisant les êtres abstraits, leur avait assigné dans le discours la place d'honneur.

En appuyant sur ces premières vérités, j'ai pensé que, sans remonter à l'origine du langage oratoire, on pourrait s'en assurer par l'étude seule de la langue des gestes.

J'ai proposé deux moyens de connaître la langue des gestes, les expériences sur un muet de convention, et la conversation assidue avec un sourd et muet de naissance.

L'idée du muet de convention, ou celle d'ôter la parole à un homme, pour s'éclairer sur la formation du langage; cette idée, dis-je, un peu généralisée, m'a conduit à considérer l'homme distribué en autant d'êtres distincts et séparés qu'il a de sens; et j'ai conçu que, si pour bien juger de l'intonation d'un acteur, il fallait l'écouter sans le voir, il était naturel de le regarder sans l'entendre, pour bien juger de son geste.

A l'occasion de l'énergie du geste, j'en ai rapporté quelques exemples frappants, qui m'ont engagé dans la considération d'une sorte de sublime que j'appelle *sublime de situation*.

L'ordre qui doit régner entre les gestes d'un sourd et muet de naissance, dont la conversation familière m'a paru préférable aux expériences sur un muet de convention; et la difficulté qu'on a de transmettre certaines idées à ce sourd et muet m'ont fait distinguer, entre les signes oratoires, les *premiers* et les *derniers* institués.

J'ai vu que les signes qui marquaient dans le

discours les parties indéterminées de la *quantité*, et surtout celles *du temps*, avaient été du nombre des derniers institués, et *j'ai compris* pourquoi quelques langues manquaient de plusieurs *temps*, et pourquoi d'autres langues faisaient un double emploi même du *temps*.

Ce manque de *temps* dans une langue, et cet abus des *temps* dans une autre, m'ont fait distinguer dans toute langue en général trois états différents; l'état de *naissance*, celui de *formation*, et l'état de *perfection*.

J'ai vu sous la langue formée l'esprit enchaîné par la syntaxe, et dans l'impossibilité de mettre entre ses concepts l'ordre qui règne dans les périodes grecques et latines; d'où *j'ai conclu*, 1°. que, quel que soit l'ordre des termes dans une langue ancienne ou moderne, l'esprit de l'écrivain a suivi l'ordre didactique de la syntaxe française; 2°. que, cette syntaxe étant la plus simple de toutes, la langue française avait à cet égard et à plusieurs autres l'avantage sur les langues anciennes.

J'ai fait plus. *J'ai démontré* par l'introduction et par l'utilité de l'article *hic*, *ille* dans la langue latine et *le* dans la langue française, et par la nécessité d'avoir plusieurs perceptions à la fois pour former un jugement ou un discours, que, quand l'esprit ne serait point subjugué par les syntaxes grecque et latine, la suite de ces vues

ne s'éloignerait guère de l'arrangement didactique de nos expressions.

En suivant le passage de l'état de langue formée à l'état de langue perfectionnée, *j'ai rencontré* l'harmonie.

J'ai comparé l'harmonie du style à l'harmonie musicale; et *je me suis convaincu*, 1°. que dans les mots la première était un effet de la *quantité* et d'un certain entrelacement des voyelles avec les consonnes, suggéré par l'instinct, et que dans la période, elle résultait de l'arrangement des mots; 2°. que l'harmonie syllabique et l'harmonie périodique engendraient une espèce d'hiéroglyphe particulier à la poésie; et *j'ai considéré* cet hiéroglyphe dans l'analyse de trois ou quatre morceaux des plus grands poètes.

Sur cette analyse, *j'ai cru pouvoir assurer* qu'il était impossible de rendre un poète dans une autre langue; et qu'il était plus commun de bien entendre un géomètre qu'un poète.

J'ai prouvé par deux exemples la difficulté de bien entendre un poète. Par l'exemple de Longin, de Boileau et de La Motte, qui se sont trompés sur un endroit d'Homère; et par l'exemple de M. l'abbé de Bernis, qui m'a paru s'être trompé sur un endroit de Racine.

Après avoir fixé la date de l'introduction de l'hiéroglyphe syllabique dans une langue, quelle qu'elle soit, *j'ai remarqué* que chaque art d'imita-

tion avait son hiéroglyphe, et qu'il serait à souhaiter qu'un écrivain instruit et délicat en entreprît la comparaison.

Dans cet endroit, *j'ai tâché*, monsieur, de vous faire entendre que quelques personnes attendaient de vous ce travail, et que ceux qui ont lu vos beaux-arts réduits à l'imitation de la belle nature, se croyaient en droit d'exiger que vous leur expliquassiez clairement ce que c'est que la *belle nature.*

En attendant que vous fissiez la comparaison des hiéroglyphes, de la poésie, de la peinture et de la musique, *j'ai osé* la tenter sur un même sujet. *L'harmonie musicale* qui entrait nécessairement dans cette comparaison, m'a ramené à l'harmonie oratoire. *J'ai dit* que les entraves de l'une et de l'autre étaient beaucoup plus supportables, que je ne sais quelle prétendue délicatesse qui tend de jour en jour à appauvrir notre langue; et je le répétais, lorsque je me suis retrouvé dans l'endroit où je vous avais laissé.

N'allez pas vous imaginer, monsieur, sur ma dernière réflexion, que je me repente d'avoir préféré notre langue à toutes les langues anciennes, et à la plupart des langues modernes. Je persiste dans mon sentiment; et je pense toujours que le français a sur le grec, le latin, l'italien, l'anglais, etc., l'avantage de l'utile sur l'agréable.

L'on m'objectera, peut-être, que si, de mon aveu, les langues anciennes et celles de nos voisins servent mieux à l'agrément, il est d'expérience qu'on n'en est pas abandonné dans les occasions utiles. Mais je répondrai que, si notre langue est admirable dans les choses utiles, elle sait aussi se prêter aux choses agréables. Y-a-t-il quelque caractère qu'elle n'ait pris avec succès? Elle est folâtre dans Rabelais, naïve dans La Fontaine et Brantôme, harmonieuse dans Malherbe et Fléchier, sublime dans Corneille et Bossuet. Que n'est-elle point dans Boileau, Racine, Voltaire, et une foule d'autres écrivains en vers et en prose! Ne nous plaignons donc pas. Si nous savons nous en servir, nos ouvrages seront aussi précieux pour la postérité que les ouvrages des Anciens le sont pour nous. Entre les mains d'un homme ordinaire, le grec, le latin, l'anglais, l'italien ne produiront que des choses communes; le français produira des miracles sous la plume d'un homme de génie. En quelque langue que ce soit, l'ouvrage que le génie soutient ne tombe jamais.

ADDITIONS

POUR SERVIR D'ÉCLAIRCISSEMENT A QUELQUES ENDROITS DE LA *LETTRE SUR LES SOURDS ET MUETS*.

L'AUTEUR DE LA LETTRE PRÉCÉDENTE

A M. B...... SON LIBRAIRE.

Rien de plus dangereux, monsieur, que de faire la critique d'un ouvrage qu'on n'a point lu, et à plus forte raison, d'un ouvrage qu'on ne connaît que par *ouï-dire*. C'est précisément le cas où je me trouve.

Une personne qui avait assisté à la dernière assemblée publique de l'Académie Française, m'avait assuré que M. l'abbé de Bernis avait repris, non comme simplement déplacés, mais comme mauvais en eux-mêmes, ces vers du récit de Théramène :

> Ses superbes coursiers, qu'on voyait autrefois
> Pleins d'une ardeur si noble obéir à sa voix,
> L'œil morne maintenant, et la tête baissée,
> Semblaient se conformer à sa triste pensée.

J'ai cru, sans aucun dessein de désobliger M. l'abbé de Bernis, pouvoir attaquer un senti-

ment que j'avais lieu de regarder comme le sien. Mais il me revient de tous côtés, dans ma solitude, que M. l'abbé de Bernis n'a prétendu blâmer dans ces vers de Racine que *le hors de propos*, et non l'image en elle-même. On ajoute que bien loin de donner sa critique pour nouvelle, il n'a cité les vers dont il s'agit, que comme l'exemple le plus connu et par conséquent le plus propre à convaincre de la faiblesse que les grands hommes ont quelquefois de se laisser entraîner au mauvais goût.

Je crois donc, monsieur, devoir déclarer publiquement que je suis entièrement de l'avis de M. l'abbé de Bernis, et rétracter en conséquence une critique prématurée.

Je vous envoie ce désaveu si convenable à un philosophe qui n'aime et ne cherche que la vérité. Je vous prie de le joindre à ma lettre même, afin qu'ils subsistent ou qu'ils soient oubliés ensemble, et surtout de le faire parvenir à M. l'abbé Raynal, pour qu'il en puisse faire mention dans son *Mercure*, et à M. l'abbé de Bernis, que je n'ai jamais eu l'honneur de voir, et qui m'est seulement connu par la réputation que lui ont

méritée son amour pour les lettres, son talent distingué pour la poésie, la délicatesse de son goût, la douceur de ses mœurs, et l'agrément de son commerce. Voilà sur quoi je n'aurai point à me rétracter, tout le monde étant de même avis.

Je suis très-sincèrement,

MONSIEUR,

Votre très, etc.

A V. ce 3 mars 1751.

AVIS

A PLUSIEURS HOMMES.

Les questions, auxquelles on a tâché de satisfaire dans la lettre qui suit, ont été proposées par la personne même à qui elle est adressée; et elle n'est pas la centième femme, à Paris, qui soit en état d'en entendre les réponses.

LETTRE

A MADEMOISELLE *****.

Non, mademoiselle (1), je ne vous ai point oubliée. J'avoue seulement que le moment de loisir qu'il me fallait pour arranger mes idées, s'est fait attendre assez long-temps. Mais enfin il s'est présenté entre le premier et le second volume du grand ouvrage qui m'occupe (2), et j'en profite comme d'un intervalle de beau temps dans des jours pluvieux.

Vous ne concevez pas, dites-vous, comment, dans la supposition singulière d'un homme distribué en autant de parties pensantes que nous avons de sens, il arriverait que chaque sens devînt géomètre, et qu'il se formât jamais entre les cinq sens une société où l'on parlerait de tout, et où

(1) Cette lettre est adressée à mademoiselle de La Chaux, auteur de la traduction des *Essais sur l'entendement humain de Hume* que Diderot a revue, et d'autres ouvrages philosophiques. Voyez ce que Diderot rapporte au sujet de cette *Lettre*, à la page 375 du tome VII. ÉDIT[s].

(2) Le premier et le second volume de l'*Encyclopédie*, publiés en 1751 et 1752. ÉDIT[s].

l'on ne s'entendrait qu'en géométrie. Je vais tâcher d'éclaircir cet endroit; car, toutes les fois que vous aurez de la peine à m'entendre, je dois penser que c'est ma faute.

L'odorat voluptueux n'aura pu s'arrêter sur des fleurs; l'oreille délicate, être frappée des sons; l'œil prompt et rapide, se promener sur différents objets; le goût inconstant et capricieux, changer de saveurs; le toucher pesant et matériel, s'appuyer sur des solides, sans qu'il reste à chacun de ces observateurs la mémoire ou la conscience d'une, de deux, trois, quatre, etc., perceptions différentes, ou celle de la même perception, une, deux, trois, quatre fois réitérée, et par conséquent la notion des nombres *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, etc. Les expériences fréquentes qui nous constatent l'existence des êtres ou de leurs qualités sensibles, nous conduisent en même temps à la notion abstraite des nombres, et quand le toucher, par exemple, dira : « J'ai saisi deux globes, un cylindre; » de deux choses l'une, ou il ne s'entendra pas, ou avec la notion de globe et de cylindre, il aura celle des nombres, *un* et *deux*, qu'il pourra séparer, par abstraction, des corps auxquels il les appliquait, et se former un objet de méditation et de calculs; de calculs arithmétiques, si les symboles de ses notions numériques ne désignent ensemble ou séparément qu'une collection d'unités déterminée; de calculs algébriques, si, plus gé-

néraux, ils s'étendent chacun indéterminément à toute collection d'unités.

Mais la vue, l'odorat et le goût sont capables des mêmes progrès scientifiques. Nos sens, distribués en autant d'êtres pensants, pourraient donc s'élever tous aux spéculations les plus sublimes de l'arithmétique et de l'algèbre; sonder les profondeurs de l'analyse; se proposer entre eux les problèmes les plus compliqués sur la nature des équations, et les résoudre comme s'ils étaient des Diophantes. C'est peut-être ce que fait l'huître dans sa coquille.

Quoi qu'il en soit, il s'ensuit que les mathématiques pures entrent dans notre ame par tous les sens, et que les notions abstraites nous devraient être bien familières. Cependant, ramenés nous-mêmes sans cesse par nos besoins et par nos plaisirs, de la sphère des abstractions vers les êtres réels, il est à présumer que nos sens personnifiés ne feraient pas une longue conversation sans rejoindre les qualités des êtres à la notion abstraite des nombres. Bientôt l'œil bigarrera son discours et ses calculs de couleurs; l'oreille dira de lui : «*Voilà sa folie qui le tient.*» Le goût : «*C'est bien dommage.*» L'odorat : «*Il entend l'analyse à merveilles.*» Et le toucher : «*Mais il est fou à lier quand il en est sur ses couleurs.*» Ce que j'imagine de l'œil, convient également aux quatre autres sens. Ils se trouveront tous un ridicule; et

pourquoi nos sens ne feraient-ils pas, séparés, ce qu'ils font bien quelquefois réunis?

Mais les notions des nombres ne seront pas les seules qu'ils auront communes. L'odorat devenu géomètre, et regardant la fleur comme un centre, trouvera la loi selon laquelle l'odeur s'affaiblit en s'en éloignant; et il n'y en a pas un des autres qui ne puisse s'élever, sinon au calcul, du moins à la notion des *intensités* et des *rémissions*. On pourrait former une table assez curieuse des qualités sensibles et des notions abstraites, communes et particulières à chacun des sens; mais ce n'est pas ici mon affaire. Je remarquerai seulement que, plus un sens serait riche, plus il aurait de notions particulières, et plus il paraîtrait extravagant aux autres : il traiterait ceux-ci d'êtres bornés; mais, en revanche, ces êtres bornés le prendraient sérieusement pour un fou; que le plus sot d'entre eux se croirait infailliblement le plus sage; qu'un sens ne serait guère contredit que sur ce qu'il saurait le mieux; qu'ils seraient presque toujours quatre contre un, ce qui doit donner bonne opinion des jugements de la multitude; qu'au lieu de faire de nos sens personnifiés une société de cinq personnes, si on en compose un peuple, ce peuple se divisera nécessairement en cinq sectes, la secte des yeux, celle des nez, la secte des palais, celle des oreilles, et la secte des mains; que ces sectes auront toutes la même origine, l'ignorance et l'in-

térêt; que l'esprit d'intolérance et de persécution se glissera bientôt entre elles; que les yeux seront condamnés aux Petites Maisons, comme des visionnaires; les nez, regardés comme des imbéciles; les palais, évités comme des gens insupportables par leurs caprices et leur fausse délicatesse; les oreilles, détestées pour leur curiosité et leur orgueil; et les mains, méprisées pour leur matérialisme; et que si quelque puissance supérieure secondait les intentions droites et charitables de chaque parti, en un instant la nation entière serait exterminée.

Il semble qu'avec la légèreté de La Fontaine et l'esprit philosophique de La Motte, on ferait une fable excellente de ces idées; mais elle ne serait pas meilleure que celle de Platon. Platon suppose que nous sommes tous assis dans une caverne, le dos tourné à la lumière, et le visage vers le fond; que nous ne pouvons presque remuer la tête, et que nos yeux ne se portent jamais que sur ce qui se passe devant nous. Il imagine entre la lumière et nous une longue muraille, au dessus de laquelle paraissent, vont, viennent, avancent, reculent et disparaissent toutes sortes de figures, dont les ombres sont projetées vers le fond de la caverne. Le peuple meurt, sans jamais avoir aperçu que ces ombres. S'il arrive à un homme sensé de soupçonner le prestige; de vaincre, à force de se tourmenter, la puissance qui lui tenait la tête tour-

née; d'escalader la muraille et de sortir de la caverne; qu'il se garde bien, s'il y rentre jamais, d'ouvrir la bouche de ce qu'il aura vu. Belle leçon pour les philosophes! Permettez, mademoiselle, que j'en profite comme si je l'étais devenu, et que je passe à d'autres choses.

Vous me demandez ensuite comment nous avons plusieurs perceptions à la fois. Vous avez de la peine à le concevoir; mais concevez-vous plus facilement que nous puissions former un jugement, ou comparer deux idées, à moins que l'une ne nous soit présente par la perception, et l'autre par la mémoire? Plusieurs fois, dans le dessein d'examiner ce qui se passait dans ma tête, et de *prendre mon esprit sur le fait*, je me suis jeté dans la méditation la plus profonde, me retirant en moi-même avec toute la contention dont je suis capable; mais ces efforts n'ont rien produit. Il m'a semblé qu'il faudrait être tout à la fois au dedans et hors de soi; et faire en même temps le rôle d'observateur et celui de la machine observée. Mais il en est de l'esprit comme de l'œil; il ne se voit pas. Il n'y a que Dieu qui sache comment le syllogisme s'exécute en nous. Il est l'auteur de la pendule; il a placé l'ame ou le *mouvement* dans la boîte, et les heures se marquent en sa présence. Un monstre à deux têtes, emmanchées sur un même col, nous apprendrait peut-être quelque nouvelle. Il faut donc attendre que la nature qui combine

tout, et qui amène avec les siècles les phénomènes les plus extraordinaires, nous donne un *dicéphale* qui se contemple lui-même, et dont une des têtes fasse des observations sur l'autre.

Je vous avoue que je ne suis pas en état de répondre aux questions que vous me proposez sur les sourds et muets de naissance. Il faudrait recourir au muet, mon ancien ami; ou, ce qui vaudrait encore mieux, consulter M. Pereire. Mais les occupations continuelles qui m'obsèdent, ne m'en laissent pas le loisir. Il ne faut qu'un instant pour former un système; les expériences demandent du temps. J'en viens donc tout de suite à la difficulté que vous me faites sur l'exemple que j'ai tiré du premier livre de l'Énéide.

Je prétends, dans ma *lettre*, que le beau moment du poète n'est pas toujours le beau moment du peintre; et c'est aussi votre avis. Mais vous ne concevez pas que cette tête de Neptune, qui dans le poème s'élève si majestueusement sur les flots, fît un mauvais effet sur la toile. Vous dites : « J'admire la tête de Neptune dans Virgile, parce que les eaux ne dérobent point à mon imagination le reste de la figure; et pourquoi ne l'admirerais-je pas aussi sur la toile de Carle, si son pinceau sait donner de la transparence aux flots? »

Je peux, ce me semble, vous en apporter plusieurs raisons. La première, et qui n'est pas la meilleure, c'est que tout corps qui n'est plongé

qu'en partie dans un fluide, est défiguré par un effet de la réfraction qu'un imitateur fidèle de la nature est obligé de rendre, et qui écarterait la tête de Neptune de dessus ses épaules. La seconde, c'est que, quelque transparence que le pinceau puisse donner à l'eau, l'image des corps qui y sont plongés est toujours fort affaiblie. Ainsi toute l'attention du spectateur se réunissant sur la tête de Neptune, le Dieu n'en serait pas moins décollé : mais je vais plus loin. Je suppose qu'un peintre puisse, sans conséquence, négliger l'effet de la réfraction, et que son pinceau sache rendre toute la limpidité naturelle des eaux. Je crois que son tableau serait encore défectueux, s'il choisissait le moment où Neptune élève sa tête sur les flots. Il pécherait contre une règle que les grands maîtres observent inviolablement, et que la plupart de ceux qui jugent de leurs productions, ne connaissent pas assez. C'est que dans les occasions sans nombre, où des figures projetées sur une figure humaine, ou plus généralement sur une figure animale, doivent en couvrir une partie, cette partie, dérobée par la projection, ne doit jamais être entière et complète. En effet, si c'était un poing ou un bras, la figure paraîtrait manchotte ; si c'était un autre membre, elle paraîtrait mutilée de ce membre, et par conséquent estropiée. Tout peintre, qui craindra de rappeler à l'imagination des objets désagréables, évitera

l'apparence d'une amputation chirurgicale. Il ménagera la disposition relative de ses figures, de manière que quelque portion visible des membres cachés annonce toujours l'existence du reste.

Cette maxime s'étend, quoique avec moins de sévérité, à tous les autres objets. Brisez vos colonnes, si vous voulez; mais ne les sciez pas. Elle est ancienne, et nous la trouvons constamment observée dans les bustes. On leur a donné, avec le col entier, une partie des épaules et de la poitrine. Les artistes scrupuleux diraient donc encore dans l'exemple dont il s'agit, que les flots découlent de Neptune; aussi aucun ne s'est-il avisé de prendre cet instant. Ils ont tous préféré la seconde image du poète, le moment suivant, où le Dieu est presque tout entier hors des eaux, et où l'on commence à apercevoir les roues légères de son char.

Mais si vous continuez d'être mécontente de cet exemple, le même poète m'en fournira d'autres qui prouveront mieux que la poésie nous fait admirer des images dont la peinture serait insoutenable, et que notre imagination est moins scrupuleuse que nos yeux. En effet, qui pourrait supporter sur la toile la vue de Polyphême faisant craquer sous ses dents les os d'un des compagnons d'Ulysse? Qui verrait sans horreur un géant tenant un homme en travers dans sa bouche énorme,

et le sang ruisselant sur sa barbe et sur sa poitrine? Ce tableau ne récréera que des cannibales; cette nature sera admirable pour des antropophages, mais détestable pour nous.

Je suis étonné, quand je pense à combien d'éléments différents tiennent les règles de l'imitation et du goût, et la définition de la belle nature. Il me semble qu'avant que de prononcer sur ces objets, il faudrait avoir pris parti sur une infinité de questions relatives aux mœurs, aux coutumes, au climat, à la religion et au gouvernement. Toutes les voûtes sont surbaissées en Turquie. Le musulman imite des croissants partout; son goût même est subjugué, et la servitude des peuples se remarque jusque dans la forme des dômes. Mais tandis que le despotisme affaisse les voûtes et les cintres, le culte brise les figures humaines, et les bannit de l'architecture, de la peinture et des palais.

Quelque autre, mademoiselle, vous fera l'histoire des opinions différentes des hommes sur le goût, et vous expliquera, ou par des raisons, ou par des conjectures, d'où naît la bizarre irrégularité que les Chinois affectent partout; je vais tâcher, pour moi, de vous développer en peu de mots l'origine de ce que nous appelons le goût en général, vous laissant à vous-même le soin d'examiner à combien de vicissitudes les principes en sont sujets.

La perception des rapports est un des premiers

pas de notre raison. Les rapports sont simples ou composés; ils constituent la symétrie. La perception des rapports simples étant plus facile que celle des rapports composés; et, entre tous les rapports, celui d'égalité étant le plus simple, il était naturel de le préférer; et c'est ce qu'on a fait. C'est par cette raison que les ailes d'un bâtiment sont égales, et que les côtés des fenêtres sont parallèles. Dans les arts, par exemple en architecture, s'écarter souvent des rapports simples et des symétries qu'ils engendrent, c'est faire une machine, un labyrinthe, et non pas un palais. Si les raisons d'utilité, de variété, d'emplacement, etc., nous contraignent de renoncer au rapport d'égalité et à la symétrie la plus simple, c'est toujours à regret; et nous nous hâtons d'y revenir par des voies qui paraissent entièrement arbitraires aux hommes superficiels. Une statue est faite pour être vue de loin; on lui donnera un piédestal : il faut qu'un piédestal soit solide. On lui choisira, entre toutes les figures régulières, celle qui oppose le plus de surface à la terre. C'est un cube; ce cube sera plus ferme encore, si ses faces sont inclinées. On les inclinera; mais, en inclinant les faces du cube, on détruira la régularité du corps, et avec elle les rapports d'égalité. On y reviendra par la plinthe et les moulures. Les moulures, les filets, les galbes, les plinthes, les corniches, les panneaux, etc., ne sont que des moyens suggérés par la nature pour

s'écarter du rapport d'égalité, et pour y revenir insensiblement. Mais faudra-t-il conserver dans un piédestal quelque idée de légèreté? on abandonnera le cube pour le cylindre. S'agira-t-il de caractériser l'inconstance? on trouvera dans le cylindre une stabilité trop marquée, et l'on cherchera une figure que la statue ne touche qu'en un point. C'est ainsi que la Fortune sera placée sur un globe, et le Destin sur un cube.

Ne croyez pas, mademoiselle, que ces principes ne s'étendent qu'à l'architecture; le goût, en général, consiste dans la perception des rapports. Un beau tableau, un poème, une belle musique, ne nous plaisent que par les rapports que nous y remarquons. Il en est même d'une belle vie comme d'un beau concert. Je me souviens d'avoir fait ailleurs une application assez heureuse de ces principes aux phénomènes les plus délicats de la musique; et je crois qu'ils embrassent tout.

Tout a sa raison suffisante; mais il n'est pas toujours facile de la découvrir. Il ne faut qu'un événement pour l'éclipser sans retour. Les seules ténèbres que les siècles laissent après eux suffisent pour cela; et, dans quelques milliers d'années, lorsque l'existence de nos pères aura disparu dans la nuit des temps, et que nous serons les plus anciens habitants du monde auxquels l'histoire profane puisse remonter, qui devinera l'origine de

ces têtes de béliers que nos architectes ont transportées des temples païens sur nos édifices?

Vous voyez, mademoiselle, sans attendre si longtemps, dans quelles recherches s'engagerait dès aujourd'hui celui qui entreprendrait un traité historique et philosophique sur le goût. Je ne me sens pas fait pour surmonter ces difficultés, qui demandent encore plus de génie que de connaissances. Je jette mes idées sur le papier, et elles deviennent ce qu'elles peuvent.

Votre dernière question porte sur un si grand nombre d'objets différents, et d'un examen si délicat, qu'une réponse qui les embrasserait tous exigerait plus de temps, et peut-être aussi plus de pénétration et de connaissances que je n'en ai. Vous paraissez douter *qu'il y ait beaucoup d'exemples où la poésie, la peinture et la musique fournissent des hiéroglyphes qu'on puisse comparer.* D'abord il est certain qu'il y en a *d'autres* que celui que j'ai rapporté : mais y en a-t-il *beaucoup?* c'est ce qu'on ne peut apprendre que par une lecture attentive des grands musiciens et des meilleurs poètes, jointe à une connaissance étendue du talent de la peinture et des ouvrages des peintres.

Vous pensez que, *pour comparer l'harmonie musicale avec l'harmonie oratoire, il faudrait qu'il y eût dans celle-ci un équivalent de la dissonance;* et vous avez raison : mais la rencontre des voyelles et des consonnes qui s'élident, le re-

tour d'un même son, et l'emploi de l'*h* aspirée, ne font-ils pas cette fonction ; et ne faut-il pas en poésie le même art ou plutôt le même génie qu'en musique pour user de ces ressources ? Voici, mademoiselle, quelques exemples de dissonances oratoires ; votre mémoire vous en offrira sans doute un grand nombre d'autres.

Gardez qu'une voyelle à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée [1].

*Monstr*um, h*orren*dum, in*forme*, i*ngens, cui lumen adem*tum [2].

*Cum Sagana maj*ore *ululantem* . . . .
*Serpentes, atque vider*es
*Infe*rnas *errare ca*nes . . . .
. . . . *Quo pac*to *alterna loquen*tes
*Umbræ cum Sagana resonarint tris*te et *acutum* [3].

Tous ces vers sont pleins de dissonances ; et celui qui ne les sent pas, n'a point d'oreille.

« Il y a, ajoutez-vous enfin, des morceaux de musique auxquels on n'attache point d'images, qui ne forment, ni pour vous ni pour personne, aucune peinture hiéroglyphique, et qui font cependant un grand plaisir à tout le monde. »

Je conviens de ce phénomène ; mais je vous prie de considérer que ces morceaux de musique qui vous affectent agréablement sans réveiller en vous

[1] Boileau, *Art. poét.* chant i, vers 107—108. Édit[r].
[2] Virgil. *Æneid.* lib. iii, vers. 658. Édit[r].
[3] Horat. *Sermon.* lib. i, *Sat.* viii, vers. 25, 34, 40. Édit[r].

ni peinture ni perception distincte de rapports, ne flattent votre oreille que comme l'arc-en-ciel plaît à vos yeux, d'un plaisir de sensation pure et simple; et qu'il s'en faut beaucoup qu'ils aient toute la perfection que vous en pourriez exiger, et qu'ils auraient, si la vérité de l'imitation s'y trouvait jointe aux charmes de l'harmonie. Convenez, mademoiselle, que si les astres ne perdaient rien de leur éclat sur la toile, vous les y trouveriez plus beaux qu'au firmament; le plaisir réfléchi qui naît de l'imitation s'unissant au plaisir direct et naturel de la sensation de l'objet. Je suis sûr que jamais clair de lune ne vous a autant affectée dans la nature que dans une des Nuits de Vernet.

En musique, le plaisir de la sensation dépend d'une disposition particulière, non seulement de l'oreille, mais de tout le système des nerfs. S'il y a des têtes sonnantes, il y a aussi des corps que j'appellerais volontiers harmoniques; des hommes en qui toutes les fibres oscillent avec tant de promptitude et de vivacité, que, sur l'expérience des mouvements violents que l'harmonie leur cause, ils sentent la possibilité de mouvements plus violents encore, et atteignent à l'idée d'une sorte de musique qui les ferait mourir de plaisir. Alors leur existence leur paraît comme attachée à une seule fibre tendue, qu'une vibration trop forte peut rompre. Ne croyez pas, mademoiselle, que ces êtres si sensibles à l'harmonie soient les meilleurs juges de

l'expression. Ils sont presque toujours au delà de cette émotion douce dans laquelle le sentiment ne nuit point à la comparaison. Ils ressemblent à ces ames faibles qui ne peuvent entendre l'histoire d'un malheureux sans lui donner des larmes, et pour qui il n'y a point de tragédies mauvaises.

Au reste, la musique a plus besoin de trouver en nous ces favorables dispositions d'organes, que ni la peinture, ni la poésie. Son hiéroglyphe est si léger et si fugitif; il est si facile de le perdre ou de le mésinterpréter, que le plus beau morceau de symphonie ne ferait pas un grand effet, si le plaisir infaillible et subit de la sensation pure et simple n'était infiniment au dessus de celui d'une expression souvent équivoque. La peinture montre l'objet même, la poésie le décrit, la musique en excite à peine une idée; elle n'a de ressource que dans les intervalles et la durée des sons. Et quelle analogie y a-t-il entre cette espèce de crayons et le printemps, les ténèbres, la solitude, etc., et la plupart des objets? Comment se fait-il donc que des trois arts imitateurs de la nature, celui dont l'expression est la plus arbitraire et la moins précise parle le plus fortement à l'ame? Serait-ce que, montrant moins les objets, il laisse plus de carrière à notre imagination; ou qu'ayant besoin de secousses pour être émus, la musique est plus propre que la peinture et la poésie à produire en nous cet effet tumultueux?

Ces phénomènes m'étonneraient beaucoup moins si notre éducation ressemblait davantage à celle des Grecs. Dans Athènes, les jeunes gens donnaient presque tous dix à douze ans à l'étude de la musique; et un musicien n'ayant pour auditeurs et pour juges que des musiciens, un morceau sublime devait naturellement jeter toute une assemblée dans la même frénésie dont sont agités ceux qui font exécuter leurs ouvrages dans nos concerts. Mais il est de la nature de tout enthousiasme de se communiquer et de s'accroître par le nombre des enthousiastes. Les hommes ont alors une action réciproque les uns sur les autres, par l'image énergique et vivante qu'ils s'offrent tous de la passion dont chacun d'eux est transporté; de là cette joie insensée de nos fêtes publiques, la fureur de nos émeutes populaires, et les effets surprenants de la musique chez les Anciens; effets que le quatrième acte de *Zoroastre* (1) eût renouvelés parmi nous, si notre parterre eût été rempli d'un peuple aussi musicien et aussi sensible que la jeunesse athénienne.

Il ne me reste plus qu'à vous remercier de vos observations. S'il vous en vient quelques autres, faites-moi la grâce de me les communiquer; mais que ce soit pourtant sans suspendre vos occupations. J'apprends que vous mettez en notre langue *le Banquet* de Xénophon, et que vous avez des-

(1) Opéra de Cahusac, musique de Rameau, représenté le 5 novembre 1749. *Paris*, Delormel. ÉDIT[s].

sein de le comparer avec celui de Platon. Je vous exhorte à finir cet ouvrage. Ayez, mademoiselle, le courage d'être savante. Il ne faut que des exemples tels que le vôtre, pour inspirer le goût des langues anciennes, ou pour prouver du moins que ce genre de littérature est encore un de ceux dans lesquels votre sexe peut exceller. D'ailleurs, il n'y aurait que les connaissances que vous aurez acquises qui pussent vous consoler dans la suite du motif singulier que vous avez aujourd'hui de vous instruire. Que vous êtes heureuse! vous avez trouvé le grand art, l'art ignoré de presque toutes les femmes, celui de n'être point trompée, et de devoir plus que vous ne pourrez jamais acquitter (1). Votre sexe n'a pas coutume d'entendre ces vérités; mais j'ose vous les dire, parce que vous les pensez comme moi.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

MADEMOISELLE,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur *******.

(1) Diderot était loin de prévoir, lorsqu'il écrivit cette *Lettre*, quelle récompense l'infâme Gardeil réservait à la femme qui lui a tout sacrifié. On trouvera, dans *Ceci n'est pas un conte*, tome VII, page 358 et suivantes, l'histoire touchante de la malheureuse de La Chaux. ÉDIT[r].

OBSERVATIONS

SUR L'EXTRAIT QUE LE JOURNALISTE DE TRÉVOUX A FAIT DE LA *LETTRE SUR LES SOURDS ET MUETS*; mois d'avril, art. 42, page 841.

On lit *page* 842 du journal : « La doctrine de « l'auteur paraîtra, sans doute, trop peu sen-« sible au commun des lecteurs. La plupart di-« ront, après avoir lu cette lettre : que nous « reste-t-il dans l'idée? quelles traces de lumière « et d'érudition ces considérations abstraites « laissent-elles à leur suite? »

Observation. Je n'ai point écrit pour le commun des lecteurs; il me suffisait d'être à la portée de l'auteur des *Beaux-Arts réduits à un seul principe*, du journaliste de Trévoux, et de ceux qui ont déjà fait quelques progrès dans l'étude des lettres et de la philosophie. « J'ai dit moi-« même : le titre de ma lettre est équivoque. Il « convient indistinctement au grand nombre de « ceux qui parlent sans entendre; au petit nombre « de ceux qui entendent sans parler, et au très-« petit nombre de ceux qui savent parler et en-« tendre, quoique ma lettre ne soit proprement « qu'à l'usage de ces derniers; » et je pourrais ajouter sur le suffrage des connaisseurs, que, si

quelque bon esprit se demande, après m'avoir lu : « Quels traits de lumière et d'érudition ces « considérations ont-elles laissées à leur suite? » rien n'empêchera qu'il ne se réponde; on m'a fait voir [1] :

1°. Comment le langage oratoire a pu se former.

2°. Que ma langue est pleine d'inversions, si on la compare au langage animal.

3°. Que, pour bien entendre comment le langage oratoire s'est formé, il serait à propos d'étudier la langue des gestes.

4°. Que la connaissance de la langue des gestes suppose, ou des expériences sur un sourd et muet de convention, ou des conversations avec un sourd et muet de naissance.

5°. Que l'idée du muet de convention conduit naturellement à examiner l'homme distribué en autant d'êtres distincts et séparés, qu'il a de sens; et à rechercher les idées communes et particulières à chacun des sens.

6°. Que, si, pour juger de l'intonation d'un acteur, il faut écouter sans voir; il faut regarder sans entendre, pour bien juger de son geste.

7°. Qu'il y a un sublime de geste capable de produire sur la scène les grands effets du discours.

[1] Je répète ici malgré moi ce que j'ai déjà dit à la fin de ma Lettre.

8°. Que l'ordre qui doit régner entre les gestes d'un sourd et muet de naissance est une histoire assez fidèle de l'ordre dans lequel les signes oratoires auraient pu être substitués aux gestes.

9°. Que la difficulté de transmettre certaines idées à un sourd et muet de naissance caractérise entre les signes oratoires les premiers et les derniers inventés.

10°. Que les signes, qui marquent le parties indéterminées du temps, sont du nombre des derniers inventés.

11°. Que c'est là l'origine du manque de certains temps dans quelques langues, et du double emploi d'un même temps dans quelques autres.

12°. Que ces bizarreries conduisent à distinguer, dans toute langue, trois états différents, celui de naissance, l'état de formation, et celui de perfection.

13°. Que, sous l'état de langue formée, l'esprit, enchaîné par la syntaxe, ne peut mettre entre ses concepts l'ordre qui règne dans les périodes grecques et latines : d'où l'on peut inférer que, quel que soit l'arrangement des termes dans une langue formée, l'esprit de l'écrivain suit l'ordre de la syntaxe française; et que cette syntaxe étant la plus simple de toutes, le français doit avoir, à cet égard, de l'avantage sur le grec et sur le latin.

14°. Que l'introduction de l'article dans toutes les langues, et l'impossibilité de discourir sans avoir plusieurs perceptions à la fois, achèvent de confirmer que la marche de l'esprit d'un auteur grec et latin ne s'éloignait guère de celle de notre langue.

15°. Que l'harmonie oratoire s'est engendrée sur le passage de l'état de langue formée à celui de langue perfectionnée.

16°. Qu'il faut la considérer dans les mots et dans la période; et que c'est du concours de ces deux harmonies que résulte l'hiéroglyphe poétique.

17°. Que cet hiéroglyphe rend tout excellent poète difficile à bien entendre, et presque impossible à bien traduire.

18°. Que tout art d'imitation a son hiéroglyphe; ce qu'on m'a démontré, par un essai de comparaison des hiéroglyphes de la musique, de la peinture et de la poésie.

Voilà, se répondrait à lui-même un bon esprit, *ce que des considérations abstraites ont amené; voilà les traces qu'elles ont laissées à leur suite;* et c'est quelque chose.

On lit, *même page* du journal: « Mais qui pourra « nous répondre qu'il n'y a, là-dedans, ni para- « doxes, ni sentiments arbitraires, ni critiques « déplacées? »

Observation. Y a-t-il quelque livre, sans en excepter les journaux de Trévoux, dont on ne puisse

dire : « Mais qui nous répondra qu'il n'y a, là-dedans, ni paradoxes, ni sentiments arbitraires, ni critiques déplacées ? »

On lit, *page suivante* du journal : « Tels seront « les raisonnements, du moins les soupçons de « quelques personnes qui sont bien aises de trouver « dans un ouvrage des traits faciles à saisir, qui « aiment les images, les descriptions, les appli- « cations frappantes, en un mot, tout ce qui met « en jeu les ressorts de l'imagination et du senti- « ment. »

Observation. Les personnes qui ne lisent point pour apprendre, ou qui veulent apprendre sans s'appliquer, sont précisément celles que l'auteur de la *Lettre sur les Sourds et Muets* ne se soucie d'avoir ni pour lecteurs ni pour juges. Il leur conseille même de renoncer à Locke, à Bayle, à Platon, et en général à tout ouvrage de raisonnement et de métaphysique. Il pense qu'un auteur a rempli sa tâche, quand il a su prendre le ton qui convient à son sujet : en effet, y a-t-il un lecteur de bon sens, qui, dans un chapitre de Locke sur l'abus qu'on peut faire des mots, ou dans une lettre sur les inversions, s'avise de desirer *des images, des descriptions, des applications frappantes, et ce qui met en jeu les ressorts de l'imagination et du sentiment* ?

Aussi lit-on, *même page* du journal : « Il ne faut « pas que les philosophes pensent ainsi : ils doivent

« entrer avec courage dans la matière des inver-
« sions. Y a-t-il des inversions, n'y en a-t-il point
« dans notre langue? Qu'on ne croie pas que ce
« soit une question de grammaire; ceci s'élève
« jusqu'à la plus subtile métaphysique, jusqu'à
« la naissance même de nos idées. »

Observation. Il serait bien étonnant qu'il en fût autrement : les mots dont les langues sont formées, ne sont que les signes de nos idées; et le moyen de dire quelque chose de philosophique sur l'institution des uns, sans remonter à la naissance des autres? Mais l'intervalle n'est pas grand; et il serait difficile de trouver deux objets de spéculation plus voisins, plus immédiats et plus étroitement liés, que la naissance des idées, et l'invention des signes destinés à les représenter. La question des inversions, ainsi que la plupart des questions de grammaire, tient donc à la métaphysique la plus subtile : j'en appelle à M. Du Marsais, qui n'eût pas été le premier de nos grammairiens, s'il n'eût pas été en même temps un de nos meilleurs métaphysiciens; c'est par l'application de la métaphysique à la grammaire, qu'il excelle.

On lit, *page* 874 du journal : « L'auteur exa-
« mine en quel rang nous placerions naturelle-
« ment nos idées; et comme notre langue ne s'as-
« treint pas à cet ordre, il juge qu'en ce sens elle
« use d'inversions; ce qu'il prouve aussi par le

« langage des gestes, article un peu entrecoupé de « digressions. Nous devons même ajouter que bien « des lecteurs, à la fin de ce morceau, pourront « se demander à eux-mêmes, s'ils en ont saisi tous « les rapports, s'ils ont compris comment et par « où les sourds et muets confirment l'existence « des inversions de notre langue. Cela n'empêche « pas qu'on ne puisse prendre beaucoup de plai- « sir, etc. » La suite est une sorte d'éloge, que l'auteur partage avec le Père Castel.

Observation. Il y a, je le répète, des lecteurs dont je ne veux ni ne voudrais jamais; je n'écris que pour ceux avec qui je serais bien aise de m'entretenir. J'adresse mes ouvrages aux philosophes; il n'y a guère d'autres hommes au monde pour moi. Quant à ces lecteurs qui cherchent un objet qu'ils ont sous les yeux, voici ce que je leur dis pour la première et la dernière fois que j'aie à leur parler.

Vous demandez comment le langage des gestes est lié à la question des inversions; et comment les sourds et muets confirment l'existence des inversions dans notre langue? Je vous réponds que le sourd et muet, soit de naissance, soit de convention, indique, par l'arrangement de ses gestes, l'ordre selon lequel les idées sont placées dans la langue animale; qu'il nous éclaire sur la date de la substitution successive des signes oratoires aux gestes; qu'il ne nous laisse aucun doute sur

les premiers et les derniers inventés d'entre les signes; et qu'il nous transmet ainsi les notions les plus justes que nous puissions espérer de l'ordre primitif des mots et de la phrase ancienne, avec laquelle il faut comparer la nôtre, pour savoir si nous avons des inversions ou si nous n'en avons pas. Car il est nécessaire de connaître ce que c'est que l'ordre naturel, avant que de rien prononcer sur l'ordre renversé.

On lit, *page suivante* du journal, *que pour bien entendre la Lettre, il faut se souvenir que* l'ordre d'institution, l'ordre scientifique, l'ordre didactique, l'ordre de syntaxe, *sont synonymes*.

Observation. On n'entendrait point la *Lettre*, si l'on prenait toutes ces expressions pour synonymes. *L'ordre didactique* n'est synonyme à aucun des trois autres. *L'ordre de syntaxe*, *celui d'institution*, *l'ordre scientifique*, conviennent à toutes les langues. *L'ordre didactique* est particulier à la nôtre et à celles qui ont une marche uniforme comme la sienne. *L'ordre didactique* n'est qu'une espèce *d'ordre de syntaxe*. Ainsi on dirait très-bien : *L'ordre de notre syntaxe est didactique*. Quand on relève des bagatelles, on ne peut mettre trop d'exactitude dans ses critiques.

On lit, journal, *page* 851 : « Le morceau où « l'auteur compare la langue française avec les « langues grecque, latine, italienne et anglaise, « ne sera pas approuvé dans l'endroit où il dit

« qu'il faut parler français dans la société et « dans les écoles de philosophie; grec, latin, an- « glais dans les chaires et sur les théâtres. » Le journaliste remarque « qu'il faut destiner pour « la chaire, ce lieu si vénérable, la langue qui « explique le mieux les droits de la raison, de la « sagesse, de la religion, en un mot, de la vérité. »

Observation. Je serai désapprouvé, sans doute, par tous ces froids discoureurs, par tous ces rhéteurs futiles qui annoncent la parole de Dieu sur le ton de Sénèque ou de Pline; mais le serai-je par ceux qui pensent que l'éloquence véritable de la chaire est celle qui touche le cœur, qui arrache le repentir et les larmes, et qui renvoie le pécheur troublé, abattu, consterné? *Les droits de la raison, de la sagesse, de la religion et de la vérité*, sont assurément les grands objets du prédicateur; mais doit-il les exposer dans de froides analyses, s'en jouer dans des antithèses, les embarrasser dans un amas de synonymes, et les obscurcir par des termes recherchés, des tours subtils, des pensées louches, et le vernis académique? Je traiterais volontiers cette éloquence de *blasphématoire*. Aussi n'est-ce pas celle de Bourdaloue, de Bossuet, de Mascaron, de La Rue, de Massillon, et de tant d'autres, qui n'ont rien épargné pour vaincre la lenteur et la contrainte d'une langue didactique par la sublimité de leurs pensées, la force de leurs images et le pathétique

de leurs expressions. La langue française se prêtera facilement à la dissertation théologique, au catéchisme, à l'instruction pastorale; mais au discours oratoire, c'est autre chose.

Au reste, je m'en rapporte à ceux qui en savent là-dessus plus que nous; et je leur laisse à décider laquelle de deux langues, dont l'une serait naturellement uniforme et tardive; l'autre variée, abondante, impétueuse, pleine d'images et d'inversions, serait la plus propre à remuer des ames assoupies sur leurs devoirs; à effrayer des pécheurs endurcis, sur les suites de leurs crimes; à annoncer des vérités sublimes; à peindre des actes héroïques; à rendre le vice odieux et la vertu attrayante; et à manier tous les grands sujets de la religion d'une manière qui frappe et instruise, mais qui frappe surtout; car il est moins question dans la chaire d'apprendre *aux fidèles* ce qu'ils ignorent, que de les résoudre à la pratique de ce qu'ils savent.

Nous ne ferons aucune observation sur les deux critiques de la *page* 852; nous n'aurions presque rien à ajouter à ce que le journaliste en dit lui-même. Il vaut mieux que nous nous hâtions d'arriver à l'endroit important de son extrait, l'endroit auquel il nous apprend qu'il a donné *une attention particulière*. Le voici mot pour mot:

On lit *page* 854 du journal : « Tout le monde « connaît les trois beaux vers du dix-septième livre

« de l'Iliade (v. 645—647), lorsque Ajax se plaint
« à Jupiter des ténèbres qui enveloppent les Grecs.

Ζεῦ πάτερ, ἀλλὰ σὺ ῥῦσαι ὑπ' ἠέρος υἷας Ἀχαιῶν·
Ποίησον δ' αἴθρην, δὸς δ' ὀφθαλμοῖσιν ἰδέσθαι·
Ἐν δὲ φάει καὶ ὄλεσσον, ἐπεί νύ τοι εὔαδεν οὕτως.

« Boileau les traduit ainsi :

Grand dieu! chasse la nuit qui nous couvre les yeux,
Et combats contre nous à la clarté des cieux.

« M. de La Motte se contente de dire :

Grand dieu, rends-nous le jour, et combats contre nous.

« Or l'auteur de la lettre précédente dit que ni
« Longin, ni Boileau, ni La Motte n'ont entendu
« le texte d'Homère; que ces vers doivent se tra-
« duire ainsi :

Père des dieux et des hommes, chasse la nuit qui nous couvre les yeux; et puisque tu as résolu de nous perdre, perds-nous du moins à la clarté des cieux. (*Page* 61 *de ce volume.*)

« Qu'il ne se trouve là aucun défi à Jupiter;
« qu'on n'y voit qu'un héros prêt à mourir, si
« c'est la volonté du dieu; et qui ne lui demande
« d'autre grâce que celle de mourir en com-
« battant.

« L'auteur confirme de plus en plus sa pensée,
« et paraît avoir eu ce morceau extrêmement à
« cœur. Sur quoi nous croyons devoir faire aussi
« les observations suivantes :

« 1°. La traduction qu'on donne ici, et que

« nous venons de rapporter, est littérale, exacte
« et conforme au sens d'Homère.

« 2°. Il est vrai que, dans le texte de ce grand
« poète, il n'y a point de défi fait à Jupiter par
« Ajax. Eustathe n'y a rien vu de semblable; et
« il observe seulement que ces mots : *perds-nous*
« *à la clarté des cieux*, ont fondé un proverbe,
« pour dire : Si je dois périr, que je périsse du
« moins d'une manière moins cruelle.

« 3°. Il faut distinguer Longin de nos deux
« poètes français, Boileau et La Motte. Longin,
« considéré en lui-même et dans son propre
« texte, nous paraît avoir bien pris le sens
« d'Homère; et il serait en effet assez surprenant
« que nous crussions entendre mieux ce poète
« grec que ne l'entendait un savant qui parlait
« la même langue, et qui l'avait lu toute sa
« vie.

« Ce rhéteur rapporte les vers d'Homère, puis
« il ajoute : C'est là véritablement un sentiment
« digne d'Ajax. Il ne demande pas de vivre; c'eût
« été une demande trop basse pour un héros; mais
« voyant qu'au milieu de ces épaisses ténèbres il
« ne peut faire usage de sa valeur, il s'indigne
« de ne pas combattre; il demande que la lumière
« lui soit *promptement* rendue, afin de mourir
« d'une manière digne de son grand cœur, quand
« même Jupiter lui serait opposé de front.

« Telle est la traduction littérale de cet endroit;

« on n'y voit point que Longin mette aucun défi
« dans la pensée ni dans les vers d'Homère. Ces
« mots : *Quand même Jupiter lui serait opposé*
« *de front*, se lient à ce qui est dans le même livre
« de l'Iliade, lorsque le poète peint Jupiter armé
« de son égide, dardant ses éclairs, ébranlant le
« mont Ida, et épouvantant les Grecs. Dans ces
« funestes circonstances, Ajax croit que le père
« des dieux dirige lui-même les traits des Troyens;
« et l'on conçoit que ce héros, au milieu des té-
« nèbres, peut bien demander, non d'entrer en
« lice avec le dieu, mais de voir la lumière du
« jour, pour faire une fin digne de son grand cœur,
« quand même il devrait être en butte aux traits
« de Jupiter, *quand même Jupiter lui serait op-*
« *posé de front*. Ces idées ne se croisent point.
« Un brave comme Ajax pouvait espérer qu'il se
« trouverait quelque belle action à faire, un mo-
« ment avant que de périr sous les coups de Jupi-
« ter irrité et déterminé à perdre les Grecs.

« 4°. Boileau prend dans un sens trop étendu le
« texte de son auteur, lorsqu'il dit : *Quand il de-*
« *vrait avoir à combattre Jupiter*. Voilà ce qui
« présente un air de défi, dont Longin ne donne
« point d'exemple. Mais ce trop d'étendue ne pa-
« raît pas si marqué dans la traduction du demi-
« vers d'Homère. Cet hémistiche : *Et combats*
« *contre nous*, ne présente pas un défi dans les
« formes, quoiqu'il eût été mieux d'exprimer cette

« pensée : *Et perds-nous, puisque tu le veux.* Nous « ne devons rien ajouter sur le vers de La Motte, « qui est peut-être encore moins bien que celui « de Boileau.

« De tout ceci, il s'ensuit que si nos deux poè- « tes français méritent en tout ou en partie la « censure de notre auteur, Longin du moins ne la « mérite pas; et qu'il suffit, pour s'en convaincre, « de lire son texte. »

Voilà très-fidèlement tout l'endroit du journaliste sur Longin, sans rien ôter à la force des raisonnements, ni à la manière élégante et précise dont ils sont exposés.

Observations. Le journaliste abandonne La Motte et Boileau; il ne combat que pour Longin; et ce qu'il oppose en sa faveur se réduit aux propositions suivantes :

1°. Longin parlant la même langue qu'Homère, et ayant lu toute sa vie ce poète, il devait l'entendre mieux que nous.

2°. Il y a dans la traduction de Boileau un air *de défi*, dont Longin ne donne point l'exemple; et les expressions, *quand Jupiter même lui serait opposé de front;* et *quand il devrait avoir à combattre Jupiter même*, ne sont point synonymes.

3°. La première de ces expressions, *quand Jupiter même lui serait opposé de front*, est relative aux circonstances dans lesquelles Homère a placé son héros.

Je réponds à la première objection, que Longin a pu entendre Homère infiniment mieux que nous, et se tromper sur un endroit de l'Iliade.

Je réponds à la seconde objection, que l'expression, *quand même il devrait avoir à combattre Jupiter*, et celle que le journaliste lui substitue, pour rendre la traduction plus exacte et plus littérale, *quand même Jupiter lui serait opposé de front*, me paraîtront synonymes, à moi, et, je crois, à bien d'autres, jusqu'à ce qu'on nous ait montré qu'elles ne le sont pas. Nous continuerons de croire, qu'*il m'était opposé de front dans cette action*, ou ne signifie rien, ou signifie *je devais avoir à le combattre*. Le dernier semble même moins fort que l'autre. Il ne présente qu'un *peut-être*, et l'autre énonce un *fait*. Pour avoir deux synonymes, il faudrait retrancher *devrait* de la phrase de Boileau : on aurait alors, *quand même il aurait à combattre Jupiter*, qui rendrait avec la dernière précision, *quand même Jupiter lui serait opposé de front*. Mais on aurait exclu, avec le verbe *devrait*, l'idée d'une nécessité fatale qui rend à plaindre le héros, et qui tempère son discours.

Mais Dieu n'est pour un soldat chrétien, que ce que Jupiter était pour Ajax. S'il arrivait donc à un de nos poètes de placer un soldat dans les mêmes circonstances qu'Ajax, et de lui faire dire à Dieu : « Rends-moi donc promptement le jour;

« et que je cherche une fin digne de moi, quand « même tu me serais opposé de front; » que le journaliste me dise s'il ne trouverait dans cette apostrophe ni impiété ni défi?

Ou plutôt, je lui demande en grâce de négliger tout ce qui précède, et de ne s'attacher qu'à ce qui suit.

Je vais passer à sa troisième objection, et lui démontrer que dans tout le discours de Longin il n'y a pas un mot qui convienne aux circonstances dans lesquelles Homère a placé son héros, et que la paraphrase entière du rhéteur est à contre-sens.

J'ai tant de confiance dans mes raisons, que j'abandonne au journaliste même la décision de ce procès littéraire; mais qu'il décide, qu'il me dise que j'ai tort, c'est tout ce que je lui demande.

Je commence par admettre sa traduction. Je dis ensuite : si les sentiments de l'Ajax de Longin sont les sentiments de l'Ajax d'Homère, on peut mettre le discours de l'Ajax de Longin dans la bouche de l'Ajax d'Homère; car si la paraphrase du rhéteur est juste, elle ne sera qu'un plus grand développement de l'ame du héros du poète. Voici donc, en suivant la traduction du journaliste, ce qu'Ajax eût dit à Jupiter par la bouche de Longin : « Grand Dieu! je ne te demande pas « la vie; cette prière est au dessous d'Ajax. Mais « comment se défendre? Quel usage faire de sa



AJAX DE LONGIN.

« valeur dans les ténèbres dont tu nous envi-
« ronnes? Rends-nous donc promptement le jour,
« et que je cherche une fin digne de moi, quand
« même tu me serais opposé de front. »

1°. Quels sont les sentiments qui forment le caractère de ce discours? l'indignation, la fierté, la valeur, la soif des combats, la crainte d'un trépas obscur, et le mépris de la vie. Quel serait le ton de celui qui le déclamerait? ferme et véhément. L'attitude de corps? noble et altière. L'air du visage? indigné. Le port de la tête? relevé. L'œil? sec. Le regard? assuré. J'en appelle aux premiers acteurs de la scène française. Celui d'entre eux qui s'aviserait d'accompagner ou de terminer ce discours par des larmes, ferait éclater de rire, et le parterre, et l'amphithéâtre, et les loges.

2°. Quel mouvement ce discours doit-il exciter? Est-ce bien celui de la pitié? et fléchira-t-on le dieu, en lui criant d'une voix ferme, à la suite de plusieurs propos voisins de la bravade : « Rends-moi donc *promptement* le jour; et que je cherche une fin digne de moi, quand même tu me serais opposé de front? » Ce *promptement*, surtout, serait bien placé!

Le discours de Longin, mis dans la bouche d'Ajax, ne permet donc ni au héros de répandre des larmes, ni aux dieux d'en avoir pitié; ce n'est donc qu'une amplification gauche des trois

vers pathétiques d'Homère. En voici la preuve dans le quatrième :

Ὡς φάτο· τὸν δὲ πατὴρ ὀλοφύρατο δακρυχέοντα·

« Il dit, et le père des dieux et des hommes eut pitié du héros qui répandait des larmes. »

Voilà donc un héros en larmes, et un dieu fléchi; deux circonstances que le discours de Longin excluait du tableau. Et qu'on ne croie pas que ces pleurs sont de rage! des pleurs de rage ne conviennent pas même à l'Ajax de Longin; car il est indigné, mais non furieux, et elles cadrent bien moins encore avec la pitié de Jupiter.

Remarquez, 1°. qu'il a fallu affaiblir le récit de Longin, pour le mettre avec quelque vraisemblance dans la bouche d'Ajax; 2°. que la rapidité de ὣς φάτο· τὸν δὲ πατὴρ ὀλοφύρατο, etc., ne laisse aucun intervalle entre le discours d'Ajax et la pitié de Jupiter.

Mais, après avoir peint Ajax d'après la paraphrase de Longin, je vais l'esquisser d'après les trois vers d'Homère.

L'Ajax d'Homère a le regard tourné vers le ciel, des larmes tombent de ses yeux, ses bras sont suppliants, son ton est pathétique et touchant; il dit : « Père des dieux et des hommes, Ζεῦ πάτερ; « chasse la nuit qui nous environne, δὸς ἰδέσθαι; « et perds-nous du moins à la lumière, si c'est ta « volonté de nous perdre, ἐπεί νύ τοι εὔαδεν οὕτως. »



AJAX D'HOMÈRE.

Ajax s'adresse à Jupiter, comme nous nous adressons à Dieu dans la plus simple et la plus sublime de toutes les prières. « Aussi le père des dieux et des hommes, ajoute Homère, eut pitié des larmes que répandait le héros. » Toutes ces images se tiennent : il n'y a plus de contradiction entre les parties du tableau : l'attitude, l'intonation, le geste, le discours, son effet, tout est ensemble.

Mais, dira-t-on, y a-t-il un moment où il soit dans le caractère d'un héros farouche, tel qu'Ajax, de s'attendrir? Sans doute, il y en a un. Heureux le poète, doué du génie divin qui le lui suggérera. La douleur d'un homme touche plus que celle d'une femme, et la douleur d'un héros est bien d'un autre pathétique que celle d'un homme ordinaire. Le Tasse n'a pas ignoré cette source du sublime; et voici un endroit de sa Jérusalem qui ne le cède en rien à celui du dix-septième livre d'Homère.

Tout le monde connaît Argant. On n'ignore pas que ce héros du Tasse est modelé sur l'Ajax d'Homère. Jérusalem est prise. Au milieu du sac de cette ville, Tancrède aperçoit Argant environné d'une foule d'ennemis, et prêt à périr par des mains obscures. Il vole à son secours; il le couvre de son bouclier, et le conduit sous les murs de la ville, comme si cette grande victime lui était réservée. Ils marchent, ils arrivent;

Tancrède se met sous les armes; Argant, le terrible Argant, oubliant le péril et sa vie, laisse tomber les siennes, et tourne ses regards pleins de douleur sur les murs de Jérusalem que la flamme parcourt : « A quoi penses-tu, lui crie « Tancrède? Serait-ce que l'instant de ta mort « est venu? c'est trop tard. Je pense, lui répond « Argant, que c'en est fait de cette capitale an« cienne des villes de Judée; que c'est en vain « que je l'ai défendue; et que ta tête, que le ciel « me destine sans doute, est une trop petite « vengeance pour tout le sang qu'on y verse. »

. . . .
. . . . . . *Or qual pensier t'ha preso?*
Pensi ch'è giunta l'ora a te prescritta?
Se antivedendo ciò timido stai,
È 'l tuo timore intempestivo omai.

Penso, risponde, alla città del regno
Di Giudea antichissima regina,
Che vinta or cade, e indarno esser sostegno
Io procurai della fatal ruina;
E ch'è poca vendetta al mio disdegno
Il capo tuo, che'l Cielo or mi destina.
Tacque[1].

Mais revenons à Longin et au journaliste de Trévoux. On vient de voir que la paraphrase de Longin ne s'accorde point avec ce qui suit le discours

[1] *Gerusal. Liber.* cant. XIX, *stanz.* IX, X. ÉDIT[s].

d'Ajax dans Homère. Je vais montrer qu'elle s'accorde encore moins avec ce qui le précède.

Patrocle est tué. On combat pour son corps. Minerve descendue des cieux anime les Grecs. « Quoi! dit-elle à Ménélas, le corps de l'ami d'Achille sera dévoré des chiens sous les murs de Troie! » Ménélas se sent un courage nouveau et des forces nouvelles. Il s'élance sur les Troyens; il perce Podès d'un coup de dard, et se saisit du corps de Patrocle. Il l'enlevait; mais Apollon, sous la ressemblance de Phénope, crie à Hector: « Hector, ton ami Podès est sans vie; Ménélas emporte le corps de Patrocle, et tu fuis! » Hector, pénétré de douleur et de honte, revient sur ses pas; mais à l'instant « Jupiter, armé de son égide, dardant ses éclairs, ébranlant de son tonnerre le mont Ida, épouvante les Grecs, et les couvre de ténèbres. »

Cependant l'action continue: une foule de Grecs sont étendus sur la poussière. Ajax, ne s'apercevant que trop que le sort des armes a changé, s'écrie à ceux qui l'environnent: Ὦ πόποι; « Hélas! Jupiter est pour les Troyens; il dirige leurs coups; tous leurs traits portent, même ceux des plus lâches. Les nôtres tombent à terre et restent sans effet. Nos amis consternés nous regardent comme des hommes perdus. Mais allons; consultons entre nous sur les moyens de finir leurs alarmes et de sauver le corps de Patrocle. Ah! qu'Achille

n'est-il instruit du sort de son ami. Mais je ne vois personne à lui dépêcher. Les ténèbres nous environnent de toutes parts. Père des dieux et des hommes, Ζεῦ πάτερ, chasse la nuit qui nous couvre les yeux; et perds-nous du moins à la lumière, si c'est ta volonté de nous perdre. » Il dit; le père des dieux et des hommes fut touché des larmes qui coulaient de ses yeux; et le jour se fit.

Je demande maintenant s'il y a un seul mot du discours de l'Ajax de Longin qui convienne en pareil cas? s'il y a là une seule circonstance dont le journaliste puisse tirer parti en faveur du rhéteur, et s'il n'est pas évident que Longin, Despréaux et La Motte, uniquement occupés du caractère général d'Ajax, n'ont fait aucune attention aux conjonctures qui le modifiaient.

Quand un sentiment est vrai, plus on le médite, plus il se fortifie. Qu'on se rappelle le discours de Longin : « Grand Dieu! je ne te demande pas la vie; cette prière est au dessous d'Ajax, etc. » Et qu'on me dise ce qu'il doit faire aussitôt que la lumière lui est rendue; cette lumière qu'il ne desirait, si l'on en croit le journaliste, « que dans l'espoir qu'il se couvrirait de « l'éclat de quelque belle action, un moment avant « que de périr sous les coups de Jupiter irrité et « déterminé à perdre les Grecs. » Il se bat apparemment; il est sans doute aux prises avec Hec-

tor; il venge, à la clarté des cieux, tant de sang grec versé dans les ténèbres. Car peut-on attendre autre chose des sentiments que lui prête Longin, et, d'après lui, le journaliste?

Cependant l'Ajax d'Homère ne fait rien de pareil; il tourne les yeux autour de lui; il aperçoit Ménélas : « Fils de Jupiter, lui dit-il, cherchez promptement Antiloque, et qu'il porte à Achille la fatale nouvelle. »

Ménélas obéit à regret; il crie, en s'éloignant, aux Ajax et à Mérion: « N'oubliez pas que Patrocle était votre ami. » Il parcourt l'armée, il aperçoit Antiloque, et s'acquitte de sa commission. Antiloque part; Ménélas donne un chef à la troupe d'Antiloque, revient, et rend compte aux Ajax. « Cela suffit, lui répond le fils de Télamon. Allons; Mérion, et vous, Ménélas, saisissez le corps de Patrocle; et tandis que vous l'emporterez, nous assurerons votre retraite en faisant face à l'ennemi. »

Qui ne reconnaît, à cette analyse, un héros bien plus occupé du corps de Patrocle que de tout autre objet? Qui ne voit que le déshonneur dont l'ami d'Achille était menacé, et qui pouvait rejaillir sur lui-même, est presque l'unique raison de ses larmes? Qui ne voit à présent qu'il n'y a nul rapport entre l'Ajax de Longin et celui d'Homère? entre les vers du poète et la paraphrase du rhéteur? entre les sentiments du héros de l'un, et la con-

duite du héros de l'autre? entre les exclamations douloureuses : ὢ πόποι, le ton de la prière et d'invocation Ζεῦ πάτερ, et cette fierté voisine de l'arrogance et de l'impiété que Longin donne à son Ajax si clairement, que Boileau même s'y est trompé, et après lui M. de La Motte.

Je le répète, la méprise de Longin est pour moi d'une telle évidence, et j'espère qu'elle en aura tant pour ceux qui lisent les Anciens sans partialité, que j'abandonne au journaliste la décision de notre différend; mais qu'il décide. Encore une fois, je ne demande pas qu'il me démontre que je me suis trompé; je demande seulement qu'il me le dise.

Je me suis étendu sur cet endroit, parce que le journaliste, en m'avertissant qu'il l'avait examiné avec *une attention particulière*, m'a fait penser qu'il en valait la peine. D'ailleurs le bon goût n'avait pas moins de part que la critique dans cette discussion; et c'était une occasion de montrer combien, dans un petit nombre de vers, Homère a renfermé de traits sublimes, et de présenter au public quelques lignes d'un *essai* sur la manière de composer des Anciens, et de lire leurs ouvrages.

On lit, *page* 860 de son journal : « Nous ne pou-
« vons pas nous instruire également de la critique
« qu'on trouve ici sur un discours lu par M. l'abbé
« de Bernis à l'Académie Française. »

Observation. On peut voir, à la fin de la lettre

même sur les sourds et muets, le sentiment de l'auteur sur cette critique prématurée. Tous ceux qui jugent des ouvrages d'autrui, sont invités à le parcourir; ils y trouveront le modèle de la conduite qu'ils auront à tenir, lorsqu'ils se seront trompés.

Le journaliste ajoute « que la pièce de M. l'abbé « de Bernis, qui fût extrêmement applaudie dans « le moment de la lecture, n'a point encore été « rendue publique; et que, de sa part, ce serait « combattre comme Ajax, dans les ténèbres, que « d'attaquer ou de défendre sur un terrain dont il « n'a pas assez de connaissance. »

Observation. Cela est très-sage; mais la comparaison n'est pas juste. Il ne paraît pas dans Homère qu'Ajax ait combattu dans les ténèbres, mais tout au plus qu'il a demandé du jour pour combattre. Il ne fallait pas dire : « Ce serait com« battre comme Ajax, dans les ténèbres, etc.; » mais « nous demanderons, comme Ajax, de la lu« mière, ou pour défendre ou pour combattre. » Je relève ici une bagatelle; le journaliste m'en a donné l'exemple.

On lit enfin, *page* 863 *et dernière* de cet extrait : « Notre auteur nous fait espérer que, si nous sa« vons nous servir de notre langue, nos ouvrages « seront aussi précieux pour la postérité que les « ouvrages des Anciens le sont pour nous. Ceci est « une bonne nouvelle; mais nous craignons qu'elle

« ne nous promette trop, et... aurons-nous des orateurs tels que Cicéron, des poètes tels que Virgile et Horace, et... et si nous mettions le pied « dans la Grèce, comment pourrions-nous n'être « pas tentés de dire, malgré la défense d'Épictète : « Hélas ! nous n'aurons jamais d'honneur ; nous ne « serons jamais rien. »

Observation. Nous avons déjà dans presque tous les genres des ouvrages à comparer à ce qu'Athènes et Rome ont produit de plus beau. Euripide ne désavouerait pas les tragédies de Racine. *Cinna, Pompée, Horace*, etc., feraient honneur à Sophocle. *La Henriade* a des morceaux qu'*on peut opposer de front* à ce que *l'Iliade* et *l'Énéide* ont de plus magnifique. Molière, réunissant les talents de Térence et de Plaute, a laissé bien loin derrière lui les comiques de la Grèce et de l'Italie. Quelle distance entre les fabulistes grecs et latins, et le nôtre ! Bourdaloue et Bossuet le disputent à Démosthène. Varron n'était pas plus savant que Hardouin, Kircher et Pétau. Horace n'a pas mieux écrit de l'art poétique que Despréaux. Théophraste ne dépare pas La Bruyère. Il faudrait être bien prévenu pour ne pas se plaire autant à la lecture de l'*Esprit des Lois* qu'à la lecture de la *République* de Platon. Il était donc assez inutile de mettre Épictète à la torture, pour en arracher une injure contre notre siècle et notre nation.

« Comme il est très-difficile de faire un bon

« ouvrage, et très-aisé de critiquer, parce que « l'auteur a eu tous les défilés à garder, et que le « critique n'en a qu'un à forcer, il ne faut point « que celui-ci ait tort; et s'il arrivait qu'il eût « continuellement tort, il serait inexcusable (1). »

(1) *Défense de l'Esprit des Lois*, tom. IV, pag. 149, des *Œuvres de Montesquieu*, Paris, Lequien, 1819. ÉDIT.

FIN DE LA LETTRE SUR LES SOURDS ET MUETS.

PENSÉES

SUR

L'INTERPRÉTATION DE LA NATURE.

1754.

AVERTISSEMENT

DES NOUVEAUX ÉDITEURS.

En 1754 les quatre premiers volumes de l'*Encyclopédie* avaient déjà paru ; les matières que Diderot y a traitées, l'avaient conduit à faire une étude approfondie des ouvrages de Bacon, et il rapporte lui-même qu'il dut au philosophe anglais une partie de *l'Arbre Encyclopédique* placé en tête du *Dictionnaire raisonné des Sciences*. Ce sont les *Cogitata et visa de interpretatione naturæ* de Bacon, qui contribuèrent surtout à porter les vues de Diderot vers les plus hautes spéculations philosophiques, et lui donnèrent même l'idée des *Pensées sur l'Interprétation de la Nature*.

Si, dans son ouvrage immortel, l'homme le plus lumineux de son siècle, le chancelier Bacon, a paru souvent obscur, il ne faut pas s'étonner qu'en suivant ses traces, Diderot le soit aussi quelquefois : et d'ailleurs, au moment où il écrivait, a-t-il dépendu de lui d'être plus clair ?......

Les *Pensées sur l'Interprétation de la Nature* parurent en 1754, et furent imprimées à Paris, sous la rubrique de Londres, sans nom d'auteur.

« Diderot, dit Naigeon dans ses *Mémoires*, a terminé « cet ouvrage par une espèce de prière qu'on ne trouve « dans aucun des exemplaires des *Pensées sur l'Interprétation de la Nature*. Comme il avait déjà éprouvé les « effets de la haine sacerdotale, et savait que montrer « la vérité aux hommes, c'est s'exposer au sort de cet

« Israélite qui fut puni de mort, pour avoir soutenu de « la main l'arche qui chancelait, il ne fit tirer que trois « exemplaires de ce feuillet; il s'en réserva un : j'ignore « ce que les deux autres sont devenus. J'avais d'abord « eu dessein de l'insérer dans ces mémoires, mais quelques « recherches que j'aie faites, il m'a été impossible d'en « recouvrer une copie. » Nous avons de notre côté compulsé aussi infructueusement tous les exemplaires des *Pensées sur l'Interprétation de la Nature*, que nous avons pu nous procurer soit dans les bibliothèques particulières, publiques et étrangères, soit dans les ventes publiques. Mais le soin que nous prenons de collationner notre texte sur toutes les éditions existantes, nous a fait découvrir enfin cette prière, objet de tant de recherches, dans le deuxième volume de la *Collection des Œuvres de Diderot*. Londres (Amsterdam) 1773. Quoique cette collection à laquelle Diderot n'eut aucune part, ne soit point estimée et contienne plusieurs ouvrages qui ne sont pas de lui, tout porte à croire que la prière qu'elle renferme est la copie du feuillet perdu. Elle fut même imprimée après coup, car elle est terminée par cet avis : *le relieur aura soin de placer cette prière immédiatement après les Pensées sur l'Interprétation de la Nature, page 72.*

Nous espérons qu'on nous saura quelque gré d'une découverte qu'aucun éditeur n'avait faite avant nous.

AUX JEUNES GENS

QUI SE DISPOSENT A L'ÉTUDE

DE LA PHILOSOPHIE NATURELLE.

Jeune homme, prends et lis. Si tu peux aller jusqu'à la fin de cet ouvrage, tu ne seras pas incapable d'en entendre un meilleur. Comme je me suis moins proposé de t'instruire que de t'exercer, il m'importe peu que tu adoptes mes idées ou que tu les rejettes, pourvu qu'elles emploient toute ton attention. Un plus habile t'apprendra à connaître les forces de la nature; il me suffira de t'avoir fait essayer les tiennes. Adieu.

P. S. Encore un mot, et je te laisse. Aie toujours présent à l'esprit que la *nature* n'est pas *Dieu*; qu'un *homme* n'est pas une *machine*; qu'une *hypothèse* n'est pas un *fait* : et sois assuré que tu ne m'auras point compris, partout où tu croiras apercevoir quelque chose de contraire à ces principes.

DE L'INTERPRÉTATION

DE LA NATURE.

Quæ sunt in luce tuemur
E tenebris.
Lucret. *de Rerum natura*, lib. vi.

I.

C'est de la nature que je vais écrire. Je laisserai les pensées se succéder sous ma plume, dans l'ordre même selon lequel les objets se sont offerts à ma réflexion ; parce qu'elles n'en représenteront que mieux les mouvements et la marche de mon esprit. Ce seront, ou des vues générales sur l'art expérimental, ou des vues particulières sur un phénomène qui paraît occuper tous nos philosophes, et les diviser en deux classes. Les uns ont, ce me semble, beaucoup d'instruments et peu d'idées; les autres ont beaucoup d'idées et n'ont point d'instruments. L'intérêt de la vérité demanderait que ceux qui réfléchissent daignassent enfin s'associer à ceux qui se remuent, afin que le spéculatif fût dispensé de se donner du mouvement; que le manœuvre eût un but dans les mouvements infinis qu'il se donne; que tous

nos efforts se trouvassent réunis et dirigés en même temps contre la résistance de la nature; et que, dans cette espèce de ligue philosophique, chacun fît le rôle qui lui convient.

II.

Une des vérités qui aient été annoncées de nos jours, avec le plus de courage et de force (1), qu'un bon physicien ne perdra point de vue, et qui aura certainement les suites les plus avantageuses; c'est que la région des mathématiciens est un monde intellectuel, où ce que l'on prend pour des vérités rigoureuses perd absolument cet avantage, quand on l'apporte sur notre terre. On en a conclu que c'était à la philosophie expérimentale à rectifier les calculs de la géométrie; et cette conséquence a été avouée même par les géomètres. Mais à quoi bon corriger le calcul géométrique par l'expérience? N'est-il pas plus court de s'en tenir au résultat de celle-ci? d'où l'on voit que les mathématiques, transcendantes surtout, ne conduisent à rien de précis, sans l'expérience; que c'est une espèce de métaphysique générale, où les corps sont dépouillés de leurs qualités individuelles; et qu'il resterait au moins à faire un

(1) Voyez l'*Histoire naturelle générale et particulière*, par Buffon et Daubenton; *Paris, imprimerie royale*, années 1749 et suivantes, vol. 1, Discours 1. Édit[e].

grand ouvrage qu'on pourrait appeler l'*Application de l'expérience à la géométrie*, ou *Traité de l'aberration des mesures*.

III.

Je ne sais s'il y a quelque rapport entre l'esprit du jeu et le génie mathématicien; mais il y en a beaucoup entre un jeu et les mathématiques. Laissant à part ce que le sort met d'incertitude d'un côté, ou le comparant avec ce que l'abstraction met d'inexactitude de l'autre, une partie de jeu peut être considérée comme une suite indéterminée de problèmes à résoudre, d'après des conditions données. Il n'y a point de question de mathématiques à qui la même définition ne puisse convenir, et la *chose* du mathématicien n'a pas plus d'existence dans la nature, que celle du joueur. C'est, de part et d'autre, une affaire de convention. Lorsque les géomètres ont décrié les métaphysiciens, ils étaient bien éloignés de penser que toute leur science n'était qu'une métaphysique. On demandait un jour : Qu'est-ce qu'un métaphysicien ? Un géomètre répondit : C'est un homme qui ne sait rien. Les chimistes, les physiciens, les naturalistes, et tous ceux qui se livrent à l'art expérimental, non moins outrés dans leurs jugements, me paraissent sur le point de venger la métaphysique, et d'appliquer la même définition au géomètre. Ils disent : A quoi servent toutes

ces profondes théories des corps célestes, tous ces énormes calculs de l'astronomie rationnelle, s'ils ne dispensent point Bradley ou Le Monnier d'observer le ciel? Et je dis heureux le géomètre, en qui une étude consommée des sciences abstraites n'aura point affaibli le goût des beaux-arts; à qui Horace et Tacite seront aussi familiers que Newton; qui saura découvrir les propriétés d'une courbe, et sentir les beautés d'un poète; dont l'esprit et les ouvrages seront de tous les temps, et qui aura le mérite de toutes les académies! Il ne se verra point tomber dans l'obscurité; il n'aura point à craindre de survivre à sa renommée.

IV.

Nous touchons au moment d'une grande révolution dans les sciences. Au penchant que les esprits me paraissent avoir à la morale, aux belles-lettres, à l'histoire de la nature, et à la physique expérimentale, j'oserais presque assurer qu'avant qu'il soit cent ans, on ne comptera pas trois grands géomètres en Europe. Cette science s'arrêtera tout court, où l'auront laissée les Bernoulli, les Euler, les Maupertuis, les Clairaut, les Fontaine, les D'Alembert et les La Grange. Ils auront posé les colonnes d'Hercule. On n'ira point au-delà. Leurs ouvrages subsisteront dans les siècles à venir, comme ces pyramides d'Egypte, dont les masses chargées d'hiéroglyphes réveillent en nous

une idée effrayante de la puissance et des ressources des hommes qui les ont élevées.

V.

Lorsqu'une science commence à naître, l'extrême considération qu'on a dans la société pour les inventeurs; le desir de connaître par soi-même une chose qui fait beaucoup de bruit; l'espérance de s'illustrer par quelque découverte; l'ambition de partager un titre avec des hommes illustres, tournent tous les esprits de ce côté. En un moment, elle est cultivée par une infinité de personnes de caractères différents. Ce sont, ou des gens du monde, à qui leur oisiveté pèse; ou des transfuges, qui s'imaginent acquérir dans la science à la mode une réputation, qu'ils ont inutilement cherchée dans d'autres sciences, qu'ils abandonnent pour elle; les uns s'en font un métier; d'autres y sont entraînés par goût. Tant d'efforts réunis portent assez rapidement la science jusqu'où elle peut aller. Mais, à mesure que ses limites s'étendent, celles de la considération se resserrent. On n'en a plus que pour ceux qui se distinguent par une grande supériorité. Alors la foule diminue; on cesse de s'embarquer pour une contrée où les fortunes sont devenues rares et difficiles. Il ne reste à la science que des mercenaires à qui elle donne du pain, et que quelques hommes de génie qu'elle continue d'illustrer long-temps

encore après que le prestige est dissipé, et que les yeux se sont ouverts sur l'inutilité de leurs travaux. On regarde toujours ces travaux comme des tours de force qui font honneur à l'humanité. Voilà l'abrégé historique de la géométrie, et celui de toutes les sciences qui cesseront d'instruire ou de plaire ; je n'en excepte pas même l'histoire de la nature.

VI.

Quand on vient à comparer la multitude infinie des phénomènes de la nature, avec les bornes de notre entendement et la faiblesse de nos organes ; peut-on jamais attendre autre chose de la lenteur de nos travaux, de leurs longues et fréquentes interruptions, et de la rareté des génies créateurs, que quelques pièces rompues et séparées de la grande chaîne qui lie toutes choses ?... La philosophie expérimentale travaillerait pendant les siècles des siècles, que les matériaux qu'elle entasserait, devenus à la fin par leur nombre au dessus de toute combinaison, seraient encore bien loin d'une énumération exacte. Combien ne faudrait-il pas de volumes pour renfermer les termes seuls par lesquels nous désignerions les collections distinctes de phénomènes, si les phénomènes étaient connus ? Quand la langue philosophique sera-t-elle complète ? Quand elle serait complète, qui, d'entre les hommes, pourrait la savoir ? Si l'Éternel, pour mani-

fester sa toute-puissance plus évidemment encore que par les merveilles de la nature, eût daigné développer le mécanisme universel sur des feuilles tracées de sa propre main, croit-on que ce grand livre fût plus compréhensible pour nous que l'univers même? Combien de pages en aurait entendu ce philosophe qui, avec toute la force de tête qui lui avait été donnée, n'était pas sûr d'avoir seulement embrassé les conséquences par lesquelles un ancien géomètre a déterminé le rapport de la sphère au cylindre? Nous aurions, dans ces feuilles, une mesure assez bonne de la portée des esprits, et une satire beaucoup meilleure de notre vanité. Nous pourrions dire: Fermat alla jusqu'à telle page; Archimède était allé quelques pages plus loin. Quel est donc notre but? L'exécution d'un ouvrage, qui ne peut jamais être fait, et qui serait fort au dessus de l'intelligence humaine, s'il était achevé. Ne sommes-nous pas plus insensés que les premiers habitants de la plaine de Sennaar? Nous connaissons la distance infinie qu'il y a de la terre aux cieux, et nous ne laissons pas que d'élever la tour. Mais est-il à présumer qu'il ne viendra point un temps où notre orgueil découragé abandonne l'ouvrage? Quelle apparence que, logé étroitement et mal à son aise ici-bas, il s'opiniâtre à construire un palais inhabitable au-delà de l'atmosphère? Quand il s'y opiniâtrerait, ne serait-il pas arrêté par la confusion des

langues, qui n'est déjà que trop sensible et trop incommode dans l'histoire naturelle? D'ailleurs, l'utile circonscrit tout. Ce sera l'utile qui, dans quelques siècles, donnera des bornes à la physique expérimentale, comme il est sur le point d'en donner à la géométrie. J'accorde des siècles à cette étude, parce que la sphère de son utilité est infiniment plus étendue que celle d'aucune science abstraite, et qu'elle est, sans contredit, la base de nos véritables connaissances.

VII.

Tant que les choses ne sont que dans notre entendement, ce sont nos opinions; ce sont des notions, qui peuvent être vraies ou fausses, accordées ou contredites. Elles ne prennent de la consistance qu'en se liant aux êtres extérieurs. Cette liaison se fait ou par une chaîne ininterrompue d'expériences, ou par une chaîne ininterrompue de raisonnements, qui tient d'un bout à l'observation, et de l'autre à l'expérience; ou par une chaîne d'expériences dispersées d'espace en espace entre des raisonnements, comme des poids sur la longueur d'un fil suspendu par ses deux extrémités. Sans ces poids, le fil deviendrait le jouet de la moindre agitation qui se ferait dans l'air.

VIII.

On peut comparer les notions, qui n'ont aucun

fondement dans la nature, à ces forêts du Nord dont les arbres n'ont point de racines. Il ne faut qu'un coup de vent, qu'un fait léger, pour renverser toute une forêt d'arbres et d'idées.

IX.

Les hommes en sont à peine à sentir combien les lois de l'investigation de la vérité sont sévères, et combien le nombre de nos moyens est borné. Tout se réduit à revenir des sens à la réflexion, et de la réflexion aux sens : rentrer en soi et en sortir sans cesse, c'est le travail de l'abeille. On a battu bien du terrain en vain, si on ne rentre pas dans la ruche chargée de cire. On a fait bien des amas de cire inutile, si on ne sait pas en former des rayons.

X.

Mais, par malheur, il est plus facile et plus court de se consulter soi que la nature. Aussi la raison est-elle portée à demeurer en elle-même, et l'instinct à se répandre au dehors. L'instinct va sans cesse regardant, goûtant, touchant, écoutant; et il y aurait peut-être plus de physique expérimentale à apprendre en étudiant les animaux, qu'en suivant les cours d'un professeur. Il n'y a point de charlatanerie dans leurs procédés. Ils tendent à leur but, sans se soucier de ce qui les environne : s'ils nous surprennent, ce n'est point

leur intention. L'étonnement est le premier effet d'un grand phénomène : c'est à la philosophie à le dissiper. Ce dont il s'agit dans un cours de philosophie expérimentale, c'est de renvoyer son auditeur plus instruit, et non plus stupéfait. S'énorgueillir des phénomènes de la nature, comme si l'on en était soi-même l'auteur, c'est imiter la sottise d'un éditeur des *Essais*, qui ne pouvait entendre le nom de Montaigne sans rougir. Une grande leçon qu'on a souvent occasion de donner, c'est l'aveu de son insuffisance. Ne vaut-il pas mieux se concilier la confiance des autres, par la sincérité d'un *je n'en sais rien*, que de balbutier des mots, et se faire pitié à soi-même, en s'efforçant de tout expliquer? Celui qui confesse librement qu'il ne sait pas ce qu'il ignore, me dispose à croire ce dont il entreprend de me rendre raison.

XI.

L'étonnement vient souvent de ce qu'on suppose plusieurs prodiges où il n'y en a qu'un; de ce qu'on imagine, dans la nature, autant d'actes particuliers qu'on nombre de phénomènes, tandis qu'elle n'a peut-être jamais produit qu'un seul acte. Il semble même que, si elle avait été dans la nécessité d'en produire plusieurs, les différents résultats de ces actes seraient isolés; qu'il y aurait des collections de phénomènes indépendantes les unes des autres, et que cette chaîne générale, dont la

philosophie suppose la continuité, se romprait en plusieurs endroits. L'indépendance absolue d'un seul fait est incompatible avec l'idée de tout; et sans l'idée de tout, plus de philosophie.

XII.

Il semble que la nature se soit plue à varier le même mécanisme d'une infinité de manières différentes [1]. Elle n'abandonne un genre de productions qu'après en avoir multiplié les individus sous toutes les faces possibles. Quand on considère le règne animal, et qu'on s'aperçoit que, parmi les quadrupèdes, il n'y en a pas un qui n'ait les fonctions et les parties, surtout intérieures, entièrement semblables à un autre quadrupède, ne croirait-on pas volontiers qu'il n'y a jamais eu qu'un premier animal, prototype de tous les animaux, dont la nature n'a fait qu'allonger, raccourcir, transformer, multiplier, oblitérer certains organes? Imaginez les doigts de la main réunis, et la matière des ongles si abondante que, venant à s'étendre et à se gonfler, elle enveloppe et couvre le tout; au lieu de la main d'un homme,

[1] Voyez l'*Histoire naturelle*, tome IV, Histoire de l'Ane; et un petit ouvrage latin, intitulé: *Dissertatio inauguralis metaphysica, de universali naturæ systemate, pro gradu doctoris habita*, imprimé à Erlang en 1751, et apporté en France par M. de M**** (Maupertuis) en 1753. * — * Voyez les notes des pages 150 et 196. Édit[s].

vous aurez le pied d'un cheval [1]. Quand on voit les métamorphoses successives de l'enveloppe du prototype, quel qu'il ait été, approcher un règne d'un autre règne par des degrés insensibles, et peupler les confins des deux règnes (s'il est permis de se servir du terme de *confins* où il n'y a aucune division réelle); et peupler, dis-je, les confins des deux règnes, d'êtres incertains, ambigus, dépouillés en grande partie des formes, des qualités et des fonctions de l'un, et revêtus des formes, des qualités, des fonctions de l'autre, qui ne se sentirait porté à croire qu'il n'y a jamais eu qu'un premier être prototype de tous les êtres? Mais, que cette conjecture philosophique soit admise avec le docteur Baumann (1), comme vraie, ou rejetée avec M. de Buffon comme fausse, on ne niera pas qu'il ne faille l'embrasser comme une hypothèse essentielle au progrès de la physique expérimentale, à celui de la philosophie rationnelle, à la découverte et à l'explication des phénomènes qui dépendent de l'organisation. Car il est évident que la nature n'a pu conserver tant de ressemblance dans les parties, et affecter tant de variété dans les formes, sans avoir souvent rendu sensible dans un

[1] Voyez l'*Histoire générale et particulière*, tome IV, Description du Cheval, par M. Daubenton.

(1) Baumann, pseudonyme de Maupertuis. Voyez les notes des pages 149 et 196, et le Dictionnaire des Anonymes de M. Barbier. ÉDIT[s].

être organisé, ce qu'elle a dérobé dans un autre. C'est une femme qui aime à se travestir, et dont les différents déguisements, laissant échapper tantôt une partie, tantôt une autre, donnent quelque espérance, à ceux qui la suivent avec assiduité, de connnaître un jour toute sa personne.

XIII.

On a découvert qu'il y a dans un sexe le même fluide séminal que dans l'autre sexe. Les parties qui contiennent ce fluide ne sont plus inconnues. On s'est aperçu des altérations singulières qui surviennent dans certains organes de la femelle, quand la nature la presse fortement de rechercher le mâle [1]. Dans l'approche des sexes, quand on vient à comparer les symptômes du plaisir de l'un aux symptômes du plaisir de l'autre, et qu'on s'est assuré que la volupté se consomme dans tous les deux par des élancements également caractérisés, distincts et battus, on ne peut douter qu'il n'y ait aussi des émissions semblables du fluide séminal. Mais où et comment se fait cette émission dans la femme? que devient le fluide? quelle route suit-il? c'est ce qu'on ne saura que quand la nature, qui n'est pas également mystérieuse en tout et partout, se sera dévoilée dans une autre espèce:

[1] Voyez dans l'*Histoire générale et particulière*, le Discours sur la Génération.

ce qui arrivera apparemment de l'une de ces deux manières; ou les formes seront plus évidentes dans les organes, ou l'émission du fluide se rendra sensible à son origine et sur toute sa route, par son abondance extraordinaire. Ce qu'on a vu distinctement dans un être ne tarde pas à se manifester dans un être semblable. En physique expérimentale, on apprend à apercevoir les petits phénomènes dans les grands; de même qu'en physique rationnelle, on apprend à connaître les grands corps dans les petits.

XIV.

Je me représente la vaste enceinte des sciences, comme un grand terrain parsemé de places obscures et de places éclairées. Nos travaux doivent avoir pour but, ou d'étendre les limites des places éclairées, ou de multiplier sur le terrain les centres de lumières. L'un appartient au génie qui crée; l'autre à la sagacité qui perfectionne.

XV.

Nous avons trois moyens principaux; l'observation de la nature, la réflexion et l'expérience. L'observation recueille les faits; la réflexion les combine; l'expérience vérifie le résultat de la combinaison. Il faut que l'observation de la nature soit assidue, que la réflexion soit profonde, et que l'expérience soit exacte. On voit rarement

ces moyens réunis. Aussi les génies créateurs ne sont-ils pas communs.

XVI.

Le philosophe, qui n'aperçoit souvent la vérité que comme le politique maladroit aperçoit l'occasion, par le côté chauve, assure qu'il est impossible de la saisir, dans le moment où la main du manoeuvre est portée par le hasard sur le côté qui a des cheveux. Il faut cependant avouer que parmi ces manouvriers d'expériences, il y en a de bien malheureux : l'un d'eux emploiera toute sa vie à observer des insectes, et ne verra rien de nouveau; un autre jetera sur eux un coup-d'œil en passant, et apercevra le polype, ou le puceron hermaphrodite.

XVII.

Sont-ce les hommes de génie qui ont manqué à l'univers? nullement. Est-ce en eux défaut de méditation et d'étude? encore moins. L'histoire des sciences fourmille de noms illustres; la surface de la terre est couverte des monuments de nos travaux. Pourquoi donc possédons-nous si peu de connaissances certaines? par quelle fatalité les sciences ont-elles fait si peu de progrès? sommes-nous destinés à n'être jamais que des enfants? j'ai déjà annoncé la réponse à ces questions. Les sciences abstraites ont occupé trop long-temps et avec trop peu de fruit les meilleurs esprits; ou l'on n'a point

étudié ce qu'il importait de savoir, ou l'on n'a mis ni choix, ni vues, ni méthode dans ses études; les mots se sont multipliés sans fin, et la connaissance des choses est restée en arrière.

XVIII.

La véritable manière de philosopher, c'eût été et ce serait d'appliquer l'entendement à l'entendement; l'entendement et l'expérience aux sens; les sens à la nature; la nature à l'investigation des instruments; les instruments à la recherche et à la perfection des arts, qu'on jetterait au peuple, pour lui apprendre à respecter la philosophie.

XIX.

Il n'y a qu'un seul moyen de rendre la philosophie vraiment recommandable aux yeux du vulgaire; c'est de la lui montrer accompagnée de l'utilité. Le vulgaire demande toujours : *à quoi cela sert-il?* et il ne faut jamais se trouver dans le cas de lui répondre : *à rien;* il ne sait pas que ce qui éclaire le philosophe et ce qui sert au vulgaire sont deux choses fort différentes, puisque l'entendement du philosophe est souvent éclairé par ce qui nuit, et obscurci par ce qui sert.

XX.

Les faits, de quelque nature qu'ils soient, sont la véritable richesse du philosophe. Mais un des préjugés de la philosophie rationnelle, c'est que

celui qui ne saura pas nombrer ses écus, ne sera guère plus riche que celui qui n'aura qu'un écu. La philosophie rationnelle s'occupe malheureusement beaucoup plus à rapprocher et à lier les faits qu'elle possède, qu'à en recueillir de nouveaux.

XXI.

Recueillir et lier les faits, ce sont deux occupations bien pénibles; aussi les philosophes les ont-ils partagées entre eux. Les uns passent leur vie à rassembler des matériaux, manœuvres utiles et laborieux; les autres, orgueilleux architectes, s'empressent à les mettre en œuvre. Mais le temps a renversé jusqu'aujourd'hui presque tous les édifices de la philosophie rationnelle. Le manœuvre poudreux apporte tôt ou tard, des souterrains où il creuse en aveugle, le morceau fatal à cette architecture élevée à force de tête; elle s'écroule; et il ne reste que des matériaux confondus pêle-mêle, jusqu'à ce qu'un autre génie téméraire en entreprenne une combinaison nouvelle. Heureux le philosophe systématique à qui la nature aura donné, comme autrefois à Epicure, à Lucrèce, à Aristote, à Platon, une imagination forte, une grande éloquence, l'art de présenter ses idées sous des images frappantes et sublimes! l'édifice qu'il a construit pourra tomber un jour; mais sa statue restera debout au milieu

des ruines; et la pierre qui se détachera de la montagne, ne la brisera point, parce que les pieds n'en sont pas d'argile.

XXII.

L'entendement a ses préjugés; le sens, son incertitude; la mémoire, ses limites; l'imagination, ses lueurs; les instruments, leur imperfection. Les phénomènes sont infinis; les causes, cachées; les formes, peut-être transitoires. Nous n'avons contre tant d'obstacles que nous trouvons en nous, et que la nature nous oppose au dehors, qu'une expérience lente, qu'une réflexion bornée. Voilà les leviers avec lesquels la philosophie s'est proposé de remuer le monde.

XXIII.

Nous avons distingué deux sortes de philosophie, l'expérimentale et la rationnelle. L'une a les yeux bandés, marche toujours en tâtonnant, saisit tout ce qui lui tombe sous les mains, et rencontre à la fin des choses précieuses. L'autre recueille ces matières précieuses, et tâche de s'en former un flambeau : mais ce flambeau prétendu lui a jusqu'à présent moins servi, que le tâtonnement à sa rivale, et cela devait être. L'expérience multiplie ses mouvements à l'infini; elle est sans cesse en action; elle met à chercher des phénomènes, tout le temps que la raison emploie

à chercher des analogies. La philosophie expérimentale ne sait ni ce qui lui viendra, ni ce qui ne lui viendra pas de son travail ; mais elle travaille sans relâche. Au contraire, la philosophie rationnelle pèse les possibilités, prononce et s'arrête tout court. Elle dit hardiment : *on ne peut décomposer la lumière* : la philosophie expérimentale l'écoute, et se tait devant elle pendant des siècles entiers ; puis tout à coup elle montre le prisme, et dit : *la lumière se décompose*.

XXIV.

Esquisse de la Physique expérimentale.

La physique expérimentale s'occupe en général, de l'*existence*, des *qualités*, et de l'*emploi*.

L'EXISTENCE embrasse l'*histoire*, la *description*, la *génération*, la *conservation* et la *destruction*.

L'*histoire* est des lieux, de l'importation, de l'exportation, du prix, des préjugés, etc....

La *description*, de l'intérieur et de l'extérieur, par toutes les qualités sensibles.

La *génération*, prise depuis la première origine jusqu'à l'état de perfection.

La *conservation*, de tous les moyens de fixer dans cet état.

La *destruction*, prise depuis l'état de perfec-

tion jusqu'au dernier degré connu de *décomposition* ou de *dépérissement*; de *dissolution* ou de *résolution*.

Les QUALITÉS sont générales ou particulières.

J'appelle *générales* celles qui sont communes à tous les êtres, et qui n'y varient que par la quantité.

J'appelle *particulières*, celles qui constituent l'être tel; ces dernières sont ou de la substance *en masse*, ou de la substance *divisée* ou *décomposée*.

L'EMPLOI s'étend à la *comparaison*, à l'*application* et à la *combinaison*.

La *comparaison* se fait ou par les ressemblances, ou par les différences.

L'*application* doit être la plus étendue et la plus variée qu'il est possible.

La *combinaison* est analogue ou bizarre.

XXV.

Je dis *analogue* ou *bizarre*, parce que tout a son résultat dans la nature; l'expérience la plus extravagante, ainsi que la plus raisonnée. La philosophie expérimentale, qui ne se propose rien, est toujours contente de ce qui lui vient; la philosophie rationnelle est toujours instruite, lors même que ce qu'elle s'est proposé ne lui vient pas.

XXVI.

La philosophie expérimentale est une étude innocente, qui ne demande presque aucune préparation de l'ame. On n'en peut pas dire autant des autres parties de la philosophie. La plupart augmentent en nous la fureur des conjectures. La philosophie expérimentale la réprime à la longue. On s'ennuie tôt ou tard de deviner maladroitement.

XXVII.

Le goût de l'observation peut être inspiré à tous les hommes; il semble que celui de l'expérience ne doive être inspiré qu'aux hommes riches.

L'observation ne demande qu'un usage habituel des sens; l'expérience exige des dépenses continuelles. Il serait à souhaiter que les grands ajoutassent ce moyen de se ruiner, à tant d'autres moins honorables qu'ils ont imaginés. Tout bien considéré, il vaudrait mieux qu'ils fussent appauvris par un chimiste, que dépouillés par des gens d'affaires; entêtés de la physique expérimentale qui les amuserait quelquefois, qu'agités par l'ombre du plaisir qu'ils poursuivent sans cesse et qui leur échappe toujours. Je dirais volontiers aux philosophes dont la fortune est bornée, et qui se sentent portés à la physique expéri-

mentale, ce que je conseillerais à mon ami, s'il était tenté de la jouissance d'une belle courtisane :

Laïdem habeto, dummodo te Laïs non habeat[1].

C'est un conseil que je donnerais encore à ceux qui ont l'esprit assez étendu pour imaginer des systèmes, et qui sont assez opulents pour les vérifier par l'expérience : Ayez un système, j'y consens; mais ne vous en laissez pas dominer : *Laïdem habeto.*

XXVIII.

La physique expérimentale peut être comparée, dans ses bons effets, au conseil de ce père qui dit à ses enfants, en mourant, qu'il y avait un trésor caché dans son champ; mais qu'il ne savait point en quel endroit. Ses enfants se mirent à bêcher le champ; ils ne trouvèrent pas le trésor qu'ils cherchaient; mais ils firent dans la saison une récolte abondante à laquelle ils ne s'attendaient pas.

XXIX.

L'année suivante, un des enfants dit à ses frères : J'ai soigneusement examiné le terrain que notre père nous a laissé, et je pense avoir dé-

[1] Voilà ce que disait Aristippe, en parlant de la courtisanne Laïs, pour laquelle il avait dissipé toute sa fortune! Peut-on s'abuser à ce point? Édit.

couvert l'endroit du trésor. Écoutez, voici comment j'ai raisonné. Si le trésor est caché dans le champ, il doit y avoir, dans son enceinte, quelques signes qui marquent l'endroit; or, j'ai aperçu des traces singulières vers l'angle qui regarde l'orient; le sol y paraît avoir été remué. Nous nous sommes assurés par notre travail de l'année passée, que le trésor n'est point à la surface de la terre; il faut donc qu'il soit caché dans ses entrailles : prenons incessamment la bêche, et creusons jusqu'à ce que nous soyons parvenus au souterrain de l'avarice. Tous les frères, entraînés moins par la force de la raison que par le désir de la richesse, se mirent à l'ouvrage. Ils avaient déjà creusé profondément sans rien trouver; l'espérance commençait à les abandonner et le murmure à se faire entendre, lorsqu'un d'entre eux s'imagina reconnaître la présence d'une mine, à quelques particules brillantes. C'en était, en effet, une de plomb qu'on avait anciennement exploitée, qu'ils travaillèrent et qui leur produisit beaucoup. Telle est quelquefois la suite des expériences suggérées par les observations et les idées systématiques de la philosophie rationnelle. C'est ainsi que les chimistes et les géomètres, en opiniâtrant à la solution de problèmes, peut-être impossibles, sont parvenus à des découvertes plus importantes que cette solution.

XXX.

La grande habitude de faire des expériences donne aux manouvriers d'opérations les plus grossiers un pressentiment qui a le caractère de l'inspiration. Il ne tiendrait qu'à eux de s'y tromper comme Socrate, et de l'appeler un *démon familier*. Socrate avait une si prodigieuse habitude de considérer les hommes et de peser les circonstances, que, dans les occasions les plus délicates, il s'exécutait secrètement en lui une combinaison prompte et juste, suivie d'un pronostic dont l'événement ne s'écartait guère. Il jugeait des hommes comme les gens de goût jugent des ouvrages d'esprit, par sentiment. Il en est de même en physique expérimentale, de l'instinct de nos grands manouvriers. Ils ont vu si souvent et de si près la nature dans ses opérations, qu'ils devinent avec assez de précision le cours qu'elle pourra suivre dans les cas où il leur prend envie de la provoquer par les essais les plus bizarres. Ainsi le service le plus important qu'ils aient à rendre à ceux qu'ils initient à la philosophie expérimentale, c'est bien moins de les instruire du procédé et du résultat, que de faire passer en eux cet esprit de divination par lequel on *subodore*, pour ainsi dire, des procédés inconnus, des expériences nouvelles, des résultats ignorés.

XXXI.

Comment cet esprit se communique-t-il? Il faudrait que celui qui en est possédé, descendît en lui-même pour reconnaître distinctement ce que c'est; substituer au démon familier, des notions intelligibles et claires, et les développer aux autres. S'il trouvait, par exemple, que c'est *une facilité de supposer ou d'apercevoir des oppositions ou des analogies, qui a sa source dans une connaissance pratique des qualités physiques des êtres considérés solitairement, ou de leurs effets réciproques, quand on les considère en combinaison*, il étendrait cette idée; il l'appuierait d'une infinité de faits qui se présenteraient à sa mémoire; ce serait une histoire fidèle de toutes les extravagances apparentes qui lui ont passé par la tête. Je dis *extravagances*; car quel autre nom donner à cet enchaînement de conjectures fondées sur des oppositions ou des ressemblances si éloignées, si imperceptibles, que les rêves d'un malade ne paraissent ni plus bizarres, ni plus décousus? Il n'y a quelquefois pas une proposition qui ne puisse être contredite, soit en elle-même, soit dans sa liaison avec celle qui la précède ou qui la suit. C'est un tout si précaire, et dans les suppositions et dans les conséquences, qu'on a souvent dédaigné de faire ou les observations ou les expériences qu'on en concluait.

EXEMPLES.

XXXII.

Premières Conjectures.

1. Il est un corps que l'on appelle *môle*. Ce corps singulier s'engendre dans la femme; et, selon quelques uns, sans le concours de l'homme. De quelque manière que le mystère de la génération s'accomplisse, il est certain que les deux sexes y coopèrent. La môle ne serait-elle point un assemblage, ou de tous les éléments qui émanent de la femme dans la production de l'homme, ou de tous les éléments qui émanent de l'homme dans ses différentes approches de la femme. Ces éléments qui sont tranquilles dans l'homme, répandus et retenus dans certaines femmes d'un tempérament ardent, d'une imagination forte, ne pourraient-ils pas s'y échauffer, s'y exalter, et y prendre de l'activité? ces éléments qui sont tranquilles dans la femme, ne pourraient-ils pas y être mis en action, soit par une présence sèche et stérile, et des mouvements inféconds et purement voluptueux de l'homme, soit par la violence et la contrainte des desirs provoqués de la femme, sortir de leurs réservoirs, se porter dans la matrice, s'y arrêter, et s'y combiner d'eux-mêmes? La môle ne serait-elle point le résultat de cette combinaison solitaire ou des éléments

émanés de la femme, ou des éléments fournis par l'homme? Mais si la môle est le résultat d'une combinaison telle que je la suppose, cette combinaison aura ses lois aussi invariables que celles de la génération. La môle aura donc une organisation constante. Prenons le scalpel, ouvrons des môles, et voyons; peut-être même découvrirons-nous des môles distinguées par quelques vestiges relatifs à la différence des sexes. Voilà ce que l'on peut appeler l'art de procéder de ce qu'on ne connaît point à ce qu'on connaît moins encore. C'est cette habitude de déraison que possèdent dans un degré surprenant ceux qui ont acquis ou qui tiennent de la nature le génie de la physique expérimentale; c'est à ces sortes de rêves qu'on doit plusieurs découvertes. Voilà l'espèce de divination qu'il faut apprendre aux élèves, si toutefois cela s'apprend.

2. Mais si l'on vient à découvrir, avec le temps, que la môle ne s'engendre jamais dans la femme sans la coopération de l'homme, voici quelques conjectures nouvelles, beaucoup plus vraisemblables que les précédentes, qu'on pourra former sur ce corps extraordinaire. Ce tissu de vaisseaux sanguins, qu'on appelle le *placenta*, est, comme on sait, une calotte sphérique, une espèce de champignon qui adhère, par sa partie convexe, à la matrice, pendant tout le temps de la grossesse; auquel le cordon ombilical sert comme de tige; qui

se détache de la matrice dans les douleurs de l'enfantement, et dont la surface est égale quand une femme est saine et que son accouchement est heureux. Les êtres n'étant jamais, ni dans leur génération, ni dans leur conformation, ni dans leur usage, que ce que les résistances, les lois du mouvement et l'ordre universel les déterminent à être; s'il arrivait que cette calotte sphérique, qui ne paraît tenir à la matrice que par application et contact, s'en détachât peu à peu par ses bords, dès le commencement de la grossesse, en sorte que les progrès de la séparation suivissent exactement ceux de l'accroissement du volume, j'ai pensé que ces bords, libres de toute attache, iraient toujours en s'approchant et en affectant la forme sphérique; que le cordon ombilical, tiré par deux forces contraires, l'une des bords séparés et convexes de la calotte qui tendrait à le raccourcir; et l'autre du poids du fœtus, qui tendrait à l'allonger, serait beaucoup plus court que dans les cas ordinaires; qu'il viendrait un moment où ces bords coïncideraient, s'uniraient entièrement, et formeraient une espèce d'œuf, au centre duquel on trouverait un fœtus bizarre dans son organisation, comme il l'a été dans sa production, oblitéré, contraint, étouffé, et que cet œuf se nourrirait jusqu'à ce que sa pesanteur achevât de détacher la petite partie de sa surface qui resterait adhérente, qu'il tombât isolé dans la matrice, et qu'il en fût ex-

pulsé par une sorte de ponte, comme l'oeuf de la poule, avec lequel il a quelque analogie, du moins par sa forme. Si ces conjectures se vérifiaient dans une môle, et qu'il fût cependant démontré que cette môle s'est engendrée dans la femme sans aucune approche de l'homme, il s'ensuivrait évidemment que le fœtus est tout formé dans la femme, et que l'action de l'homme ne concourt qu'au développement.

XXXIII.

Secondes Conjectures.

Supposé que la terre ait un noyau solide de verre, ainsi qu'un de nos plus grands philosophes le prétend, et que ce noyau soit revêtu de poussière, on peut assurer qu'en conséquence des lois de la force centrifuge, qui tend à approcher les corps libres de l'équateur, et à donner à la terre la forme d'un sphéroïde aplati, les couches de cette poussière doivent être moins épaisses aux pôles que sous aucun autre parallèle; que peut-être le noyau est à nu aux deux extrémités de l'axe, et que c'est à cette particularité qu'il faut attribuer la direction de l'aiguille aimantée, et les aurores boréales qui ne sont probablement que des courants de matière électrique.

Il y a grande apparence que le magnétisme et l'électricité dépendent des mêmes causes. Pourquoi ne seraient-ce pas des effets du mouvement

de rotation du globe et de l'énergie des matières dont il est composé, combinée avec l'action de la lune? Le flux et reflux, les courants, les vents, la lumière, le mouvement des particules libres du globe, peut-être même celui de toute sa croûte entière sur son noyau, etc., opèrent d'une infinité de manières un frottement continuel; l'effet des causes, qui agissent sensiblement et sans cesse, forme à la suite des siècles un produit considérable; le noyau du globe est une masse de verre; sa surface n'est couverte que de détriments de verre, de sables, et de matières vitrifiables; le verre est, de toutes les substances, celle qui donne le plus d'électricité par le frottement : pourquoi la masse totale de l'électricité terrestre ne serait-elle pas le résultat de tous les frottements opérés, soit à la surface de la terre, soit à celle de son noyau? Mais, de cette cause générale, il est à présumer qu'on déduira, par quelques tentatives, une cause particulière qui constituera entre deux grands phénomènes, je veux dire la position de l'aurore boréale et la direction de l'aiguille aimantée, une liaison semblable à celle dont on a constaté l'existence entre le magnétisme et l'électricité, en aimantant des aiguilles sans aimant, et par le moyen seul de l'électricité. On peut avouer ou contredire ces notions, parce qu'elles n'ont encore de réalité que dans mon entendement. C'est aux expériences à leur donner plus de solidité, et c'est

au physicien à en imaginer qui séparent les phénomènes, ou qui achèvent de les identifier.

XXXIV.

Troisièmes Conjectures.

La matière électrique répand, dans les lieux où l'on électrise, une odeur sulfureuse sensible; sur cette qualité, les chimistes n'étaient-ils pas autorisés à s'en emparer? Pourquoi n'ont-ils pas essayé, par tous les moyens qu'ils ont en main, des fluides chargés de la plus grande quantité possible de matière électrique? On ne sait seulement pas encore si l'eau électrisée dissout plus ou moins promptement le sucre que l'eau simple. Le feu de nos fourneaux augmente considérablement le poids de certaines matières, telles que le plomb calciné; si le feu de l'électricité, constamment appliqué sur ce métal en calcination, augmentait encore cet effet, n'en résulterait-il pas une nouvelle analogie entre le feu électrique et le feu commun? On a essayé si ce feu extraordinaire ne porterait point quelque vertu dans les remèdes, et ne rendrait point une substance plus efficace, un topique plus actif; mais n'a-t-on pas abandonné trop tôt ces essais? Pourquoi l'électricité ne modifierait-elle pas la formation des cristaux et leurs propriétés? Combien de conjectures à former d'imagination, et à confirmer ou détruire par l'expérience! *Voyez l'article suivant.*

XXXV.

Quatrièmes Conjectures.

La plupart des météores, les feux follets, les exhalaisons, les étoiles tombantes, les phosphores naturels et artificiels, les bois pourris et lumineux, ont-ils d'autres causes que l'électricité? Pourquoi ne fait-on pas sur ces phosphores les expériences nécessaires pour s'en assurer? Pourquoi ne pense-t-on pas à reconnaître si l'air, comme le verre, n'est pas un corps électrique par lui-même, c'est-à-dire un corps qui n'a besoin que d'être frotté et battu pour s'électriser? Qui sait si l'air, chargé de matière sulfureuse, ne se trouverait pas plus ou moins électrique que l'air pur? Si l'on fait tourner avec une grande rapidité, dans l'air, une verge de métal qui lui oppose beaucoup de surface, on découvrira si l'air est électrique, et ce que la verge en aura reçu d'électricité. Si, pendant l'expérience, on brûle du soufre et d'autres matières, on reconnaîtra celles qui augmenteront et celles qui diminueront la qualité électrique de l'air. Peut-être l'air froid des pôles est-il plus susceptible d'électricité que l'air chaud de l'équateur; et comme la glace est électrique et que l'eau ne l'est point, qui sait si ce n'est pas à l'énorme quantité de ces glaces éternelles, amassées vers le pôle, et peut-être mues sur le noyau de verre plus

découvert aux pôles qu'ailleurs, qu'il faut attribuer les phénomènes de la direction de l'aiguille aimantée, et de l'apparition des aurores boréales qui semblent dépendre également de l'électricité, comme nous l'avons insinué dans nos *conjectures secondes?* L'observation a rencontré un des ressorts les plus généraux et les plus puissants de la nature; c'est à l'expérience à en découvrir les effets.

XXXVI.

Cinquièmes Conjectures.

1. Si une corde d'instrument est tendue, et qu'un obstacle léger la divise en deux parties inégales, de manière qu'il n'empêche point la communication des vibrations de l'une des parties à l'autre, on sait que cet obstacle détermine la plus grande à se diviser en portions vibrantes, telles que les deux parties de la corde rendent un unisson, et que les portions vibrantes de la plus grande sont comprises chacune entre deux points immobiles. La résonnance du corps n'étant point la cause de la division de la plus grande, mais l'unisson des deux parties étant seulement un effet de cette division, j'ai pensé que, si on substituait à la corde d'instrument une verge de métal, et qu'on la frappât violemment, il se formerait sur sa longueur des ventres et des noeuds; qu'il en serait de même de tout corps élastique sonore ou non;

que ce phénomène, qu'on croit particulier aux cordes vibrantes, a lieu d'une manière plus ou moins forte dans toute percussion; qu'il tient aux lois générales de la communication du mouvement; qu'il y a, dans les corps choqués, des parties oscillantes infiniment petites, et des nœuds ou points immobiles infiniment proches; que ces parties oscillantes et ces nœuds sont les causes du frémissement que nous éprouvons par la sensation du toucher dans les corps après le choc, tantôt sans qu'il y ait de translation locale, tantôt après que la translation locale a cessé; que cette supposition est conforme à la nature du frémissement qui n'est pas de toute la surface touchée à toute la surface de la partie sensible qui touche, mais d'une infinité de points répandus sur la surface du corps touché, vibrant confusément entre une infinité de points immobiles; qu'apparemment, dans les corps continus élastiques, la force d'inertie, distribuée uniformément dans la masse, fait en un point quelconque la fonction d'un petit obstacle relativement à un autre point; qu'en supposant la partie frappée d'une corde vibrante infiniment petite, et conséquemment les ventres infiniment petits, et les nœuds infiniment près, on a, selon une direction et pour ainsi dire sur une seule ligne, une image de ce qui s'exécute en tout sens dans un solide choqué par un autre; que, puisque la longueur de la partie interceptée de la corde vibrante étant donnée, il

n'y a aucune cause qui puisse multiplier sur l'autre partie le nombre des points immobiles; que puisque ce nombre est le même, quelle que soit la force du coup, et que puisqu'il n'y a que la vitesse des oscillations qui varie dans le choc des corps, le frémissement sera plus ou moins violent; mais que le rapport en nombre des points vibrants aux points immobiles sera le même, et que la quantité de matière en repos dans ces corps sera constante, quelles que soient la force du choc, la densité du corps, la cohésion des parties. Le géomètre n'a donc plus qu'à étendre le calcul de la corde vibrante au prisme, à la sphère, au cylindre, pour trouver la loi générale de la distribution du mouvement dans un corps choqué; loi qu'on était bien éloigné de rechercher jusqu'à présent, puisqu'on ne pensait pas même à l'existence du phénomène, et qu'on supposait au contraire la distribution du mouvement uniforme dans toute la masse; quoique dans le choc le frémissement indiquât, par la voie de la sensation, la réalité de points vibrants répandus entre des points immobiles : je dis *dans le choc*, car il est vraisemblable que, dans les communications de mouvement où le choc n'a aucun lieu, un corps est lancé comme le serait la molécule la plus petite, et que le mouvement est uniformément de toute la masse à la fois. Aussi le frémissement est-il nul dans tous ces cas; ce qui achève d'en distinguer le cas du choc.

2. Par le principe de la décomposition des forces, on peut toujours réduire à une seule force toutes celles qui agissent sur un corps : si la quantité et la direction de la force qui agit sur le corps sont données, et qu'on cherche à déterminer le mouvement qui en résulte, on trouve que le corps va en avant, comme si la force passait par le centre de gravité ; et qu'il tourne de plus autour du centre de gravité, comme si ce centre était fixe et que la force agît autour de ce centre comme autour d'un point d'appui. Donc, si deux molécules s'attirent réciproquement, elles se disposeront l'une par l'autre, selon les lois de leurs attractions, leurs figures, etc. Si ce système de deux molécules en attire une troisième dont il soit réciproquement attiré, ces trois molécules se disposeront les unes par rapport aux autres, selon les lois de leurs attractions, leurs figures, etc., et ainsi de suite des autres systèmes et des autres molécules. Elles formeront toutes un système *A*, dans lequel, soit qu'elles se touchent ou non, soit qu'elles se meuvent ou soient en repos, elles résisteront à une force qui tendrait à troubler leur coordination, et tendront toujours, soit à se restituer dans leur premier ordre, si la force perturbatrice vient à cesser, soit à se coordonner relativement aux lois de leurs attractions, à leurs figures, etc., et à l'action de la force perturbatrice, si elle continue d'agir. Ce système *A* est ce que

j'appelle un corps élastique. En ce sens générl et abstrait, le sytème planétaire, l'univers n'est qu'un corps élastique : le chaos est une impossibilité; car il est un ordre essentiellement conséquent aux qualités primitives de la matière.

3. Si l'on considère le système *A* dans le vide, il sera indestructible, imperturbable, éternel : si l'on en suppose les parties dispersées dans l'immensité de l'espace, comme les qualités, telles que l'attraction, se propagent à l'infini, lorsque rien ne resserre la sphère de leur action[1], ces parties, dont les figures n'auront point varié, et qui seront animées des mêmes forces, se coordonneront derechef comme elles étaient coordonnées, et reformeront, dans quelque point de l'espace et dans quelque instant de la durée, un corps élastique.

4. Il n'en sera pas ainsi, si l'on suppose le système *A* dans l'univers; les effets n'y sont pas moins nécessaires : mais une action des causes, déterminément telle, y est quelquefois impossible; et le nombre de celles qui se combinent est toujours si grand dans le système général ou corps élastique universel, qu'on ne sait ce qu'étaient originairement les systèmes ou corps élastiques particuliers, ni ce qu'ils deviendront. Sans prétendre donc que l'attraction constitue dans le plein la dureté et l'élasticité, telles que nous les y remarquons, n'est-

[1] Voyez à ce sujet la note de Diderot, à la fin de ces *Pensées*.

il pas évident que cette propriété de la matière suffit seule pour les constituer dans le vide, et donner lieu à la raréfaction, à la condensation, et à tous les phénomènes qui en dépendent? Pourquoi donc ne serait-elle pas la cause première de ces phénomènes dans notre système général, où une infinité de causes qui la modifieraient feraient varier à l'infini la quantité de ces phénomènes dans les systèmes ou corps élastiques particuliers? Ainsi un corps élastique plié ne se rompra que quand la cause, qui en rapproche les parties en un sens, les aura tellement écartées dans le sens contraire, qu'elles n'auront plus d'action sensible les unes sur les autres par leurs attractions réciproques : un corps élastique choqué ne s'éclatera que quand plusieurs de ses molécules vibrantes auront été portées, dans leur première oscillation, à une distance des molécules immobiles entre lesquelles elles sont répandues, telle qu'elles n'auront plus d'action sensible les unes sur les autres par leurs attractions réciproques. Si la violence du choc était assez grande pour que les molécules vibrantes fussent toutes portées au-delà de la sphère de leur attraction sensible, le corps serait réduit dans ses éléments. Mais entre cette collision, la plus forte qu'un corps puisse éprouver, et la collision qui n'occasionerait que le frémissement le plus faible, il y en a une, ou réelle ou intelligible, par laquelle tous les éléments du corps, séparés, cesseraient

de se toucher, sans que leur système fût détruit, et sans que leur coordination cessât. Nous abandonnerons au lecteur l'application des mêmes principes à la condensation, à la raréfaction, etc. Nous ferons seulement encore observer ici la différence de la communication du mouvement par le choc, et de la communication du mouvement sans le choc. La translation d'un corps sans le choc étant uniformément de toutes ses parties à la fois, quelle que soit la quantité du mouvement communiquée par cette voie, fût-elle infinie, le corps ne sera point détruit; il restera entier jusqu'à ce qu'un choc, faisant osciller quelques unes de ses parties, entre d'autres qui demeurent immobiles, le ventre des premières oscillations ait une telle amplitude, que les parties oscillantes ne puissent plus revenir à leur place, ni rentrer dans la coordination systématique.

5. Tout ce qui précède ne concerne proprement que les corps élastiques simples, ou les systèmes de particules de même matière, de même figure, animées d'une même quantité et mues selon une même loi d'attraction. Mais si toutes ces qualités sont variables, il en résultera une infinité de corps élastiques mixtes. J'entends, par un corps élastique mixte, un système composé de deux ou plusieurs systèmes de matières différentes, de différentes figures, animées de différentes quantités et peut-être même mues selon

des lois différentes d'attraction, dont les particules sont coordonnées les unes entre les autres; par une loi qui est commune à toutes, et qu'on peut regarder comme le produit de leurs actions réciproques. Si l'on parvient, par quelques opérations, à simplifier le système composé, en en chassant toutes les particules d'une espèce de matière coordonnée, ou à le composer davantage, en y introduisant une matière nouvelle dont les particules se coordonnent entre celles du système et changent la loi commune à toutes; la dureté, l'élasticité, la compressibilité, la rarescibilité, et les autres affections qui dépendent, dans le système composé, de la différente coordination des particules, augmenteront ou diminueront, etc. Le plomb, qui n'a presque point de dureté ni d'élasticité, diminue encore en dureté et augmente en élasticité, si on le met en fusion, c'est-à-dire, si on coordonne entre le système composé des molécules qui le constituent plomb, un autre système composé de molécules d'air, de feu, etc., qui le constituent plomb fondu.

6. Il serait très-aisé d'appliquer ces idées à une infinité d'autres phénomènes semblables, et d'en composer un traité fort étendu. Le point le plus difficile à découvrir, ce serait par quel mécanisme les parties d'un système, quand elles se coordonnent entre les parties d'un autre système, le simplifient quelquefois, en en chassant un sys-

tème d'autres parties coordonnées, comme il arrive dans certaines opérations chimiques. Des attractions, selon des lois différentes, ne paraissent pas suffire pour ce phénomène; et il est dur d'admettre des qualités répulsives. Voici comment on pourrait s'en passer. Soit un système *A* composé des systèmes *B* et *C*, dont les molécules sont coordonnées les unes entre les autres, selon quelque loi commune à toutes. Si l'on introduit dans le système composé *A*, un autre système *D*, il arrivera de deux choses l'une ; ou que les particules du système *D* se coordonneront entre les parties du système *A*, sans qu'il y ait de choc; et dans ce cas, le système *A* sera composé des systèmes *B*, *C*, *D* : ou que la coordination des particules du système *D* entre les particules du système *A* sera accompagnée de choc. Si le choc est tel, que les particules choquées ne soient point portées dans leur première oscillation au-delà de la sphère infiniment petite de leur attraction, il y aura, dans le premier moment, trouble ou multitude infinie de petites oscillations. Mais ce trouble cessera bientôt ; les particules se coordonneront ; et il résultera de leur coordination un système *A* composé des systèmes *B*, *C*, *D*. Si les parties du système *B*, ou celles du système *C*, ou les unes et les autres sont choquées dans le premier instant de la coordination, et portées au-delà de la sphère de leur attraction par les parties du

système *D*, elles seront séparées de la coordination systématique pour n'y plus revenir, et le système *A* sera un système composé des systèmes *B* et *D*, ou des systèmes *C* et *D*; ou ce sera un système simple des seules particules coordonnées du système *D*: et ces phénomènes s'exécuteront avec des circonstances qui ajouteront beaucoup à la vraisemblance de ces idées, ou qui peut-être la *détruiront entièrement*. Au reste, j'y suis arrivé en partant *du frémissement d'un corps élastique choqué*. La séparation ne sera jamais spontanée où il y aura *coordination*; elle pourra l'être où il n'y aura que *composition*. La *coordination* est encore un principe d'*uniformité*, même dans un *tout* hétérogène.

XXXVII.

Sixièmes conjectures.

Les productions de l'art seront communes, imparfaites et faibles, tant qu'on ne se proposera pas une imitation plus rigoureuse de la nature. La nature est opiniâtre et lente dans ses opérations. S'agit-il d'éloigner, de rapprocher, d'unir, de diviser, d'amollir, de condenser, de durcir, de liquéfier, de dissoudre, d'assimiler; elle s'avance à son but par les degrés les plus insensibles. L'art, au contraire, se hâte, se fatigue et se relâche. La nature emploie des siècles à préparer grossièrement les métaux; l'art se propose

de les perfectionner en un jour. La nature emploie des siècles à former les pierres précieuses, l'art prétend les contrefaire en un moment. Quand on posséderait le véritable moyen, ce ne serait pas assez; il faudrait encore savoir l'appliquer. On est dans l'erreur, si l'on s'imagine que, le produit de l'intensité de l'action multipliée par le temps de l'application étant le même, le résultat sera le même. Il n'y a qu'une application graduée, lente et continue qui transforme. Toute autre application n'est que destructive. Que ne tirerions-nous pas du mélange de certaines substances dont nous n'obtenons que des composés très-imparfaits, si nous procédions d'une manière analogue à celle de la nature. Mais on est toujours pressé de jouir; on veut voir la fin de ce qu'on a commencé. De là tant de tentatives infructueuses; tant de dépenses et de peines perdues; tant de travaux que la nature suggère et que l'art n'entreprendra jamais, parce que le succès en paraît éloigné. Qui est-ce qui est sorti des grottes d'Arcy (1), sans être convaincu, par la vitesse avec laquelle les stalactites s'y forment et s'y réparent, que ces grottes se rempliront un jour et ne formeront plus qu'un solide immense? Où est le naturaliste qui, réfléchissant sur ce phénomène, n'ait pas conjecturé qu'en détermi-

(1) Voyez le mot ARCY dans le *Dictionnaire encyclopédique*, tom. 1, pag. 318; tome XIII des *Œuvres de Diderot*. ÉDIT^s.

nant des eaux à se filtrer peu à peu à travers des terres et des rochers, dont les stillations seraient reçues dans des cavernes spacieuses, on ne parvînt avec le temps à en former des carrières artificielles d'albâtre, de marbre et d'autres pierres, dont les qualités varieraient selon la nature des terres, des eaux et des rochers? Mais à quoi servent ces vues sans le courage, la patience, le travail, les dépenses, le temps, et surtout ce goût antique pour les grandes entreprises dont il subsiste encore tant de monuments qui n'obtiennent de nous qu'une admiration froide et stérile?

XXXVIII.

Septièmes conjectures.

On a tenté tant de fois, sans succès, de convertir nos fers en un acier qui égalât celui d'Angleterre et d'Allemagne, et qu'on pût employer à la fabrication des ouvrages délicats. J'ignore quels procédés on a suivis; mais il m'a semblé qu'on eût été conduit à cette découverte importante par l'imitation et la perfection d'une manœuvre très-commune dans les ateliers des ouvriers en fer. On l'appelle *trempe en paquet*. Pour tremper en paquet, on prend de la suie la plus dure, on la pile, on la délaie avec de l'urine, on y ajoute de l'ail broyé, de la savatte déchiquetée et du sel commun; on a une boîte de fer; on en couvre le fond d'un lit de ce mélange; on place sur ce lit un

lit de différentes pièces d'ouvrages en fer; sur ce lit, un lit de mélange; et ainsi de suite, jusqu'à ce que la boîte soit pleine; on la ferme de son couvercle; on l'enduit exactement à l'extérieur, d'un mélange de terre grasse bien battue, de bourre, et de fiente de cheval; on la place au centre d'un tas de charbon proportionné à son volume; on allume le charbon; on laisse aller le feu, on l'entretient seulement; on a un vaisseau plein d'eau fraîche; trois ou quatre heures après qu'on a mis la boîte au feu, on l'en tire; on l'ouvre; on fait tomber les pièces qu'elle renferme dans l'eau fraîche, qu'on remue à mesure que les pièces tombent. Ces pièces sont trempées en paquet; et si l'on en casse quelques-unes, on en trouvera la surface convertie en un acier très-dur et d'un grain très-fin, à une petite profondeur. Cette surface en prend un poli plus éclatant, et en garde mieux les formes qu'on lui a données à la lime. N'est-il pas à présumer que, si l'on exposait, *stratum super stratum*, à l'action du feu et des matières employées dans la trempe en paquet, du fer bien choisi, bien travaillé, réduit en feuilles minces, telles que celles de la tôle, ou en verges très-menues, et précipité au sortir du fourneau d'aciérage dans un courant d'eaux propres à cette opération, il se convertirait en acier? si, surtout, on confiait le soin des premières expériences à des hommes qui, accou-

tumés depuis long-temps à employer le fer, à connaître ses qualités et à remédier à ses défauts, ne manqueraient pas de simplifier les manœuvres, et de trouver des matières plus propres à l'opération.

XXXIX.

Ce qu'on montre de physique expérimentale, dans des leçons publiques, suffit-il pour procurer cette espèce de délire philosophique? je n'en crois rien. Nos faiseurs de cours d'expériences ressemblent un peu à celui qui penserait avoir donné un grand repas, parce qu'il aurait eu beaucoup de monde à sa table. Il faudrait donc s'attacher principalement à irriter l'appétit, afin que plusieurs, emportés par le desir de le satisfaire, passassent de la condition de disciples à celle d'amateurs, et de celle-ci à la profession de philosophes. Loin de tout homme public ces réserves si opposées aux progrès des sciences. Il faut révéler et la chose et le moyen. Que je trouve les premiers hommes qui découvrirent les nouveaux calculs, grands dans leur invention! que je les trouve petits dans le mystère qu'ils en firent! Si Newton se fût hâté de parler, comme l'intérêt de sa gloire et de la vérité le demandait, Leibnitz ne partagerait pas avec lui le nom d'inventeur [1].

[1] Voyez l'addition de l'éditeur (Naigeon) à l'article Leibnitzianisme dans le *Dictionnaire encyclopédique*, tome v, des *OEuvres de Diderot*, tome XVII, page 58. ÉDIT.

L'Allemand imaginait l'instrument, tandis que l'Anglais se complaisait à étonner les savants par les applications surprenantes qu'il en faisait. En mathématiques, en physique, le plus sûr est d'entrer d'abord en possession, en produisant ses titres au public. Au reste, quand je demande la révélation du moyen, j'entends de celui par lequel on a réussi : on ne peut être trop succinct sur ceux qui n'ont point eu de succès.

XL.

Ce n'est pas assez de révéler; il faut encore que la révélation soit entière et claire. Il est une sorte d'obscurité que l'on pourrait définir, *l'affectation des grands maîtres*. C'est un voile qu'ils se plaisent à tirer entre le peuple et la nature. Sans le respect qu'on doit aux noms célèbres, je dirais que telle est l'obscurité qui règne dans quelques ouvrages de Sthal[1] et dans les *Principes mathématiques* de Newton. Ces livres ne demandaient qu'à être entendus pour être estimés ce qu'ils valent; et il n'en eût pas coûté plus d'un mois à leurs auteurs pour les rendre clairs; ce mois eût épargné trois ans de travail et d'épuisement à mille bons esprits. Voilà donc à peu près trois mille ans de perdus pour autre chose. Hâtons-nous de rendre la philosophie populaire.

[1] Le *Specimen Becherianum*; la *Zimothecnie*; les *Trecenta*. Voyez l'article Chimie, vol. III de l'*Encyclopédie*.

Si nous voulons que les philosophes marchent en avant, approchons le peuple du point où en sont les philosophes. Diront-ils qu'il est des ouvrages qu'on ne mettra jamais à la portée du commun des esprits? S'ils le disent, ils montreront seulement qu'ils ignorent ce que peuvent la bonne méthode et la longue habitude.

S'il était permis à quelques auteurs d'être obscurs, dût-on m'accuser de faire ici mon apologie, j'oserais dire que c'est aux seuls métaphysiciens proprement dits. Les grandes abstractions ne comportent qu'une lueur sombre. L'acte de la généralisation tend à dépouiller les concepts de tout ce qu'ils ont de sensible. A mesure que cet acte s'avance, les spectres corporels s'évanouissent; les notions se retirent peu à peu de l'imagination vers l'entendement; et les idées deviennent purement intellectuelles. Alors le philosophe spéculatif ressemble à celui qui regarde du haut de ces montagnes dont les sommets se perdent dans les nues: les objets de la plaine ont disparu devant lui; il ne lui reste plus que le spectacle de ses pensées, et que la conscience de la hauteur à laquelle il s'est élevé et où il n'est peut-être pas donné à tous de le suivre et de respirer.

XLI.

La nature n'a-t-elle pas assez de son voile, sans le doubler encore de celui du mystère? n'est-ce

pas assez des difficultés de l'art? Ouvrez l'ouvrage de Franklin (1); feuilletez les livres des chimistes, et vous verrez combien l'art expérimental exige de vues, d'imagination, de sagacité, de ressources: lisez-les attentivement, parce que s'il est possible d'apprendre en combien de manières une expérience se retourne, c'est là que vous l'apprendrez. Si, au défaut de génie, vous avez besoin d'un moyen technique qui vous dirige, ayez sous les yeux une table des qualités qu'on a reconnues jusqu'à présent dans la matière; voyez, entre ces qualités, celles qui peuvent convenir à la substance que vous voulez mettre en expérience; assurez-vous qu'elles y sont; tâchez ensuite d'en connaître la quantité; cette quantité se mesurera presque toujours par un instrument, où l'application uniforme d'une partie analogue à la substance pourra se faire, sans interruption et sans reste, jusqu'à l'entière exhaustion de la qualité. Quant à l'existence, elle ne se constatera que par des moyens qui ne se suggèrent pas. Mais si l'on n'apprend point comment il faut chercher, c'est quelque chose, du moins, que de savoir ce qu'on cherche. Au reste, ceux qui seront forcés de s'avouer à eux-mêmes leur stérilité, soit par une impossibilité bien éprouvée de rien découvrir, soit par une envie secrète qu'ils porteront aux découvertes des

(1) Diderot veut ici parler de l'ouvrage de Franklin ayant pour titre : *La Science du bonhomme Richard*. Édit.

autres, le chagrin involontaire qu'ils en ressentiront, et les petites manœuvres qu'ils mettraient volontiers en usage pour en partager l'honneur, ceux-là feront bien d'abandonner une science qu'ils cultivent sans avantage pour elle, et sans gloire pour eux.

XLII.

Quand on a formé dans sa tête un de ces systèmes qui demandent à être vérifiés par l'expérience, il ne faut ni s'y attacher opiniâtrément, ni l'abandonner avec légèreté. On pense quelquefois de ses conjectures qu'elles sont fausses, quand on n'a pas pris les mesures convenables pour les trouver vraies. L'opiniâtreté a même ici moins d'inconvénient que l'excès opposé. A force de multiplier les essais, si l'on ne rencontre pas ce que l'on cherche, il peut arriver qu'on rencontre mieux. Jamais le temps qu'on emploie à interroger la nature n'est entièrement perdu. Il faut mesurer sa constance sur le degré de l'analogie. Les idées absolument bizarres ne méritent qu'un premier essai. Il faut accorder quelque chose de plus à celles qui ont de la vraisemblance, et ne renoncer, que quand on est épuisé, à celles qui promettent une découverte importante. Il semble qu'on n'ait guère besoin de préceptes là-dessus. On s'attache naturellement aux recherches, à proportion de l'intérêt qu'on y prend.

XLIII.

Comme les systèmes, dont il s'agit, ne sont appuyés que sur des idées vagues, des soupçons légers, des analogies trompeuses ; et même, puisqu'il le faut dire, sur des chimères que l'esprit échauffé prend facilement pour des vues, il n'en faut abandonner aucun, sans auparavant l'avoir fait passer par l'épreuve de l'*inversion*. En philosophie purement rationnelle, la vérité est assez souvent l'extrême opposé de l'erreur ; de même en philosophie expérimentale, ce ne sera pas l'expérience qu'on aura tentée, ce sera son contraire qui produira le phénomène qu'on attendait. Il faut regarder principalement aux deux points diamétralement opposés. Ainsi, dans la seconde de nos rêveries, après avoir couvert l'équateur du globe électrique, et découvert les pôles, il faudra couvrir les pôles, et laisser l'équateur à découvert ; et comme il importe de mettre le plus de ressemblance qu'il est possible entre le globe expérimental et le globe naturel qu'il représente, le choix de la matière dont on couvrira les pôles ne sera pas indifférent. Peut-être faudrait-il y pratiquer des amas d'un fluide, ce qui n'a rien d'impossible dans l'exécution, et ce qui pourrait donner dans l'expérience quelque nouveau phénomène extraordinaire, et différent de celui qu'on se propose d'imiter.

XLIV.

Les expériences doivent être répétées pour le détail des circonstances et pour la connaissance des limites. Il faut les transporter à des objets différents, les compliquer, les combiner de toutes les manières possibles. Tant que les expériences sont éparses, isolées, sans liaison, irréductibles, il est démontré, par l'irréduction même, qu'il en reste encore à faire. Alors il faut s'attacher uniquement à son objet, et le tourmenter, pour ainsi dire, jusqu'à ce qu'on ait tellement enchaîné les phénomènes, qu'un deux étant donné tous les autres le soient : travaillons d'abord à la réduction des effets; nous songerons après à la réduction des causes. Or, les effets ne se réduiront jamais qu'à force de les multiplier. Le grand art dans les moyens qu'on emploie pour exprimer d'une cause tout ce qu'elle peut donner, c'est de bien discerner ceux dont on est en droit d'attendre un phénomène nouveau, de ceux qui ne produiront qu'un phénomène travesti. S'occuper sans fin de ces métamorphoses, c'est se fatiguer beaucoup, et ne point avancer. Toute expérience qui n'étend pas la loi à quelque cas nouveau, ou qui ne la restreint pas par quelque exception, ne signifie rien. Le moyen le plus court de connaître la valeur de son essai, c'est d'en faire l'antécédent d'un enthymème, et d'examiner le consé-

quent. La conséquence est-elle exactement la même, que celle que l'on a déjà tirée d'un autre essai? On n'a rien découvert; on a tout au plus confirmé une découverte. Il y a peu de gros livres de physique expérimentale, que cette règle si simple ne réduisît à un petit nombre de pages; et il est un grand nombre de petits livres qu'elle réduirait à rien.

XLV.

De même qu'en mathématiques, en examinant toutes les propriétés d'une courbe, on trouve que ce n'est que la même propriété présentée sous des faces différentes; dans la nature, on reconnaîtra lorsque la physique expérimentale sera plus avancée, que tous les phénomènes, ou de la pesanteur, ou de l'élasticité, ou de l'attraction, ou du magnétisme, ou de l'électricité, ne sont que des faces différentes de la même affection. Mais, entre les phénomènes connus que l'on rapporte à l'une de ces causes, combien y a-t-il de phénomènes intermédiaires à trouver, pour former les liaisons, remplir les vides et démontrer l'identité? c'est ce qui ne peut se déterminer. Il y a peut-être un phénomène central qui jeterait des rayons, non seulement à ceux qu'on a, mais encore à tous ceux que le temps ferait découvrir, qui les unirait, et qui en formerait un système. Mais au défaut de ce centre de correspondance

commune, ils demeureront isolés ; toutes les découvertes de la physique expérimentale ne feront que les rapprocher en s'interposant, sans jamais les réunir ; et quand elles parviendraient à les réunir, elles en formeraient un cercle continu de phénomènes où l'on ne pourrait discerner quel serait le premier et quel serait le dernier. Ce cas singulier, où la physique expérimentale, à force de travail, aurait formé un labyrinthe dans lequel la physique rationnelle, égarée et perdue, tournerait sans cesse, n'est pas impossible dans la nature, comme il l'est en mathématiques. On trouve toujours en mathématiques, ou par la synthèse ou par l'analyse, les propositions intermédiaires qui séparent la propriété fondamentale d'une courbe de sa propriété la plus éloignée.

XLVI.

Il y a des phénomènes trompeurs qui semblent, au premier coup d'œil, renverser un système, et qui, mieux connus, achèveraient de le confirmer. Ces phénomènes deviennent le supplice du philosophe, surtout lorsqu'il a le pressentiment que la nature lui en impose, et qu'elle se dérobe à ses conjectures par quelque mécanisme extraordinaire et secret. Ce cas embarrassant aura lieu, toutes les fois qu'un phénomène sera le résultat de plusieurs causes conspirantes ou opposées. Si elles conspirent, on trouvera la quantité du phé-

nomène trop grande pour l'hypothèse qu'on aura faite ; si elles sont opposées, cette quantité sera trop petite. Quelquefois même elle deviendra nulle; et le phénomène disparaîtra, sans qu'on sache à quoi attribuer ce silence capricieux de la nature. Vient-on à en soupçonner la raison? on n'en est guère plus avancé. Il faut travailler à la séparation des causes, décomposer le résultat de leurs actions, et réduire un phénomène très-compliqué à un phénomène simple ; ou du moins manifester la complication des causes, leur concours ou leur opposition, par quelque expérience nouvelle; opération souvent délicate, quelquefois impossible. Alors le système chancèle ; les philosophes se partagent ; les uns lui demeurent attachés ; les autres sont entraînés par l'expérience qui paraît le contredire ; et l'on dispute jusqu'à ce que la sagacité, ou le hasard qui ne se repose jamais, plus fécond que la sagacité, lève la contradiction et remette en honneur des idées qu'on avait presque abandonnées.

XLVII.

Il faut laisser l'expérience à sa liberté ; c'est la tenir captive que de n'en montrer que le côté qui prouve, et que d'en voiler le côté qui contredit. C'est l'inconvénient qu'il y a, non pas à avoir des idées, mais à s'en laisser aveugler, lorsqu'on tente une expérience. On n'est sévère

dans son examen, que quand le résultat est contraire au système. Alors on n'oublie rien de ce qui peut faire changer de face au phénomène, ou de langage à la nature. Dans le cas opposé, l'observateur est indulgent; il glisse sur les circonstances; il ne songe guère à proposer des objections à la nature; il l'en croit sur son premier mot; il n'y soupçonne point d'équivoque, et il mériterait qu'on lui dît : « Ton métier est d'interroger « la nature, et tu la fais mentir, ou tu crains de « la faire expliquer. »

XLVIII.

Quand on suit une mauvaise route, plus on marche vite, plus on s'égare. Et le moyen de revenir sur ses pas, quand on a parcouru un espace immense? L'épuisement des forces ne le permet pas; la vanité s'y oppose sans qu'on s'en aperçoive; l'entêtement des principes répand sur tout ce qui environne un prestige qui défigure les objets. On ne les voit plus comme ils sont, mais comme il conviendrait qu'ils fussent. Au lieu de réformer ses notions sur les êtres, il semble qu'on prenne à tâche de modeler les êtres sur ses notions. Entre tous les philosophes, il n'y en a point en qui cette fureur domine plus évidemment que dans les méthodistes. Aussitôt qu'un méthodiste a mis dans son système l'homme à la tête des quadrupèdes, il ne l'aperçoit plus dans la nature,

que comme un animal à quatre pieds. C'est en vain que la raison sublime dont il est doué se récrie contre la dénomination d'*animal*, et que son organisation contredit celle de *quadrupède*; c'est en vain que la nature a tourné ses regards vers le ciel : la prévention systématique lui courbe le corps vers la terre. La raison n'est, suivant elle, qu'un instinct plus parfait; elle croit sérieusement que ce n'est que par défaut d'habitude que l'homme perd l'usage de ses jambes, quand il s'avise de transformer ses mains en deux pieds.

XLIX.

Mais c'est une chose trop singulière que la dialectique de quelques méthodistes, pour n'en pas donner un échantillon. L'homme, dit Linnæus (1), n'est ni une pierre, ni une plante; c'est donc un animal. Il n'a pas un seul pied; ce n'est donc pas un ver. Ce n'est pas un insecte puisqu'il n'a point d'antennes. Il n'a point de nageoires; ce n'est donc pas un poisson. Ce n'est pas un oiseau, puisqu'il n'a point de plumes. Qu'est-ce donc que l'homme? il a la bouche du quadrupède. Il a quatre pieds; les deux de devant lui servent à l'attouchement, les deux de derrière au marcher. C'est donc un quadrupède.

(1) *Fauna Suecica*, *præf.* édition de Stockholm, 1746; in-8°. Il y a des exemplaires avec des titres datés de Leyde (Lugd.-Batavorum). ÉDIT^s.

« Il est vrai, continue le méthodiste, qu'en conséquence de mes principes d'histoire naturelle, je n'ai jamais su distinguer l'homme du singe; car il y a certains singes qui ont moins de poils que certains hommes; ces singes marchent sur deux pieds, et ils se servent de leurs pieds et de leurs mains comme les hommes. D'ailleurs la parole n'est point pour moi un caractère distinctif; je n'admets, selon ma méthode, que des caractères qui dépendent du nombre, de la figure, de la proportion et de la situation. » Donc votre méthode est mauvaise, dit la logique. « Donc l'homme est un animal à quatre pieds, dit le naturaliste. »

L.

Pour ébranler une hypothèse, il ne faut quelquefois que la pousser aussi loin qu'elle peut aller. Nous allons faire l'essai de ce moyen sur celle du docteur d'Erlang (1), dont l'ouvrage, rempli d'idées singulières et neuves, donnera bien de la torture à nos philosophes. Son objet est le plus grand que l'intelligence humaine puisse se proposer; c'est le système universel de la nature.

(1) Maupertuis, auteur de la dissertation déjà citée. Voyez l'avertissement qui précède le *Système de la Nature* dans les *OEuvres de Maupertuis*, Lyon, 1768 (1756), tome II. Cet avertissement n'est autre chose que la prétendue dissertation du docteur allemand, mais en français. — Voyez la note des pages 149 et 197 de ce volume.

L'auteur commence par exposer rapidement les sentiments de ceux qui l'ont précédé, et l'insuffisance de leurs principes pour le développement général des phénomènes. Les uns n'ont demandé que l'*étendue* et le *mouvement*. D'autres ont cru devoir ajouter à l'étendue, l'*impénétrabilité*, la *mobilité* et l'*inertie*. L'observation des corps célestes, ou plus généralement la physique des grands corps, a démontré la nécessité d'une force par laquelle toutes les parties tendissent ou pesassent les unes vers les autres, selon une certaine loi; et l'on a admis l'*attraction* en raison simple de la masse, et en raison réciproque du carré de la distance. Les opérations les plus simples de la chimie, ou la physique élémentaire des petits corps, a fait recourir à des *attractions* qui suivent d'autres lois; et l'impossibilité d'expliquer la formation d'une plante ou d'un animal, avec les attractions, l'inertie, la mobilité, l'impénétrabilité, le mouvement, la matière ou l'étendue, a conduit le philosophe Baumann (1) à supposer encore d'autres propriétés dans la nature. Mécontent des *natures plastiques*, à qui l'on fait exécuter toutes les merveilles de la nature sans matière et sans intelligence; des *substances intel-*

(1) Baumann, pseudonyme de Maupertuis. Voyez le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* de M. Barbier, la *Correspondance littéraire* de Grimm, mai 1754, tome I, p. 167, et les notes des pag. 149 et 196 de ce volume. Édit.

ligentes subalternes, qui agissent sur la matière d'une manière intelligible; de la *simultanéité de la création et de la formation des substances*, qui, contenues les unes dans les autres, se développent dans le temps par la continuation d'un premier miracle; et de l'*extemporanéité de leur production* qui n'est qu'un enchaînement de miracles réitérés à chaque instant de la durée; il a pensé que tous ces systèmes peu philosophiques n'auraient point eu lieu, sans la crainte mal fondée d'attribuer des modifications très-connues à un être dont l'essence, nous étant inconnue, peut être par cette raison même, et malgré notre préjugé, très-compatible avec ces modifications. Mais quel est cet être? quelles sont ces modifications? Le dirai-je? Sans doute, répond le docteur Baumann. L'être corporel est cet être; ces modifications sont le *desir*, l'*aversion*, la *mémoire* et l'*intelligence*; en un mot, toutes les qualités que nous reconnaissons dans les animaux, que les Anciens comprenaient sous le nom d'*ame sensitive*, et que le docteur Baumann admet, proportion gardée des formes et des masses, dans la particule la plus petite de matière, comme dans le plus gros animal. S'il y avait, dit-il, du péril à accorder aux molécules de la matière quelques degrés d'intelligence, ce péril serait aussi grand à les supposer dans un éléphant ou dans un singe, qu'à les reconnaître dans un grain de sable.

Ici le philosophe de l'académie d'Erlang emploie les derniers efforts, pour écarter de lui tout soupçon d'athéisme; et il est évident qu'il ne soûtient son hypothèse, avec quelque chaleur, que parce qu'elle lui paraît satisfaire aux phénomènes les plus difficiles, sans que le matérialisme en soit une conséquence. Il faut lire son ouvrage, pour apprendre à concilier les idées philosophiques les plus hardies, avec le plus profond respect pour la religion. Dieu a créé le monde, dit le docteur Baumann; et c'est à nous à trouver, s'il est possible, les lois par lesquelles il a voulu qu'il se conservât, et les moyens qu'il a destinés à la reproduction des individus. Nous avons le champ libre de ce côté; nous pouvons proposer nos idées; et voici les principales idées du docteur.

L'élément séminal, extrait d'une partie semblable à celle qu'il doit former dans l'animal, sentant et pensant, aura quelque mémoire de sa situation première; de là, la conservation des espèces, et la ressemblance des parents.

Il peut arriver que le fluide séminal surabonde ou manque de certains éléments; que ces éléments ne puissent s'unir par oubli, ou qu'il se fasse des réunions bizarres d'éléments surnuméraires; de là, ou l'impossibilité de la génération, ou toutes les générations monstrueuses possibles.

Certains éléments auront pris nécessairement

une facilité prodigieuse à s'unir constamment de la même manière; de là, s'ils sont différents, une formation d'animaux microscopiques variée à l'infini; de là, s'ils sont semblables, les polypes, qu'on peut comparer à une grappe d'abeilles infiniment petites, qui, n'ayant la mémoire vive que d'une seule situation, s'accrocheraient et demeureraient accrochées selon cette situation qui leur serait la plus familière..

Quand l'impression d'une situation présente balancera ou éteindra la mémoire d'une situation passée, en sorte qu'il y ait indifférence à toute situation, il y aura stérilité; de là, la stérilité des mulets.

Qui empêchera des parties élémentaires, intelligentes et sensibles de s'écarter à l'infini de l'ordre qui constitue l'espèce? de là, une infinité d'espèces d'animaux sortis d'un premier animal; une infinité d'êtres émanés d'un premier être; un seul acte dans la nature.

Mais chaque élément perdra-t-il, en s'accumulant et en se combinant, son petit degré de sentiment et de perception? nullement, dit le docteur Baumann. Ces qualités lui sont essentielles. Qu'arrivera-t-il donc? le voici. De ces perceptions d'éléments rassemblés et combinés, il en résultera une perception unique, proportionnée à la masse et à la disposition; et ce système de perceptions dans lequel chaque élément aura perdu la mé-

moire du *soi* et concourra à former la conscience du *tout*, sera l'ame de l'animal. « Omnes elemen-« torum perceptiones conspirare, et in unam for-« tiorem et magis perfectam perceptionem coales-« cere videntur. Hæc forte ad unamquamque ex « aliis perceptionibus se habet in eadem ratione « qua corpus organisatum ad elementum. Elemen-« tum quodvis, post suam cum aliis copulationem, « cum suam perceptionem illarum perceptionibus « confudit, et *SUI CONSCIENTIAM* perdidit, primi « elementorum status memoria nulla superest, et « nostra nobis Origo omnino abdita manet [1]. »

C'est ici que nous sommes surpris que l'auteur, ou n'ait pas aperçu les terribles conséquences de son hypothèse; ou que, s'il a aperçu les conséquences, il n'ait pas abandonné l'hypothèse. C'est maintenant qu'il faut appliquer notre méthode à l'examen de ses principes. Je lui demanderai donc si l'univers, ou la collection générale de toutes les molécules sensibles et pensantes, forme un tout, ou non. S'il me répond qu'elle ne forme point un tout, il ébranlera d'un seul mot l'existence de Dieu, en introduisant le désordre dans la nature; et il détruira la base de la philosophie, en rompant la chaîne qui lie tous les êtres. S'il convient

[1] Voyez à la position 52, et à la page 78, ce morceau; et dans les pages antérieures et postérieures, des applications très-fines et très-vraisemblables des mêmes principes à d'autres phénomènes.

que c'est un tout où les éléments ne sont pas moins ordonnés que les portions, ou réellement distinctes, ou seulement intelligibles le sont dans un élément, et les éléments dans un animal, il faudra qu'il avoue qu'en conséquence de cette copulation universelle, le monde, semblable à un grand animal, a une ame; que, le monde pouvant être infini, cette ame du monde, je ne dis pas est, mais peut être un système infini de perceptions, et que le monde peut être Dieu. Qu'il proteste tant qu'il voudra contre ces conséquences, elles n'en seront pas moins vraies; et, quelque lumière que ses sublimes idées puissent jeter dans les profondeurs de la nature, ces idées n'en seront pas moins effrayantes. Il ne s'agissait que de les généraliser, pour s'en apercevoir. L'acte de la généralisation est pour les hypothèses du métaphysicien, ce que les observations et les expériences réitérées sont pour les conjectures du physicien. Les conjectures sont-elles justes? plus on fait d'expériences, plus les conjectures se vérifient. Les hypothèses sont-elles vraies? plus on étend les conséquences, plus elles embrassent de vérités, plus elles acquièrent d'évidence et de force. Au contraire, si les conjectures et les hypothèses sont frêles et mal fondées, ou l'on découvre un fait, ou l'on aboutit à une vérité contre laquelle elles échouent. L'hypothèse du docteur Baumann développera, si l'on veut, le mystère le plus incom-

préhensible de la nature, la formation des animaux, ou plus généralement celle de tous les corps organisés; la collection universelle des phénomènes et l'existence de Dieu seront ses écueils. Mais quoique nous rejetions les idées du docteur d'Erlang, nous aurions bien mal conçu l'obscurité des phénomènes qu'il s'était proposé d'expliquer, la fécondité de son hypothèse, les conséquences surprenantes qu'on en peut tirer, le mérite des conjectures nouvelles sur un sujet dont se sont occupés les premiers hommes dans tous les siècles, et la difficulté de combattre les siennes avec succès, si nous ne les regardions comme le fruit d'une méditation profonde, une entreprise hardie sur le système universel de la nature, et la tentative d'un grand philosophe.

LI.

De l'impulsion d'une sensation.

Si le docteur Baumann eût renfermé son système dans de justes bornes, et n'eût appliqué ses idées qu'à la formation des animaux, sans les étendre à la nature de l'ame, d'où je crois avoir démontré contre lui qu'on pouvait les porter jusqu'à l'existence de Dieu, il ne se serait point précipité dans l'espèce de matérialisme la plus séduisante, en attribuant aux molécules organiques, le desir, l'aversion, le sentiment et la pensée. Il fallait se contenter d'y supposer une sensibilité mille fois

moindre, que celle que le Tout-Puissant a accordée aux animaux les plus voisins de la matière morte. En conséquence de cette sensibilité sourde, et de la différence des configurations, il n'y aurait eu pour une molécule organique quelconque qu'une situation la plus commode de toutes, qu'elle aurait sans cesse cherchée par une inquiétude automate, comme il arrive aux animaux de s'agiter dans le sommeil, lorsque l'usage de presque toutes leurs facultés est suspendu, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé la disposition la plus convenable au repos. Ce seul principe eût satisfait, d'une manière assez simple et sans aucune conséquence dangereuse, aux phénomènes qu'il se proposait d'expliquer, et à ces merveilles sans nombre qui tiennent si stupéfaits tous nos observateurs d'insectes; et il eût défini l'animal en général, *un système de différentes molécules organiques qui, par l'impulsion d'une sensation semblable à un toucher obtus et sourd que celui qui a créé la matière en général leur a donné, se sont combinées jusqu'à ce que chacune ait rencontré la place la plus convenable à sa figure et à son repos.*

LII.

Des instruments et des mesures.

Nous avons observé ailleurs que, puisque les sens étaient la source de toutes nos connaissances, il importait beaucoup de savoir jusqu'où nous

pouvions compter sur leur témoignage : ajoutons ici que l'examen des suppléments de nos sens, ou des instruments, n'est pas moins nécessaire. Nouvelle application de l'expérience; autre source d'observations longues, pénibles et difficiles. Il y aurait un moyen d'abréger le travail; ce serait de fermer l'oreille à une sorte de scrupules de la philosophie rationnelle (car la philosophie rationnelle a ses scrupules), et de bien connaître dans toutes les quantités jusqu'où la précision des mesures est nécessaire. Combien d'industrie, de travail et de temps perdus à mesurer, qu'on eût bien employés à découvrir !

LIII.

Il est, soit dans l'invention, soit dans la perfection des instruments, une circonspection qu'on ne peut trop recommander au physicien; c'est de se méfier des analogies, de ne jamais conclure ni du plus au moins, ni du moins au plus; de porter son examen sur toutes les qualités physiques des substances qu'il emploie. Il ne réussira jamais, s'il se néglige là-dessus; et quand il aura bien pris toutes ses mesures, combien de fois n'arrivera-t-il pas encore qu'un petit obstacle, qu'il n'aura point prévu ou qu'il aura méprisé, sera la limite de la nature, et le forcera d'abandonner son ouvrage lorsqu'il le croyait achevé?

LIV.

De la distinction des objets.

Puisque l'esprit ne peut tout comprendre, l'imagination tout prévoir, le sens tout observer, et la mémoire tout retenir; puisque les grands hommes naissent à des intervalles de temps si éloignés, et que les progrès des sciences sont tellement suspendus par les révolutions, que des siècles d'étude se passent à recouvrer les connaissances des siècles écoulés; c'est manquer au genre humain que de tout observer indistinctement. Les hommes extraordinaires par leurs talents se doivent respecter eux-mêmes, et la postérité, dans l'emploi de leur temps. Que penserait-elle de nous, si nous n'avions à lui transmettre qu'une insectologie complète, qu'une histoire immense d'animaux microscopiques? aux grands génies les grands objets, les petits objets aux petits génies. Il vaut autant que ceux-ci s'en occupent, que de ne rien faire.

LV.

Des obstacles.

Et puisqu'il ne suffit pas de vouloir une chose, qu'il faut en même temps acquiescer à tout ce qui est presque inséparablement attaché à la chose qu'on veut, celui qui aura résolu de s'appliquer à l'étude de la philosophie, s'attendra non seulement

aux obstacles physiques qui sont de la nature de son objet, mais encore à la multitude des obstacles moraux qui doivent se présenter à lui, comme ils se sont offerts à tous les philosophes qui l'ont précédé. Lors donc qu'il lui arrivera d'être traversé, mal entendu, calomnié, compromis, déchiré, qu'il sache se dire à lui-même : « N'est-ce que dans mon siècle, n'est-ce que pour moi qu'il y a eu des hommes remplis d'ignorance et de fiel, des ames rongées par l'envie, des têtes troublées par la superstition? » S'il croit quelquefois avoir à se plaindre de ses concitoyens, qu'il sache se parler ainsi : « Je me plains de mes concitoyens : mais s'il était possible de les interroger tous, et de demander à chacun d'eux lequel il voudrait être de l'auteur des *Nouvelles Ecclésiastiques*, ou de Montesquieu; de l'auteur des *Lettres Américaines*, ou de Buffon; en est-il un seul qui eût un peu de discernement, et qui pût balancer sur le choix? Je suis donc certain d'obtenir, un jour, les seuls applaudissements dont je fasse quelque cas, si j'ai été assez heureux pour les mériter. »

Et vous, qui prenez le titre de philosophes ou de beaux esprits, et qui ne rougissez point de ressembler à ces insectes importuns qui passent les instants de leur existence éphémère à troubler l'homme dans ses travaux et dans son repos, quel est votre but? qu'espérez-vous de votre achar-

nement? Quand vous aurez découragé ce qui reste à la nation d'auteurs célèbres et d'excellents génies, que ferez-vous en revanche pour elle? quelles sont les productions merveilleuses par lesquelles vous dédommagerez le genre humain de celles qu'il en aurait obtenues?... Malgré vous, les noms des Duclos, des D'Alembert et des Rousseau; des de Voltaire, des Maupertuis et des Montesquieu; des de Buffon et des Daubenton, seront en honneur parmi nous et chez nos neveux; et si quelqu'un se souvient un jour des vôtres: « Ils ont été, dira-t-il, les persécuteurs des premiers hommes de leur temps; et si nous possédons la préface de l'*Encyclopédie*, l'*Histoire du siècle de Louis XIV*, l'*Esprit des Lois*, et l'*Histoire de la Nature*; c'est qu'heureusement il n'était pas au pouvoir de ces gens-là de nous en priver. »

LVI.

Des causes.

1. A ne consulter que les vaines conjectures de la philosophie et la faible lumière de notre raison, on croirait que la chaîne des causes n'a point eu de commencement, et que celle des effets n'aura point de fin. Supposez une molécule déplacée, elle ne s'est point déplacée d'elle-même; la cause de son déplacement a une autre cause; celle-ci, une autre, et ainsi de suite, sans qu'on puisse

trouver de limites *naturelles* aux causes dans la durée qui a précédé. Supposez une molécule déplacée, ce déplacement aura un effet; cet effet, un autre effet, et ainsi de suite, sans qu'on puisse trouver de limites *naturelles* aux effets dans la durée qui suivra. L'esprit épouvanté de ces progrès à l'infini des causes les plus faibles et des effets les plus légers, ne se refuse à cette supposition et à quelques autres de la même espèce, que par le préjugé qu'il ne se passe rien au-delà de la portée de nos sens, et que tout cesse où nous ne voyons plus : mais une des principales différences de l'observateur de la nature et de son interprète, c'est que celui-ci part du point où les sens et les instruments abandonnent l'autre; il conjecture, par ce qui est, ce qui doit être encore; il tire de l'ordre des choses des conclusions abstraites et générales, qui ont pour lui toute l'évidence des vérités sensibles et particulières; il s'élève à l'essence même de l'ordre; il voit que la co-existence *pure et simple* d'un être sensible et pensant, avec un enchaînement quelconque de causes et d'effets, ne lui suffit pas pour en porter un jugement absolu; il s'arrête là; s'il faisait un pas de plus, il sortirait de la nature.

Des Causes finales.

2. Qui sommes-nous, pour expliquer les fins de la nature? Ne nous apercevrons-nous point que c'est presque toujours aux dépens de sa puissance que nous préconisons sa sagesse; et que nous ôtons à ses ressources plus que nous ne pouvons jamais accorder à ses vues? Cette manière de l'interpréter est mauvaise, même en théologie naturelle. C'est substituer la conjecture de l'homme à l'ouvrage de Dieu; c'est attacher la plus importante des vérités théologiques au sort d'une hypothèse. Mais le phénomène le plus commun suffira, pour montrer combien la recherche de ces causes est contraire à la véritable science. Je suppose qu'un physicien, interrogé sur la nature du lait, réponde que c'est un aliment qui commence à se préparer dans la femelle, quand elle a conçu, et que la nature destine à la nourriture de l'animal qui doit naître; que cette définition m'apprendra-t-elle sur la formation du lait? que puis-je penser de la destination prétendue de ce fluide, et des autres idées physiologiques qui l'accompagnent, lorsque je sais qu'il y a eu des hommes qui ont fait jaillir le lait de leurs mamelles; que l'anastomose des artères épigastriques et mammaires [1] me démontre que

[1] Cette découverte anatomique est de M. Bertin, et c'est une des plus belles qui se soit faite de nos jours.

c'est le lait qui cause le gonflement de la gorge, dont les filles même sont quelquefois incommodées à l'approche de l'évacuation périodique; qu'il n'y a presque aucune fille qui ne devînt nourrice, si elle se faisait téter; et que j'ai sous les yeux une femelle d'une espèce si petite, qu'il ne s'est point trouvé de mâle qui lui convînt, qui n'a point été couverte, qui n'a jamais porté, et dont les tettes se sont gonflées de lait, au point qu'il a fallu recourir aux moyens ordinaires pour la soulager? Combien n'est-il pas ridicule d'entendre des anatomistes attribuer sérieusement à la pudeur de la nature, une ombre qu'elle a également répandue sur des endroits de notre corps où il n'y a rien de déshonnête à couvrir? L'usage que lui supposent d'autres anatomistes fait un peu moins d'honneur à la pudeur de la nature, mais n'en fait pas davantage à leur sagacité. Le physicien, dont la profession est d'instruire et non d'édifier, abandonnera donc le *pourquoi*, et ne s'occupera que du *comment*. Le *comment* se tire des êtres; le *pourquoi*, de notre entendement; il tient à nos systèmes; il dépend du progrès de nos connaissances. Combien d'idées absurdes, de suppositions fausses, de notions chimériques, dans ces hymnes que quelques défenseurs téméraires des causes finales ont osé composer à l'honneur du Créateur? Au lieu de partager les transports de l'admiration du Prophète, et de

s'écrier pendant la nuit, à la vue des étoiles sans nombre dont les cieux sont éclairés, *Cœli enarrant gloriam Dei* (1), ils se sont abandonnés à la superstition de leurs conjectures. Au lieu d'adorer le Tout-Puissant dans les êtres mêmes de la nature, ils se sont prosternés devant les fantômes de leur imagination. Si quelqu'un, retenu par le préjugé, doute de la solidité de mon reproche, je l'invite à comparer le traité que Galien a écrit de l'usage des parties du corps humain, avec la physiologie de Boërhaave; et la physiologie de Boërhaave, avec celle de Haller : j'invite la postérité à comparer ce que ce dernier ouvrage contient de vues systématiques et passagères, avec ce que la physiologie deviendra dans les siècles suivants. L'homme fait un mérite à l'Éternel de ses petites vues; et l'Éternel qui l'entend du haut de son trône, et qui connaît son intention, accepte sa louange imbécile, et sourit de sa vanité.

LVII.

De quelques Préjugés.

Il n'y a rien, ni dans les faits de la nature, ni dans les circonstances de la vie, qui ne soit un piége tendu à notre précipitation. J'en atteste la plupart de ces axiomes généraux, qu'on regarde

(1) David. *psalm.* XVIII, ℣ 1. Edit.

comme le bon sens des nations. On dit, *il ne se passe rien de nouveau sous le ciel*; et cela est vrai pour celui qui s'en tient aux apparences grossières. Mais qu'est-ce que cette sentence pour le philosophe, dont l'occupation journalière est de saisir les différences les plus insensibles? Qu'en devait penser celui qui assura que sur tout un arbre il n'y aurait pas deux feuilles *sensiblement* du même vert? Qu'en penserait celui qui réfléchissant sur le grand nombre des causes, même connues, qui doivent concourir à la production d'une nuance de couleur précisément telle, prétendrait, sans croire outrer l'opinion de Leibnitz, qu'il est démontré, par la différence des points de l'espace où les corps sont placés, combinée avec ce nombre prodigieux de causes, qu'il n'y a peut-être jamais eu, et qu'il n'y aura peut-être jamais dans la nature, deux brins d'herbe *absolument* du même vert? Si les êtres s'altèrent successivement, en passant par les nuances les plus imperceptibles, le temps, qui ne s'arrête point, doit mettre, à la longue, entre les formes qui ont existé très-anciennement, celles qui existent aujourd'hui, celles qui existeront dans les siècles reculés, la différence la plus grande; et le *nil sub sole novum* n'est qu'un préjugé fondé sur la faiblesse de nos organes, l'imperfection de nos instruments, et la briéveté de notre vie. On dit en morale, *quot capita, tot*

sensus ; c'est le contraire qui est vrai : rien n'est si commun que des têtes, et si rare que des avis. On dit en littérature, *il ne faut point disputer des goûts :* si l'on entend qu'il ne faut point disputer à un homme que tel est son goût, c'est une puérilité. Si l'on entend qu'il n'y a ni bon ni mauvais dans le goût, c'est une fausseté. Le philosophe examinera sévèrement tous ces axiomes de la sagesse populaire.

LVIII.

QUESTIONS.

Il n'y a qu'une manière possible d'être homogène. Il y a une infinité de manières différentes possibles d'être hétérogène. Il me paraît aussi impossible que tous les êtres de la nature aient été produits avec une matière parfaitement homogène, qu'il le serait de les représenter avec une seule et même couleur. Je crois même entrevoir que la diversité des phénomènes ne peut être le résultat d'une hétérogénéité quelconque. J'appellerai donc *éléments*, les différentes matières hétérogènes, nécessaires pour la production générale des phénomènes de la nature ; et j'appellerai *la nature*, le résultat général actuel, ou les résultats généraux successifs de la combinaison des éléments. Les éléments doivent avoir des différences essentielles ; sans quoi tout aurait pu naître

de l'homogénéité, puisque tout y pourrait retourner. Il est, il a été, ou il sera une combinaison naturelle, ou une combinaison artificielle, dans laquelle un élément est, a été ou sera porté à sa plus grande division possible. La molécule d'un élément dans cet état de division dernière, est indivisible d'une indivisibilité absolue, puisqu'une division ultérieure de cette molécule étant hors des lois de la nature et au-delà des forces de l'art, n'est plus qu'intelligible. L'état de division dernière possible dans la nature ou par l'art, n'étant pas le même, selon toute apparence, pour des matières essentiellement hétérogènes, il s'ensuit qu'il y a des molécules essentiellement différentes en masse, et toutefois absolument indivisibles en elles-mêmes. Combien y a-t-il de matières essentiellement hétérogènes, ou élémentaires ? nous l'ignorons. Quelles sont les différences essentielles des matières, que nous regardons comme absolument hétérogènes ou élémentaires ? nous l'ignorons. Jusqu'où la division d'une matière élémentaire est-elle portée, soit dans les productions de l'art, soit dans les ouvrages de la nature? nous l'ignorons, etc., etc., etc. J'ai joint les combinaisons de l'art à celles de la nature; parce qu'entre une infinité de faits que nous ignorons, et que nous ne saurons jamais, il en est un qui nous est encore caché : savoir, si la division d'une matière élémentaire n'a point été, n'est point ou ne sera

pas portée plus loin dans quelque opération de l'art, qu'elle ne l'a été, ne l'est, et ne le sera dans aucune combinaison de la nature abandonnée à elle-même. Et l'on va voir, par la première des questions suivantes, pourquoi j'ai fait entrer, dans quelques unes de mes propositions, les notions du passé, du présent et de l'avenir; et pourquoi j'ai inséré l'idée de succession dans la définition que j'ai donnée de la nature.

I.

Si les phénomènes ne sont pas enchaînés les uns aux autres, il n'y a point de philosophie. Les phénomènes seraient tous enchaînés, que l'état de chacun d'eux pourrait être sans permanence. Mais si l'état des êtres est dans une vicissitude perpétuelle; si la nature est encore à l'ouvrage, malgré la chaîne qui lie les phénomènes, il n'y a point de philosophie. Toute notre science naturelle devient aussi transitoire que les mots. Ce que nous prenons pour l'histoire de la nature, n'est que l'histoire très-incomplète d'un instant. Je demande donc si les métaux ont toujours été et seront toujours tels qu'ils sont; si les plantes ont toujours été et seront toujours telles qu'elles sont; si les animaux ont toujours été et seront toujours tels qu'ils sont, etc.? Après avoir médité profondément sur certains phénomènes, un doute qu'on vous pardonnerait peut-être, ô sceptiques, ce n'est

pas que le monde ait été créé, mais qu'il soit tel qu'il a été et qu'il sera.

2.

De même que dans les règnes animal et végétal, un individu commence, pour ainsi dire, s'accroît, dure, dépérit et passe; n'en serait-il pas de même des espèces entières? Si la foi ne nous apprenait que les animaux sont sortis des mains du Créateur tels que nous les voyons; et s'il était permis d'avoir la moindre incertitude sur leur commencement et sur leur fin, le philosophe abandonné à ses conjectures ne pourrait-il pas soupçonner que l'animalité avait de toute éternité ses éléments particuliers, épars et confondus dans la masse de la matière; qu'il est arrivé à ces éléments de se réunir, parce qu'il était possible que cela se fît; que l'embryon formé de ces éléments a passé par une infinité d'organisations et de développements; qu'il a eu, par succession, du mouvement, de la sensation, des idées, de la pensée, de la réflexion, de la conscience, des sentiments, des passions, des signes, des gestes, des sons, des sons articulés, une langue, des lois, des sciences, et des arts; qu'il s'est écoulé des millions d'années entre chacun de ces développements; qu'il a peut-être encore d'autres développements à subir, et d'autres accroissements à prendre, qui nous sont inconnus; qu'il a eu, ou qu'il aura un état stationnaire;

qu'il s'éloigne, ou qu'il s'éloignera de cet état par un dépérissement éternel, pendant lequel ses facultés sortiront de lui comme elles y étaient entrées; qu'il disparaîtra pour jamais de la nature, ou plutôt qu'il continuera d'y exister, mais sous une forme, et avec des facultés tout autres que celles qu'on lui remarque dans cet instant de la durée? La religion nous épargne bien des écarts et bien des travaux. Si elle ne nous eût point éclairés sur l'origine du monde, et sur le système universel des êtres, combien d'hypothèses différentes que nous aurions été tentés de prendre pour le secret de la nature? Ces hypothèses, étant toutes également fausses, nous auraient paru toutes à peu près également vraisemblables. La question, *pourquoi il existe quelque chose*, est la plus embarrassante que la philosophie pût se proposer; et il n'y a que la révélation qui y réponde.

3.

Si l'on jette les yeux sur les animaux et sur la terre brute qu'ils foulent aux pieds; sur les molécules organiques et sur le fluide dans lequel elles se meuvent; sur les insectes microscopiques, et sur la matière qui les produit et qui les environne, il est évident que la matière en général est divisée en matière morte et en matière vivante. Mais comment se peut-il faire que la matière ne soit pas une, ou toute vivante, ou toute morte?

La matière vivante est-elle toujours vivante? Et la matière morte est-elle toujours et réellement morte? La matière vivante ne meurt-elle point? La matière morte ne commence-t-elle jamais à vivre?

4.

Y a-t-il quelque autre différence assignable entre la matière morte et la matière vivante, que l'organisation, et que la spontanéité réelle ou apparente du mouvement?

5.

Ce qu'on appelle matière vivante, ne serait-ce pas seulement une matière qui se meut par elle-même? Et ce qu'on appelle une matière morte, ne serait-ce pas une matière mobile par une autre matière?

6.

Si la matière vivante est une matière qui se meut par elle-même, comment peut-elle cesser de se mouvoir sans mourir?

7.

S'il y a une matière vivante et une matière morte par elles-mêmes, ces deux principes suffisent-ils pour la production générale de toutes les formes et de tous les phénomènes?

8.

En géométrie, une quantité réelle jointe à une quantité imaginaire donne un tout imaginaire; dans la nature, si une molécule de matière vivante s'applique à une molécule de matière morte, le tout sera-t-il vivant, ou sera-t-il mort?

9.

Si l'agrégat peut être ou vivant ou mort, quand et pourquoi sera-t-il vivant? quand et pourquoi sera-t-il mort?

10.

Mort ou vivant, il existe sous une forme. Sous quelque forme qu'il existe, quel en est le principe?

11.

Les moules sont-ils principes des formes? Qu'est-ce qu'un moule? Est-ce un être réel et préexistant? ou n'est-ce que les limites intelligibles de l'énergie d'une molécule vivante unie à de la matière morte ou vivante; limites déterminées par le rapport de l'énergie en tout sens, aux résistances en tout sens? Si c'est un être réel et préexistant, comment s'est-il formé?

12.

L'énergie d'une molécule vivante varie-t-elle

par elle-même, ou ne varie-t-elle que selon la quantité, la qualité, les formes de la matière morte ou vivante à laquelle elle s'unit?

13.

Y a-t-il des matières vivantes spécifiquement différentes de matières vivantes? ou toute matière vivante est-elle essentiellement une et propre à tout? J'en demande autant des matières mortes.

14.

La matière vivante se combine-t-elle avec de la matière vivante? Comment se fait cette combinaison? Quel en est le résultat? J'en demande autant de la matière morte.

15.

Si l'on pouvait supposer toute la matière vivante, ou toute la matière morte, y aurait-il jamais autre chose que de la matière morte, ou que de la matière vivante? ou les molécules vivantes ne pourraient-elles pas reprendre la vie, après l'avoir perdue, pour la reperdre encore; et ainsi de suite, à l'infini?

« Quand je tourne mes regards sur les travaux des hommes et que je vois des villes bâties de toutes parts, tous les éléments employés, des langues fixées, des peuples policés, des ports construits, les mers traversées, la terre et les cieux

mesurés ; le monde me paraît bien vieux. Lorsque je trouve les hommes incertains sur les premiers principes de la médecine et de l'agriculture, sur les propriétés des substances les plus communes, sur la connaissance des maladies dont ils sont affligés, sur la taille des arbres, sur la forme de la charrue, la terre ne me paraît habitée que d'hier. Et si les hommes étaient sages, ils se livreraient enfin à des recherches relatives à leur bien-être, et ne répondraient à mes questions futiles que dans mille ans au plus tôt : ou peut-être même, considérant sans cesse le peu d'étendue qu'ils occupent dans l'espace et dans la durée, ils ne daigneraient jamais y répondre.

PRIÈRE*.

J'ai commencé par la Nature, qu'ils ont appelée ton ouvrage; et je finirai par toi, dont le nom sur la terre est Dieu.

O Dieu! je ne sais si tu es; mais je penserai comme si tu voyais dans mon ame, j'agirai comme si j'étais devant toi.

Si j'ai péché quelquefois contre ma raison, ou ta loi, j'en serai moins satisfait de ma vie passée; mais je n'en serai pas moins tranquille sur mon sort à venir, parce que tu as oublié ma faute aussitôt que je l'ai reconnue.

Je ne te demande rien dans ce monde; car le cours des choses est nécessaire par lui-même, si tu n'es pas; ou par ton décret, si tu es.

J'espère à tes récompenses dans l'autre monde, s'il y en a un; quoique tout ce que je fais dans celui-ci, je le fasse pour moi.

Si je suis le bien, c'est sans effort; si je laisse le mal, c'est sans penser à toi.

Je ne pourrais m'empêcher d'aimer la vérité et la vertu, et de haïr le mensonge et le vice,

* Voir sur la découverte de cette Prière, l'Avertissement des nouveaux éditeurs, page 135. Édit^s.

quand je saurais que tu n'es pas, ou quand je croirais que tu es et que tu t'en offenses.

Me voilà tel que je suis, portion nécessairement organisée d'une matière éternelle et nécessaire, ou, peut-être, ta créature.

Mais si je suis bienfaisant et bon, qu'importe à mes semblables que ce soit par un bonheur d'organisation, par des actes libres de ma volonté, ou par le secours de ta grâce?

Et toutes les fois que tu réciteras ce symbole de notre philosophie, tu liras aussi ce qui suit :

Puisque Dieu a permis, ou que le mécanisme universel qu'on appelle Destin, a voulu que nous fussions exposés, pendant la vie, à toutes sortes d'événements; si tu es homme sage, et meilleur père que moi, tu persuaderas de bonne heure à ton fils qu'il est le maître de son existence, afin qu'il ne se plaigne pas de toi qui la lui as donnée.

OBSERVATION

SUR UN ENDROIT DE LA PAGE 175.

Je t'ai dit, jeune homme, que *les qualités, telles que l'attraction, se propageaient à l'infini, lorsque rien ne limitait la sphère de leur action:* On t'objectera « que j'aurais même pu dire *quelles se* « *propageaient uniformément.* On ajoutera peut- « être qu'on ne conçoit guère comment une qualité « s'exerce *à distance*, sans aucun intermède; mais « qu'il n'y a point d'absurdités et qu'il n'y en eut « jamais, ou que c'en est une de prétendre qu'elle « s'exerce dans le vide diversement, à différentes « distances; qu'alors on n'aperçoit rien, soit au de- « dans, soit au dehors d'une portion de matière, « qui soit capable de faire varier son action; que « Descartes, Newton, les philosophes anciens et mo- « dernes, ont tous supposé qu'un corps, animé dans « le vide de la quantité de mouvement la plus petite, « irait à l'infini, uniformément, en ligne de droite; « que la distance n'est donc par elle-même ni un « obstacle ni un véhicule; que toute qualité, dont « l'action varie selon une raison quelconque inverse « ou directe de la distance, ramène nécessairement « au plein et à la philosophie corpusculaire; et que

« la supposition du vide et celle de la variabilité de « l'action d'une cause, sont deux suppositions con- « tradictoires. » Si l'on te propose ces difficultés, je te conseille d'en aller chercher la réponse chez quelque Newtonien; car je t'avoue que j'ignore comment on les résout.

FIN DE L'INTERPRÉTATION SUR LA NATURE.

PRINCIPES PHILOSOPHIQUES

SUR

LA MATIÈRE ET LE MOUVEMENT.

15.

PRINCIPES PHILOSOPHIQUES

SUR

LA MATIÈRE ET LE MOUVEMENT *.

Je ne sais en quel sens les philosophes ont supposé que la matière était indifférente au mouvement et au repos. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que tous les corps gravitent les uns sur les autres; c'est que toutes les particules des corps gravitent les unes sur les autres; c'est que, dans cet univers, tout est en translation ou *in nisu*, ou en translation et *in nisu* à la fois.

Cette supposition des philosophes ressemble peut-être à celle des géomètres, qui admettent des points sans aucune dimension; des lignes, sans largeur ni profondeur; des surfaces, sans

* Une dissertation publiée par un anonyme en 1770, a été l'occasion de cet écrit. Un ami de l'auteur, et qui l'était aussi de Diderot, le pria d'examiner cette dissertation. Cet examen a produit les réflexions qu'on va lire, et qui peuvent servir de suite aux *Pensées sur l'interprétation de la Nature*.

C'est sur le manuscrit autographe que Naigeon a publié, pour la première fois, les *principes philosophiques sur la matière et le mouvement* dans le *Dictionnaire de philosophie ancienne et moderne* de *l'Encyclopédie méthodique*, article DIDEROT. ÉDIT^s.

épaisseur; ou peut-être parlent-ils du repos relatif d'une masse à une autre. Tout est dans un repos relatif en un vaisseau battu par la tempête. Rien n'y est en un repos absolu, pas même les molécules agrégatives, ni du vaisseau, ni des corps qu'il renferme.

S'ils ne conçoivent pas plus de tendance au repos qu'au mouvement, dans un corps quelconque, c'est qu'apparemment ils regardent la matière comme homogène; c'est qu'ils font abstraction de toutes les qualités qui lui sont essentielles; c'est qu'ils la considèrent comme inaltérable dans l'instant presque indivisible de leur spéculation; c'est qu'ils raisonnent du repos relatif d'un agrégat à un autre agrégat; c'est qu'ils oublient que, tandis qu'ils raisonnent de l'indifférence du corps au mouvement ou au repos, le bloc de marbre tend à sa dissolution; c'est qu'ils anéantissent par la pensée, et le mouvement général qui anime tous les corps, et leur action particulière des uns sur les autres qui les détruit tous; c'est que cette indifférence, quoique fausse en elle-même, mais momentanée, ne rendra pas les lois du mouvement erronées.

Le corps, selon quelques philosophes, est, par lui-même, sans action et sans force; c'est une terrible fausseté, bien contraire à toute bonne physique, à toute bonne chimie: par lui-même, par la nature de ses qualités essentielles, soit qu'on

le considère en molécules, soit qu'on le considère en masse, il est plein d'action et de force.

Pour vous représenter le mouvement, ajoutent-ils, *outre la matière existante, il vous faut imaginer une force qui agisse sur elle.* Ce n'est pas cela : la molécule, douée d'une qualité propre à sa nature, par elle-même est une force active. Elle s'exerce sur une autre molécule qui s'exerce sur elle. Tous ces paralogismes-là tiennent à la fausse supposition de la matière homogène. Vous qui imaginez si bien la matière en repos, pouvez-vous imaginer le feu en repos ? Tout, dans la nature, a son action diverse, comme cet amas de molécules que vous appelez le *feu*. Dans cet amas que vous appelez *feu*, chaque molécule a sa nature, son action.

Voici la vraie différence du repos et du mouvement ; c'est que le repos absolu est un concept abstrait qui n'existe point en nature, et que le mouvement est une qualité aussi réelle que la longueur, la largeur et la profondeur. Que m'importe ce qui se passe dans votre tête ? Que m'importe que vous regardiez la matière comme homogène ou comme hétérogène ? Que m'importe que, faisant abstraction de ses qualités, et ne considérant que son existence, vous la voyiez en repos ? Que m'importe qu'en conséquence vous cherchiez une cause qui la meuve ? Vous ferez de la géométrie et de la métaphysique tant qu'il

vous plaira ; mais moi, qui suis physicien et chimiste ; qui prends les corps dans la nature, et non dans ma tête; je les vois existants, divers, revêtus de propriétés et d'actions, et s'agitant dans l'univers comme dans le laboratoire, où une étincelle ne se trouve point à côté de trois molécules combinées de salpêtre, de charbon et de soufre, sans qu'il s'ensuive une explosion nécessaire.

La pesanteur n'est point *une tendance au repos;* c'est une tendance au mouvement local.

Pour que la matière soit mue, dit-on encore, *il faut une action, une force ;* oui, ou extérieure à la molécule, ou inhérente, essentielle, intime à la molécule, et constituant sa nature de molécule ignée, aqueuse, nitreuse, alkaline, sulfureuse : quelle que soit cette nature, il s'ensuit force, action d'elle hors d'elle, action des autres molécules sur elle.

La force, qui agit sur la molécule, s'épuise ; la force intime de la molécule ne s'épuise point. Elle est immuable, éternelle. Ces deux forces peuvent produire deux sortes de *nisus* ; la première, un *nisus* qui cesse ; la seconde, un *nisus* qui ne cesse jamais. Donc il est absurde de dire que la matière a une opposition réelle au mouvement.

La quantité de force est constante dans la nature; mais la somme des *nisus* et la somme des translations sont variables. Plus la somme des *nisus* est grande, plus la somme des translations est

petite ; et, réciproquement, plus la somme des translations est grande, plus la somme des *nisus* est petite. L'incendie d'une ville accroît tout à coup d'une quantité prodigieuse la somme des translations.

Un atome remue le monde ; rien n'est plus vrai ; cela l'est autant que l'atome remué par le monde : puisque l'atome a sa force propre, elle ne peut être sans effet.

Il ne faut jamais dire, quand on est physicien, *le corps comme corps ;* car ce n'est plus faire de la physique ; c'est faire des abstractions qui ne mènent à rien.

Il ne faut pas confondre l'action avec la masse. Il peut y avoir grande masse et petite action. Il peut y avoir petite masse et grande action. Une molécule d'air fait éclater un bloc d'acier. Quatre grains de poudre suffisent pour diviser un rocher.

Oui, sans doute, quand on compare un agrégat homogène à un autre agrégat de même matière homogène ; quand on parle de l'action et de la réaction de ces deux agrégats ; leurs énergies relatives sont en raison directe des masses. Mais quand il s'agit d'agrégats hétérogènes, de molécules hétérogènes, ce ne sont plus les mêmes lois. Il y a autant de lois diverses, qu'il y a de variétés dans la force propre et intime de chaque molécule élémentaire et constitutive des corps.

Le corps résiste au mouvement horizontal.

Qu'est-ce que cela signifie? On sait bien qu'il y a une force générale et commune à toutes les molécules du globe que nous habitons, force qui les presse selon une certaine direction perpendiculaire, ou à peu près, à la surface du globe; mais cette force générale et commune est contrariée par cent mille autres. Un tube de verre échauffé fait voltiger les feuilles de l'or. Un ouragan remplit l'air de poussière; la chaleur volatilise l'eau, l'eau volatilisée emporte avec elle des molécules de sel; tandis que cette masse d'airain presse la terre, l'air agit sur elle, met sa première surface en une chaux métallique, commence la destruction de ce corps : ce que je dis des masses doit être entendu des molécules.

Toute molécule doit être considérée comme actuellement animée de trois sortes d'actions; l'action de pesanteur ou de gravitation; l'action de sa force intime et propre à sa nature d'eau, de feu, d'air, de soufre; et l'action de toutes les autres molécules sur elle : et il peut arriver que ces trois actions soient convergentes ou divergentes. Convergentes, alors la molécule a l'action la plus forte dont elle puisse être douée. Pour se faire une idée de cette action la plus grande possible, il faudrait, pour ainsi dire, faire une foule de suppositions absurdes, placer une molécule dans une situation tout-à-fait métaphysique.

En quel sens peut-on dire qu'un corps résiste

d'autant plus au mouvement, que sa masse est plus grande? Ce n'est pas dans le sens que, plus sa masse est grande, plus sa pression contre un obstacle est faible; il n'y a pas un crocheteur qui ne sache le contraire : c'est seulement relativement à une direction opposée à sa pression. Dans cette direction, il est certain qu'il résiste d'autant plus au mouvement, que sa masse est plus grande. Dans la direction de la pesanteur, il n'est pas moins certain que sa pression ou force, ou tendance au mouvement, s'accroît en raison de sa masse. Qu'est-ce que tout cela signifie donc? rien.

Je ne suis point surpris de voir tomber un corps, pas plus que de voir la flamme s'élever en haut, pas plus que de voir l'eau agir en tout sens, et peser, eu égard à sa hauteur et à sa base, en sorte qu'avec une médiocre quantité de fluide, je puis faire briser les vases les plus solides, pas plus que de voir la vapeur en expansion dissoudre les corps les plus durs dans la machine de Papin, élever les plus pesants dans la machine à feu. Mais j'arrête mes yeux sur l'amas général des corps; je vois tout en action et en réaction; tout se détruisant sous une forme; tout se recomposant sous une autre; des sublimations, des dissolutions, des combinaisons de toutes les espèces, phénomènes incompatibles avec l'homogénéité de la matière; d'où je conclus qu'elle est hétérogène; qu'il existe une infinité d'éléments divers dans la nature; que cha-

cun de ces éléments, par sa diversité, a sa force particulière, innée, immuable, éternelle, indestructible; et que ces forces intimes au corps ont leurs actions hors du corps : d'où naît le mouvement ou plutôt la fermentation générale dans l'univers.

Que font les philosophes dont je réfute ici les erreurs et les paralogismes? Ils s'attachent à une seule et unique force, peut-être commune à toutes les molécules de la matière; je dis *peut-être*, car je ne serais point surpris qu'il y eût dans la nature telle molécule qui, jointe à une autre, rendît le mixte résultant plus léger. Tous les jours, dans le laboratoire, on volatilise un corps inerte par un corps inerte : et lorsque ceux qui, ne considérant pour toute action dans l'univers que celle de la gravitation, en ont conclu l'indifférence de la matière au repos ou au mouvement, ou plutôt la tendance de la matière au repos, ils croient avoir résolu la question, tandis qu'ils ne l'ont pas seulement effleurée.

Lorsqu'on regarde le corps comme plus ou moins résistant, et cela non comme pesant ou tendant au centre des graves, on lui reconnaît déjà une force, une action propre et intime; mais il en a bien d'autres, entre lesquelles les unes s'exercent en tout sens, et d'autres ont des directions particulières.

La supposition d'un être quelconque, placé hors de l'univers matériel, est impossible. Il ne faut

jamais faire de pareilles suppositions, parce qu'on n'en peut jamais rien inférer.

Tout ce qu'on dit de l'impossibilité de l'accroissement du mouvement ou de la vitesse, porte à-plomb contre l'hypothèse de la matière homogène. Mais qu'est-ce que cela fait à ceux qui déduisent le mouvement dans la matière, de son hétérogénéité? La supposition d'une matière homogène est bien sujette à d'autres absurdités.

Si on ne s'obstine pas à considérer les choses dans sa tête, mais dans l'univers, on se convaincra, par la diversité des phénomènes, de la diversité des matières élémentaires; de la diversité des forces; de la diversité des actions et des réactions; de la nécessité du mouvement : et, toutes ces vérités admises, on ne dira plus : je vois la matière comme existante; je la vois d'abord en repos; car on sentira que c'est faire une abstraction dont on ne peut rien conclure. L'existence n'entraîne ni le repos ni le mouvement; mais l'existence n'est pas la seule qualité des corps.

Tous les physiciens qui supposent la matière indifférente au mouvement et au repos, n'ont pas des idées nettes de la résistance. Pour qu'ils pussent conclure quelque chose de la résistance, il faudrait que cette qualité s'exerçât indistinctement en tout sens, et que son énergie fût la même selon toute direction. Alors ce serait une force intime, telle que celle de toute molécule; mais cette

résistance varie autant qu'il y a de directions dans lesquelles le corps peut être poussé; elle est plus grande verticalement qu'horizontalement.

La différence de la pesanteur et de la force d'inertie, c'est que la pesanteur ne résiste pas également selon toutes directions; au lieu que la force d'inertie résiste également selon toutes directions.

Et pourquoi la force d'inertie n'opérerait-elle pas l'effet de retenir le corps dans son état de repos et dans son état de mouvement, et cela par la seule notion de résistance proportionnée à la quantité de matière? La notion de résistance pure s'applique également au repos et au mouvement; au repos, quand le corps est en mouvement; au mouvement, quand le corps est en repos. Sans cette résistance, il ne pourrait y avoir de choc avant le mouvement, ni d'arrêt après le choc; car le corps ne serait rien.

Dans l'expérience de la boule suspendue par un fil, la pesanteur est détruite. La boule tire autant le fil, que le fil tire la boule. Donc la résistance du corps vient de la seule force d'inertie.

Si le fil tirait plus la boule que la pesanteur, la boule monterait. Si la boule était plus tirée par la pesanteur que par le fil, elle descendrait, etc. etc.

FIN DES PRINCIPES PHILOSOPHIQUES SUR LA MATIÈRE ET LE MOUVEMENT.

PRINCIPES DE POLITIQUE
DES SOUVERAINS.

AVERTISSEMENT DE NAIGEON

DANS L'ÉDITION DE 1798.

Le manuscrit autographe de cet ouvrage a pour titre : *Notes écrites de la main d'un Souverain à la marge de Tacite.* Ce Souverain, c'est le roi de Prusse, qui expose ici les principes de sa politique, celle du moins que Diderot lui supposait. Comme il n'aimait pas ce prince, dont il croyait avoir à se plaindre, il lui prête souvent des maximes et des vues que Frédéric n'aurait certainement ni avouées ni défendues. En un mot, ces notes sont une espèce de testament fait *ab irato;* et que, par cela seul, il faut lire avec précaution. De retour dans ses foyers, après un long voyage; entouré de sa famille et de ses amis qui ne lui rappelaient que des souvenirs doux, Diderot qui savait aimer, mais qui ne savait pas haïr, oublia des torts réels ou imaginaires. La raison tranquille et impartiale prit la place de la passion qui altère, qui dénature tous les objets, parce qu'elle les exagère tous. Il relut alors de sang-froid ces notes, qu'un ressentiment juste ou injuste avait dictées; et que, dans l'un ou l'autre cas, la morale philosophi-

que dont le premier article est renfermé dans ce vers de Voltaire,

> Tous les humains ont besoin de clémence,

lui faisait un devoir de proscrire. Il refondit donc tout l'ouvrage ; retrancha tous les passages qui pouvaient donner à un simple recueil d'observations sur la nature humaine le caractère d'une satire ; et généralisant des maximes, qui, pour n'être pas directement applicables à tel ou tel souverain, ne perdent rien de leur justesse, il substitua au premier titre de cet écrit celui de *Principes de la politique des Souverains*. On y trouve néanmoins çà et là quelques paragraphes, où sans nommer le roi de Prusse, sans même le désigner par aucune opinion qui lui soit particulière, il fait parler ce prince à la première personne, et dans les principes qu'on lui attribue assez unanimement à tort ou à droit. J'en avertis ici, car on pourrait aisément s'y tromper ; et croire que, dans ces divers passages où Diderot introduit tout à coup et même assez brusquement un interlocuteur qui expose ses idées sur le gouvernement des États, c'est lui-même qui parle en son propre nom.

PRINCIPES DE POLITIQUE

DES SOUVERAINS*.

I.

Entre les choses qui éblouissent les hommes et qui excitent violemment leur envie, comptez l'autorité ou le desir de commander.

II.

Regardez comme vos ennemis nés tous les ambitieux. Entre les hommes turbulents, les uns sont las ou dégoûtés de l'état actuel des choses; les autres, mécontents du rôle qu'ils font. Les plus dangereux sont des grands, pauvres et obérés, qui ont tout à gagner et rien à perdre à une révolution. *Sylla inops*[1], *unde præcipua audacia;* « Sylla « n'avait rien; et ce fut surtout son indigence qui « le rendit audacieux. » L'injustice apparente ou réelle des moyens qu'on emploie contre eux, est effacée par la raison de la sécurité : ce principe

* Il manque à ce titre, dit l'auteur de la notice sur Diderot, dans l'édition de 1818, un mot nécessaire, celui *d'absolus;* car ce ne peut-être que des despotes que l'auteur parle. Édit.

[1] Tacit. *Annal.* lib. xiv, cap. lvii.

passe pour constant dans toutes les sortes d'États; cependant il n'en est pas moins atroce de perdre un particulier par la seule crainte que l'on a qu'il ne trouble l'ordre public. Il n'y a point de scélératesse à laquelle cette politique ne conduisît.

III.

Il ne faut jamais manquer de justice dans les petites choses, parce qu'on en est récompensé par le droit qu'elle accorde de l'enfreindre impunément dans les grandes : maxime détestable, parce qu'il faut être juste dans les grandes choses et dans les petites; dans ces dernières, parce qu'on en exerce la justice plus facilement dans les grandes.

IV.

L'exercice de la bienfaisance, la bonté, ne réussissent point avec des hommes ivres de liberté et envieux d'autorité; on ne fait qu'accroître leur puissance et leur audace. Cela se peut.

V.

C'est aux souverains et aux factieux que je m'adresse; lorsque les haines[1] ont éclaté, toutes les réconciliations sont fausses.

[1] C'est une observation de Tacite ; mais je ne me rappelle pas dans ce moment celui de ses ouvrages où elle se trouve. Je puis seulement assurer qu'il l'a exprimée avec cette précision qui caractérise son style, et dont on ne trouve de grands modèles que

VI.

Faire une chose et avoir l'air d'en faire une autre, cela peut être dangereux ou utile : c'est selon la circonstance, la chose et le souverain.

VII.

Prévoir des demandes, et les prévenir par une rupture; maxime détestable.

VIII.

Donner la gale à son chien; maxime d'ingrat. J'en dis autant de la suivante. Offrir, et savoir se faire refuser.

IX.

Faire tomber le choix du peuple sur Camille, ou l'ennemi du tribun ; maxime tantôt utile, tantôt nuisible : utile, si le tribun est un factieux ; nuisible, si le tribun est un homme de bien.

X.

Ignorer souvent ce qu'on sait, ou paraître savoir ce qu'on ignore; cela est très-fin; mais je n'aime pas la finesse.

XI.

Apprendre la langue de Burrhus avec Néron,

dans cet historien que Racine appelle avec raison *le plus grand peintre de l'antiquité*. *Voyez* la préface de Britannicus. N.

mærens ac laudans; il se désolait, mais il louait. Il fallait se désoler, mais il ne fallait pas louer. C'est ce qu'aurait fait Burrhus, s'il eût plus aimé la vérité que la vie.

XII.

Apprendre la langue de Tibère avec le peuple[1], *Verba obscura, perplexa, suspensa, eluctantia, in speciem recusantis composita.* « Mots obscurs, « perplexes, indécis, esquivant toujours entre la « grâce et le refus. » Oui, c'est ainsi qu'il faut en user, lorsqu'on craint et qu'on s'avoue qu'on est haï et qu'on le mérite.

XIII.

Etouffer en embrassant; perfidie abominable.

XIV.

Froncer le sourcil sans être fâché; sourire au moment du dépit; pauvre ruse, dont on n'a que faire quand on est bon, et qu'on dédaigne quand on est grand.

XV.

Faire échouer par le choix des moyens ce qu'on ne saurait empêcher. J'approuve fort cette ruse, pourvu que l'on s'en serve pour empêcher le mal, et non pas pour empêcher le bien; car il est cer-

[1] Ce sont plusieurs passages de Tacite que Diderot réunit ici en un seul. N.

tain qu'il y a des circonstances où l'on est forcé de suppléer à l'ongle du lion qui nous manque, par la queue du renard.

XVI.

Rester l'ami du pape, quand il est abandonné de tous les cardinaux; c'est un moyen de les servir plus sûrement; c'est aussi un rôle perfide et vil: il n'est pas permis d'être un traître; et de simuler l'attachement au pape, quand même le pape est un brigand.

XVII.

Placer un mouton auprès du souverain, quand on conspire contre lui. Pour bien sentir, et la méchanceté des conspirateurs, et la bassesse du rôle du mouton, il ne s'agit que d'expliquer ce que c'est qu'un mouton. On appelle ici un mouton, un valet de prison qu'on enferme avec un malfaiteur, et qui fait à ce malfaiteur l'aveu de crimes qu'il n'a pas commis, pour obtenir de ce dernier l'aveu de ceux qu'il a faits. Les cours sont pleines de moutons; c'est un rôle qui est fait par des amis, par des connaissances, par des domestiques, et surtout par les maîtresses. Les femmes ne sont jamais [1] plus dissolues que dans les temps de troubles civils; elles se prostituent à tous les

[1] Conférez ici ce que Diderot dit sur le même sujet et dans le même sens, dans son écrit *sur les Femmes*, TOME VII, page 423 et suivantes de cette édition de ses Œuvres. N.

chefs et à tous ceux qui les approchent, sans autre dessein que celui de connaître leurs secrets et d'en user pour leur intérêt ou celui de leur famille. Sans compter qu'elles en retirent un air d'importance dont elles sont flattées. Le cardinal de Retz avait beaucoup d'esprit, mais il était très-laid; ce qui ne l'empêcha point d'être agacé par les plus jolies femmes de la cour pendant tout le temps de la Fronde.

XVIII.

Savoir faire des coupables; c'est la seule ressource des ministres atroces pour perdre des gens de bien qui les gênent. Il est donc très-important d'être en garde contre cette espèce de méchanceté.

XIX.

Sévir contre les innocents, quand il en est besoin : il n'y a point d'honnête homme que ne puisse faire trembler cette maxime qu'on ne manque jamais de colorer de l'intérêt public.

XX.

Penser une chose, en dire une autre; mais avoir plus d'esprit que Pompée. Pompée n'aurait pas eu besoin d'esprit, s'il avait su faire ce qui convenait à son caractère, dire vrai ou se taire, d'autant plus qu'il mentait maladroitement.

XXI.

Ne pas outrer la dissimulation, s'attrister de la mort de Germanicus, mais ne pas la pleurer. Alors les larmes, évidemment fausses, n'en imposent à personne, et ne sont que ridicules.

XXII.

Parler de son ennemi avec éloge; si c'est pour lui rendre la justice qu'il mérite, c'est bien fait; si c'est pour l'entretenir dans une fausse sécurité et le perdre plus sûrement, c'est une perfidie.

XXIII.

Publier soi-même [1] une disgrâce: souvent c'est un acte de prudence; cela empêche les autres de vous en faire rougir et l'exagérer.

[1] Cette maxime paraît n'être qu'une faible réminiscence de ce beau passage de Tacite : *At Vitellius*, *fractis apud Cremonam rebus*, *nuntios cladis occultans*, stulta dissimulatione, *remedia potius malorum quam mala differebat. Quippe confitenti consultantique supererant spes viresque : quum e contrario læta omnia fingeret, falsis ingravescebat. Mirum apud ipsum de bello silentium : prohibiti per civitatem sermones,* eoque plures : *ac si liceret, vera narraturi,* quia vetabantur, atrociora vulgaverant. *Hist.* lib. III, cap. LIV.

Voilà ce qu'il faudrait graver en lettres d'or sur l'intérieur des murs du palais des souverains, sur le bureau de leurs ministres, et en général de tous ceux qui gouvernent, sous quelque dénomination que ce soit. N.

XXIV.

Demander la fille d'Antigone pour épouser la sœur d'Alexandre; mais être plus fin que Perdiccas. Perdiccas n'eut ni l'une ni l'autre.

XXV.

Donner de belles raisons. Il serait beaucoup mieux de n'en point donner du tout, ou d'en donner de bonnes.

XXVI.

Remercier des comices quinquinnales; cela signifie dissimuler un événement qui nous déplaît, et que nous n'avons pas pu empêcher, comme fit Tibère. Il avait tout à craindre des assemblées du peuple; il aurait fort desiré qu'elles fussent rares ou qu'elles ne se fissent plus: elles furent réglées à cinq ans; et Tibère en remercia et le peuple et le sénat[1].

XXVII.

La fin de l'empire et la fin de la vie, événement du même jour.

[1] Je trouve tout le contraire dans Tacite. *Voyez* Annal. lib. II, cap. XXXVI et XXXVII. Si Diderot parle d'un autre fait arrivé quelques années après, je ne m'en rappelle aucun de ce genre dont Tacite ait fait mention. Mais ma mémoire peut être ici en défaut; et j'aime mieux m'en rapporter à celle de Diderot: *cæterum fides ejus rei penes auctorem erit.* N.

XXVIII.

Ne lever jamais la main sans frapper. Il faut rarement lever la main, peut-être ne faut-il jamais frapper; mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a des circonstances où le geste est aussi dangereux que le coup. De là, la vérité de la maxime suivante.

XXIX.

Frapper juste.

XXX.

Proclamer César, quand il est dans Rome; c'est ce que firent Cicéron, Atticus, et une infinité d'autres. Mais c'est ce que Caton ne fit pas.

XXXI.

Etre le premier à prêter serment, à moins qu'on n'ait affaire à Catherine de Russie et qu'on ne soit le comte de Munick: cas rare. Le comte de Munick resta attaché à Pierre III jusqu'à sa mort; après la mort de Pierre III, le comte se présenta devant l'impératrice régnante, et lui dit: « Je n'ai plus de maître, et je viens vous prêter serment; je servirai votre majesté avec la même fidélité que j'ai servi Pierre III. »

XXXII.

Ne jamais séparer le souverain de sa personne. Quelque familiarité que les grands nous accor-

dent, quelque permission qu'ils semblent nous donner d'oublier leur rang, il ne faut jamais les prendre au mot.

XXXIII.

Appeler ses esclaves des citoyens; c'est fort bien fait; mais il vaudrait mieux n'avoir point d'esclaves.

XXXIV.

Toujours demander l'approbation dont on peut se passer; c'est un moyen très-sûr de dérober au peuple sa servitude.

XXXV.

Toujours mettre le nom du sénat avant le sien. *Ex senatus-consulto, et auctoritate Cæsaris.* On n'y manque guère, quand le sénat n'est rien.

XXXVI.

N'attendre jamais le cas de la nécessité; le prévoir et le prévenir. Lorsque la majesté n'en impose plus, il est trop tard. Cette maxime qui est excellente sur le trône, n'est pas moins bonne dans la famille et dans la société.

XXXVII.

Lorsque le peuple s'écrie : Donnons donc l'empire à César, sans quoi l'armée reste sans chef, le peuple ment. C'est un adulateur dangereux qui

cède à la nécessité. Cet homme aujourd'hui si essentiel à son salut, il le tuera demain. Ce qui fait sentir l'importance de la maxime suivante.

XXXVIII.

Connaître quand le peuple veut, ou fait semblant de vouloir; cette maxime n'est pas moins importante dans le camp. Connaître quand le soldat veut, ou fait semblant de vouloir.

XXXIX.

Connaître quand le peuple veut, par intérêt ou par enthousiasme. La Hollande n'a voulu un *stathouder* héréditaire que par enthousiasme.

XL.

Se faire solliciter de ce qu'on veut faire; secret d'Auguste.

XLI.

Convenir que les lois sont faites pour tous, pour le souverain et pour le peuple; mais n'en rien croire. Ils parlent tous comme Servius Tullius, et en usent tous avec la loi comme Tarquin avec Lucrèce. Mais il faudrait, quand on oublie la justice, se rappeler de temps en temps le sort de Tarquin.

XLII.

Lorsque Tibère balançait entre ce qu'il devait

aux lois et ce qu'il devait à ses enfants, il s'amusait.

XLIII.

J'aime le scrupule de ce pape, qui ne permit point qu'on ordonnât prêtres ses enfants avant l'âge; mais qui les fit évêques.

XLIV.

Toujours respecter la loi qui ne nous gêne pas, et qui gêne les autres. Il serait mieux de les respecter toutes.

XLV.

Un souverain ne s'accuse jamais qu'à Dieu; mais c'est qu'il ne pèche jamais qu'envers lui: cela est clair.

XLVI.

Affranchir les esclaves lorsqu'on a besoin de leur témoignage contre un maître qu'on veut perdre. Donner [1] la robe virile à l'enfant qu'on doit mener au supplice. Faire violer [2] entre le lacet

[1] *Voyez* Dion in August. lib. XLVII, cap. VI, pag. 495, edit. Reimar. N.

[2] *Tradunt temporis ejus auctores, quia triumvirali supplicio adfici virginem inauditum habebatur, a carnifice, laqueum juxta, compressam: exin oblisis faucibus, id ætatis corpora in gemonias abjecta.* Il s'agit ici de la fille de Séjan, que Tibère fit violer ainsi par le bourreau. *Tyran subtil et cruel,* dit très-bien Montesquieu, *il détruisait les mœurs pour conserver les coutumes*. Voyez

et le bourreau, la jeune vierge pour la rendre femme et punissable de mort, voilà ce qu'on appelle respecter les lois à la manière des anciens souverains : il est vrai que ceux d'aujourd'hui ne connaissent pas ces atrocités.

XLVII.

Au trait historique qui précède, on peut ajouter par explication, dépouiller une femme de la dignité de matrone par l'exil, afin de décerner la mort, non contre une matrone, ce qui serait illégal; mais bien contre une exilée, ce qui est juste et permis. Toute cette horrible morale se comprend en deux mots : infliger une première peine juste ou injuste, pour avoir le droit d'en infliger une seconde.

XLVIII.

Je vous recommande un tel, afin qu'il obtienne par votre suffrage le grade qu'il poursuit. C'est ainsi qu'on persuade à un corps qui n'est rien, qu'il est quelque chose. Un maître n'a guère cette condescendance que lorsqu'il est faible, et ne se croit pas en état de déployer toute son autorité sans quelque conséquence fâcheuse.

XLIX.

Faire parler le prêtre dans l'occasion où il est

TACIT. *Annal.* lib. v, cap. IX; et *l'Esprit des Lois*, liv. XII, chap. XIV. N.

à propos de rendre le ciel responsable de l'événement; ce moyen, assez sûr, suppose toujours un peuple superstitieux; il vaudrait bien mieux le guérir de sa superstition et ne le pas tromper.

L.

Le glaive et le poignard, *gladius et pugio*, étaient la marque de la souveraineté à Rome[1]. Le glaive pour l'ennemi, le poignard pour le tyran. Le sceptre moderne ne représente, dans la main de celui qui le porte, que le droit de vie et de mort sans formalité.

LI.

Ne point commander de crime, sans avoir pourvu à la discrétion, c'est-à-dire à la mort de celui qui l'exécute : c'est ainsi qu'un forfait en entraîne un autre. Si les complices des grands y réfléchissaient bien, ils verraient que leur mort, presqu'infaillible, est toujours la récompense de leur bassesse.

[1] J'ignore où Diderot a trouvé ce fait, que je n'ai lu dans aucun auteur. Suétone parle seulement de deux registres secrets, dont l'un avait pour titre *Gladius*, et l'autre *Pugio*. Ces deux espèces de listes ou de tables de proscription qu'on trouva après la mort violente de Caligula, étaient écrites de sa propre main; et on y lisait, avec des notes particulières, les noms de tous les personnages distingués de chaque ordre que ce monstre avait dessein de faire mourir avant son départ pour Alexandrie. *Voyez* SUETON. *in Caio*, cap. XLIX, edit. Pitisc. N.

LII.

Susciter beaucoup de petits appuis contre un appui trop fort et dangèreux; cela me paraît prudent.

LIII.

Quand on a été conduit au trône par une Agrippine, la reconnaissance de Néron. Il n'y a pas à balancer. Reste à savoir si un trône est d'un assez grand prix, pour devoir être conservé par un parricide. On n'en couronne guère un autre qu'à la condition de régner soi-même; et voilà la raison de tant de disgraces qui suivent les révolutions. On appelle le souverain ingrat, tandis qu'il fallait appeler le favori disgracié, homme despote.

LIV.

Quand on ne veut pas être faible, il faut souvent être ingrat; et le premier acte de l'autorité souveraine est de cesser d'être précaire.

LV.

Faire sourdement ce qu'on pourrait faire impunément avec éclat, c'est préférer le petit rôle du renard à celui du lion.

LVI.

Rugir quelquefois, cela est essentie ; sans

cette précaution le souverain est souvent exposé à une familiarité injurieuse.

LVII.

Accroître la servitude sous le nom de privilége ou de dispenses; c'est, dans l'un et l'autre cas, dire de la manière la moins offensante pour le favorisé et la plus injuste pour toute la nation, qu'on est le maître. Toute dispense est une infraction de la loi; et tout privilége est une atteinte à la liberté générale.

LVIII.

Attacher le salut de l'État à une personne; préjugé populaire, qui renferme tous les autres. Attaquer ce préjugé, crime de lèze-majesté au premier chef.

LIX.

Tout ce qui n'honore que dans la monarchie, n'est qu'une patente d'esclavage.

LX.

Souffrir le partage de l'autorité, c'est l'avoir perdue : *Aut nihil, aut Cœsar.* Aussi le peuple ne choisit ses tribuns que parmi les patriciens.

LXI.

Se presser d'ordonner ce qu'on ferait sans notre consentement; on masque au moins sa faiblesse

par cette politique. Ainsi, proroger le décemvirat avant qu'Appius Claudius le demande.

LXII.

Un État chancèle, quand on en ménage les mécontents. Il touche à sa ruine, quand la crainte les élève aux premières dignités.

LXIII.

Méfiez-vous d'un souverain qui sait par cœur Aristote, Tacite, Machiavel et Montesquieu.

LXIV.

Rappeler de temps en temps leurs devoirs aux grands, non pour qu'ils s'amendent, mais pour qu'on sache qu'ils ont un maître. Ils s'amenderaient peut-être, s'ils étaient sûrs d'être châtiés toutes les fois qu'ils manquent à leurs devoirs.

LXV.

Celui qui n'est pas maître du soldat, n'est maître de rien.

LXVI.

Celui qui est maître du soldat, est maître de la finance.

LXVII.

Sous quelque gouvernement que ce fût, le seul moyen d'être libre ce serait d'être tous soldats; il faudrait que dans chaque condition le citoyen

eût deux habits, l'habit de son état et l'habit militaire. Aucun souverain n'établira cette éducation.

LXVIII.

Il n'y a de bonnes remontrances que celles qui se feraient la baïonnette au bout du fusil.

LXIX.

Exemple [1] de la jalousie de la souveraineté. Tibère donna le commandement des légions à ses deux fils, et il se fâcha que le prêtre eût fait des [2] prières pour eux. On en ferait peut-être autant aujourd'hui. Il faut prier pour le succès des

[1] Diderot, incapable de s'assujétir à ne voir dans un livre que ce qui s'y trouve, raisonne ici sur des faits qui n'ont de réalité que dans son imagination. Il brouille et confond tout. C'est entre Drusus, son propre fils, et Germanicus, son fils adoptif, que Tibère, pour se mettre lui-même plus en sûreté, partagea le commandement des légions : *Seque tutiorem rebatur, utroque filio legiones obtinente*. Mais ce n'est pas en faveur de ces deux princes que les pontifes firent des prières qui leur attirèrent de la part de l'empereur une légère réprimande (*modice perstricti*). C'est Néron et Drusus, tous les deux fils d'Agrippine et de Germanicus, que les prêtres recommandèrent aux dieux; et ces deux princes n'ont jamais commandé les légions. Ainsi cet exemple de la jalousie de la souveraineté est mal choisi, puisqu'il s'agit, dans les deux faits que Diderot a liés mal à propos, de personnages très-différents. *Voyez* la note suivante. N.

[2] Ce fait, tel que Diderot le présente ici, et séparé des circonstances qui l'accompagnent dans Tacite, est assez insignifiant : mais il n'en est pas de même, lorsqu'on le lit dans l'original. Ces mêmes circonstances que Diderot a négligées ou omises,

armes de Louis XIV, mais non pour le succès des armes de Turenne.

LXX.

Il me tombe sous les yeux un passage de Salluste, où il me semble que je lis le plan de l'éducation de la maison des cadets russes. L'historien fait ainsi parler Marius [1] : Je n'ai point

sans doute parce qu'il a cité de mémoire, deviennent alors autant de nuances différentes du caractère de Tibère, autant de traits qui le font mieux connaître. On en va juger. Les pontifes, et à leur exemple les autres prêtres, en faisant des vœux pour la conservation de l'empereur, recommandèrent aussi aux dieux Néron et Drusus. Tibère qui avait toujours traité durement la famille de Germanicus (*haud unquam domui Germanici mitis*) fut très-offensé de ce qu'on égalait ainsi des enfants à un homme de son âge, et il avertit le sénat de ne point énorgueillir, désormais, par des honneurs prématurés, des têtes jeunes et légères. *Tum vero æquari adolescentes senectæ suæ, impatienter indoluit.... cæterum in senatu oratione monuit in posterum, ne quis mobiles adolescentium animos præmaturis honoribus ad superbiam extolleret.* Annal. lib. IV, cap. XVII. On voit, par cet exposé, que Diderot n'est point entré dans la pensée de Tacite ; et que le principe général qu'il veut établir ici, quoique vrai en lui-même et fondé sur l'expérience, ne peut pas se déduire de la conduite de Tibère dans cette circonstance. N.

[1] *Neque literas græcas didici : parum placebat eas discere ; quippe quæ ad virtutem doctoribus nihil profuerunt. At illa multo optuma reipublicæ doctus sum : hostem ferire, præsidia agitare ; nihil metuere, nisi turpem famam ; hiemem et æstatem juxta pati ; humi requiescere ; eodem tempore inopiam et laborem tolerare.... hæc atque talia majores vestri faciundo seque remque publicam celebravere.* SALLUST. *Jugurtha*, cap. LXXXV, edit. Edimburg, 1755. N.

appris les lettres; je me souciais peu d'une étude qui ne donnait aucune énergie à ceux qui s'y livraient; j'ai appris des choses d'une tout autre importance pour la République. Frapper l'ennemi, susciter des secours, ne rien craindre que la mauvaise réputation, souffrir également le froid et le chaud, reposer sur la terre, supporter en même temps la disette et le travail; c'est en faisant ces choses que nos ancêtres ont illustré la République. Là on ne destine à l'État civil, à la magistrature, aux sciences, que ceux qui y sont entraînés par leur penchant naturel; les autres sont élevés comme Marius. On travaille actuellement à introduire dans cette maison un plan d'éducation morale, qui balance la vigueur de l'éducation physique. Plus l'homme est fort, plus il importe qu'il soit juste.

LXXI.

Peinture de la conduite du consul Rutilius à Capoue, que les soldats mutinés avaient projeté secrètement de piller. Il dit aux uns qu'ils ont assez servi, qu'ils méritent d'être stipendiés; aux autres, que brisés par l'âge et la fatigue, ils sont hors d'état de servir; il disperse par petites troupes, ou seul à seul, ceux qu'il redoute; différentes fonctions militaires lui servent de prétexte; il en occupe à des convois, à des voyages, à des commissions; il donne des congés, il en dépêche

à Rome, où son collègue ne manque pas de raisons pour les retenir; il est secondé par le préteur, et la conspiration s'évanouit; ce qui prouve combien la discipline était faible, et combien la licence du soldat était redoutable.

LXXII.

Éparpiller les soldats partout où ils sont indisciplinés, comme on éparpillait les armées sous la République romaine; *Longis spatiis discreti exercitus, quod saluberrimum est ad continendam militarem fidem* [1].

LXXIII.

Il est facile de détourner les hommes nouveaux de leurs projets, si l'on sait oublier à temps sa majesté, et profiter des circonstances.

LXXIV.

Ebranler la nation pour raffermir le trône; savoir susciter une guerre; ce fut le conseil d'Albicade à Périclès.

LXXV.

« C'est l'affaire des dieux, ce n'est pas la nô-
» tre. C'est au Ciel à venger [2] ses injures, et à

[1] Tacit. *Hist.* lib. I, cap. IX, fin.

[2] *Deorum injurias diis curæ.* C'est un mot de Tibère, par lequel ce prince, qui avait un sens très-droit quand la haine ou le ressentiment n'égarait pas sa raison, termine la réponse ju-

« veiller que les autels et les sacrifices ne soient « pas profanés. Nos fonctions se réduisent dans « ce moment à souhaiter qu'il n'en arrive aucun « malheur à la République. » Discours d'hypocrites, qui prennent le peuple par son faible.

LXXVI.

On lit, dans les Politiques d'Aristote[1], que, de son temps, dans quelques villes, on jurait et l'on dénonçait haine, toute haine au peuple. Cela se fait partout; mais on y jure le contraire. Cette impudence ne se conçoit pas.

LXXVII.

Helvétius n'a vu que la moitié de la contradiction. Dans les sociétés les plus corrompues, on élève la jeunesse pour être honnête; sous les gouvernements les plus tyraniques, on l'élève pour être libre. Les principes de la scélératesse sont si hideux, et ceux de l'esclavage si vils, que les pères qui les pratiquent rougissent de les prêcher à leurs enfants. Il est vrai que, dans l'un et l'autre cas, l'exemple remédie à tout.

LXXVIII.

Presque pas un empire qui ait les vrais prin-

dicieuse qu'il fit au sénat dans l'affaire de Rubrius et du comédien Cassius. *Voyez* Tacit. *Annal.* lib. I, cap. LXXIII. N.

[1] *Voyez* livre V, chap. IX.

cipes qui conviennent à sa constitution; c'est un amas de lois, d'usages, de coutumes, incohérents. Partout vous trouverez le parti de la cour, et le parti de l'opposition.

LXXIX.

On veut des esclaves pour soi : on veut des hommes libres pour la nation.

LXXX.

Dans les émeutes populaires on dirait que chacun est souverain, et s'arroge le droit de vie et de mort.

LXXXI.

Les factieux attendent les temps de calamité, de disette, de guerres malheureuses, de disputes de religion; ils trouvent alors le peuple tout prêt.

LXXXII.

Long-temps avant la déposition et la mort du dernier empereur de Russie, la nation était imbue qu'il se proposait d'abolir la religion schismatique grecque, et de lui substituer la religion luthérienne.

LXXXIII.

Un souverain faible pense ce qu'un souverain fort exécute. Par exemple, tout ce qui suit :

LXXXIV.

Il faut que le peuple vive, mais il faut que sa vie soit pauvre et frugale; plus il est occupé, moins il est factieux; et il est d'autant plus occupé, qu'il a plus de peine à pourvoir à ses besoins.

LXXXV.

Pour l'appauvrir, il faut créer des gens qui le dépouillent, et dépouiller ceux-ci; c'est un moyen d'avoir l'honneur de venger le peuple, et le profit de la spoliation.

LXXXVI.

Il faut lui permettre la satire et la plainte : la haine renfermée est plus dangereuse que la haine ouverte.

LXXXVII.

Il faut être loué, cela est facile. On corrompt les gens de lettres à si peu de frais; beaucoup d'affabilité et de caressses, et un peu d'argent.

LXXXVIII.

Il faut établir la proportion et la dépendance dans tous les états; c'est-à-dire, une servitude et une misère égales. Il faut surtout exercer la justice; rien n'attache et ne corrompt le peuple plus sûrement.

LXXXIX.

Il faut que la justice soit prompte; car moins on leur laisse, moins ils ont de temps à perdre.

XC.

Ne pas permettre aux riches de voyager; encore moins aux étrangers qui se sont enrichis, de sortir sans les dépouiller.

XCI.

Tout sacrifier à l'état militaire; il faut du pain aux sujets, il [1] me faut des troupes et de l'argent.

XCII.

Tous les ordres de l'État se réduisent à deux, des soldats et leurs pourvoyeurs.

XCIII.

Ne former des alliances, que pour semer des haines.

XCIV.

Allumer et faire durer la guerre entre mes voisins.

XCV.

Toujours promettre des secours, et n'en point envoyer [2].

[1] Voilà un de ces articles, dont j'ai parlé dans l'avertissement qui précède cet ouvrage. N.

[2] C'est précisément ce que Catherine II, déjà oubliée, n'a

XCVI.

Profiter des troubles, pour exécuter ses desseins; stipendier l'ennemi de son allié.

XCVII.

Point de ministres au loin, mais des espions.

XCVIII.

Point de ministres chez soi, mais des commis.

XCIX.

Il n'y a qu'une personne dans l'Empire, c'est moi [1].

C.

Dévaster dans la guerre; emporter tout ce qu'on peut; briser tout ce qu'on ne peut emporter.

CI.

Être le premier soldat de son armée.

CII.

Je me [2] soucie fort peu qu'il y ait des lumières,

cessé de faire dans la guerre aussi atroce qu'injuste que l'empereur et ses alliés ont suscitée et soutenue contre la République Française. Elle promettait, tous les jours, à ce prince crédule et sans expérience, de lui envoyer douze vaisseaux de ligne et vingt-quatre mille hommes : et il les attend encore. N.

[1] *Voyez* la note 1 de la page précédente. N.

[2] *Voyez* sur cette maxime et les quatre suivantes, l'avertissement de l'éditeur (Naigeon), vers la fin. N.

des poètes, des orateurs, des peintres, des philosophes; et je ne veux que de bons généraux; la science de la guerre est la seule utile.

CIII.

Je me soucie encore moins des mœurs, mais bien de la discipline militaire.

CIV.

Le seul bon gouvernement ancien, est, à mon avis, celui de Lacédémone; ils auraient fini par subjuguer la Grèce entière.

CV.

Mes sujets ne seront que des îlotes sous un nom plus honnête.

CVI.

Mes idées, suivies par cinq ou six successeurs, conduiraient infailliblement à la monarchie universelle.

CVII.

Tenir constamment pour ennemi celui qu'on ne peut compter pour ami, et ne compter pour ami que celui qui a intérêt à l'être.

CVIII.

Être neutre, ou profiter de l'embarras des autres pour arranger ses affaires, c'est la même chose.

CIX.

Demander la neutralité entre soi et les autres; mais ne la point souffrir entre les autres et soi.

CX.

Marier ses soldats, ou les occuper pendant la paix à en faire d'autres.

CXI.

Faire soldat qui l'on veut.

CXII.

Point de justice du soldat à son pourvoyeur; le peuple.

CXIII.

Point de discipline du soldat à l'ennemi; la proie.

CXIV.

Secourir, ou subsister aux dépens d'autrui, c'est comme je l'entends.

CXV.

Empêcher l'émigration du citoyen par le soldat, et empêcher la désertion du soldat par le citoyen.

CXVI.

Punir le malheur dans la guerre, c'est prêcher énergiquement la maxime, *vaincre ou mourir*.

CXVII.

L'impunité pendant la paix, la certitude de la proie après la victoire; voilà le véritable honneur du soldat, c'est le seul que je lui veuille. Je n'en veux d'aucune sorte aux autres ordres de l'État.

CXVIII.

L'habitant indigent doit spolier le voyageur.

CXIX.

Mal tenir les postes dans un pays où l'on ne voyage que par nécessité.

CXX.

Le besoin satisfait, le reste appartient au fisc.

CXXI.

La discipline militaire, la plus parfaite de toutes, est bonne partout et possible partout.

CXXII.

Entre une société de fer et une société de glace ou de porcelaine, il n'y a pas à choisir.

CXXIII.

Faire des crimes. Torquatus Silanus [1] a eu des

[1] *Voyez* TACIT. *Annal.* lib. XV, cap. XXXV. Je rétablis ici le texte de cet historien que Diderot cite presque toujours d'une

nobles, *quos ab epistolis, et libellis, et rationibus appellet, nomina summæ curæ, et meditamenta.* Pomposianus s'est fait descendre de la famille impériale[1]; il a une mappemonde, il colporte les harangues que Tite-Live a mises dans la bouche des chefs et des rois; il a donné à des esclaves les noms d'Annibal et de Magon. La statue de Marcellus est située[2] plus haut que celle de César. C'est avec de pareils moyens de perdre, que personne n'est en sûreté.

CXXIV.

Alexandre dira qu'Antipater a vaincu; mais à condition qu'Antipater n'en conviendra pas.

CXXV.

Quand on sert les grands, toujours avoir moins d'esprit qu'eux. Témoin la disgrace de Pimentel,

manière peu exacte, et qu'il obscurcit souvent en supprimant sans nécessité ce qui le rendrait clair et intelligible pour tout le monde. Il faut écouter Diderot lorsqu'il raisonne; sa logique est précise et serrée; il est chaud, pathétique, éloquent, persuasif; il porte la lumière dans l'esprit; mais on ne peut trop se défier de lui, quand il cite : je ne connais pas en ce genre un plus mauvais guide. Il est rare qu'il s'autorise d'un fait sans l'altérer. N.

[1] *Voyez* SUETON. *in Domitiano*, cap. X. C'est sur ces différents chefs d'accusation tous plus ou moins vagues et insignifiants, que le cruel Domitien exila Pomposianus. N.

[2] C'est une partie de l'accusation que Romanus Hispo, cet homme dont Tacite fait un portrait si hideux, intenta contre Granius Marcellus. *Voyez* TACIT. *Annal.* lib. I, cap. LXXIV. N.

secrétaire de Philippe II, roi d'Espagne; au sortir d'un conseil d'État, il dit à sa femme : Madame, faites vos malles; j'ai eu la maladresse de laisser apercevoir à Philippe que j'en savais plus que lui.

CXXVI.

Malheur à celui dont on parlera trop.

CXXVII.

Malheur à celui qui s'illustrera par ses services.

CXXVIII.

Malheur à celui qui m'aura mis dans l'alternative d'oublier ou la majesté ou la sécurité.

CXXIX.

S'ils vainquent, c'est que je leur ai prêté mes dieux et mon destin.

CXXX.

Un roi n'est ni père, ni fils, ni frère, ni parent, ni époux, ni ami. Qu'est-il donc? Roi, même quand il dort.

CXXXI.

Le courtisan ne jure que par le roi, et par son éternité.

CXXXII.

Le soldat est notre défenseur pendant la guerre,

notre ennemi dans la paix; il est toujours dans un camp, il ne fait qu'en changer.

CXXXIII.

La terreur est une sentinelle qui manque un jour à son poste.

CXXXIV.

Puisse[1] Agrippine n'aller jamais à Tibur sans son fils ! puisse son fils n'en revenir jamais sans elle !

CXXXV.

Renvoyer la garde prétorienne; ce fut là le solécisme de César, et ce solécisme-là lui coûta la vie.

CXXXVI.

Caligula se fit garder par des Bataves, et Antonin par des Germains.

CXXXVII.

Rien à demi. Pompée avait eu la tête coupée; César était poignardé; il fallait assassiner Antoine et Lépide. Octave était trop éloigné et trop plat pour oser quelque chose.

CXXXVIII.

La position de Tibère après la révolte de

[1] Il y a dans le manuscrit autographe de Diderot : « Puisse « l'impératrice n'aller jamais à Sarkozelo sans son fils ! puisse « son fils n'en revenir jamais sans elle ! » N.

l'Illyrie, fort semblable à celle de Catherine après la révolution; *Periculosa severitas; flagitiosa largitio*[1].

CXXXIX.

Lorsque le prêtre favorise une innovation, elle est mauvaise; lorsqu'il s'y oppose, elle est bonne. J'en appelle à l'histoire. C'est le contraire du peuple.

CXL.

Sous Auguste, l'Empire était borné par l'Euphrate, à l'orient; par les cataractes du Nil et les déserts d'Afrique, au midi; par le mont Atlas, à l'occident; et par le Danube et le Rhin, au septentrion. Cet empereur se proposait d'en restreindre les limites. Plus un Empire est étendu, plus il est difficile à gouverner, et plus il importe que la capitale soit au centre. On peut en restreindre le gouvernement, en le divisant, multiplier les gouverneurs des provinces et les changer souvent.

CXLI.

Avis aux factieux. Auguste fit périr les assassins de César au bout de trois ans. Septime Sévère traita de même ceux qui tuèrent Pertinax; Domitien, l'affranchi qui prêta sa main à Néron;

[1] Tacit. *Annal.* lib. I, cap XXXVI.

Vitellius[1], les meurtriers de Galba. On profite du crime; et on s'honore encore par le châtiment du criminel.

CXLII.

Après la mort du tyran Maximin, Arcadius et Honorius publièrent une loi contre le tyrannicide. L'esprit de cette loi est clair.

CXLIII.

On a dit que le prince[2] mourait, et que le sénat était immortel. On nous a bien prouvé que c'était tout le contraire.

CXLIV.

Les ordres de la souveraineté qui s'exécutent la nuit, marquent injustice ou faiblesse : n'importe. Que les peuples n'apprennent la chose que lorsqu'elle est faite.

[1] *Plures quam centum et vigenti libellos* (les requêtes des meurtriers de Galba) *præmia exposcentium, ob aliquam notabilem illa die operam, Vitellius postea invenit : omnesque conquiri et interfici jussit; non honore Galbæ, sed tradito principibus more, munimentum ad præsens, in posterum ultionem.* TACIT. *Hist.* lib. I, cap. XLIV, *in fin.* N.

[2] *Principes mortales : rempublicam æternam esse.* C'est une des raisons dont Tibère se servit pour faire cesser les regrets que causait la mort de Germanicus, dont, selon le peuple, les funérailles n'avaient pas été célébrées avec assez de magnificence. *Voyez* TACIT. *Annal.* lib. III, cap. VI. N.

CXLV.

Tandis qu'ils élèvent [1] la mer et qu'ils abaissent les montagnes, nous manquons d'asyle. Qui est-ce qui parle ainsi? Catilina. A qui? A des hommes ruinés et perdus comme lui.

CXLVI.

Que le peuple ne voie jamais couler le sang royal pour quelque cause que ce soit. Le supplice public d'un roi change l'esprit d'une nation pour jamais [2].

[1] *Etenim quis mortalium, cui virile ingenium, tolerare potest, illis divitias superare, quas profundant in exstruendo mari, et montibus coæquandis, nobis rem familiarem etiam ad necesseria deesse?* SALLUST. *Catilin.* cap. XX. N.

[2] Il n'est pas inutile de remarquer que l'ouvrage où se trouve cette dernière réflexion, aussi juste que profonde, a été écrit en 1774; et que les Anglais même, malgré leur pénitence annuelle et leurs remords intermittents et périodiques, ne font pas exception à cette règle générale. Sans oser se l'avouer à elle-même, ou plutôt sans s'en douter, cette nation en corps n'en est pas moins modifiée à cet égard pour tout le temps que la forme de son gouvernement sera monarchique : c'est qu'il faut peut-être plus de temps à un peuple policé pour oublier le supplice légal et public d'un de ses rois; et pour voir, même après plusieurs siècles écoulés, ses successeurs absolument du même œil et avec le même cortége de préjugés et d'illusions qu'il regardait les princes qui, avant ce grand exemple, ont régné sur lui, qu'il n'en a fallu à ce même peuple fatigué d'une longue servitude, pour se résoudre à briser, de ses fers rompus, la tête de ses oppresseurs. Cette observation, dont on sentira d'autant mieux la vérité qu'on aura

CXLVII.

Qu'est-ce que le roi ? Si le prêtre osait répondre, il dirait : C'est mon licteur.

plus étudié le cœur humain, et qu'on le connaîtra mieux, suffit, ce me semble, pour inspirer à tous les Français cet esprit d'union, de concorde et de paix qui peut seul tarir la source de leurs maux. Puissent aujourd'hui ceux de mes concitoyens qui, moins par goût et par un choix réfléchi, que par l'effet du pouvoir de l'habitude et de la force des opinions préconçues, regrettent au fond de leur cœur un gouvernement aboli par la volonté nationale, et font secrètement des vœux, au moins indiscrets, pour en voir le rétablissement, examiner dans le silence de leurs passions et de leurs préjugés cette grande question ! Puissent-ils, plus instruits et plus éclairés, se convaincre fortement qu'il serait impossible aujourd'hui de courber tous les Français sous le même joug dont ils se sont affranchis, sans baigner encore la France dans des flots de sang, et sans lui imprimer une nouvelle secousse qui en entraînerait nécessairement le déchirement et la ruine ! Puissent, surtout, ces hommes aigris par le malheur, et que les convulsions, les désordres et les crimes de toute espèce, inséparables d'une grande révolution, n'ont que trop multipliés sur le sol de la république, abjurer enfin leurs haines, oublier, s'il se peut, le passé, ouvrir désormais leur ame à la clémence, à la commisération, à l'espérance, à l'amitié, à tous les sentiments doux et consolateurs ! Puissent-ils, soumis aux sages conseils de la raison et de leur propre intérêt bien entendu, reconnaître que, tout bien considéré, tout pesé, tout calculé, ils n'ont rien de mieux à faire pour leur bonheur et pour celui de leurs concitoyens, pour assurer surtout le repos, la durée, la gloire et la prospérité de la patrie, ce nom si cher à tous les cœurs bien nés, que de se rallier en foule autour du gouvernement établi par la constitution, de le maintenir, d'en fortifier à l'envi tous les ressorts, et de donner les premiers le précepte et l'exemple du respect et de l'obéissance aux lois de l'État ! N.

CXLVIII.

Une guerre interminable, c'est celle du peuple qui veut être libre, et du roi qui veut commander. Le prêtre est, selon son intérêt, ou pour le roi contre le peuple, ou pour le peuple contre le roi. Lorsqu'il s'en tient à prier les dieux, c'est qu'il se soucie fort peu de la chose.

CXLIX.

Créer une cognée à la disposition du peuple; créer une cognée à la disposition du sénat : voilà toute l'histoire du tribunat et de la dictature.

CL.

Savoir dire *non*, pour un souverain; pouvoir dire *non*, pour un particulier.

CLI.

A la création d'un dictateur, de républicain, l'État devenait monarchique; à la création d'un tribun, il devenait démocratique.

CLII.

Le mélange des sangs ruine l'aristocratie, et fortifie la monarchie. L'État où ce mélange est indifférent, est voisin de l'état sauvage.

CLIII.

Les femmes ne sont, nulle part, aussi avilies

que dans une nation où le souverain peut faire asseoir sur le trône, à côté de lui, la femme qui lui plaît le plus; là, elles ne sont rien qu'un sexe dont on a besoin.

CLIV.

Dans les aristocraties, relever plutôt les grandes familles indigentes aux dépens du fisc, que d'en souffrir la diminution ou la mésalliance.

CLV.

César par la loi *Cassia*, Auguste par la loi *Senia*[1], relevèrent le sénat épuisé de familles patriciennes; Claude introduisit dans ce corps tous les vieux citoyens, tous ceux dont les pères s'étaient illustrés. Il restait peu de ces familles que Romulus avait appelées *majorum gentium*; et Lucius Brutus, *minorum*.

CLVI.

On releva la barrière contre le peuple; car les patriciens de la loi *Cassia* et de la loi *Senia* avaient passé. Et ce sont des tyrans qui relèvent cette barrière!

CLVII.

Rien ne montre tant la grandeur de Rome que la force de ce mot, même chez les barbares

[1] *Voyez* TACIT. *Annal.* lib. II, cap. XXV. Diderot ne fait ici que le traduire et l'abréger. N.

dans les contrées les plus éloignées : *Je suis citoyen romain*. On y connaissait la loi *Porcia;* on s'y soumettait. On n'osait attenter à la vie d'un Romain.

CLVIII.

La loi qui défendait de mettre à mort un citoyen, fut renouvelée plusieurs fois. Cicéron fut exilé pour l'avoir enfreinte contre les ennemis de la patrie; et sous Galba [1], un citoyen la réclamant, toute la distinction qu'on lui accorda, ce fut une croix plus élevée et peinte en blanc.

CLIX.

La création d'un dictateur suspendait toutes les fonctions de la magistrature, excepté celles du tribun. Il fallait, pour se mettre dans une position aussi critique, que le cas fût bien important : toute l'autorité se partageait alors entre deux puissances opposées.

CLX.

Véturius fut mis à mort pour avoir disputé le pas au tribun.

[1] *Tutorem, quod pupillum, cui substitutus hæres erat, veneno necasset, cruce adfecit : implorantique leges, et civem romanum se testificanti, quasi solatio et honore aliquo pœnam levaturus, mutari, multoque præter cæteras altiorem et dealbatam statui crucem jussit.* Suetonius, *in Galb.* cap. ix, *edit. Oudendorp.* Lugdun.—Batav. 1751. N.

CLXI.

L'empereur créé disait : Je vous rends grâce du nom de César, du grand pontificat, et de la puissance tribunitienne.

CLXII.

Il fut statué que les huit mille captifs faits à la bataille de Cannes, ne seraient point rachetés. Si vous voulez connaître un beau modèle d'éloquence, vous le trouverez dans une des odes d'Horace [1], où ce poète fait parler Régulus contre l'échange des prisonniers carthaginois et des prisonniers romains.

CLXIII.

Je ne connais pas un trait de lâcheté mieux caractérisé, que la réponse du soldat à Auguste, qui lui demandait pourquoi il détournait ses regards de sa personne : *C'est que je ne puis soutenir l'éclair de tes yeux*. Le soldat, qui n'est pas en état de soutenir l'éclair des yeux de son général, ne soutiendra pas aisément l'éclat des armes de l'ennemi.

CLXIV.

Pison disait à Galba [2] : *Pense à ce que tu exige-*

[1] La cinquième du troisième livre.

[2] *Utilissimusque idem ac brevissimus bonarum malarumque*

rais de ton souverain, si tu étais sujet. Ce conseil était très-sage; mais il est bien rare qu'il soit suivi.

CLXV.

Lorsqu'il s'agit du salut du souverain, il n'y a plus de lois. L'inquiétude, même innocente qu'on lui cause, est un crime digne de mort. Lorsqu'il s'agit du public, relativement au bien particulier, la justice se tait; lorsqu'il s'agit de l'avantage de l'Empire, c'est la force qui parle. Il faut dormir tranquillement chez soi. Tous les auteurs ont dit : Cette subtilité scrupuleuse que nous portons dans les affaires particulières, ne peut avoir lieu dans les affaires publiques. *Judicialis ista subtilitas in negotia publica minime cadit.*

CLXVI.

Le droit de la nature est restreint par le droit civil; le droit civil, par le droit des gens, qui cesse au moment de la guerre, dont tout le code est renfermé dans un mot : *Sois le plus fort.*

CLXVII.

« Othon ne voulut pas conserver l'empire dans

rerum delectus est, cogitare quid aut volueris sub alio principe, aut nolueris. Tacit. *Hist.* lib. I, cap. XVI. Il est difficile de reconnaître la pensée de Tacite dans la traduction de Diderot. C'est qu'en général ce philosophe ne traduit pas plus exactement qu'il ne cite. N.

« un si grand péril des hommes et des choses. » *Magis pudore, ne tanto rerum hominumque periculo dominationem sibi asserere perseveraret, quam desperatione ulla, aut diffidentia copiarum* [1]. L'histoire s'écrie : *Oh! l'héroïsme!* J'aimerais mieux que cette exclamation fût d'un souverain.

CLXVIII.

« Il convient qu'un seul meure pour le peuple, « et tous pour le souverain. » *Expedit unum pro populo; omnes mori pro rege.*

CLXIX.

« Le discours de Galba était avantageux pour « la république; périlleux pour lui. » *Galbæ vox pro republica honesta, ipsi anceps, legi a se militem, non emi* [2]. J'ai bien peur que ce discours de Galba ne fût qu'un compliment sans conséquence.

CLXX.

Caton le censeur! qu'on me le ressuscite, et j'en ferai un excellent prieur ou gardien de couvent. Ce n'est pas là un chef de grande république; la sévérité déplacée est pire qu'un vice. Il divisa l'État en deux factions, et pensa le renverser. Il eût été la machine d'un profond hypocrite.

[1] *Voyez* SUETON. *in Othon.* cap. IX.

[2] TACIT. *Hist.* lib. I, cap. V.

Il eût allumé la guerre civile à son péril et au profit de son rival.

CLXXI.

Un des grands malheurs du vice, lorsqu'il est général, c'est de se rendre plus utile que la vertu. Galba, l'honnête Galba, fut de son temps ce qu'un homme de probité est toujours à la cour; ce qu'un souverain équitable serait de nos jours en Europe. « Le reste n'est point ajusté à cette forme; » *nec enim ad hanc formam cœtera erant*. Je ne sais si j'aurais été saint Louis; mais, aujourd'hui, il serait à peu près ce que je suis [1].

CLXXII.

Machiavel dit : *Le secret de l'empire*. Tacite beaucoup plus sage, et nommant les choses par leur vrai nom, dit : *Le forfait de l'empire* [2].

CLXXIII.

Le véritable athéisme, l'athéisme pratique, n'est guère que sur le trône; il n'y a rien de sa-

[1] *Voyez* sur ce paragraphe et sur plusieurs autres des pag. 268 et 269, ce que j'ai dit dans l'avertissement qui précède cet ouvrage. N.

[2] Diderot n'y avait pas bien regardé. On trouve également dans Tacite, *Dominationis arcana; dominationis flagitia; arcana imperii tentari*, etc. Voyez TACIT. *Annal.* lib. II, cap. LIX; lib. XIV, cap. XI; lib. II, cap. XXXVI; *Hist.* lib. I, cap. IV. Le même historien dit aussi : *Arcana domus*. Voyez *Annal.* lib. I, cap. VI. N.

cré; il n'y a ni lois divines, ni de lois humaines pour la plupart des souverains; presque tous pensent que celui qui craindrait Dieu ne serait pas long-temps craint de ses sujets, et que celui qui respecterait la justice serait bientôt méprisé de ses voisins. Voilà un de ces cas, où le scélérat Machiavel dit : *Dominationis arcana*, secrets de domination, et où l'honnête Tacite dit : *Dominationis flagitia*, forfaits de domination[1].

CLXXIV.

Dans un État, il n'y a qu'un asyle pour les malfaiteurs, le palais de César.

CLXXV.

Il ne faut de la morale et de la vertu qu'à ceux qui obéissent. Hélas ! je sais bien qu'ils n'en pourraient manquer impunément; et que c'est le malheureux privilége de ceux qui commandent.

CLXXVI.

Quelle redoutable nation que celle où un souverain scélérat commanderait à des sujets vertueux ! Mais j'y ai beaucoup pensé; cela ne se peut. Le vieux de la Montagne ne commande qu'à des fanatiques. Le sultan ne commande qu'à des fanatiques; et si son empire se police, le fanatisme cessera. Si la barbarie de l'empire Ottoman

[1] *Voyez* la note précédente. N.

pouvait cesser et le fanatisme rester, l'Europe ne serait plus en sûreté.

CLXXVII.

Celui qui introduirait la science de la guerre dans l'Asie, serait l'ennemi commun de tous. Heureusement il a manqué un chapitre, peut-être un verset au Coran (Koran), et le voici : « Apprends de l'infidèle à te défendre contre lui, et « n'en apprends que cela ; le reste est mauvais, « laisse-le-lui. »

CLXXVIII.

Parler aux hommes, non au nom de la raison, mais au nom du ciel, c'est bien fait, si ce sont des sauvages ou des enfants.

CLXXIX.

Ne jamais livrer le transfuge. Ce n'est pas une loi républicaine; c'en est une de tous les États.

CLXXX.

Sous Tibère[1] on mit à mort un maître pour

[1] *Quo* (Tiberio) *imperante majestatis reus visus esse nonnemo dicitur, quod servum suum, gerentem argenteum Tiberii nummum, verberasset.* PHILOSTRAT. De vit. Apollon. lib. I, cap. XV, *edit.* Olear. Lips. 1709.—Je suis bien sûr que Diderot n'avait pas lu ce fait dans Philostrate, qu'il n'a jamais ouvert. Mais quel que soit l'auteur qui le lui a fourni, la citation est du moins exacte. Observons néanmoins que ce même fait, qui d'ailleurs est bien dans l'esprit du gouvernement de Tibère, n'est rapporté par Philostrate que comme un bruit public : *Dicitur*. N.

avoir châtié un de ses esclaves, qui tenait dans sa main une drachme d'argent frappée à l'effigie de l'empereur. Il y a dans ce fait, s'il est vrai, moins encore d'atrocité que d'imbécillité. Il y avait tant d'autres moyens de perdre un honnête homme ! je suis sûr que Tibère en sourit de pitié.

CLXXXI.

Romulus eut un grand art, si le même jour qu'il subjugua un ennemi, il sut en faire un citoyen, sans lui conserver de privilége. Avec ce moyen, ce n'est rien.

CLXXXII.

Sentir toute la force du lien qui attache l'homme à la glèbe, sans quoi on risque de faire plus ou moins qu'on ne peut.

CLXXXIII.

L'ennemi le plus dangereux d'un souverain, c'est sa femme, si elle sait faire autre chose que des enfants.

CLXXXIV.

Persuader à ses sujets que le mal qu'on leur fait est pour leur bien.

CLXXXV.

Persuader aux citoyens que le mal qu'on fait

à ses voisins, c'est pour le bien de ses sujets. Toujours enlever des Sabines.

CLXXXVI.

Tout le temps que les autres perdent à penser ce que l'empire deviendra quand ils ne seront plus, je l'ai employé à le rendre ce que je voulais qu'il fût de mon vivant.

CLXXXVII.

Le seul éloge digne d'être envié d'un souverain, c'est la terreur de ses voisins.

CLXXXVIII.

La médecine préservative, si dangereuse dans tout autre cas, est excellente pour les souverains. *Ne noceri possit.*

CLXXXIX.

Ne rien faire qui rende odieux sans une grande utilité. Par exemple l'inceste, il tache les enfants aux yeux des peuples. C'est une cause de révolution pour le moment; et c'en est un prétexte après des siècles.

CXC.

Une autre raison, que j'ai oubliée, de ne pas mettre les lois sous la sanction de la religion; c'est qu'il y a toujours du péril à s'en affranchir; le prince est alors sous la volonté de Dieu, comme le dernier de ses sujets.

CXCI.

Tibère sut penser profondément, et dire avec finesse : « Penses-tu, Séjan, que Livie, femme « de Caïus César, femme de Drusus, pourrait « se résoudre à vieillir à côté d'un chevalier ro- « main [1] ? »

CXCII.

« Le Romain se rendit maître de l'univers, « toujours en secourant ses alliés; c'est Cicéron [2] « qui le dit : Cicéron est bien naïf ? »

CXCIII.

« Nous avons combattu en apparence pour les « Fidiciniens, mais en effet pour nous. » *Pugnavimus verbo pro Fidicinis, re pro nobis.* Autre naïveté des envoyés de la Campanie au sénat. Heureusement on ne lit guère ces livres-là.

CXCIV.

Plautus, songez à vous; faites cesser les rumeurs; vous avez des ennemis qui se servent de l'apparition de la comète pour vous diffamer; vous ferez bien de vous soustraire à leur calom-

[1] *Falleris enim, Sejane, si te mansurum in eodem ordine putas, et Liviam, quæ C. Cæsari, mox Druso nupta fuerit, ea mente acturam, ut cum equite romano senescat.* TACIT. *Annal.* lib. IV, cap. XL. N.

[2] *Populum romanum, juvandis sociis, totum terrarum orbem occupasse.*

nie : vos aïeux vous ont laissé des terres en Asie ; sérieusement, je crois que vous feriez bien de vous y retirer, vous y jouiriez d'une jeunesse heureuse dans le repos et dans la sécurité. Croirait-on que ce discours fût de Néron ? Il en est pourtant. Il fallait que ce Rubellius Plautus fût bien de ses amis [1]. Cela ferait presque l'apologie de Linguet et des autres scélératesses de Néron.

CXCV.

Titus fit assassiner [2] Cæcina qu'il avait invité à manger ; Alexandre, Parménion ; Henri III, le Guise. « Quand il s'agit de la couronne, on « ne s'en fie qu'à ceux qui sont morts. » *De affectato regno, nisi occisis, non creditur.* Si cela est vrai du souverain, cela l'est bien davantage du factieux.

[1] Lorsqu'on compare ce narré avec celui de Tacite, on voit que Diderot a mal pris le sens de cet historien, qui ne dit rien de l'amitié prétendue de Néron pour Rubellius Plautus. Tout ce qu'on voit dans le texte de Tacite, et ce qu'il fait très-bien entendre sans le dire expressément, c'est que Néron, effrayé des présages que le peuple expliquait en faveur de Rubellius Plautus, personnage d'une grande distinction, l'exila en Asie, et qu'il n'osa pas le faire mourir, dans un moment où l'intérêt de sa propre sûreté lui prescrivait de le laisser vivre. *Ergo, permotus iis Nero, componit ad Plautum literas, consuleret quieti urbis, seque prave diffamantibus subtraheret : esse illi per Asiam avitos agros, in quibus tuta et inturbida juventa frueretur.* TACIT. *Annal.* lib. XIV, cap. XXII. N.

[2] *Voyez* SUETON. *in Tito*, cap. VI, edit. Oudendorp. N.

CXCVI.

Il n'y a nul inconvénient à voir le péril toujours urgent.

CXCVII.

César fit couper les mains à ceux qui avaient porté les armes contre lui, et les laissa vivre. Ils promenaient la terreur.

CXCVIII.

Le machiavéliste, c'est-à-dire, l'homme qui calcule tout d'après son intérêt, met souvent l'amour de la justice à la place de la haine.

CXCIX.

Ou consoler par de grandes récompenses, ou proscrire les enfants des pères factieux. L'un est plus sûr; l'autre, plus humain. Car, qu'est-ce qu'un enfant à qui une récompense fait oublier la mort de son père?

CC.

Un souverain, qui aurait quelque confiance dans ces pactes si solennellement jurés, ne serait ni plus ni moins imbécile que celui qui, étranger à nos usages, mettrait quelque valeur à ces très-humbles protestations qui terminent nos lettres.

CCI.

Si aucun souverain de l'Europe n'oserait tremper ses mains dans le sang d'un ennemi insidieuse-

ment attiré, ou dans une conférence, ou dans un repas, exemple dont les histoires sont remplies jusqu'à nos temps, c'est que les mœurs sont changées. Nous sommes moins barbares assurément; en sommes-nous moins perfides? J'en doute.

CCII.

Aucune nation de l'Europe ne garde plus fidèlement le pacte qu'elle a juré que le Turc, capable toutefois de renouveler de nos jours les anciennes atrocités. On peut dire de nous :

— *nil faciet sceleris pia dextera.....*
Sed mala tollet anum vitiato melle cicuta.

CCIII.

Je n'ignore pas les bruits qui courent; mais je ne veux pas que Silanus soit jugé sur des bruits [1].

[1] Diderot traduit, ou plutôt paraphrase ici à sa manière un très-beau discours que Tibère prononça en présence du sénat dans l'affaire de Silanus qui s'instruisait devant lui. Mais le texte de l'historien vaut beaucoup mieux que la paraphrase du philosophe. On ne pense pas plus profondément que Tacite, et on ne s'exprime pas mieux que lui. Si Diderot ne voulait qu'abréger le discours de Tibère, il fallait du moins en bien saisir l'esprit; mais il se contente d'en traduire les deux premières lignes, et il prend le reste dans sa tête. Ce qu'il fait dire à Tibère n'a rien de remarquable : mais ce n'est pas ainsi que ce prince parle dans Tacite. Lorsqu'on ose substituer ses propres idées à celles de l'inimitable auteur des *Annales*, il faut être bien sûr de dire mieux que lui; et l'on peut d'autant moins s'en flatter, qu'il est même très-difficile de dire aussi bien. *Voyez* TACIT. *Annal.* lib. III, cap. LXIX. N.

Je vous conjure de négliger l'intérêt que je prends à la chose, et la peine que cette affaire me cause, et de ne pas confondre des imputations avec des faits. C'est ainsi qu'on parlerait de nos jours à une commission, espèce de justice et d'humanité perfide; moyen sûr de faire périr un innocent comme coupable, au lieu que les assassinats faisaient périr les coupables comme innocents; *tanquam innocentes perierant*. Plus le souverain affecte de pitié, plus la perte est certaine.

CCIV.

Le même discours a des sens bien différents dans la bouche de Tibère et dans celle de Titus. Quand Titus dira qu'il ne faut pas[1] user d'autorité, lorsqu'on peut recourir aux lois; il parlera comme un homme de bien : Tibère, au contraire, parlera comme un hypocrite, qui se joue des lois dont il dispose; il ne veut pas que son ennemi lui échappe; mais il veut se soustraire à l'odieux de sa condamnation, en la rendant légale. Il envoie le centurion au forfait notoire, et l'innocence au sénat. C'est un modèle à étudier toute la vie.

CCV.

Tiridate disait[2] : « Le plus équitable dans la « haute fortune est toujours le plus utile. Conserver

[1] *Nec utendum imperio, ubi legibus agi possit.* TACIT. *Annal.* lib. III, cap. LXIX. N.

[2] *Id in summa fortuna æquius, quod validius. Et sua reti-*

« son bien, s'emparer du bien d'autrui; l'un est « l'éloge d'un père de famille; l'autre, l'éloge « d'un roi. » Il se trouve de temps en temps des scélérats indiscrets, comme ce Tiridate, qui révèlent très-mal à propos la doctrine des rois.

CCVI.

Les Romains se jettent sur la Chypre. Ptolomée, leur allié, est proscrit. Alors le fisc était épuisé. La proscription de Ptolomée n'eut pas d'autre motif que la richesse de ce prince, et la pauvreté du fisc romain. Ptolomée s'empoisonne, la Chypre devient tributaire. On la spolie. L'honnête Caton en transporta à Rome les riches dépouilles comme des guenilles; cela est tout-à-fait à la moderne, excepté le poison. On empoisonne, on ne s'empoisonne plus.

CCVII.

Jeter des haines entre ses ennemis, acharner deux puissances l'une contre l'autre, afin de les affaiblir et de les perdre toutes deux; c'est ce que Drusus fit dans la Germanie, et ce que Tacite[1] approuve. Et l'on blâmera ce pape, qui fomentait la querelle des Colonnes et des Ursins; tantôt favorable, tantôt contraire à l'un et l'autre parti, leur fournissant secrètement de l'argent et des ar-

nere, privatæ domus; de alienis certare, regiam laudem esse. Tacit. *Annal.* lib. xv, cap. i. N.

[1] *Haud leve decus Drusus quæsivit, illiciens Germanos ad discordias. Annal.* lib. ii, cap. lxii. N.

mes jusqu'à ce que, réduit à la dernière nécessité par des succès et des défaites alternatives, il les étouffa sans résistance de leur part et sans fatigue de la sienne.

CCVIII.

Celui qui préfère une belle ligne dans l'histoire à l'invasion d'une province, pourrait bien n'avoir ni la province, ni la belle ligne.

CCIX.

La raison pour laquelle on crie contre les fermiers-généraux en France, est précisément celle pour laquelle on les institue ailleurs.

CCX.

Disgracier ceux à qui l'on aurait des pensions à faire; cela est toujours facile.

CCXI.

Tout voir par ses yeux, tenir de la clarté dans ses affaires, et rendre la colonne de la recette la plus longue, et celle de la dépense la plus petite possible; il n'y a point de commerce ni d'Empire qui ne prospèrent par ces moyens.

CCXII.

Plus un souverain recommande l'exercice des lois, plus il est à présumer que les magistrats sont lâches. Tibère avait continuellement dans la bouche, qu'il fallait exécuter les lois; *exercendas leges esse*.

CCXIII.

Le crime de lèze-majesté[1] *est le complément de toutes les accusations.* Ce mot de Tacite peint et l'empereur, et le sénat et le peuple.

CCXIV.

Les victoires en imposent autant au dedans qu'au dehors; on se soumet plus volontiers à un héros qu'à un homme ordinaire; peut-être aussi s'y mêle-t-il un peu de reconnaissance et de vanité. On est fier d'appartenir à une nation victorieuse; on est reconnaissant envers un prince à qui l'on doit cette illustration, compagne de la sécurité.

CCXV.

Je voudrais bien savoir ce qui se passait au fond de l'ame de Tibère, écoutant gravement en silence les sénateurs disputant si le préteur avait droit de verge sur les histrions : cela devait lui paraître bien plaisant.

CCXVI.

Une autre fois, il garda le même silence, tandis qu'on agitait si le sénat pouvait délibérer d'affaires publiques dans l'absence de César; et quoique la question fût plus importante, le doute ne lui en parut pas moins plaisant. En effet, de quoi s'a-

[1] *Majestatis crimine, quod tum omnium accusationum complementum erat.* TACIT. *Annal.* lib. III, cap. XXXVIII. N.

gissait-il entre ces graves personnages? de savoir s'ils étaient quelque chose ou rien.

CCXVII.

La liberté d'écrire et de parler impunément, marque ou l'extrême bonté du prince, ou le profond esclavage du peuple; on ne permet de dire qu'à celui qui ne peut rien.

CCXVIII.

Un peuple fier comme le peuple romain, lorsqu'il dégénère, est pire qu'aucun autre; car toute la force qu'il avait dans la vertu, il la porte dans le vice: c'est alors un mélange de bassesse, d'orgueil, d'atrocité, de folie; on ne sait comment le gouverner; l'indulgence le rend insolent, la dureté le révolte.

CCXIX.

Appeler le soldat camarade un jour de bataille, c'est accepter sa part du danger commun; c'est descendre au rang de soldat; c'est élever le soldat au rang de chef. Ce ne peut être que le mot d'un homme brave. Un lâche n'oserait pas le dire, ou le dirait mal. C'est le mot de Catilina : *Vel imperatore, vel milite, me utimini*[1].

CCXX.

Après la bataille de Pharsale, Labienus fit cou-

[1] *Apud* SALLUST. *Bell. Catilin.* cap. XXI. *Edit.* Havercamp. N.

rir le bruit que César était grièvement blessé. Aux portes de Mante, le Mayenne en fit autant. Mes amis, dit-il, ouvrez-moi, nous avons perdu la bataille; mais le Béarnais est mort.

CCXXI.

Salluste a fait l'histoire de toutes les nations dans le peu de lignes qui suivent. J'ai beaucoup lu, j'ai beaucoup entendu, j'ai beaucoup médité sur ce que la république avait achevé de grand dans la paix et dans la guerre; je me suis interrogé moi-même sur les moyens qui avaient conduit à une heureuse fin tant d'entreprises étonnantes, et il m'a été démontré que cette énorme besogne n'avait été l'ouvrage que d'un très-petit nombre de grands hommes [1].

[1] J'ai cherché ce passage dans Salluste avec assez de soin, pour être à peu près sûr qu'il ne s'y trouve pas, je soupçonne fort Diderot d'en être plutôt l'auteur que le traducteur. Il semble en effet que ce passage *nil antiquum sapit;* ce qu'il ne faut pas entendre de la pensée qui est solide, judicieuse, et tout-à-fait à l'antique, mais seulement du style de la traduction, où l'on remarque des formes de phrases, et certaines expressions libres et familières qui donnent au tout un air, et pour ainsi dire, un goût moderne, que sans doute on ne trouverait pas dans l'original... Je me rappelle en ce moment un beau passage de Salluste, dont le commencement a quelque rapport avec ce que Diderot fait dire ici à cet historien. Le voici tout entier; on jugera mieux de ce qu'il a pu fournir à l'esprit et à l'imagination de son éloquent interprète ou de son imitateur : *Nam sæpe ego cum animo meo reputans, quibus quisque rebus clarissumi viri magnitudinem invenissent; quæ res populos, nationesve magnis auctoribus auxissent; ac*

CCXXII.

Dans les grandes affaires, ne prendre conseil que de la chose et du moment.

CCXXIII.

Les plus mauvais politiques sont communément les jurisconsultes, parce qu'ils sont toujours tentés de rapporter les affaires publiques à la routine des affaires privées.

CCXXIV.

Employer les hommes à quoi ils sont propres; chose importante, qu'aucune nation, qu'aucun gouvernement ancien ou moderne n'a si bien su que la petite société de Jésus : aussi, dans un assez court intervalle de temps est-elle parvenue à un degré de puissance et de considération, dont quelques-uns de ses membres même étaient étonnés.

deinde quibus causis amplissuma regna et imperia corruissent: eadem semper bona atque mala reperiebam, omnesque victores divitias contemsisse, et victos cupivisse, etc. SALLUST. Epistol. *I ad Cæsar. de republ. ordin.* IX.

FIN DE LA POLITIQUE DES SOUVERAINS.

DIALOGUES.

INTRODUCTION
AUX GRANDS PRINCIPES,

OU

RÉCEPTION D'UN PHILOSOPHE.

Ce dialogue, et tous ceux qui terminent ce volume ne se trouvent point dans les éditions de 1772 et 1773. Il a été publié pour la première fois dans celle de 1798. Il a été vraisemblablement composé quelque temps après la publication des derniers volumes de l'Encyclopédie, en 1767 ou 1768.

Éditeurs.

AVERTISSEMENT DE NAIGEON

DANS L'ÉDITION DE 1798.

M. de Mont..., militaire fort dévot, crédule même jusqu'à la superstition, comme le sont plus ou moins tous les hommes peu instruits, ayant fait lire à Diderot le premier Dialogue, ce philosophe y reconnut sans peine l'ouvrage d'un théologien, d'un de ces hommes qui se croient modestement les interprètes de la Divinité, et un moyen d'union entre elle et les faibles mortels. Il ne fut pas surpris, mais indigné du ton qui règne dans cet écrit, ou plutôt dans cette satire, où bien loin d'exposer fidèlement, ainsi que l'exigeaient la justice et le respect qu'on doit à la vérité, la doctrine des incrédules modernes, on ne trouve partout que les définitions inexactes, et les fausses idées d'un controversiste ignorant ou de mauvaise foi, substituées à celles des philosophes, et les vrais principes de ceux-ci exagérés, portés à l'extrême, afin de rendre les uns et les autres tout à la fois ridicules et odieux. Quoique très-éloigné par caractère, comme par réflexion, de tout ce qui pouvait l'engager dans une dispute avec un prêtre, espèce

d'homme qu'il ne faut avoir ni pour ami ni pour ennemi, Diderot proposa à M. de Mont..., que la diatribe anti-philosophique du théologien avait fortifié dans ses préjugés, de répondre à cette déclamation, et d'en faire sentir le vague et la faiblesse. Cette réponse, qui est excellente, ainsi que les notes qu'il y joignit, ne lui coûta que le temps de l'écrire. M. de Mont..., qu'elle n'avait pas fait changer d'opinion, mais qu'elle avait rendu, sur plusieurs points importants, un peu moins sûr de son fait, la jugea digne d'une réfutation, et se hâta même, dans cette vue, de la communiquer au théologien. Celui-ci, qui, sans être lié avec Diderot, le rencontrait quelquefois dans une société qui leur était commune, cessa dès-lors de garder le voile de l'anonyme, et joua tout son jeu. Plein de confiance dans ses propres forces, et fier d'entrer en lice avec un philosophe qui jouissait déjà d'une grande réputation, il entreprit de répondre sérieusement, et avec ordre, au Dialogue où Diderot introduit le prosélyte répondant par lui-même. Mais, si, comme on ne le voit que trop souvent, un sophiste très-délié, très-subtil, peut donner à une mauvaise cause quelque apparence de justice, et fasciner avec art les yeux de quelques juges prévenus ou sans lumières, tous ses moyens de séduction n'ont aucun effet sur des esprits droits et

pénétrants. Diderot ne trouva, comme il s'y attendait, dans la réponse du théologien, que ces misérables lieux communs, dont, à la honte de la raison humaine, les différentes écoles de théologie retentissent tous les jours depuis près de vingt siècles, et qui suffiraient seuls pour prouver la fausseté du christianisme, quand l'absurdité de cette triste superstition ne serait pas d'ailleurs démontrée par le simple exposé des faits et des dogmes qui lui servent de fondements. Le silence lui parut d'abord le parti le plus sage qu'il eût à prendre dans cette circonstance assez délicate : mais la crainte de se compromettre, en mettant dans tout leur jour les paralogismes de son adversaire, céda au desir de faire triompher la vérité des vains sophismes d'un ergoteur, qui, par sottise ou par malice, confond tout pour tout obscurcir; et il envoya à M. de Mont..., sa réponse à l'Examen du Prosélyte répondant par lui-même. Soit que le théologien sentît en effet toute la force du coup que les raisonnements de Diderot portaient à l'édifice ruineux du christianisme, supposition que le caractère bien connu des prêtres, et en général la fausseté de leur esprit ne permet guère d'admettre; soit plutôt que, sans être convaincu, il jugeât du moins nécessaire de combattre avec d'autres armes un ennemi contre lequel celles qu'il avait d'abord

employées s'étaient brisées, il ne crut pas devoir ramasser le gant que Diderot lui avait jeté d'une main ferme et hardie; et, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, il remit sa défense à un autre temps qui ne vint point, et quitta une arène où la vanité, qui dans la plupart des hommes ne va guère, même dans ses excès, jusqu'à leur cacher, et éteindre en eux le sentiment de leur faiblesse, l'avertissait qu'il ne pouvait plus descendre, sans s'exposer publiquement à une défaite honteuse.

Ces éclaircissements m'ont paru nécessaires pour l'intelligence de ce petit écrit, qu'on ne peut guère entendre, sans en connaître le motif et l'à-propos.

INTRODUCTION

AUX GRANDS PRINCIPES,

OU

RÉCEPTION D'UN PHILOSOPHE*.

UN SAGE, LE PROSÉLYTE, LE PARRAIN.

LE SAGE.

QUE nous présentez-vous ?

LE PARRAIN.

Un enfant qui veut devenir un homme.

LE SAGE.

Que demande-t-il ?

LE PARRAIN.

La sagesse.

LE SAGE.

Quel âge a-t-il ?

LE PARRAIN.

Vingt-deux ans.

* On a vu, dans l'Avertissement, que ce premier Dialogue et l'Examen du Prosélyte répondant par lui-même ne sont point de Diderot. ÉDITR.

LE SAGE.

Est-il marié?

LE PARRAIN.

Non. Il ne se mariera même pas; mais il veut marier les prêtres et les moines.

LE SAGE.

De quelle nation est-il?

LE PARRAIN.

Il est né en France; mais il s'est fait naturaliser sauvage.

LE SAGE.

De quelle religion?

LE PARRAIN.

Ses parents l'avaient fait catholique; il s'est fait ensuite protestant: maintenant il desire devenir philosophe.

LE SAGE.

Voilà de très-bonnes dispositions. Il faut actuellement examiner ses principes. Jeune homme, que croyez-vous?

LE PROSÉLYTE.

Rien que ce qui peut se démontrer.

LE SAGE.

Le passé, n'étant plus, ne peut se démontrer.

LE PROSÉLYTE.

Je ne le crois pas.

LE SAGE.

L'avenir, n'étant pas encore, ne peut se démontrer.

LE PROSÉLYTE.

Je ne le crois pas.

LE SAGE.

Le présent est passé, quand on le démontre.

LE PROSÉLYTE.

Je ne crois que ce qui me fait plaisir.

LE SAGE.

Fort bien. Par conséquent vous ne croyez pas au témoignage des hommes.

LE PROSÉLYTE.

Non, lorsqu'il me contredit.

LE SAGE.

Croyez-vous au témoignage de Dieu ?

LE PROSÉLYTE.

Non, dès qu'il me vient par les hommes.

LE SAGE.

Croyez-vous en Dieu ?

LE PROSÉLYTE.

C'est selon : si l'on entend par là la nature, la vie universelle, le mouvement général, j'y crois; si l'on entend même une suprême intelligence, qui ayant tout disposé, laisse agir les causes secondes, soit encore; mais je ne vais pas plus loin.

LE SAGE.

Croyez-vous à la révélation ?

LE PROSÉLYTE.

Je la crois le ressort employé par les prêtres, pour dominer sur les peuples.

LE SAGE.

Croyez-vous aux histoires qui la rapportent?

LE PROSÉLYTE.

Non; parce que tous les hommes sont trompés, ou trompeurs.

LE SAGE.

Croyez-vous aux témoignages dont on l'appuie?

LE PROSÉLYTE.

Non, parce que je ne les examine point.

LE SAGE.

Croyez-vous que la divinité exige quelque chose des hommes?

LE PROSÉLYTE.

Non; sinon qu'ils suivent leur instinct.

LE SAGE.

Croyez-vous qu'elle demande un culte?

LE PROSÉLYTE.

Non, puisqu'il ne peut lui être utile.

LE SAGE.

Que croyez-vous de l'ame?

LE PROSÉLYTE.

Qu'elle peut bien n'être que le résultat de nos sensations.

LE SAGE.

De son immortalité?

LE PROSÉLYTE.

Que c'est une hypothèse.

LE SAGE.

Que croyez-vous de l'origine du mal?

LE PROSÉLYTE.

Je crois que c'est la civilisation et les lois qui l'ont fait naître, l'homme étant bon par lui-même.

LE SAGE.

Quels sont, à votre avis, les devoirs de l'homme ?

LE PROSÉLYTE.

Il ne doit rien, étant né libre et indépendant.

LE SAGE.

Que croyez-vous de juste ou d'injuste ?

LE PROSÉLYTE.

Que ce sont pures affaires de convention.

LE SAGE.

Des peines et des récompenses éternelles ?

LE PROSÉLYTE.

Que ce sont des inventions politiques, pour contenir la multitude.

LE SAGE.

Bon ; voilà un jeune homme fort éclairé. Rien n'empêche qu'il ne soit agrégé, s'il répond aux questions que prescrit la formule. Croyez-vous que la foi n'est qu'une crédulité superstitieuse, faite pour les ignorants et les imbéciles ?

LE PROSÉLYTE.

Je le crois, car cela est démontré.

LE SAGE.

Croyez-vous que la charité bien ordonnée est de faire son bien, à quelque prix que ce puisse être ?

LE PROSÉLYTE.

Je le crois, car cela est démontré.

LE SAGE.

Renoncez-vous au fanatisme de la continence, de la pénitence et de la mortification?

LE PROSÉLYTE.

J'y renonce.

LE SAGE.

Renoncez-vous à la bassesse de l'humilité et du pardon des offenses?

LE PROSÉLYTE.

J'y renonce.

LE SAGE.

Renoncez-vous aux prétendus avantages de la pauvreté, des afflictions et des souffrances?

LE PROSÉLYTE.

J'y renonce.

LE SAGE.

Promettez-vous de reconnaître la raison pour souverain arbitre de ce qu'a pu ou dû faire l'Être suprême?

LE PROSÉLYTE.

Je le promets.

LE SAGE.

Promettez-vous de reconnaître l'infaillibilité des sens?

LE PROSÉLYTE.

Je le promets.

LE SAGE.

Promettez-vous de suivre fidèlement là voix de la nature et des passions ?

LE PROSÉLYTE.

Je le promets.

LE SAGE.

Voilà ce qui s'appelle un homme. Maintenant, pour vous rendre totalement la liberté, je vous débaptise au nom des auteurs d'*Emile*, de *l'Esprit* et du *Dictionnaire Philosophique*. Vous voilà à présent un vrai philosophe, et au nombre des heureux disciples de la Nature. Par le pouvoir qu'elle vous donne, ainsi qu'à nous, allez, arrachez, détruisez, renversez, foulez aux pieds les mœurs et la religion; révoltez les peuples contre les souverains; affranchissez les mortels du joug des lois divines et humaines : vous confirmerez votre doctrine par des miracles; et voici ceux que vous ferez : Vous aveuglerez ceux qui voient; vous rendrez sourds ceux qui entendent, et vous ferez boiter ceux qui marchent droit. Vous produirez des serpents sous des fleurs, et tout ce que vous toucherez se convertira en poison.

LE PROSÉLYTE

RÉPONDANT PAR LUI-MÊME.

UN SAGE, LE PROSÉLYTE, LE PARRAIN.

LE SAGE.

Que nous présentez-vous ?

LE PARRAIN.

Un jeune homme de bonne foi, qui cherche la vérité.

LE SAGE.

Est-il instruit ?

LE PARRAIN.

Il se pique d'ignorer bien des choses, que les autres croient savoir.

LE SAGE.

Est-il marié ?

LE PARRAIN.

Non, mais il espère l'être. Il regarde le célibat comme un attentat contre la nature, et le mariage comme une dette que chacun doit payer à la société.

LE SAGE.

De quelle nation est-il?

LE PARRAIN.

Du pays où les enfants jettent des pierres à leurs maîtres [1].

LE SAGE.

De quelle religion?

LE PARRAIN.

Il suit celle qu'il a trouvée écrite au fond de son cœur; celle qui rend à l'Être suprême l'hommage le plus pur et le plus digne de lui; celle qui n'a pas son existence dans certains temps et dans certains lieux, mais qui est de tous les temps et de tous les lieux; celle qui a guidé les Socrate et les Aristide; celle qui durera jusqu'à la fin des temps, parce que le code en est gravé dans le cœur humain, tandis que les autres ne feront que passer comme toutes les institutions humaines, que le torrent des siècles emmène et emporte avec lui.

LE SAGE.

Jeune homme, que croyez-vous?

LE PROSÉLYTE.

Tout ce qui est prouvé, mais non pas au même

[1] Il n'y a guère que deux pays en Europe où l'on cultive la philosophie, en France et en Angleterre. En Angleterre, les philosophes sont honorés, respectés, montent aux charges, sont enterrés avec les rois. Voit-on que l'Angleterre s'en trouve plus mal pour cela? En France, on les décrète, on les bannit, on les persécute, on les accable de mandements, de satires, de libelles. Ce sont eux cependant qui nous éclairent et qui soutiennent l'honneur de la nation. N'ai-je pas raison de dire que les Français sont des enfants, qui jettent des pierres à leurs maîtres?

degré. Il y a des preuves de différents ordres qui emportent chacun un différent degré de croyance. La preuve physique et mathématique doit passer avant la preuve morale, comme celle-ci doit l'emporter sur la preuve historique. Écartez-vous de là, vous n'êtes plus sûr de rien; et c'est du renversement de cet ordre que sont nées toutes les erreurs qui couvrent la terre. C'est la préférence qu'on a donnée à la preuve historique sur les autres, qui a donné cours à toutes les fausses religions [1]. Une fois qu'il a été reçu que le témoignage des hommes devait prévaloir sur le témoignage de la raison, la porte a été ouverte à toutes les absurdités; et l'autorité, substituée partout aux principes les plus évidents, a fait de l'univers entier une école de mensonge.

LE SAGE.

Croyez-vous au témoignage des hommes?

LE PROSÉLYTE.

Oui, lorsque je les connais éclairés et de bonne foi; mais il y a tant de fourbes et d'ignorants!

LE SAGE.

Croyez-vous au témoignage de Dieu?

LE PROSÉLYTE.

Au témoignage de Dieu? Est-ce que Dieu parle? Je croyais que Dieu ne parlait que par ses ou-

[1] Toutes les religions positives sont fondées sur la preuve historique.

vrages, par les cieux, par la terre, par le moucheron comme par l'éléphant; et voilà le langage auquel je reconnais la divinité. Mais Dieu a-t-il jamais parlé autrement?

LE SAGE.

Oui, il a parlé à ses favoris.

LE PROSÉLYTE.

A qui? Est-ce à Zoroastre? est-ce à Noé? est-ce à Moïse? est-ce à Mahomet? Ils sont une foule qui se vantent que Dieu leur a parlé. Ce qu'il y a de triste, c'est qu'il leur a tenu à tous un langage différent. Lequel croire? Imposteurs! pourquoi cherchez-vous à me séduire? Qu'ai-je à faire de vos prétendues révélations? N'ai-je pas assez de la voix de ma conscience? C'est là que Dieu me parle bien plus sûrement que par votre bouche; qu'il parle uniformément à tous les hommes, au sauvage comme au philosophe, au Lapon comme à l'Iroquois. Vos dogmes trompeurs se succèdent et se détruisent les uns les autres; la voix de la conscience est toujours et partout la même : ne venez pas, par vos fausses doctrines, obscurcir cette lumière divine. Croyez-vous que si Dieu voulait m'apprendre quelque chose de plus que ce qu'il a gravé lui-même dans mon ame, il irait se servir de vous? N'est-ce pas lui qui me fait respirer, qui me fait penser? A-t-il besoin d'organes pour me faire connaître sa volonté? Allez loin de moi, et craignez que ce Dieu, dont vous

osez vous dire les interprètes, ne vous punisse d'avoir emprunté son nom pour me tromper.

LE SAGE.

Croyez-vous en Dieu?

LE PROSÉLYTE.

J'ai répondu d'avance à cette question.

LE SAGE.

Croyez-vous qu'il exige quelque chose des hommes?

LE PROSÉLYTE.

Ce qu'il exige, il ne le leur fera pas dire par d'autres.

LE SAGE.

Croyez-vous qu'il demande un culte?

LE PROSÉLYTE.

Faible mortel! quel besoin la divinité pourrait-elle avoir de tes hommages? Penses-tu que tu puisses ajouter quelque chose à son bonheur, à sa gloire? Honore-toi toi-même en t'élevant à l'auteur de ton être; mais tu ne peux rien pour lui; il est trop au dessus de ton néant. Songe surtout que si quelque culte pouvait lui plaire, ce serait celui du cœur. Mais qu'importe de quelle manière tu lui exprimes tes sentiments? Ne les lit-il pas dans ton ame? Qu'importe dans quelle attitude, quel langage, quels vêtements tu lui adresses tes prières! Est-il comme ces rois de la terre, qui ne reçoivent les demandes de leurs sujets qu'avec de certaines formalités? Garde-toi de rabaisser l'Être

éternel à tes petitesses. Songe que s'il était un culte qui fût seul agréable à ses yeux, il l'aurait fait connaître à toute la terre; qu'il reçoit avec la même bonté les voeux du musulman, du catholique et de l'Indien; du sauvage qui lui adresse ses cris dans le fond des forêts, comme du pontife qui le prie sous la tiare.

LE SAGE.

Croyez-vous à la révélation?

LE PROSÉLYTE.

Il y a autant de révélations sur la terre qu'il y a de religions [1]. Partout les hommes ont cherché à appuyer leurs imaginations de l'autorité du ciel. Chaque révélation se prétend fondée sur des preuves incontestables. Chacune dit avoir l'évidence pour soi. J'examine, je les vois toutes se contredire les unes les autres, et toutes contredire la raison; je vois partout des amas d'absurdités qui me font pitié pour la faiblesse de l'esprit humain; et je me dis : A quoi sert de tromper les hommes? Pourquoi ajouter des fictions ridicules aux vérités éternelles que Dieu nous enseigne par notre raison? Ne voit-on pas qu'on les décrédite par cet

[1] Il faut excepter la religion du sage Confucius; et cet exemple seul doit suffire pour détromper ceux qui croient que l'erreur est nécessaire pour gouverner les hommes. Point de miracles, point d'inspirations, point de merveilleux dans cette religion; et cependant y a-t-il un peuple sur la terre mieux gouverné que le peuple de la Chine?

indigne alliage ; et que, pour ne pouvoir tout croire, on en vient enfin à ne croire plus rien ? Pourquoi ne pas s'en tenir à ces notions primitives et évidentes qui se trouvent gravées dans le cœur de tous les hommes ? Une religion fondée sur ces notions simples ne trouverait point d'incrédules ; elle ne ferait qu'un seul peuple de tous les hommes ; elle ne couvrirait pas la terre de sang dans des temps d'ignorance, et ne serait pas un fantôme méprisé dans les siècles éclairés. Mais ce ne sont pas des philosophes qui ont fait les religions ; elles sont l'ouvrage d'ignorants enthousiastes, ou d'égoïstes ambitieux.

LE SAGE.

Croyez-vous aux histoires qui rapportent la révélation ?

LE PROSÉLYTE.

Pas plus qu'à Hérodote ou à Tite-live, lorsqu'ils me racontent des miracles.

LE SAGE.

Croyez-vous aux témoignages dont on l'appuie ?

LE PROSÉLYTE.

J'admets pour un moment l'authenticité de ces témoignages ; quelle force auront-ils contre les notions les plus claires et les plus évidentes ?

LE SAGE.

Que croyez-vous de l'ame ?

LE PROSÉLYTE.

Je ne parle pas de ce que je ne puis connaître.

LE SAGE.

De son immortalité?

LE PROSÉLYTE.

Ne connaissant pas son essence, comment puis-je savoir si elle est immortelle? Je sais que j'ai commencé, ne dois-je pas présumer de même que je finirai? Cependant l'image du néant me fait frémir; j'élève mon esprit à l'Être suprême, et je lui dis : Grand Dieu, toi qui m'as donné le bonheur de te connaître, ne me l'as-tu accordé que pour en jouir pendant quelques jours passagers? Vais-je être replongé dans cet horrible gouffre du néant, où je suis resté enseveli depuis la naissance de l'éternité jusqu'au moment où ta bonté m'en a tiré? Si tu pouvais te rendre sensible au sort d'un être qui est l'ouvrage de tes mains, n'éteins pas le flambeau de la vie que tu m'as donnée; après avoir admiré tes merveilleux ouvrages dans ce monde, fais que dans un autre je puisse être ravi dans la contemplation de leur auteur.

LE SAGE.

Que croyez-vous de l'origine du mal?

LE PROSÉLYTE.

Je ne dirai pas avec Pope que tout est bien. Le mal existe; et il est une suite nécessaire des lois générales de la nature [1], et non l'effet d'une ridi-

[1] J'ai vu de savants systèmes, j'ai vu de gros livres écrits sur l'origine du mal; et je n'ai vu que des rêveries. Le mal tient au bien même; on ne pourrait ôter l'un sans l'autre; et ils ont tous

cule pomme. Pour que le mal ne fût pas, il faudrait que ces lois fussent différentes. Je dirai de plus que j'ai fait plusieurs fois mon possible pour concevoir un monde sans mal, et que je n'ai jamais pu y parvenir [1].

LE SAGE.

Quels sont, à votre avis, les devoirs de l'homme?

LE PROSÉLYTE.

De se rendre heureux. D'où dérive la nécessité

les deux leur source dans les mêmes causes. C'est des lois données à la matière, lesquelles entretiennent le mouvement et la vie dans l'univers, que dérivent les désordres physiques, les volcans, les tremblements de terre, les tempêtes, etc. C'est de la sensibilité, source de tous nos plaisirs, que résulte la douleur. Quant au mal moral, qui n'est autre chose que le vice ou la préférence de soi aux autres, il est un effet nécessaire de cet amour-propre, si essentiel à notre conservation, et contre lequel de faux raisonneurs ont tant déclamé. Pour qu'il n'y ait point de vices sur la terre, c'est aux législateurs à faire que les hommes n'y trouvent aucun intérêt.

[1] Je ne sais s'il peut y avoir un système où tout serait bien; mais je sais bien qu'il est impossible de le concevoir. Otez la faim et la soif aux animaux, qu'est-ce qui les avertira de pourvoir à leurs besoins? Otez-leur la douleur, qu'est-ce qui les préviendra sur ce qui menace leur vie? A l'égard de l'homme, toutes ses passions, comme l'a démontré un philosophe de nos jours, ne sont que le développement de la sensibilité physique. Pour faire que l'homme soit sans passions, il n'y a pas d'autre moyen que de le rendre automate. Pope a très-bien prouvé, d'après Leibnitz, que le monde ne saurait être que ce qu'il est; mais lorsqu'il en a conclu que tout est bien, il a dit une absurdité; il devait se contenter de dire que tout est nécessaire.

de contribuer au bonheur des autres, ou, en d'autres termes, d'être vertueux.

LE SAGE.

Que croyez-vous du juste et de l'injuste?

LE PROSÉLYTE.

La justice est la fidélité à tenir les conventions établies. La justice ne peut consister en telles ou telles actions déterminées, puisque les actions auxquelles on donne le nom de justes, varient selon les pays; et que ce qui est juste dans l'un, est injuste dans l'autre. La justice ne peut donc être autre chose que l'observation des lois.

LE SAGE.

Que croyez-vous des peines et des récompenses éternelles?

LE PROSÉLYTE.

Peines éternelles? Dieu clément!

LE SAGE.

Croyez-vous que l'espérance des biens futurs ne vaut pas le moindre des plaisirs présents?

LE PROSÉLYTE.

L'espérance, qu'elle soit bien ou mal fondée, est toujours un bien réel; et un dévot musulman, dans l'espérance des célestes houris qu'il ne possédera jamais, peut avoir plus de plaisir qu'un sultan dans la jouissance de tout son sérail.

LE SAGE.

Croyez-vous que la charité bien ordonnée est

de faire son bien à quelque prix que ce puisse être?

LE PROSÉLYTE.

Je crois que c'est l'opinion de ceux qui, sous le prétexte de leur salut, désertent la société à laquelle ils devraient tous leurs services, et qui, pour gagner le ciel, se rendent inutiles à la terre.

LE SAGE.

Renoncez-vous au fanatisme de la continence [1], de la pénitence et de la mortification?

LE PROSÉLYTE.

Oh! de tout mon cœur.

LE SAGE.

Renoncez-vous à la bassesse de l'humilité et du pardon des offenses?

LE PROSÉLYTE.

L'humilité est mensonge; où est celui qui se méprise lui-même? Et si cet homme existe, malheur à lui! Il faut s'estimer pour être estimable. Quant au pardon des offenses, il est d'une grande ame; et c'était une vertu morale avant d'être une vertu chrétienne.

LE SAGE.

Renoncez-vous à la pauvreté, aux afflictions, aux souffrances?

[1] Il faut avoir soin de distinguer la chasteté de la continence. La continence est un vice, puisqu'elle va contre les intentions de la nature; la chasteté est l'abstinence des plaisirs de l'amour, hors des cas légitimes.

LE PROSÉLYTE.

Je voudrais bien qu'il dépendît de moi d'y renoncer.

LE SAGE.

Promettez-vous de reconnaître la raison pour souverain arbitre de ce qu'a pu ou dû faire l'Être suprême?

LE PROSÉLYTE.

Dieu peut tout, sans doute, quoique cependant il ne soit pas en son pouvoir de changer les essences [1]; mais il ne s'ensuit pas de là que Dieu a fait tout ce qu'il a pu faire. Dieu a-t-il fait réellement ce que vous lui attribuez? Voilà ce que la raison a droit d'examiner; et, lorsqu'on nie certaines choses, ce n'est pas à la puissance de Dieu, c'est au témoignage des hommes qu'on refuse de croire.

LE SAGE.

Promettez-vous de reconnaître l'infaillibité des sens [2]?

[1] D'après ce principe reconnu dans les écoles sans être entendu, Dieu ne peut pas faire que la partie soit plus grande que le tout; que trois ne fassent qu'un; parce qu'il est de l'essence de la partie d'être plus petite que le tout, et de l'essence de trois de faire trois. L'un ou l'autre lui est aussi impossible que de faire un bâton sans deux bouts, ou un triangle sans trois côtés.

[2] Les détracteurs des sens ne voient pas qu'en récusant leur témoignage, ils renversent les dogmes même qu'ils veulent établir. Car sur quoi est fondée la vérité de ces dogmes? Vous me répondez que c'est sur la parole de Dieu. Mais qui vous a dit que

LE PROSÉLYTE.

Oui, lorsqu'ils ne seront pas contredits par la raison.

LE SAGE.

Promettez-vous de suivre fidèlement la voix de la nature et des passions?

LE PROSÉLYTE.

Que nous dit cette voix? de nous rendre heureux. Doit-on et peut-on lui résister? Non; l'homme le plus vertueux et le plus corrompu lui obéissent également. Il est vrai qu'elle leur parle

ceux qui ont cru entendre cette parole n'ont pas été trompés par leurs sens? Qui vous a dit que vos sens ne vous ont pas trompés aussi, lorsque vous avez cru apprendre cette parole de leur bouche? Dans quel cas faut-il rejeter leur autorité? Dans quel cas faut-il l'admettre? Je suppose que Dieu vienne me révéler lui-même les mystères, et me dire que du pain n'est pas du pain; pourquoi, dans ce cas-là, m'en rapporterais-je plutôt à mon oreille qu'à mes yeux, à mes mains, à mon palais, à mon odorat, qui m'assurent le contraire? Pourquoi ne me tromperais-je pas aussi bien en croyant entendre certaines paroles, qu'en croyant voir, toucher, sentir, goûter du pain? N'y a-t-il pas, au contraire, quatre à parier contre un, que c'est mon oreille qui me trompe; et dans cette contradiction de mes sens entre eux, ne dois-je pas, selon les règles de la raison, déférer au rapport du plus grand nombre? qu'on argumente, qu'on subtilise tant qu'on voudra, je défie de répondre à cette objection d'une manière à satisfaire un homme de bon sens. D'ailleurs, j'ai supposé Dieu me parlant par lui-même; que sera-ce lorsque sa parole ne me sera transmise qu'à travers une longue succession d'hommes ignorants ou menteurs, et que l'incertitude historique viendra se joindre aux autres difficultés?

un langage bien différent; mais que tous les hommes soient éclairés; et elle leur parlera à tous le langage de la vertu[1].

[1] On a tort de s'en prendre aux passions des crimes des hommes; c'est leurs faux jugements qu'il en faut accuser. Les passions nous inspirent toujours bien, puisqu'elles ne nous inspirent que le desir du bonheur; c'est l'esprit qui nous conduit mal, et qui nous fait prendre de fausses routes pour y parvenir. Ainsi nous ne sommes criminels que parce que nous jugeons mal; et c'est la raison, et non la nature qui nous trompe. Mais, me dira-t-on, l'expérience est contraire à votre opinion; et nous voyons que les personnes les plus éclairées sont souvent les plus vicieuses. Je réponds que ces personnes sont en effet très-ignorantes sur leur bonheur; et là-dessus, je m'en rapporte à leur cœur : s'il est un seul homme sur la terre qui n'ait pas eu sujet de se repentir d'une mauvaise action par lui commise, qu'il me démente dans le fond de son ame. Eh! que serait la morale, s'il en était autrement? Que serait la vertu? On serait insensé de la suivre, si elle nous éloignait de la route du bonheur; et il faudrait étouffer dans nos cœurs l'amour qu'elle nous inspire pour elle, comme le penchant le plus funeste. Cela est affreux à penser. Non; le chemin du bonheur est le chemin même de la vertu. La fortune peut lui susciter des traverses; mais elle ne saurait lui ôter ce doux ravissement, cette pure volupté qui l'accompagne. Tandis que les hommes et le sort sont conjurés contre lui, l'homme vertueux trouve, dans son cœur, avec abondance, le dédommagement de tout ce qu'il souffre. Le témoignage de soi, voilà la source des vrais biens et des vrais maux; voilà ce qui fait la félicité de l'homme de bien parmi les persécutions et les disgrâces; et le tourment du méchant, au milieu des faveurs de la fortune.

EXAMEN DU PROSÉLYTE

RÉPONDANT PAR LUI-MÊME.

Je ne croyais pas, monsieur, qu'une plaisanterie sur les partisans déraisonnables de la raison, dût vous mettre en dépense d'une profession de foi. Quoique vous nommiez ainsi ce second dialogue, je n'imagine pas que ce soit votre dernier mot. J'y reconnais bien ce que vos maîtres ont dit en plusieurs manières : ce sont leurs sentiments; mais sont-ce les vôtres? Vous avez voulu exercer votre esprit en répondant à une plaisanterie par une autre (quoique j'avoue qu'elle est déplacée dans cette matière, et que j'ai eu tort de vous en donner l'exemple), où, encore plein de raisonnements spécieux, vous vous persuadez de croire comme eux, parce que vous craignez de croire autrement. Leur système est si commode, qu'il doit vous inspirer de la défiance : on n'est point vertueux à si bon marché.

Quoi qu'il en soit, si, malheureusement, ce que vous avez écrit est d'abondance de cœur comme d'esprit, je ne suis pas fâché que vous l'ayez fait. Ces opinions, ces maximes philoso-

phiques fermentaient avec violence dans votre esprit; à présent que vous les avez répandues au dehors, vous pourrez raisonner avec plus de sang-froid. Si vous voulez examiner avec moi dans ces dispositions les réponses du prosélyte, je ne doute pas que vous ne rabattiez beaucoup de leur justesse; et que vous ne conveniez que ce qui paraît plein de force dans la chaleur de l'enthousiasme, en perd beaucoup au tribunal d'un jugement froid et rassis. C'est là que je vous traduis, pour discuter avec moi, sans aigreur, les raisonnements de votre candidat philosophe. Permettez que je lui dise, non à vous :

1°. Si vous êtes de bonne foi, avouez que vous vous êtes moins occupé à vous instruire de la religion, qu'à lire les écrits de ses adversaires; que vous avez penché tout d'un côté; que vous avez desiré trouver la vérité dans les objections, et craint de la rencontrer dans les preuves.

2°. Tout le monde est d'accord avec vous sur la sainteté du mariage; mais le bon sens s'indigne des déclamations perpétuelles des célibataires mondains, par goût et par libertinage, contre ceux qui embrassent cet état dans des vues de religion et de pénitence.

3°. L'Angleterre n'a pas gagné pour les mœurs, plus que la France, à la philosophie du temps; c'est dans ces deux pays qu'elles sont le plus dépravées. Au reste, malgré le respect des Anglais

pour la philosophie, ils n'ont pas paru disposés, en dernier lieu, à élever au ministère les célèbres qu'on accable de mandements.

4°. Qu'entendez-vous par l'hommage le plus pur et le plus digne? Y en a-t-il un au-dessus de celui de la religion chrétienne? L'amour et la foi. Voilà les deux fondements de cette religion. Peut-il y avoir de religion sans amour? Or peut-on aimer ce qu'on ne connaît pas; et peut-on connaître autrement que par la foi?

5°. *Il suit celle qu'il a trouvée écrite au fond de son cœur*. Ah! mon cher, si vous prenez ce qui est écrit dans votre cœur pour la loi de Dieu, vous lui faites écrire bien des sottises. Vous y trouverez écrit l'orgueil, l'envie, l'avarice, la malignité, la lubricité, et l'alphabet de tous les vices. Les égarements de toute espèce où la nature humaine s'abandonne, livrée à elle-même, ne prouvent que trop que ce n'est pas au bien que notre cœur nous porte; et que l'homme avait besoin d'un autre guide.

6°. Il est clair qu'il y a différentes preuves pour différents ordres de choses; qu'il n'en faut demander pour chaque objet que dans la classe qui lui est analogue. Mais la croyance leur est également due, quand dans leur ordre elles ont le degré de perfection. C'est l'usage de la religion de les administrer telles; c'est celui de ses adversaires de tout confondre par le renversement

dont vous vous plaignez. Ils demandent des preuves mathématiques dans des choses qui n'en sont pas susceptibles; ils admettent les historiques quand elles leur sont favorables; ils les rejettent quand elles les contredisent. Pour les faits, il ne peut y avoir d'autres preuves que les historiques; la religion est fondée sur la révélation qui est un fait; et c'est la raison même qui adopte ce fait, fondé sur l'authenticité des monuments et l'unanimité des suffrages.

7°. *Est-ce que Dieu parle?* La demande est singulière; et pourquoi ne parlerait-il pas? Pourquoi celui qui a créé la parole ne parlerait-il pas? pourquoi celui qui a fait l'oeil ne verrait-il pas? pourquoi celui qui a fait l'oreille n'entendrait-il pas? Il parle par ses ouvrages, soit; il manifeste ce qu'il peut, mais non pas ce qu'il veut. Il peut parler par inspiration, et il l'a fait; il peut parler sous des formes sensibles, et il l'a fait. Qui peut lui refuser ce pouvoir, et se soustraire à sa volonté énoncée?

8°. Ah! mon cher, vous n'êtes plus ce jeune homme de bonne foi, qui cherche la vérité modestement; vous avez pris votre parti, et parti violent. Cette tirade fanatico-déiste l'emporte sur la licence de vos maîtres; elle est presque mot pour mot dans un de leurs ouvrages[1]; mais vous

[1] M...... serait, je crois, embarrassé d'indiquer le tome et la page d'où cette tirade a été prise...

y avez ajouté des invectives qu'ils n'ont pas eu l'audace de proférer, et qui sont toujours des raisons contre ceux qui s'en servent. *Ils sont*, dites-vous, *une foule qui se vantent que Dieu leur a parlé*; mais sont-ils une foule qui le prouvent? *Est-ce à Zoroastre? Est-ce à Mahomet?* Non, puisqu'ils ne le prouvent pas. *Est-ce à Moïse?* Oui, parce qu'il le prouve par les preuves les plus solides, les plus authentiques dont un fait puisse être appuyé. On veut vous séduire. Et qu'en revient-il aux auteurs du projet? Quelle séduction que celle qui vous indique les moyens d'être l'objet de la complaisance de votre maître, et vous empêche de devenir celui de son indignation? Vous croyez être en relation intime et directe avec lui; qu'il parle à votre conscience. Ingrat! vous ne la devez, cette conscience, qu'aux premiers principes de la religion où vous êtes né. Sans eux elle serait peut-être celle du cannibale qui dévore ses pareils; celle du Madégasse qui vit dans le sang, et meurt le poignard à la main; celle du nègre qui vend son père et ses enfants; celle du Lapon, qui prostitue sa famille. Aussi privilégiés que vous, ils prétendront de même que c'est Dieu qui les inspire; et vous le rendrez ainsi auteur et complice des abominations qui font la honte de notre espèce; oui, la révélation se retirera de vous, puisque vous la rejetez; mais vous resterez dans l'horreur du vide et des

ténèbres, jouet misérable de vos opinions et de celles d'autrui.

9°. Vous avez rejeté et invectivé la révélation; mais vous ne l'avez pas confondue : on peut être riche en expressions, et pauvre en preuves. Vous ne croyez pas aux histoires qui la rapportent : ne croyez donc aucun fait, car il ne vous parvient que par l'histoire. Il est aussi certain qu'Euclide n'était pas Américain, qu'il l'est que le triangle est la moitié du parallélogramme; il est aussi certain qu'il y avait un chandelier d'or dans le temple de Jérusalem, qu'il l'est qu'il y a des lampes dans nos églises; le même genre de témoignage qui m'assure que Démosthènes était orateur en Grèce, me rend certain que saint-Paul était prédicateur de l'Évangile; le pyrrhonisme historique a ses bornes; au-delà, il devient extravagance.

10°. *Quelle force auront des témoignages, contre des notions évidentes?* Celle de nous faire connaître qu'il y a des choses au-dessus de notre raison. Je vous demande, moi, quelle force auront des notions contre des faits évidemment authentiques? L'impossibilité de comprendre une chose n'est pas une raison pour nous de la rejeter. Nous ne concevons rien de ce qui se passe tous les jours sous nos yeux. Vous ne concevez pas comment un enfant vient au monde, comment un gland produit un chêne, comment votre vo-

lonté remue votre bras ; mais le fait va sans égard pour le raisonnement. La raison démontre que naturellement le peuple juif devrait être éteint ; et le peuple juif subsiste contre toute raison.

11°. *Si la Divinité exige quelque chose des hommes, elle ne le leur fera pas dire par d'autres.* Non, sans leur donner le moyen de prouver leur mission, pour que le simple ne soit pas la dupe de l'imposteur. Aussi a-t-elle pris cette précaution dans le cas où elle s'est servie des hommes.

12°. *Si quelque culte pouvait lui plaire, ce serait celui du cœur.* Faites donc une juste application des termes. Le culte n'est pas dans le cœur ; c'est la religion qui y réside ; c'est l'amour qui en est l'essentiel, et que Dieu demande. Le culte est l'expression du sentiment ; et l'ame ne peut s'en passer, sans tomber dans l'aridité et la froideur.

13°. Que pouvez-vous donc connaître si vous ne connaissez pas votre ame, et si vous ne sentez pas qu'elle n'est pas matérielle ? Assurément rien ne vous est intime. La prière, par laquelle vous demandez à Dieu l'immortalité, est très-belle. C'est dommage que vous ne la lui adressiez que lorsque vous êtes échauffé au combat contre son Église, ceux qui adorent sa parole, et ceux qui font une étude particulière de ses lois.

14°. Qu'est-ce donc que ces lois de la nature, qui produisent le mal ? La nature a-t-elle d'autres

lois que celle que Dieu lui a données ? Or Dieu ne peut vouloir ni ordonner le mal. Dites donc que le mal est une négation qui ne subsiste pas par elle-même, mais par l'opposition à la loi de Dieu. Où donc est, s'il vous plaît, le ridicule du fruit défendu ? Que vouliez-vous que Dieu défendît à un homme nouvellement créé ? pouvait-il éprouver son obéissance autrement que sur quelque objet à son usage actuel ? S'il lui eût défendu celui de sa femme, vous seriez encore à naître. La sagesse de Dieu se trouve dans les plus petites choses ; et le ridicule de ceux qui le jugent dans leurs plus victorieux arguments.

15°. La définition que vous donnez de la justice n'est point exacte ; car on peut être fidèle à des conventions très-injustes. C'est mettre l'effet avant la cause, que de faire consister la justice dans l'observation des lois, puisque les lois elles-mêmes ont été faites sur la justice. Vous qui voulez que Dieu vous révèle tout, et qui ne voulez de religion que votre conscience, quelle lumière y a-t-il répandu, si vous ne connaissez point de justice naturelle, si la vôtre dépend des conventions d'autrui ? Vous oubliez que, suivant vos principes, cette lumière éclaire le sauvage, le philosophe, le Lapon, l'Iroquois. La justice et la vertu sont la conformité de notre volonté à celle de Dieu.

16°. Une plaisanterie n'est pas une raison. A

qui persuaderez-vous que, depuis David jusqu'à Pascal et Fénélon, la religion révélée n'a eu pour sectateurs que des ignorants et des imbéciles ? La prévention la plus outrée ne l'a jamais prétendu; mais a été forcée de convenir que la même foi, annoncée aux simples et aux pauvres si chers à la divinité, avait subjugué, chemin faisant, ce que chaque siècle a produit de plus grand en puissance et en génie.

17°. Ce n'est pas déserter la société, que de l'instruire par ses leçons et l'édifier par ses exemples. Quand même on ne la déserterait pas, elle force bientôt ceux qui ne veulent pas participer à sa corruption, de l'abandonner. Trouvez-vous d'ailleurs que ceux, dont les principes autorisent le suicide, aient bonne grâce de vouloir empêcher ceux qui se trouvent mal du monde, de s'en retirer ?

18°. *Quel est l'homme qui se méprise lui-même?* Celui qui se connaît mieux que les autres. Qui que nous soyons, chétifs mortels, nous sommes toujours si peu de chose ! Hélas ! le mépris réciproque des hommes prouve ce qu'ils valent.

19°. La voix de la nature vous dit de vous rendre heureux; mais vraiment la religion ne vous dit pas autre chose. Elle fait plus; elle vous crie: Ne faites point cela, pour n'être point à présent et éternellement malheureux; faites ceci, pour être actuellement et éternellement heureux. Vous

cherchez le bonheur : mais cherchez-le donc, non dans vos sens insatiables, mais là où il est, et où il sera *nunc et semper*. Vous voulez que tous les hommes soient éclairés, pour être vertueux : mais qui les éclairera ? Un autre homme sujet à la prévention, à l'erreur ? Où allumera-t-il sa lumière ? Ah ! mon cher, laissez-vous éclairer par celui qui a dit : *fiat lux*.

RÉPONSE DE DIDEROT

A L'EXAMEN DU PROSÉLYTE RÉPONDANT PAR LUI-MÊME.

J'ai été très-honoré, monsieur, de la critique que vous avez faite de mon dialogue en réponse au vôtre ; je vous dois surtout des remercîments pour le ton de modération et de douceur avec lequel vous m'avez combattu ; voilà comme on devrait toujours chercher la vérité. Comme mon dessein n'est pas d'entrer en controverse réglée, je ne ferai pas de réponse suivie à cette seconde pièce : je me contenterai de quelques remarques sur certains endroits qui m'ont paru peu justes. J'espère que la liberté, avec laquelle je continuerai de m'expliquer, ne vous déplaira pas. Tous les hommes ne peuvent pas avoir les mêmes sentiments; mais tous sont obligés d'être sincères : et on n'est pas coupable pour être dans l'erreur, mais pour trahir la vérité. Venons à votre examen.

Avouez, dites-vous d'abord, *que vous avez moins travaillé à vous instruire de la religion, qu'à lire les écrits de ses adversaires ; que vous avez penché tout d'un côté*, etc. Cette imputation n'est pas dans l'équité. Quelle preuve avez-

vous de la partialité que vous m'attribuez, si ce n'est que je ne pense pas comme vous ?

Il faut distinguer les célibataires par goût et par commodité, d'avec ceux qui embrassent cet état par des motifs de religion. Les uns et les autres ont tort; que ce soit par goût, ou par un zèle mal entendu qu'on embrasse le célibat, la société n'y perd pas moins. Mais, direz-vous, la religion le conseille. C'est ce qui dépose contre elle.

L'Angleterre n'a pas gagné pour les mœurs, plus que la France, à la philosophie; c'est dans ces deux pays qu'elles sont le plus dépravées. Il faut être de bien mauvaise humeur contre la philosophie, pour l'accuser d'avoir corrompu les mœurs en France et en Angleterre, tandis qu'il y a tant d'autres causes sensibles de cette corruption.

Ah! mon cher, si vous prenez ce qui est écrit dans votre cœur pour la loi de Dieu, vous lui faites écrire bien des sottises. Vous qui m'accusez d'abuser des termes, n'en abusez-vous pas vous-même ici ? N'est-il pas clair que, par cœur, j'entends en cette occasion la conscience, et non pas les passions?

Ils demandent des preuves démonstratives dans des choses qui n'en sont pas susceptibles. On sait bien que les faits historiques ne sont pas susceptibles de preuves démonstratives; et c'est pour

cela même qu'ils ne peuvent jamais prévaloir contre des vérités démontrées. Quelque bien prouvé que soit un fait, il n'est jamais aussi évident qu'un axiome de géométrie; le fait peut rigoureusement être faux, l'axiome ne peut pas l'être. Il est possible que cent historiens à la fois se trompent ou veuillent me tromper, lorsqu'ils m'assurent qu'il y a eu une ville de Troie; il est impossible que le rayon ne soit pas la moitié du diamètre. Mais, d'ailleurs, quels sont les faits du christianisme si authentiquement prouvés? Sont-ce les ténèbres qui couvrirent toute la surface de la terre à la mort de Jésus-Christ, pendant que les historiens contemporains, ni grecs ni romains, n'en ont pas dit un mot? Est-ce le soleil arrêté par Josué durant une demi-journée, tandis qu'aucun autre auteur n'a jamais parlé de ce phénomène? La religion chrétienne a pour elle, dites-vous, l'universalité des témoignages; cela est bientôt dit: cependant, combien d'historiens opposés aux historiens sacrés; combien peut-être qui ont été falsifiés; combien qui ont été supprimés, pendant que le peu qu'il y avait de livres était entre les mains des moines? Dans le fond, cette unanimité de suffrages, dont se vante le christianisme, se réduit à ceux de son parti.

La demande est singulière, est-ce que Dieu parle? Je veux convenir que Dieu avait besoin d'emprunter l'organe de la parole, pour faire

connaître sa volonté aux hommes ; je veux convenir qu'il ne pouvait communiquer immédiatement cette connaissance à notre ame, comme il lui communique le sentiment et la pensée ? pourquoi a-t-il chargé Pierre et Paul de m'en instruire? Pourquoi ne me l'a-t-il pas annoncé lui-même ? Pourquoi y a-t-il même les trois quarts des hommes qui n'entendront jamais parler de ceux que, selon vous, Dieu a faits dépositaires de sa volonté?

Ingrat ! vous ne la devez, cette conscience, dont vous parlez tant, qu'aux premiers principes de la religion où vous êtes né. La conscience est de tous les temps ; elle n'est pas un fruit de la religion chrétienne, mais un présent du créateur ; elle parlait aux Grecs et aux Romains comme elle parle aux Français : c'est aller contre des vérités trop connues, que de nier celle-là. Quant aux usages que vous citez de quelques nations barbares, ils ne prouvent rien ; on sait bien que les sauvages résistent quelquefois, ainsi que nous, à la voix de la conscience : d'ailleurs, parmi ces usages, il y en a qu'il serait aisé de justifier ; mais cela nous menerait trop loin.

Vous ne croyez pas aux histoires qui rapportent la révélation ; ne croyez donc aucun fait, car il ne nous parvient que par l'histoire. Quelle différence ! Vous mettez dans la même classe les faits qui s'accordent avec la physique et la raison, et ceux que la physique et la raison dé-

mentent. C'est cette conformité, ou cette opposition qui me fait discerner les vrais d'avec les faux. Je crois, sur la foi des historiens, que César a existé : mais s'ils me disaient que César était à Rome et dans les Gaules en même temps; que César a fait un voyage dans la lune, etc., je ne les croirais plus. La vérité est sans cesse confondue dans l'histoire avec l'erreur, comme l'or et le plomb sont mêlés ensemble dans la mine; la raison est le creuset qui les sépare. Les deux propositions qui suivent sont deux sophismes. Il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi certain qu'Euclide n'était pas américain, qu'il est certain que le triangle est la moitié du parallélogramme; qu'il soit aussi sûr qu'il y avait un chandelier d'or au temple de Jérusalem, qu'il est sûr qu'il y a des lampes dans nos églises; avec une pareille logique, je ne suis pas surpris que nous ne soyons pas, vous et moi, d'accord.

Vous demandez quelle force auront des témoignages contre des notions évidentes ? Celle de nous faire connaître qu'il y a des choses au-dessus de la raison. Le témoignage des hommes, quoi que vous en puissiez dire, n'aura jamais le pouvoir de faire croire à un homme raisonnable que deux et deux font trois; en me disant qu'il y a des choses au-dessus de la raison, on ne me fera pas croire des absurdités. Sans doute il y a des choses supérieures à notre raison; mais je re-

jetterai hardiment tout ce qui y répugne, tout ce qui la choque. Quelle est cette manière de raisonner, qui met le témoignage des hommes au-dessus de l'évidence, comme si ce qui est évident pouvait être faux, comme si l'évidence n'était pas la marque infaillible de la vérité ? Ceux qui veulent payer les autres de ces raisons, peuvent-ils en effet s'en contenter eux-mêmes ?

La raison démontre que naturellement la nation juive devrait être éteinte. La raison démontre, au contraire, que les Juifs se mariant et faisant des enfants, la nation juive doit subsister. Mais, direz-vous, d'où vient qu'on ne voit plus ni Carthaginois, ni Macédoniens? La raison en est qu'ils ont été incorporés dans d'autres peuples ; mais la religion des Juifs, et celle des peuples chez lesquels ils habitent, ne leur permettant pas de s'incorporer avec eux, ils doivent faire une nation à part. D'ailleurs, les Juifs ne sont pas le seul peuple qui subsiste ainsi dispersé ; depuis un grand nombre d'années, les Guèbres et les Banians sont dans le même cas.

Non sans leur donner le moyen de prouver leur mission. Et comment l'ont-ils prouvée ? Par des miracles. Mais d'où vient que les Juifs, témoins des miracles éclatants de Moïse, ne s'y rendaient pas ? D'où vient qu'ils se révoltaient continuellement contre lui ? C'était, direz-vous, des cœurs endurcis. Mais moi, qui n'ai jamais vu les mi-

racles de Moïse, et qui suis venu cinq mille ans après lui, suis-je bien coupable d'être aussi endurci qu'eux ?

L'ame ne peut se passer de culte, sans tomber dans l'aridité et la froideur. Qu'il y ait un culte, soit; mais que chacun puisse suivre celui de son pays; et que ceux qui prient Dieu en latin ne damnent pas ceux qui le prient en anglais ou en arabe.

Que pouvez-vous donc connaître, si vous ne connaissez pas votre ame, et si vous ne sentez pas qu'elle n'est pas matière ? Ame, matière ! où sommes-nous ? qui nous éclairera dans ces ténèbres ? Vous qui connaissez si bien mon ame, expliquez-moi donc ce que c'est ?

J'avoue que je n'entends rien à ceci : *Dites donc que le mal est une négation qui ne subsiste pas par elle-même, mais par l'opposition à la loi de Dieu.* Je ne dois m'en prendre sans doute qu'à mon peu d'intelligence. A l'égard du péché originel, il était bien juste assurément qu'Adam fût châtié pour avoir mangé la pomme; mais vous et moi qui n'y avons pas touché, et tant d'autres qui n'ont pas même entendu prononcer le nom d'Adam, pourquoi en sommes-nous punis? Un pauvre Hottentot n'est-il pas bien malheureux d'être destiné en naissant aux flammes éternelles, parce qu'un homme, il y a six mille ans, a mangé une pomme dans un jardin [1] ?

[1] On répond judicieusement à cela, que tout le genre hu-

Si la justice n'est pas la fidélité à tenir les conventions établies, qu'est-elle donc ? La définition que vous en donnez ne lui convient pas plus qu'à toutes les autres vertus qui sont également une conformité à la volonté de Dieu. Mais, dites-vous, la justice ne peut pas être la fidélité à observer les conventions ou les lois, puisque les lois elles-mêmes ont été faites sur la justice. Les hommes, avant de faire les lois, avaient-ils, en effet, des notions de justice, et est-ce sur ces notions que les lois ont été faites ? Pour résoudre cette question, examinons comment les premières lois dûrent être formées. C'est la propriété acquise par le travail, ou par droit de premier occupant, qui fit sentir le premier besoin des lois. Deux hommes qui semèrent chacun un champ, ou qui entourèrent un terrain d'un fossé, et qui se dirent réciproquement : Ne touche pas à mes grains ou à mes fruits, et je ne toucherai pas aux tiens, furent les premiers législateurs. Ces conventions supposent-elles en eux aucune notion de justice ? et avaient-ils besoin, pour les faire, d'autre connaissance que celle de leur intérêt commun ? Il ne paraît pas. Comment donc acquirent-ils les idées du juste et de l'injuste ? Elles se formèrent,

main était renfermé dans l'individu du premier homme ; que tous les hommes ont péché en lui, et qu'il est juste qu'ils soient punis avec lui. Je ne sais si ce raisonnement est plus extravagant qu'injurieux à la justice de Dieu.

dans leur esprit, de l'observation et de l'inobservation des conventions. L'une fut désignée par le nom de justice, l'autre par celui d'injustice; et les actes de ces deux relations opposées s'appelèrent justes et injustes. J'insiste donc, et je dis que la justice ne peut être autre chose que l'observation des lois [1].

Ce n'est pas déserter la société, que de l'instruire par ses leçons et l'édifier par ses exemples. Les exemples édifiants des moines ! Est-ce l'assassinat de Henri III, de Henri IV, celui du roi de Portugal, arrivé de nos jours, qui vous édifient? Quelle aveugle prévention en faveur de ces misérables peut vous faire parler ainsi ? Avez-vous oublié tous les maux qu'ils ont faits à votre nation; les horreurs de la Ligue, que leurs cris fanatiques ont excitée; le massacre de la Saint-Barthélemi, dont ils ont été les instigateurs; et tous les torrents de sang qu'ils ont fait répandre en France pendant deux cents ans de guerre de religion? Ils en feraient répandre encore, si les mêmes circonstances revenaient; ils n'ont pas changé d'esprit; ils gémissent de voir le siècle éclairé. Que les temps d'ignorance reparaissent, vous les verrez sortir encore des ténèbres de leur cloître, pour gouverner et bouleverser les États. Par quel inconcevable aveuglement a-t-on pu

[1] Qu'on définisse la justice de tant de manières qu'on voudra, toute autre définition sera obscure, et sujette à contestation.

laisser subsister jusqu'à nos jours ces sociétés pernicieuses? Je ne parlerai point ici de leurs mœurs; mais tous ceux qui ont été à portée de les connaître savent dans quel excès de dissolution et de déréglement ils vivent dans leurs maisons. Cette classe d'hommes est devenue encore plus vile de nos jours; elle n'est plus composée que de gens de la lie du peuple, qui aiment mieux vivre lâchement aux dépens de la charité publique, que de gagner honnêtement leur vie dans un atelier ou derrière une charrue. Ainsi, ils ne se contentent pas de priver la société de travail; ils enlèvent encore les fruits du leur aux citoyens utiles. Puisse l'homme de génie [1], placé actuellement au timon de l'État, joindre aux grands services qu'il a déjà rendus à la nation, celui de réformer, au profit de la nation, ces corps nombreux qui la rongent et la dépeuplent! En conservant à la patrie plus de quatre-vingt mille citoyens qui lui sont enlevés à chaque génération, il méritera plus d'elle que par des victoires et des conquêtes. Une postérité nouvelle, qui, sans lui, n'aurait point été, le bénira un jour de lui avoir donné la vie; et ainsi il sera le bienfaiteur de la race présente et des races à venir.

[1] M. le duc de Choiseul.

FIN DE L'INTRODUCTION AUX GRANDS PRINCIPES.

SUPPLÉMENT

AU

VOYAGE DE BOUGAINVILLE,

OU

DIALOGUE ENTRE *A.* ET *B.*

SUR L'INCONVÉNIENT D'ATTACHER DES IDÉES MORALES A CERTAINES ACTIONS PHYSIQUES QUI N'EN COMPORTENT PAS.

At quanto meliora monet, pugnantiaque istis,
Dives opis Natura suæ, tu si modo recte
Dispensare velis, ac non fugienda petendis
Immiscere! Tuo vitio rerumne labores,
Nil referre putas?

HORAT. *Sat.* lib. I, *sat.* II, vers. 73 et seq.

SUPPLÉMENT

AU

VOYAGE DE BOUGAINVILLE*.

I.

JUGEMENT DU VOYAGE DE BOUGAINVILLE.

A. Cette superbe voûte étoilée, sous laquelle nous revînmes hier, et qui semblait nous garantir un beau jour, ne nous a pas tenu parole.

B. Qu'en savez-vous?

A. Le brouillard est si épais qu'il nous dérobe la vue des arbres voisins.

B. Il est vrai; mais si ce brouillard, qui ne reste dans la partie inférieure de l'atmosphère que parce qu'elle est suffisamment chargée d'humidité, retombe sur la terre?

* Bougainville revint en 1769, de son voyage autour du monde, et en publia la relation en 1771. Ce fut quelques années après que Diderot composa *le Supplément au Voyage de Bougainville*. Ce dialogue fut publié pour la première fois dans les *Opuscules philosophiques et littéraires*; Paris 1796. Voyez à ce sujet notre Avertissement sur l'entretien d'un philosophe avec la maréchale de Broglie. Editr.

A. Mais si au contraire il traverse l'éponge, s'élève et gagne la région supérieure où l'air est moins dense, et peut, comme disent les chimistes, n'être pas saturé?

B. Il faut attendre.

A. En attendant, que faites-vous?

B. Je lis.

A. Toujours ce voyage de Bougainville?

B. Toujours.

A. Je n'entends rien à cet homme-là. L'étude des mathématiques, qui suppose une vie sédentaire, a rempli le temps de ses jeunes années; et voilà qu'il passe subitement d'une condition méditative et retirée au métier actif, pénible, errant et dissipé de voyageur.

B. Nullement. Si le vaisseau n'est qu'une maison flottante, et si vous considérez le navigateur qui traverse des espaces immenses, resserré et immobile dans une enceinte assez étroite, vous le verrez faisant le tour du globe sur une planche, comme vous et moi le tour de l'univers sur votre parquet.

A. Une autre bizarrerie apparente, c'est la contradiction du caractère de l'homme et de son entreprise. Bougainville a le goût des amusements de la société; il aime les femmes, les spectacles, les repas délicats; il se prête au tourbillon du monde d'aussi bonne grâce qu'aux inconstances de l'élé-

ment sur lequel il a été ballotté. Il est aimable et gai ; c'est un véritable Français lesté, d'un bord, d'un traité de calcul différentiel et intégral, et de l'autre, d'un voyage autour du globe.

B. Il fait comme tout le monde : il se dissipe après s'être appliqué, et s'applique après s'être dissipé.

A. Que pensez-vous de son Voyage?

B. Autant que j'en puis juger sur une lecture assez superficielle, j'en rapporterais l'avantage à trois points principaux : une meilleure connaissance de notre vieux domicile et de ses habitants; plus de sûreté sur des mers qu'il a parcourues la sonde à la main, et plus de correction dans nos cartes géographiques. Bougainville est parti avec les lumières nécessaires et les qualités propres à ces vues : de la philosophie, du courage, de la véracité; un coup d'œil prompt qui saisit les choses et abrêge le temps des observations; de la circonspection, de la patience; le desir de voir, de s'éclairer et d'instruire; la science du calcul, des mécaniques, de la géométrie, de l'astronomie; et une teinture suffisante d'histoire naturelle.

A. Et son style?

B. Sans apprêt; le ton de la chose, de la simplicité et de la clarté, surtout quand on possède la langue des marins.

A. Sa course a été longue?

B. Je l'ai tracée sur ce globe. Voyez-vous cette ligne de points rouges?

A. Qui part de Nantes?

B. Et court jusqu'au détroit de Magellan, entre dans la mer Pacifique, serpente entre ces îles formant l'Archipel immense qui s'étend des Philippines à la Nouvelle-Hollande, rase Madagascar, le cap de Bonne-Espérance, se prolonge dans l'Atlantique, suit les côtes d'Afrique, et rejoint l'une de ses extrémités à celle d'où le navigateur s'est embarqué.

A. Il a beaucoup souffert?

B. Tout navigateur s'expose, et consent de s'exposer aux périls de l'air, du feu, de la terre et de l'eau : mais qu'après avoir erré des mois entiers entre la mer et le ciel, entre la mort et la vie; après avoir été battu des tempêtes, menacé de périr par naufrage, par maladie, par disette d'eau et de pain, un infortuné vienne, son bâtiment fracassé, tomber, expirant de fatigue et de misère, aux pieds d'un monstre d'airain qui lui refuse ou lui fait attendre impitoyablement les secours les plus urgents, c'est une dureté!.....

A. Un crime digne de châtiment.

B. Une de ces calamités sur laquelle le voyageur n'a pas compté.

A. Et n'a pas dû compter. Je croyais que les puissances européennes n'envoyaient, pour commandants dans leurs possessions d'outre-mer, que

des ames honnêtes, des hommes bienfaisants, des sujets remplis d'humanité, et capables de compatir.....

B. C'est bien là ce qui les soucie!

A. Il y a des choses singulières dans ce voyage de Bougainville.

B. Beaucoup.

A. N'assure-t-il pas que les animaux sauvages s'approchent de l'homme, et que les oiseaux viennent se poser sur lui, lorsqu'ils ignorent le danger de cette familiarité?

B. D'autres l'avaient dit avant lui.

A. Comment explique-t-il le séjour de certains animaux dans des îles séparées de tout continent par des intervalles de mer effrayants? Qui est-ce qui a porté là le loup, le renard, le chien, le cerf, le serpent?

B. Il n'explique rien; il atteste le fait.

A. Et vous, comment l'expliquez-vous?

B. Qui sait l'histoire primitive de notre globe? Combien d'espaces de terre, maintenant isolés, étaient autrefois continus? Le seul phénomène sur lequel on pourrait former quelque conjecture, c'est la direction de la masse des eaux qui les a séparés.

A. Comment cela?

B. Par la forme générale des arrachements. Quelque jour nous nous amuserons de cette re-

cherche, si cela vous convient. Pour ce moment, voyez-vous cette île qu'on appelle *des Lanciers?* A l'inspection du lieu qu'elle occupe sur le globe, il n'est personne qui ne se demande qui est-ce qui a placé là des hommes? quelle communication les liait autrefois avec le reste de leur espèce? que deviennent-ils en se multipliant sur un espace qui n'a pas plus d'une lieue de diamètre?

A. Ils s'exterminent et se mangent; et de là peut-être une première époque très-ancienne et très-naturelle de l'anthropophagie, insulaire d'origine.

B. Ou la multiplication y est limitée par quelque loi superstitieuse; l'enfant y est écrasé dans le sein de sa mère foulée sous les pieds d'une prêtresse.

A. Ou l'homme égorgé expire sous le couteau d'un prêtre; ou l'on a recours à la castration des mâles.....

B. A l'infibulation des femelles; et de là tant d'usages d'une cruauté nécessaire et bizarre, dont la cause s'est perdue dans la nuit des temps, et met les philosophes à la torture. Une observation assez constante, c'est que les institutions surnaturelles et divines se fortifient et s'éternisent, en se transformant, à la longue, en lois civiles et nationales; et que les institutions civiles et nationales se consacrent, et dégénèrent en préceptes surnaturels et divins.

A. C'est une des palingénésies les plus funestes.

B. Un brin de plus qu'on ajoute au lien dont on nous serre.

A. N'était-il pas au Paraguay au moment même de l'expulsion des jésuites?

B. Oui.

A. Qu'en dit-il?

B. Moins qu'il n'en pourrait dire; mais assez pour nous apprendre que ces cruels Spartiates en jaquette noire en usaient avec leurs esclaves Indiens, comme les Lacédémoniens avec les Ilotes; les avaient condamnés à un travail assidu; s'abreuvaient de leur sueur, ne leur avaient laissé aucun droit de propriété; les tenaient sous l'abrutissement de la superstition; en exigeaient une vénération profonde; marchaient au milieu d'eux, un fouet à la main, et en frappaient indistinctement tout âge et tout sexe. Un siècle de plus, et leur expulsion devenait impossible, ou le motif d'une longue guerre entre ces moines et le souverain, dont ils avaient peu à peu secoué l'autorité.

A. Et ces Patagons, dont le docteur Maty et l'académicien La Condamine ont fait tant de bruit?

B. Ce sont de bonnes gens qui viennent à vous, et qui vous embrassent en criant *Chaoua*; forts, vigoureux, toutefois n'excédant guère la hauteur de cinq pieds cinq à six pouces; n'ayant d'énorme que leur corpulence, la grosseur de leur tête, et l'épaisseur de leurs membres.

Né avec le goût du merveilleux, qui exagère tout autour de lui, comment l'homme laisserait-il une juste proportion aux objets, lorsqu'il a, pour ainsi dire, à justifier le chemin qu'il a fait, et la peine qu'il s'est donnée pour les aller voir au loin?

A. Et du sauvage, qu'en pense-t-il?

B. C'est, à ce qu'il paraît, de la défense journalière contre les bêtes, qu'il tient le caractère cruel qu'on lui remarque quelquefois. Il est innocent et doux, partout où rien ne trouble son repos et sa sécurité. Toute guerre naît d'une prétention commune à la même propriété. L'homme civilisé a une prétention commune, avec l'homme civilisé, à la possession d'un champ dont ils occupent les deux extrémités; et ce champ devient un sujet de dispute entre eux.

A. Et le tigre a une prétention commune, avec l'homme sauvage, à la possession d'une forêt; et c'est la première des prétentions, et la cause de la plus ancienne des guerres...... Avez-vous vu l'Otaïtien que Bougainville avait pris sur son bord, et transporté dans ce pays-ci?

B. Je l'ai vu; il s'appelait Aotourou. A la première terre qu'il aperçut, il la prit pour la patrie des voyageurs; soit qu'on lui en eût imposé sur la longueur du voyage; soit que, trompé naturellement par le peu de distance apparente des bords de la mer qu'il habitait, à l'endroit où le ciel sem-

ble confiner à l'horizon, il ignorât la véritable étendue de la terre. L'usage commun des femmes était si bien établi dans son esprit, qu'il se jeta sur la première Européenne qui vint à sa rencontre, et qu'il se disposait très-sérieusement à lui faire la politesse d'Otaïti. Il s'ennuyait parmi nous. L'alphabet otaïtien n'ayant ni *b*, ni *c*, ni *d*, ni *f*, ni *g*, ni *q*, ni *x*, ni *y*, ni *z*, il ne put jamais apprendre à parler notre langue, qui offrait à ses organes inflexibles trop d'articulations étrangères et de sons nouveaux. Il ne cessait de soupirer après son pays, et je n'en suis pas étonné. Le voyage de Bougainville est le seul qui m'ait donné du goût pour une autre contrée que la mienne; jusqu'à cette lecture, j'avais pensé qu'on n'était nulle part aussi bien que chez soi; résultat que je croyais le même pour chaque habitant de la terre; effet naturel de l'attrait du sol; attrait qui tient aux commodités dont on jouit, et qu'on n'a pas la même certitude de retrouver ailleurs.

A. Quoi! vous ne trouvez pas l'habitant de Paris aussi convaincu qu'il croisse des épis dans la campagne de Rome que dans les champs de la Beauce?

B. Ma foi, non. Bougainville a renvoyé Aotourou, après avoir pourvu aux frais et à la sûreté de son retour.

A. O Aotourou! que tu seras content de revoir ton père, ta mère, tes frères, tes sœurs, tes maî-

tresses, tes compatriotes! que leur diras-tu de nous?

B. Peu de choses, et qu'ils ne croiront pas.

A. Pourquoi peu de choses?

B. Parce qu'il en a peu conçues, et qu'il ne trouvera dans sa langue aucun terme correspondant à celles dont il a quelques idées.

A. Et pourquoi ne le croiront-ils pas?

B. Parce qu'en comparant leurs moeurs aux nôtres, ils aimeront mieux prendre Aotourou pour un menteur, que de nous croire si fous.

A. En vérité?

B. Je n'en doute pas : la vie sauvage est si simple, et nos sociétés sont des machines si compliquées! L'Otaïtien touche à l'origine du monde, et l'Européen touche à sa vieillesse. L'intervalle qui le sépare de nous est plus grand que la distance de l'enfant qui naît à l'homme décrépit. Il n'entend rien à nos usages, à nos lois, ou il n'y voit que des entraves déguisées sous cent formes diverses; entraves qui ne peuvent qu'exciter l'indignation et le mépris d'un être en qui le sentiment de la liberté est le plus profond des sentiments.

A. Est-ce que vous donneriez dans la fable d'Otaïti.

B. Ce n'est point une fable; et vous n'auriez aucun doute sur la sincérité de Bougainville, si vous connaissiez le supplément de son voyage.

A. Et où trouve-t-on ce supplément?

B. Là, sur cette table.

A. Est-ce que vous ne me le confierez pas?

B. Non; mais nous pourrons le parcourir ensemble, si vous voulez.

A. Assurément, je le veux. Voilà le brouillard qui retombe, et l'azur du ciel qui commence à paraître. Il semble que mon lot soit d'avoir tort avec vous jusque dans les moindres choses; il faut que je sois bien bon pour vous pardonner une supériorité aussi continue!

B. Tenez, tenez, lisez : passez ce préambule qui ne signifie rien, et allez droit aux adieux que fit un des chefs de l'île à nos voyageurs. Cela vous donnera quelque notion de l'éloquence de ces gens-là.

A. Comment Bougainville a-t-il compris ces adieux prononcés dans une langue qu'il ignorait?

B. Vous le saurez. C'est un vieillard qui parle.

II.

LES ADIEUX DU VIEILLARD.

Il était père d'une famille nombreuse. A l'arrivée des Européens, il laissa tomber des regards de dédain sur eux, sans marquer ni étonnement, ni frayeur, ni curiosité. Ils l'abordèrent; il leur tourna le dos, se retira dans sa cabane. Son silence et son souci ne décélaient que trop sa pensée : il gémissait en lui-même sur les beaux

jours de son pays éclipsés. Au départ de Bougainville, lorsque les habitants accouraient en foule sur le rivage, s'attachaient à ses vêtements, serraient ses camarades entre leurs bras, et pleuraient, ce vieillard s'avança d'un air sévère, et dit :

« Pleurez, malheureux Otaïtiens! pleurez; mais « que ce soit de l'arrivée, et non du départ de ces « hommes ambitieux et méchants : un jour, vous « les connaîtrez mieux. Un jour, ils reviendront, « le morceau de bois que vous voyez attaché à la « ceinture de celui-ci, dans une main, et le fer « qui pend au côté de celui-là, dans l'autre, vous « enchaîner, vous égorger, ou vous assujétir à « leurs extravagances et à leurs vices; un jour « vous servirez sous eux, aussi corrompus, aussi « vils, aussi malheureux qu'eux. Mais je me « console; je touche à la fin de ma carrière; et « la calamité que je vous annonce, je ne la verrai « point. O Otaïtiens! mes amis! vous auriez un « moyen d'échapper à un funeste avenir; mais « j'aimerais mieux mourir que de vous en don- « ner le conseil. Qu'ils s'éloignent, et qu'ils « vivent. »

Puis, s'adressant à Bougainville, il ajouta : « Et toi, chef des brigands qui t'obéissent, écarte « promptement ton vaisseau de notre rive : nous « sommes innocents, nous sommes heureux; et « tu ne peux que nuire à notre bonheur. Nous

« suivons le pur instinct de la nature; et tu as « tenté d'effacer de nos âmes son caractère. Ici « tout est à tous; et tu nous as prêché je ne sais « quelle distinction du *tien* et du *mien*. Nos filles « et nos femmes nous sont communes; tu as « partagé ce privilége avec nous; et tu es venu « allumer en elles des fureurs inconnues. Elles « sont devenues folles dans tes bras; tu es devenu « féroce entre les leurs. Elles ont commencé à se « haïr; vous vous êtes égorgés pour elles; et elles « nous sont revenues teintes de votre sang. Nous « sommes libres; et voilà que tu as enfoui dans « notre terre le titre de notre futur esclavage. « Tu n'es ni un dieu, ni un démon : qui es-tu « donc, pour faire des esclaves? Orou! toi qui « entends la langue de ces hommes-là, dis-nous « à tous, comme tu me l'as dit à moi, ce qu'ils ont « écrit sur cette lame de métal: *Ce pays est* « *à nous*. Ce pays est à toi! et pourquoi? parce « que tu y as mis le pied? Si un Otaïtien dé- « barquait un jour sur vos côtes, et qu'il gravât « sur une de vos pierres ou sur l'écorce d'un de « vos arbres : *Ce pays appartient aux habitants* « *d'Otaïti*, qu'en penserais-tu? Tu es le plus « fort! Et qu'est-ce que cela fait? Lorsqu'on t'a « enlevé une des méprisables bagatelles dont ton « bâtiment est rempli, tu t'es récrié, tu t'es « vengé; et dans le même instant tu as projeté au « fond de ton cœur le vol de toute une contrée!

« Tu n'es pas esclave; tu souffrirais la mort plutôt
« que de l'être, et tu veux nous asservir! Tu
« crois donc que l'Otaïtien ne sait pas défendre
« sa liberté et mourir? Celui dont tu veux t'em-
« parer comme de la brute, l'Otaïtien est ton
« frère. Vous êtes deux enfants de la nature;
« quel droit as-tu sur lui qu'il n'ait pas sur toi?
« Tu es venu; nous sommes-nous jetés sur ta
« personne? avons-nous pillé ton vaisseau? t'a-
« vous-nous saisi et exposé aux flèches de nos en-
« nemis? t'avons-nous associé dans nos champs
« au travail de nos animaux? Nous avons respecté
« notre image en toi. Laisse-nous nos mœurs;
« elles sont plus sages et plus honnêtes que les
« tiennes; nous ne voulons point troquer ce que
« tu appelles notre ignorance, contre tes inutiles
« lumières. Tout ce qui nous est nécessaire et
« bon, nous le possédons. Sommes-nous dignes
« de mépris, parce que nous n'avons pas su nous
« faire des besoins superflus? Lorsque nous avons
« faim, nous avons de quoi manger; lorsque nous
« avons froid, nous avons de quoi nous vêtir. Tu
« es entré dans nos cabanes, qu'y manque-t-il,
« à ton avis? Poursuis jusqu'où tu voudras ce
« que tu appelles les commodités de la vie; mais
« permets à des êtres sensés de s'arrêter, lors-
« qu'ils n'auraient à obtenir, de la continuité de
« leurs pénibles efforts, que des biens imagi-
« naires. Si tu nous persuades de franchir l'é-

« troite limite du besoin, quand finirons-nous de
« travailler? Quand jouirons-nous? Nous avons
« rendu la somme de nos fatigues annuelles et
« journalières, la moindre qu'il était possible,
« parce que rien ne nous paraît préférable au
« repos. Va dans ta contrée t'agiter, te tourmen-
« ter tant que tu voudras; laisse-nous reposer :
« ne nous entête ni de tes besoins factices, ni de
« tes vertus chimériques. Regarde ces hommes;
« vois comme ils sont droits, sains et robustes. Re-
« garde ces femmes; vois comme elles sont droites,
« saines, fraîches et belles. Prends cet arc, c'est
« le mien; appelle à ton aide un, deux, trois,
« quatre de tes camarades, et tâchez de le tendre.
« Je le tends moi seul. Je laboure la terre; je
« grimpe la montagne; je perce la forêt; je par-
« cours une lieue de la plaine en moins d'une
« heure. Tes jeunes compagnons ont eu peine à me
« suivre; et j'ai quatre-vingt-dix ans passés. Mal-
« heur à cette île! malheur aux Otaïtiens présents,
« et à tous les Otaïtiens à venir, du jour où tu
« nous as visités! Nous ne connaissons qu'une
« maladie; celle à laquelle l'homme, l'animal et
« la plante ont été condamnés, la vieillesse; et
« tu nous en as apporté une autre : tu as infecté
« notre sang. Il nous faudra peut-être exterminer
« de nos propres mains nos filles, nos femmes,
« nos enfants; ceux qui ont approché tes femmes;
« celles qui ont approché tes hommes. Nos champs

« seront trempés du sang impur qui a passé de « tes veines dans les nôtres; ou nos enfants, con-« damnés à nourrir et à perpétuer le mal que « tu as donné aux pères et aux mères, et qu'ils « transmettront à jamais à leurs descendants. « Malheureux! tu seras coupable, ou des ravages « qui suivront les funestes caresses des tiens, ou « des meurtres que nous commettrons pour en « arrêter le poison. Tu parles de crimes! as-tu « l'idée d'un plus grand crime que le tien? Quel « est chez toi le châtiment de celui qui tue son « voisin? la mort par le fer; quel est chez toi le « châtiment du lâche qui l'empoisonne? la mort « par le feu : compare ton forfait à ce dernier; « et dis-nous, empoisonneur de nations, le sup-« plice que tu mérites? Il n'y a qu'un moment, « la jeune Otaïtienne s'abandonnait aux trans-« ports, aux embrassements du jeune Otaïtien; « attendait avec impatience que sa mère (auto-« risée par l'âge nubile) relevât son voile, et « mît sa gorge à nu. Elle était fière d'exciter les « desirs, et d'arrêter les regards amoureux de « l'inconnu, de ses parents, de son frère; elle « acceptait sans frayeur et sans honte, en notre « présence, au milieu d'un cercle d'innocents « Otaïtiens, au son des flûtes, entre les danses, « les caresses de celui que son jeune cœur et la « voix secrète de ses sens lui désignaient. L'idée « de crime et le péril de la maladie sont entrés

« avec toi parmi nous. Nos jouissances, autre-
« fois si douces, sont accompagnées de remords
« et d'effroi. Cet homme noir, qui est près de
« toi, qui m'écoute, a parlé à nos garçons; je ne
« sais ce qu'il a dit à nos filles; mais nos gar-
« çons hésitent; mais nos filles rougissent. En-
« fonce-toi, si tu veux, dans la forêt obscure
« avec la compagne perverse de tes plaisirs;
« mais accorde aux bons et simples Otaïtiens de
« se reproduire sans honte, à la face du ciel et
« au grand jour. Quel sentiment plus honnête et
« plus grand pourrais-tu mettre à la place de
« celui que nous leur avons inspiré, et qui les
« anime? Ils pensent que le moment d'enrichir
« la nation et la famille d'un nouveau citoyen est
« venu, et ils s'en glorifient. Ils mangent, pour
« vivre et pour croître : ils croissent pour multi-
« plier, et ils n'y trouvent ni vice, ni honte.
« Écoute la suite de tes forfaits. A peine t'es-tu
« montré parmi eux, qu'ils sont devenus voleurs.
« A peine es-tu descendu dans notre terre, qu'elle
« a fumé de sang. Cet Otaïtien qui courut à ta
« rencontre, qui t'accueillit, qui te reçut en
« criant : *Taïo! ami, ami;* vous l'avez tué. Et
« pourquoi l'avez-vous tué? parce qu'il avait été
« séduit par l'éclat de tes petits œufs de serpents.
« Il te donnait ses fruits; il t'offrait sa femme
« et sa fille; il te cédait sa cabane : et tu l'as tué
« pour une poignée de ces grains, qu'il avait pris

« sans te le demander. Au bruit de ton arme « meurtrière, la terreur s'est emparée de lui; et « il s'est enfui dans la montagne. Mais crois qu'il « n'aurait pas tardé d'en descendre; crois qu'en « un instant, sans moi, vous périssiez tous. Eh! « pourquoi les ai-je apaisés? pourquoi les ai-je « contenus? pourquoi les contiens-je encore dans « ce moment? Je l'ignore; car tu ne mérites au- « cun sentiment de pitié; car tu as une ame « féroce qui ne l'éprouva jamais. Tu t'es pro- « mené, toi et les tiens, dans notre île; tu as « été respecté; tu as joui de tout; tu n'as trouvé « sur ton chemin ni barrière, ni refus : on t'in- « vitait, tu t'asséyais; on étalait devant toi l'a- « bondance du pays. As-tu voulu des jeunes filles? « excepté celles qui n'ont pas encore le privilége « de montrer leur visage et leur gorge, les mères « t'ont présenté les autres toutes nues : te voilà « possesseur de la tendre victime du devoir hos- « pitalier; on a jonché, pour elle et pour toi, la « terre de feuilles et de fleurs; les musiciens ont « accordé leurs instruments; rien n'a troublé la « douceur, ni gêné la liberté de tes caresses ni « des siennes. On a chanté l'hymne, l'hymne qui « t'exhortait à être homme, qui exhortait notre « enfant à être femme, et femme complaisante « et voluptueuse. On a dansé autour de votre « couche; et c'est au sortir des bras de cette « femme, après avoir éprouvé sur son sein la

« plus douce ivresse, que tu as tué son frère,
« son ami, son père, peut-être. Tu as fait pis
« encore; regarde de ce côté; vois cette enceinte
« hérissée de flèches; ces armes qui n'avaient
« menacé que nos ennemis, vois-les tournées
« contre nos propres enfants : vois les malheu-
« reuses compagnes de nos plaisirs; vois leur
« tristesse; vois la douleur de leurs pères; vois
« le désespoir de leurs mères : c'est là qu'elles
« sont condamnées à périr par nos mains, ou
« par le mal que tu leur as donné. Éloigne-toi,
« à moins que tes yeux cruels ne se plaisent à
« des spectacles de mort : éloigne-toi; va, et
« puissent les mers coupables qui t'ont épargné
« dans ton voyage, s'absoudre, et nous venger
« en t'engloutissant avant ton retour! Et vous,
« Otaïtiens, rentrez dans vos cabanes, rentrez
« tous; et que ces indignes étrangers n'entendent
« à leur départ, que le flot qui mugit, et ne
« voient que l'écume dont sa fureur blanchit une
« rive déserte! »

A peine eut-il achevé, que la foule des habitants disparut : un vaste silence régna dans toute l'étendue de l'île; et l'on n'entendit que le sifflement aigu de vents et le bruit sourd des eaux sur toute la longueur de la côte : on eût dit que l'air et la mer, sensibles à la voix du vieillard, se disposaient à lui obéir.

B. Eh bien! qu'en pensez-vous?

A. Ce discours me paraît véhément; mais à travers je ne sais quoi d'abrupte et de sauvage, il me semble y retrouver des idées et des tournures européennes.

B. Pensez donc que c'est une traduction de l'Otaïtien en espagnol, et de l'espagnol en français. Le vieillard s'était rendu, la nuit, chez cet Orou qu'il a interpellé, et dans la case (1) duquel l'usage de la langue espagnole s'était conservé de temps immémorial. Orou avait écrit en espagnol la harangue du vieillard; et Bougainville en avait une copie à la main, tandis que l'Otaïtien la prononçait.

A. Je ne vois que trop à présent pourquoi Bougainville a supprimé ce fragment; mais ce n'est pas là tout; et ma curiosité pour le reste n'est pas légère.

B. Ce qui suit, peut-être, vous intéressera moins.

A. N'importe.

B. C'est un entretien de l'aumônier de l'équipage avec un habitant de l'île.

A. Orou?

B. Lui-même. Lorsque le vaisseau de Bougainville approcha d'Otaïti, un nombre infini d'arbres creusés furent lancés sur les eaux; en un instant son bâtiment en fut environné; de quelque côté qu'il tournât ses regards, il voyait

(1) Case, *maison*, de l'espagnol *casa*. Édit[r].

des démonstrations de surprise et de bienveillance. On lui jetait des provisions; on lui tendait les bras; on s'attachait à des cordes; on gravissait contre des planches; on avait rempli sa chaloupe; on criait vers le rivage, d'où les cris étaient répondus; les habitants de l'île accouraient; les voilà tous à terre : on s'empare des hommes et de l'équipage; on se les partage; chacun conduit le sien dans sa cabane : les hommes les tenaient embrassés par le milieu du corps; les femmes leur flattaient les joues de leurs mains. Placez-vous là; soyez témoin, par la pensée, de ce spectacle d'hospitalité; et dites-moi comment vous trouvez l'espèce humaine.

A. Très-belle.

B. Mais j'oublierais peut-être de vous parler d'un événement assez singulier. Cette scène de bienveillance et d'humanité fut troublée tout à coup par les cris d'un homme qui appelait à son secours; c'était le domestique d'un des officiers de Bougainville. De jeunes Otaïtiens s'étaient jetés sur lui, l'avaient étendu par terre, le déshabillaient, et se disposaient à lui faire la civilité.

A. Quoi ! ces peuples si simples, ces sauvages si bons, si honnêtes ?.....

B. Vous vous trompez; ce domestique était une femme déguisée en homme. Ignorée de l'équipage entier, pendant tout le temps d'une longue traversée, les Otaïtiens devinèrent son sexe au

premier coup d'œil. Elle était née en Bourgogne; elle s'appelait Barré; ni laide, ni jolie, âgée de vingt-six ans. Elle n'était jamais sortie de son hameau; et sa première pensée de voyager fut de faire le tour du globe : elle montra toujours de la sagesse et du courage.

A. Ces frêles machines-là renferment quelquefois des ames bien fortes.

III.

ENTRETIEN DE L'AUMÔNIER ET D'OROU.

B. Dans la division que les Otaïtiens se firent de l'équipage de Bougainville, l'aumônier devint le partage d'Orou. L'aumônier et l'Otaïtien étaient à peu près du même âge, trente-cinq à trente-six ans. Orou n'avait alors que sa femme et trois filles appelées Asto, Palli et Thia. Elles le déshabillèrent, lui lavèrent le visage, les mains et les pieds, et lui servirent un repas sain et frugal. Lorsqu'il fut sur le point de se coucher, Orou, qui s'était absenté avec sa famille, reparut, lui présenta sa femme et ses trois filles nues, et lui dit :

— Tu as soupé, tu es jeune, tu te portes bien; si tu dors seul, tu dormiras mal; l'homme a besoin la nuit d'une compagne à son côté. Voilà ma femme, voilà mes filles : choisis celle qui te convient; mais si tu veux m'obliger, tu donneras la

préférence à la plus jeune de mes filles qui n'a point encore eu d'enfants.

La mère ajouta : — Hélas ! je n'ai point à m'en plaindre ; la pauvre Thia ! ce n'est pas sa faute.

L'aumônier répondit :

Que sa religion, son état, les bonnes mœurs et l'honnêteté ne lui permettaient pas d'accepter ses offres.

Orou répliqua :

— Je ne sais ce que c'est que la chose que tu appelles religion ; mais je ne puis qu'en penser mal, puisqu'elle t'empêche de goûter un plaisir innocent, auquel nature, la souveraine maîtresse, nous invite tous ; de donner l'existence à un de tes semblables ; de rendre un service que le père, la mère et les enfants te demandent ; de t'acquitter avec un hôte qui t'a fait un bon accueil, et d'enrichir une nation, en l'accroissant d'un sujet de plus. Je ne sais ce que c'est que la chose que tu appelles état ; mais ton premier devoir est d'être homme, et d'être reconnaissant. Je ne te propose point de porter dans ton pays les mœurs d'Orou ; mais Orou, ton hôte et ton ami, te supplie de te prêter aux mœurs d'Otaïti. Les mœurs d'Otaïti sont-elles meilleures ou plus mauvaises que les vôtres ? c'est une question facile à décider. La terre où tu es né a-t-elle plus d'hommes qu'elles n'en peut nourrir ? en ce cas les mœurs ne sont ni pires, ni meilleures que les

nôtres ? En peut-elle nourrir plus qu'elle n'en a ? nos mœurs sont meilleures que les tiennes. Quant à l'honnêteté que tu m'objectes, je te comprends; j'avoue que j'ai tort; et je t'en demande pardon. Je n'exige pas que tu nuises à ta santé; si tu es fatigué, il faut que tu te reposes; mais j'espère que tu ne continueras pas à nous contrister. Vois le souci que tu as répandu sur tous ces visages : elles craignent que tu n'aies remarqué en elles quelques défauts qui leur attirent ton dédain. Mais quand cela serait, le plaisir d'honorer une de mes filles, entre ses compagnes et ses sœurs, et de faire une bonne action, ne te suffirait-il pas ? Sois généreux !

L'AUMÔNIER.

Ce n'est pas cela : elles sont toutes quatre également belles; mais ma religion ! mais mon état !

OROU.

Elles m'appartiennent, et je te les offre : elles sont à elles, et elles se donnent à toi. Quelle que soit la pureté de conscience que la chose *religion* et la chose *état* te prescrivent, tu peux les accepter sans scrupule. Je n'abuse point de mon autorité; et sois sûr que je connais et que je respecte les droits des personnes.

Ici, le véridique aumônier convient que jamais la Providence ne l'avait exposé à une aussi pressante tentation. Il était jeune; il s'agitait, il se tourmentait; il détournait ses regards des ai-

mables suppliantes ; il les ramenait sur elles ; il levait ses mains et ses yeux au ciel. — Thia, la plus jeune, embrassait ses genoux, et lui disait : Étranger, n'afflige pas mon père, n'afflige pas ma mère, ne m'afflige pas ! Honore-moi dans la cabane et parmi les miens ; élève-moi au rang de mes sœurs qui se moquent de moi. Asto l'aînée a déjà trois enfants ; Palli, la seconde, en a deux, et Thia n'en a point ! Étranger, honnête étranger, ne me rebute pas ! rends-moi mère ; fais-mois un enfant que je puisse un jour promener par la main, à côté de moi, dans Otaïti, qu'on voie dans neuf mois attaché à mon sein, dont je sois fière, et qui fasse une partie de ma dot, lorsque je passerai de la cabane de mon père dans une autre. Je serai peut-être plus chanceuse avec toi, qu'avec nos jeunes Taïtiens. Si tu m'accordes cette faveur, je ne t'oublierai plus ; je te bénirai toute ma vie ; j'écrirai ton nom sur mon bras et sur celui de ton fils ; nous le prononcerons sans cesse avec joie : et, lorsque tu quitteras ce rivage, mes souhaits t'accompagneront sur les mers jusqu'à ce que tu sois arrivé dans ton pays.

Le naïf aumônier dit qu'elle lui serrait les mains, qu'elle attachait sur ses yeux des regards si expressifs et si touchants ; qu'elle pleurait ; que son père, sa mère et ses sœurs s'éloignèrent ; qu'il resta seul avec elle, et qu'en disant : Mais ma religion, mais mon état, il se trouva le lende-

main couché à côté de cette jeune fille, qui l'accablait de caresses, et qui invitait son père, sa mère et ses sœurs, lorsqu'ils s'approchèrent de leur lit le matin, à joindre leur reconnaissance à la sienne.

Asto et Palli, qui s'étaient éloignées, rentrèrent avec les mets du pays, des boissons et des fruits : elles embrassaient leur sœur et faisaient des vœux sur elle. Ils déjeûnèrent tous ensemble; ensuite Orou, demeuré seul avec l'aumônier, lui dit :

— Je vois que ma fille est contente de toi; et je te remercie. Mais pourrais-tu m'apprendre ce que c'est que le mot religion, que tu as répété tant de fois, et avec tant de douleur ?

L'aumônier, après avoir rêvé un moment, répondit :

— Qui est-ce qui a fait ta cabane et les ustensiles qui la meublent ?

OROU.

C'est moi.

L'AUMÔNIER.

Eh bien ! nous croyons que ce monde et ce qu'il renferme est l'ouvrage d'un ouvrier.

OROU.

Il a donc des pieds, des mains, une tête?

L'AUMÔNIER.

Non.

OROU.

Où fait-il sa demeure ?

L'AUMÔNIER.

Partout.

OROU.

Ici même !

L'AUMÔNIER.

Ici.

OROU.

Nous ne l'avons jamais vu.

L'AUMÔNIER.

On ne le voit pas.

OROU.

Voilà un père bien indifférent ! Il doit être vieux; car il a du moins l'âge de son ouvrage.

L'AUMÔNIER.

Il ne vieillit point : il a parlé à nos ancêtres ; il leur a donné des lois ; il leur a prescrit la manière dont il voulait être honoré ; il leur a ordonné certaines actions, comme bonnes ; il leur en a défendu d'autres, comme mauvaises.

OROU.

J'entends ; et une de ces actions qu'il leur a défendues comme mauvaises, c'est de coucher avec une femme et une fille ? Pourquoi donc a-t-il fait deux sexes ?

L'AUMÔNIER.

Pour s'unir ; mais à certaines conditions re-

quises, après certaines cérémonies préalables, en conséquence desquelles un homme appartient à une femme, et n'appartient qu'à elle; une femme appartient à un homme, et n'appartient qu'à lui.

OROU.

Pour toute leur vie ?

L'AUMÔNIER.

Pour toute leur vie.

OROU.

En sorte que, s'il arrivait à une femme de coucher avec un autre que son mari, ou à un mari de coucher avec une autre que sa femme..... mais cela n'arrive point, car, puisqu'il est là, et que cela lui déplaît, il sait les en empêcher.

L'AUMÔNIER.

Non; il les laisse faire, et ils pèchent contre la loi de Dieu (car c'est ainsi que nous appelons le grand ouvrier), contre la loi du pays; et ils commettent un crime.

OROU.

Je serais fâché de t'offenser par mes discours; mais si tu le permettais je te dirais mon avis.

L'AUMÔNIER.

Parle.

OROU.

Ces préceptes singuliers, je les trouve opposés à la nature, et contraires à la raison; faits pour multiplier les crimes, et fâcher à tout moment

le vieil ouvrier, qui a tout fait sans mains, sans tête et sans outils; qui est partout, et qu'on ne voit nulle part; qui dure aujourd'hui et demain, et qui n'a pas un jour de plus; qui commande et qui n'est pas obéi; qui peut empêcher, et qui n'empêche pas: contraires à la nature, parce qu'ils supposent qu'un être pensant, sentant et libre, peut être la propriété d'un être semblable à lui: sur quoi ce droit serait-il fondé? Ne vois-tu pas qu'on a confondu, dans ton pays, la chose qui n'a ni sensibilité, ni pensée, ni desir ni volonté; qu'on quitte, qu'on prend, qu'on garde, qu'on échange sans qu'elle souffre et sans qu'elle se plaigne, avec la chose qui ne s'échange point, ne s'acquiert point; qui a liberté, volonté, desir; qui peut se donner ou se refuser pour un moment; se donner ou se refuser pour toujours; qui se plaint et qui souffre; et qui ne saurait devenir un effet de commerce, sans qu'on oublie son caractère, et qu'on fasse violence à la nature: contraires à la loi générale des êtres. Rien, en effet, te paraît-il plus insensé qu'un précepte qui proscrit le changement qui est en nous; qui commande une constance qui n'y peut être, et qui viole la liberté du mâle et de la femelle, en les enchaînant pour jamais l'un à l'autre; qu'une fidélité qui borne la plus capricieuse des jouissances à un même individu; qu'un serment d'immutabilité de deux êtres de chair, à la face d'un ciel

qui n'est pas un instant le même, sous des antres qui menacent ruine; au bas d'une roche qui tombe en poudre; au pied d'un arbre qui se gerce; sur une pierre qui s'ébranle? Crois-moi, vous avez rendu la condition de l'homme pire que celle de l'animal. Je ne sais ce que c'est que ton grand ouvrier : mais je me réjouis qu'il n'ait point parlé à nos pères, et je souhaite qu'il ne parle point à nos enfants; car il pourrait par hasard leur dire les mêmes sottises, et ils feraient peut-être celle de le croire. Hier, en soupant, tu nous as entretenus de magistrats et de prêtres; je ne sais quels sont ces personnages que tu appelles *magistrats et prêtres*, dont l'autorité règle votre conduite; mais, dis-moi, sont-ils maîtres du bien et du mal? Peuvent-ils faire que ce qui est juste soit injuste, et que ce qui est injuste soit juste? dépend-il d'eux d'attacher le bien à des actions nuisibles, et le mal à des actions innocentes ou utiles? Tu ne saurais le penser; car, à ce compte, il n'y aurait ni vrai ni faux, ni bon ni mauvais, ni beau ni laid; du moins, que ce qu'il plairait à ton grand ouvrier, à tes magistrats, à tes prêtres, de prononcer tel; et, d'un moment à l'autre, tu serais obligé de changer d'idées et de conduite. Un jour l'on te dirait, de la part de l'un de tes trois maîtres : *tue*; et tu serais obligé, en conscience, de tuer; un autre jour : *vole*; et tu serais tenu de voler; ou : *ne mange pas de ce*

fruit; et tu n'oserais en manger : *je te défends ce légume ou cet animal*; et tu te garderais d'y toucher. Il n'y a point de bonté, qu'on ne pût t'interdire; point de méchanceté, qu'on ne pût t'ordonner. Et où en serais-tu réduit, si tes trois maîtres, peu d'accord entre eux, s'avisaient de te permettre, de t'enjoindre et de te défendre la même chose, comme je pense qu'il arrive souvent? Alors, pour plaire au prêtre, il faudra que tu te brouilles avec le magistrat; pour satisfaire le magistrat, il faudra que tu mécontentes le grand ouvrier; et pour te rendre agréable au grand ouvrier, il faudra que tu renonces à la nature. Et sais-tu ce qui en arrivera? c'est que tu les mépriseras tous trois; et que tu ne seras ni homme, ni citoyen, ni pieux; que tu ne seras rien; que tu seras mal avec toutes les sortes d'autorités; mal avec toi-même; méchant, tourmenté par ton cœur; persécuté par tes maîtres insensés; et malheureux, comme je te vis hier au soir, lorsque je te présentai mes filles et ma femme, et que tu t'écriais : Mais ma religion! mais mon état! Veux-tu savoir, en tous temps et en tous lieux, ce qui est bon et mauvais? Attache-toi à la nature des choses et des actions; à tes rapports avec ton semblable; à l'influence de ta conduite sur ton utilité particulière et le bien général. Tu es en délire, si tu crois qu'il y ait rien, soit en haut, soit en bas, dans l'univers,

qui puisse ajouter ou retrancher aux lois de la nature. Sa volonté éternelle est que le bien soit préféré au mal, et le bien général au bien particulier. Tu ordonneras le contraire; mais tu ne seras pas obéi Tu multiplieras les malfaiteurs et les malheureux par la crainte, par les châtiments et par les remords; tu dépraveras les consciences; tu corrompras les esprits; ils ne sauront plus ce qu'ils ont à faire ou à éviter. Troublés dans l'état d'innocence, tranquilles dans le forfait, ils auront perdu l'étoile polaire de leur chemin. Réponds-moi sincèrement; en dépit des ordres exprès de tes trois législateurs, un jeune homme, dans ton pays, ne couche-t-il jamais, sans leur permission, avec une jeune fille?

L'AUMÔNIER.

Je mentirais si je te l'assurais.

OROU.

La femme, qui a juré de n'appartenir qu'à son mari, ne se donne-t-elle point à un autre?

L'AUMÔNIER.

Rien de plus commun.

OROU.

Tes législateurs sévissent ou ne sévissent pas: s'ils sévissent, ce sont des bêtes féroces qui battent la nature; s'ils ne sévissent pas, ce sont des imbéciles qui ont exposé au mépris leur autorité par une défense inutile.

L'AUMÔNIER.

Les coupables, qui échappent à la sévérité des lois, sont châtiés par le blâme général.

OROU.

C'est-à-dire que la justice s'exerce par le défaut de sens commun de toute la nation; et que c'est la folie de l'opinion qui supplée aux lois.

L'AUMÔNIER.

La fille déshonorée ne trouve plus de mari.

OROU.

Déshonorée! et pourquoi?

L'AUMÔNIER.

La femme infidèle est plus ou moins méprisée.

OROU.

Méprisée! et pourquoi?

L'AUMÔNIER.

Le jeune homme s'appelle un lâche séducteur.

OROU.

Un lâche! un séducteur! et pourquoi?

L'AUMÔNIER.

Le père, la mère et l'enfant sont désolés. L'époux volage est un libertin : l'époux trahi partage la honte de sa femme.

OROU.

Quel monstrueux tissu d'extravagances tu m'exposes là! et encore tu ne dis pas tout : car aussitôt qu'on s'est permis de disposer à son gré des idées de justice et de propriété; d'ôter ou de donner un caractère arbitraire aux choses; d'unir

aux actions ou d'en séparer le bien et le mal, sans consulter que le caprice, on se blâme, on s'accuse, on se suspecte, on se tyrannise, on est envieux, on est jaloux, on se trompe, on s'afflige, on se cache, on dissimule, on s'épie, on se surprend, on se querelle, on ment; les filles en imposent à leurs parents; les maris à leurs femmes; les femmes à leurs maris; des filles, oui, je n'en doute pas, des filles étoufferont leurs enfants; des pères soupçonneux mépriseront et négligeront les leurs; des mères s'en sépareront, et les abandonneront à la merci du sort; et le crime et la débauche se montreront sous toutes sortes de formes. Je sais tout cela, comme si j'avais vécu parmi vous. Cela est, parce que cela doit être; et ta société, dont votre chef vous vante le bel ordre, ne sera qu'un ramas d'hypocrites, qui foulent secrètement aux pieds les lois; ou d'infortunés, qui sont eux-mêmes les instruments de leurs supplices, en s'y soumettant; ou d'imbéciles, en qui le préjugé a tout-à-fait étouffé la voix de la nature; ou d'êtres mal organisés, en qui la nature ne réclame pas ses droits.

L'AUMÔNIER.

Cela ressemble. Mais vous ne vous mariez donc point?

OROU.

Nous nous marions.

L'AUMÔNIER.

Qu'est-ce que votre mariage?

OROU.

Le consentement d'habiter une même cabane, et de coucher dans le même lit, tant que nous nous y trouverons bien.

L'AUMÔNIER.

Et lorsque vous vous y trouvez mal?

OROU.

Nous nous séparons.

L'AUMÔNIER.

Que deviennent vos enfants?

OROU.

O étranger! ta dernière question achève de me déceler la profonde misère de ton pays. Sache, mon ami, qu'ici la naissance d'un enfant est toujours un bonheur : et sa mort, un sujet de regrets et de larmes. Un enfant est un bien précieux, parce qu'il doit devenir un homme; aussi, en avons-nous un tout autre soin que de nos plantes et de nos animaux. Un enfant qui naît, occasione la joie domestique et publique : c'est un accroissement de fortune pour la cabane, et de force pour la nation : ce sont des bras et des mains de plus dans Otaïti; nous voyons en lui un agriculteur, un pêcheur, un chasseur, un soldat, un époux, un père. En repassant de la cabane de son mari dans celle de ses parents, une femme emmène avec elle les enfants qu'elle

avait apportés en dot : on partage ceux qui sont nés pendant la cohabitation commune ; et l'on compense, autant qu'il est possible, les mâles par les femelles, en sorte qu'il reste à chacun à peu près un nombre égal de filles et de garçons.

L'AUMÔNIER.

Mais les enfants sont long-temps à charge avant que de rendre service.

OROU.

Nous destinons à leur entretien et à la subsistance des vieillards, une sixième partie de tous les fruits du pays ; ce tribut les suit partout. Ainsi, tu vois que plus la famille de l'Otaïtien est nombreuse, plus il est riche.

L'AUMÔNIER.

Une sixième partie !

OROU.

Oui ; c'est un moyen sûr d'encourager la population, et d'intéresser au respect de la vieillesse et à la conservation des enfants.

L'AUMÔNIER.

Vos époux se reprennent-ils quelquefois ?

OROU.

Très-souvent ; cependant la durée la plus courte d'un mariage est d'une lune à l'autre.

L'AUMÔNIER.

A moins que la femme ne soit grosse ; alors la cohabitation est au moins de neuf mois ?

OROU.

Tu te trompes; la paternité, comme le tribut, suit l'enfant partout.

L'AUMÔNIER.

Tu m'as parlé d'enfants qu'une femme apporte en dot à son mari.

OROU.

Assurément. Voilà une fille aînée qui a trois enfants; ils marchent; ils sont sains; ils sont beaux; ils promettent d'être forts : lorsqu'il lui prendra fantaisie de se marier, elle les emmènera; ils sont les siens : son mari les recevra avec joie, et sa femme ne lui en serait que plus agréable, si elle était enceinte d'un quatrième.

L'AUMÔNIER.

De lui.

OROU.

De lui, ou d'un autre. Plus nos filles ont d'enfants, plus elles sont recherchées; plus nos garçons sont vigoureux et forts, plus ils sont riches : aussi, autant nous sommes attentifs à préserver les unes des approches de l'homme, les autres du commerce de la femme, avant l'âge de fécondité; autant nous les exhortons à produire, lorsque les garçons sont pubères et les filles nubiles. Tu ne saurais croire l'importance du service que tu auras rendu à ma fille Thia, si tu lui as fait un enfant. Sa mère ne lui dira plus à chaque lune : Mais, Thia, à quoi penses-tu donc? Tu ne de-

viens point grosse; tu as dix-neuf ans; tu devrais avoir déjà deux enfants, et tu n'en as point. Quel est celui qui se chargera de toi? Si tu perds ainsi tes jeunes ans, que feras-tu dans ta vieillesse? Thia, il faut que tu aies quelque défaut qui éloigne de toi les hommes. Corrige-toi, mon enfant: à ton âge, j'avais été trois fois mère.

L'AUMÔNIER.

Quelles précautions prenez-vous pour garder vos filles et vos garçons adolescents!

OROU.

C'est l'objet principal de l'éducation domestique, et le point le plus important des mœurs publiques. Nos garçons, jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, deux ou trois ans au delà de la puberté, restent couverts d'une longue tunique, et les reins ceints d'une petite chaîne. Avant que d'être nubiles, nos filles n'oseraient sortir sans un voile blanc. Oter sa chaîne, lever son voile, sont des fautes qui se commettent rarement, parce que nous leur en apprenons de bonne heure les fâcheuses conséquences. Mais au moment où le mâle a pris toute sa force, où les symptômes virils ont de la continuité, et où l'effusion fréquente et la qualité de la liqueur séminale nous rassurent; au moment où la jeune fille se fane, s'ennuie, est d'une maturité propre à concevoir des desirs, à en inspirer, et à les satisfaire avec utilité, le père détache la chaîne à son fils, et lui coupe l'ongle

du doigt du milieu de la main droite. La mère relève le voile de sa fille. L'un peut solliciter une femme, et en être sollicité ; l'autre, se promener publiquement le visage découvert et la gorge nue, accepter ou refuser les caresses d'un homme. On indique seulement d'avance au garçon les filles ; à la fille, les garçons qu'ils doivent préférer. C'est une grande fête, que le jour de l'émancipation d'une fille ou d'un garçon. Si c'est une fille, la veille, les jeunes garçons se rassemblent autour de la cabane, et l'air retentit pendant toute la nuit du chant des voix et du son des instruments. Le jour, elle est conduite par son père et par sa mère dans une enceinte où l'on danse, et où l'on fait l'exercice du saut, de la lutte et de la course. On déploie l'homme nu devant elle, sous toutes les faces et dans toutes les attitudes. Si c'est un garçon, ce sont les jeunes filles qui font en sa présence les frais et les honneurs de la fête, et exposent à ses regards la femme nue, sans réserve et sans secret. Le reste de la cérémonie s'achève sur un lit de feuilles, comme tu l'as vu à ta descente parmi nous. A la chute du jour, la fille rentre dans la cabane de ses parents, ou passe dans la cabane de celui dont elle a fait choix, et y reste tant qu'elle s'y plaît.

L'AUMÔNIER.

Ainsi cette fête est ou n'est point un jour du mariage ?

OROU.

Tu l'as dit.....

— *A*. Qu'est-ce que je vois là en marge?

B. C'est une note, où le bon Aumônier dit que les préceptes des parents sur le choix des garçons et des filles étaient pleins de bon sens et d'observations très-fines et très-utiles; mais qu'il a supprimé ce catéchisme, qui aurait paru à des gens aussi corrompus et aussi superficiels que nous, d'une licence impardonnable; ajoutant toutefois que ce n'était pas sans regret qu'il avait retranché des détails où l'on aurait vu, premièrement, jusqu'où une nation, qui s'occupe sans cesse d'un objet important, peut être conduite dans ses recherches, sans les secours de la physique et de l'anatomie; secondement, la différence des idées de la beauté dans une contrée où l'on rapporte les formes au plaisir d'un moment, et chez un peuple où elles sont appréciées d'après une utilité plus constante. Là, pour être belle, on exige un teint éclatant, un grand front, de grands yeux, les traits fins et délicats, une taille légère, une petite bouche, de petites mains, un petit pied.... Ici, presque aucun de ces éléments n'entre en calcul. La femme sur laquelle les regards s'attachent et que le desir poursuit, est celle qui promet beaucoup d'enfants (la femme du cardinal d'Ossat), et qui les promet actifs, intelligents, courageux, sains et robustes. Il n'y

a presque rien de commun entre la Vénus d'Athènes et celle d'Otaïti; l'une est Vénus galante, l'autre est Vénus féconde. Une Otaïtienne disait un jour avec mépris à une autre femme du pays : Tu es belle, mais tu fais de laids enfants; je suis laide, mais je fais de beaux enfants, et c'est moi que les hommes préfèrent.

Après cette note de l'aumônier, Orou continue :

OROU.

L'heureux moment pour une jeune fille et pour ses parents, que celui où sa grossesse est constatée ! Elle se lève; elle accourt; elle jette ses bras autour du cou de sa mère et de son père; c'est avec des transports d'une joie mutuelle, qu'elle leur annonce et qu'ils apprennent cet événement. Maman ! mon papa ! embrassez-moi; je suis grosse ! — Est-il bien vrai ? — Très-vrai. — Et de qui l'êtes-vous ? — Je le suis d'un tel....

L'AUMÔNIER.

Comment peut-elle nommer le père de son enfant ?

OROU.

Pourquoi veux-tu qu'elle l'ignore ? Il en est de la durée de nos amours comme de celle de nos mariages; elle est au moins d'une lune à la lune suivante.

L'AUMÔNIER.

Et cette règle est bien scrupuleusement observée ?

OROU.

Tu vas en juger. D'abord, l'intervalle de deux lunes n'est pas long; mais lorsque deux pères ont une prétention bien fondée à la formation d'un enfant, il n'appartient plus à sa mère.

L'AUMÔNIER.

A qui appartient-il donc?

OROU.

A celui des deux à qui il lui plaît de le donner; voilà tout son privilége : et un enfant étant par lui-même un objet d'intérêt et de richesse, tu conçois que, parmi nous, les libertines sont rares, et que les jeunes garçons s'en éloignent.

L'AUMÔNIER.

Vous avez donc aussi vos libertines? J'en suis bien aise.

OROU.

Nous en avons même de plus d'une sorte : mais tu m'écartes de mon sujet. Lorsqu'une de nos filles est grosse, si le père de l'enfant est un jeune homme beau, bien fait, brave, intelligent et laborieux, l'espérance que l'enfant héritera des vertus de son père renouvelle l'allégresse. Notre enfant n'a honte que d'un mauvais choix. Tu dois concevoir quel prix nous attachons à la santé, à la beauté, à la force, à l'industrie, au courage : tu dois concevoir comment, sans que nous nous en mêlions, les prérogatives du sang doivent s'éterniser parmi nous. Toi, qui as parcouru di-

verses contrées, dis-moi si tu as remarqué dans aucune autant de beaux hommes et autant de belles femmes que dans Otaïti? Regarde-moi : comment me trouves-tu? Eh bien! il y a dix mille hommes ici plus grands, aussi robustes; mais pas un plus brave que moi : aussi les mères me désignent-elles souvent à leurs filles.

L'AUMÔNIER.

Mais de tous ces enfants que tu peux avoir faits hors de ta cabane, que t'en revient-il?

OROU.

Le quatrième mâle ou femelle. Il s'est établi parmi nous une circulation d'hommes, de femmes et d'enfants, ou de bras de tout âge et de toute fonction, qui est bien d'une autre importance que celle de vos denrées qui n'en sont que le produit.

L'AUMÔNIER.

Je le conçois. Qu'est-ce que c'est que ces voiles noirs que j'ai rencontrés quelquefois.

OROU.

Le signe de la stérilité, vice de naissance, ou suite de l'âge avancé. Celle qui quitte ce voile, et se mêle avec les hommes, est une libertine; celui qui relève ce voile, et s'approche de la femme stérile, est un libertin.

L'AUMÔNIER.

Et ces voiles gris?

OROU.

Le signe de la maladie périodique. Celle qui

quitte ce voile, et se mêle avec les hommes, est une libertine : celui qui le relève, et s'approche de la femme malade, est un libertin.

L'AUMÔNIER.

Avez-vous des châtiments pour ce libertinage?

OROU.

Point d'autre que le blâme.

L'AUMÔNIER.

Un père peut-il coucher avec sa fille, une mère avec son fils, un frère avec sa sœur, un mari avec la femme d'un autre?

OROU.

Pourquoi non?

L'AUMÔNIER.

Passe pour la fornication; mais l'inceste, mais l'adultère!

OROU.

Qu'est-ce que tu veux dire avec tes mots, *fornication, inceste, adultère?*

L'AUMÔNIER.

Des crimes, des crimes énormes, pour l'un desquels on brûle dans mon pays.

OROU.

Qu'on brûle ou qu'on ne brûle pas dans ton pays, peu m'importe. Mais tu n'accuseras pas les mœurs d'Europe par celles d'Otaïti, ni par conséquent les mœurs d'Otaïti par celles de ton pays : il nous faut une règle plus sûre; et quelle sera cette règle? En connais-tu une autre que le

bien général, et l'utilité particulière? A présent, dis-moi ce que ton crime *inceste* a de contraire à ces deux fins de nos actions? Tu te trompes, mon ami, si tu crois qu'une loi une fois publiée, un mot ignominieux inventé, un supplice décerné, tout est dit. Réponds-moi donc, qu'entends-tu par *inceste?*

L'AUMÔNIER.

Mais un *inceste*.....

OROU.

Un *inceste?*... Y a-t-il long-temps que ton grand ouvrier sans tête, sans mains et sans outils, a fait le monde?

L'AUMÔNIER.

Non.

OROU.

Fit-il toute l'espèce humaine à la fois?

L'AUMÔNIER.

Non. Il créa seulement une femme et un homme.

OROU.

Eurent-ils des enfants?

L'AUMÔNIER.

Assurément.

OROU.

Supposons que ces deux premiers parents n'aient eu que des filles, et que leur mère soit morte la première; ou qu'ils n'aient eu que des garçons, et que la femme ait perdu son mari.

L'AUMÔNIER.

Tu m'embarrasses; mais tu as beau dire, l'*inceste* est un crime abominable, et parlons d'autre chose.

OROU.

Cela te plaît à dire; je me tais, moi, tant que tu ne m'auras pas dit ce que c'est que le crime abominable *inceste*.

L'AUMÔNIER.

Eh bien! je t'accorde que peut-être l'*inceste* ne blesse en rien la nature; mais ne suffit-il pas qu'il menace la constitution politique? Que deviendraient la sûreté d'un chef et la tranquillité d'un État, si toute une nation composée de plusieurs millions d'hommes, se trouvait rassemblée autour d'une cinquantaine de pères de familles.

OROU.

Le pis-aller, c'est qu'où il n'y a qu'une grande société, il y en aurait cinquante petites, plus de bonheur et un crime de moins.

L'AUMÔNIER.

Je crois cependant que, même ici, un fils couche rarement avec sa mère.

OROU.

A moins qu'il n'ait beaucoup de respect pour elle, et une tendresse qui lui fasse oublier la disparité d'âge, et préférer une femme de quarante ans à une fille de dix-neuf.

L'AUMÔNIER.

Et le commerce des pères avec leurs filles?

OROU.

Guère plus fréquent, à moins que la fille ne soit laide et peu recherchée. Si son père l'aime, il s'occupe à lui préparer sa dot en enfants.

L'AUMÔNIER.

Cela me fait imaginer que le sort des femmes que la nature a disgraciées ne doit pas être heureux dans Otaïti.

OROU.

Cela me prouve que tu n'as pas une haute opinion de la générosité de nos jeunes gens.

L'AUMÔNIER.

Pour les unions de frères et de sœurs, je ne doute pas qu'elles ne soient très-communes.

OROU.

Et très-approuvées.

L'AUMÔNIER.

A t'entendre, cette passion, qui produit tant de crimes et de maux dans nos contrées, serait ici tout-à-fait innocente.

OROU.

Étranger! tu manques de jugement et de mémoire : de jugement, car, partout où il y a défense, il faut qu'on soit tenté de faire la chose défendue, et qu'on la fasse : de mémoire, puisque tu ne te souviens plus de ce que je t'ai dit. Nous avons des vieilles dissolues, qui sortent la

nuit sans leur voile noir, et reçoivent des hommes, lorsqu'il ne peut rien résulter de leur approche; si elles sont reconnues ou surprises, l'exil au nord de l'île, ou l'esclavage, est leur châtiment: des filles précoces, qui relèvent leur voile blanc à l'insu de leurs parents (et nous avons pour elles un lieu fermé dans la cabane); des jeunes gens, qui déposent leur chaîne avant le temps prescrit par la nature et par la loi (et nous en réprimandons leurs parents); des femmes à qui le temps de la grossesse paraît long; des femmes et des filles peu scrupuleuses à garder leur voile gris; mais, dans le fait, nous n'attachons pas une grande importance à toutes ces fautes; et tu ne saurais croire combien l'idée de richesse particulière ou publique, unie dans nos têtes à l'idée de population, épure nos mœurs sur ce point.

L'AUMÔNIER.

La passion de deux hommes pour une même femme, ou le goût de deux femmes ou de deux filles pour un même homme, n'occasionent-ils point de désordres?

OROU.

Je n'en ai pas encore vu quatre exemples: le choix de la femme ou celui de l'homme finit tout. La violence d'un homme serait une faute grave; mais il faut une plainte publique, et il est presque inoui qu'une fille ou qu'une femme se soit

plaint. La seule chose que j'aie remarquée, c'est que nos femmes ont moins de pitié des hommes laids, que nos jeunes gens des femmes disgraciées; et nous n'en sommes pas fâchés.

L'AUMÔNIER.

Vous ne connaissez guère la jalousie, à ce que je vois; mais la tendresse maritale, l'amour maternel, ces deux sentiments si puissants et si doux, s'ils ne sont pas étrangers ici, y doivent être assez faibles.

OROU.

Nous y avons suppléé par un autre, qui est tout autrement général, énergique et durable, l'intérêt. Mets la main sur la conscience; laisse là cette fanfaronnade de vertu, qui est sans cesse sur les lèvres de tes camarades, et qui ne réside pas au fond de leur cœur. Dis-moi si, dans quelque contrée que ce soit, il y a un père qui, sans la honte qui le retient, n'aimât mieux perdre son enfant, un mari qui n'aimât mieux perdre sa femme, que sa fortune et l'aisance de toute sa vie. Sois sûr que partout où l'homme sera attaché à la conservation de son semblable comme à son lit, à sa santé, à son repos, à sa cabane, à ses fruits, à ses champs, il fera pour lui tout ce qu'il sera possible de faire. C'est ici que les pleurs trempent la couche d'un enfant qui souffre; c'est ici que les mères sont soignées dans la maladie; c'est ici qu'on prise une femme féconde,

une fille nubile, un garçon adolescent; c'est ici qu'on s'occupe de leur institution, parce que leur conservation est toujours un accroissement, et leur perte toujours une diminution de fortune.

L'AUMÔNIER.

Je crains bien que ce sauvage n'ait raison. Le paysan misérable de nos contrées, qui excède sa femme pour soulager son cheval, laisse périr son enfant sans secours, et appelle le médecin pour son bœuf.

OROU.

Je n'entends pas trop ce que tu viens de dire; mais, à ton retour dans ta patrie si bien policée, tâche d'y introduire ce ressort; et c'est alors qu'on y sentira le prix de l'enfant qui naît, et l'importance de la population. Veux-tu que je te révèle un secret? mais prends garde qu'il ne t'échappe. Vous arrivez : nous vous abandonnons nos femmes et nos filles; vous vous en étonnez; vous nous en témoignez une gratitude qui nous fait rire; vous nous remerciez, lorsque nous asséyons sur toi et sur tes compagnons la plus forte de toutes les impositions. Nous ne t'avons point demandé d'argent; nous ne nous sommes point jetés sur tes marchandises; nous avons méprisé tes denrées : mais nos femmes et nos filles sont venues exprimer le sang de tes veines. Quand tu t'éloigneras, tu nous auras laissé des enfants : ce tribut levé sur ta personne, sur ta propre sub-

stance, à ton avis, n'en vaut-il pas bien un autre? Et si tu veux en apprécier la valeur, imagine que tu aies deux cents lieues de côtes à courir, et qu'à chaque vingt milles on te mette à pareille contribution. Nous avons des terres immenses en friche; nous manquons de bras; et nous t'en avons demandé. Nous avons des calamités épidémiques à réparer; et nous t'avons employé à réparer le vide qu'elles laisseront. Nous avons des ennemis voisins à combattre, un besoin de soldats; et nous t'avons prié de nous en faire : le nombre de nos femmes et de nos filles est trop grand pour celui des hommes; et nous t'avons associé à notre tâche. Parmi ces femmes et ces filles, il y en a dont nous n'avons pu obtenir d'enfants; et ce sont celles que nous avons exposées à vos premiers embrassements. Nous avons à payer une redevance en hommes à un voisin oppresseur; c'est toi et tes camarades qui nous défraierez; et, dans cinq ou six ans, nous lui enverrons vos fils, s'ils valent moins que les nôtres. Plus robustes, plus sains que vous, nous nous sommes aperçus que vous nous surpassiez en intelligence; et, sur-le-champ, nous avons destiné quelques-unes de nos femmes et de nos filles les plus belles à recueillir la semence d'une race meilleure que la nôtre. C'est un essai que nous avons tenté, et qui pourra nous réussir. Nous avons tiré de toi et des tiens le seul parti que

nous en pouvions tirer : et crois que, tout sauvages que nous sommes, nous savons aussi calculer. Va où tu voudras ; et tu trouveras toujours l'homme aussi fin que toi. Il ne te donnera jamais que ce qui ne lui est bon à rien, et te demandera toujours ce qui lui est utile. S'il te présente un morceau d'or pour un morceau de fer ; c'est qu'il ne fait aucun cas de l'or, et qu'il prise le fer. Mais dis-moi donc pourquoi tu n'es pas vêtu comme les autres ? Que signifie cette casaque longue qui t'enveloppe de la tête aux pieds, et ce sac pointu que tu laisses tomber sur tes épaules, ou que tu ramènes sur tes oreilles ?

L'AUMÔNIER.

C'est que, tel que tu me vois, je me suis engagé dans une société d'hommes qu'on appelle, dans mon pays, des moines. Le plus sacré de leurs vœux est de n'approcher d'aucune femme, et de ne point faire d'enfants.

OROU.

Que faites-vous donc ?

L'AUMÔNIER.

Rien.

OROU.

Et ton magistrat souffre cette espèce de paresseux, la pire de toutes ?

L'AUMÔNIER.

Il fait plus ; il la respecte et la fait respecter.

OROU.

Ma première pensée était que la nature, quelque accident, ou un art cruel vous avait privés de la faculté de produire votre semblable; et que, par pitié, on aimait mieux vous laisser vivre que de vous tuer. Mais, moine, ma fille m'a dit que tu étais un homme, et un homme aussi robuste qu'un Otaïtien, et qu'elle espérait que tes caresses réitérées ne seraient pas infructueuses. A présent que j'ai compris pourquoi tu t'es écrié hier au soir: *Mais ma religion! mais mon état!* pourrais-tu m'apprendre le motif de la faveur et du respect que les magistrats vous accordent?

L'AUMÔNIER.

Je l'ignore.

OROU.

Tu sais au moins par quelle raison, étant homme, tu t'es librement condamné à ne pas l'être?

L'AUMÔNIER.

Cela serait trop long et trop difficile à t'expliquer.

OROU.

Et ce vœu de stérilité, le moine y est-il bien fidèle?

L'AUMÔNIER.

Non.

OROU.

J'en étais sûr. Avez-vous aussi des moines femelles?

L'AUMÔNIER.

Oui.

OROU.

Aussi sages que les moines mâles?

L'AUMÔNIER.

Plus renfermées, elles sèchent de douleur, périssent d'ennui.

OROU.

Et l'injure faite à la nature est vengée. Oh! le vilain pays! Si tout y est ordonné comme ce que tu m'en dis, vous êtes plus barbares que nous.

Le bon aumônier raconte qu'il passa le reste de la journée à parcourir l'île, à visiter les cabanes, et que le soir, après avoir soupé, le père et la mère l'ayant supplié de coucher avec la seconde de leurs filles, Palli s'était présentée dans le même déshabillé que Thia, et qu'il s'était écrié plusieurs fois pendant la nuit : *Mais ma religion! mais mon état!* que la troisième nuit il avait été agité des mêmes remords avec Asto l'aînée, et que la quatrième nuit il l'avait accordée par honnêteté à la femme de son hôte.

IV.

SUITE DU DIALOGUE.

A. J'estime cet aumônier poli.

B. Et moi, beaucoup davantage les mœurs des Otaïtiens, et le discours d'Orou.

A. Quoiqu'un peu modelé à l'européenne.

B. Je n'en doute pas.

— Ici le bon aumônier se plaint de la brièveté de son séjour dans Otaïti, et de la difficulté de mieux connaître les usages d'un peuple assez sage pour s'être arrêté de lui-même à la médiocrité, ou assez heureux pour habiter un climat dont la fertilité lui assurait un long engourdissement, assez actif pour s'être mis à l'abri des besoins absolus de la vie, et assez indolent pour que son innocence, son repos et sa félicité n'eussent rien à redouter d'un progrès trop rapide de ses lumières. Rien n'y était mal par l'opinion et par la loi, que ce qui était mal de sa nature. Les travaux et les récoltes s'y faisaient en commun. L'acception du mot *propriété* y était très-étroite; la passion de l'amour, réduite à un simple appétit physique, n'y produisait aucun de nos désordres. L'île entière offrait l'image d'une seule famille nombreuse, dont chaque cabane représentait les divers appartements d'une de nos grandes maisons. Il finit par protester que ces Otaïtiens se-

ront toujours présents à sa mémoire, qu'il avait été tenté de jeter ses vêtements dans le vaisseau et de passer le reste de ses jours parmi eux, et qu'il craint bien de se repentir plus d'une fois de ne l'avoir pas fait.

A. Malgré cet éloge, quelles conséquences utiles à tirer des mœurs et des usages bizarres d'un peuple non civilisé?

B. Je vois qu'aussitôt que quelques causes physiques, telles, par exemple, que la nécessité de vaincre l'ingratitude du sol, ont mis en jeu la sagacité de l'homme, cet élan le conduit bien au-delà du but, et que, le terme du besoin passé, on est porté dans l'océan sans bornes des fantaisies, d'où l'on ne se retire plus. Puisse l'heureux Otaïtien s'arrêter où il en est! Je vois qu'excepté dans ce recoin écarté de notre globe, il n'y a point eu de mœurs, et qu'il n'y en aura peut-être jamais nulle part.

A. Qu'entendez-vous donc par des mœurs?

B. J'entends une soumission générale et une conduite conséquente à des lois bonnes ou mauvaises. Si les lois sont bonnes, les mœurs sont bonnes; si les lois sont mauvaises, les mœurs sont mauvaises; si les lois, bonnes ou mauvaises, ne sont point observées, la pire condition d'une société, il n'y a point de mœurs. Or, comment voulez-vous que des lois s'observent quand elles se contredisent? Parcourez l'histoire des siècles

et des nations tant anciennes que modernes, et vous trouverez les hommes assujétis à trois codes, le code de la nature, le code civil, et le code religieux, et contraints d'enfreindre alternativement ces trois codes qui n'ont jamais été d'accord; d'où il est arrivé qu'il n'y a eu dans aucune contrée, commè Orou l'a deviné de la nôtre, ni homme, ni citoyen, ni religieux.

A. D'où vous conclurez, sans doute, qu'en fondant la morale sur les rapports éternels, qui subsistent entre les hommes, la loi religieuse devient peut-être superflue; et que la loi civile ne doit être que l'énonciation de la loi de nature.

B. Et cela, sous peine de multiplier les méchants, au lieu de faire des bons.

A. Ou que, si l'on juge nécessaire de les conserver toutes trois, il faut que les deux dernières ne soient que des calques rigoureux de la première, que nous apportons gravée au fond de nos cœurs, et qui sera toujours la plus forte.

B. Cela n'est pas exact. Nous n'apportons en naissant qu'une similitude d'organisation avec d'autres êtres, les mêmes besoins, de l'attrait vers les mêmes plaisirs, une aversion commune pour les mêmes peines : voilà ce qui constitue l'homme ce qu'il est, et doit fonder la morale qui lui convient.

A. Cela n'est pas aisé.

B. Cela est si difficile, que je croirais volon-

tiers le peuple le plus sauvage de la terre, l'Otaïtien qui s'en est tenu scrupuleusement à la loi de la nature, plus voisin d'une bonne législation qu'aucun peuple civilisé.

A. Parce qu'il lui est plus facile de se défaire de son trop de rusticité, qu'à nous de revenir sur nos pas et de réformer nos abus.

B. Surtout ceux qui tiennent à l'union de l'homme et de la femme.

A. Cela se peut. Mais commençons par le commencement. Interrogeons bonnement la nature, et voyons sans partialité ce qu'elle nous répondra sur ce point.

B. J'y consens.

A. Le mariage est-il dans la nature?

B. Si vous entendez par le mariage la préférence qu'une femelle accorde à un mâle sur tous les autres mâles, ou celle qu'un mâle donne à une femelle sur toutes les autres femelles; préférence mutuelle, en conséquence de laquelle il se forme une union plus ou moins durable, qui perpétue l'espèce par la reproduction des individus, le mariage est dans la nature.

A. Je le pense comme vous; car cette préférence se remarque non seulement dans l'espèce humaine, mais encore dans les autres espèces d'animaux : témoin ce nombreux cortége de mâles qui poursuivent une même femelle au printemps dans

nos campagnes, et dont un seul obtient le titre de mari. Et la galanterie?

B. Si vous entendez par galanterie cette variété de moyens énergiques ou délicats que la passion inspire, soit au mâle, soit à la femelle, pour obtenir cette préférence qui conduit à la plus douce, la plus importante et la plus générale des jouissances; la galanterie est dans la nature.

A. Je le pense comme vous. Témoin cette diversité de gentillesses pratiquées par le mâle pour plaire à la femelle; par la femelle pour irriter la passion et fixer le goût du mâle. Et la coquetterie?

B. C'est un mensonge qui consiste à simuler une passion qu'on ne sent pas, et à promettre une préférence qu'on n'accordera pas. Le mâle coquet se joue de la femelle; la femelle coquette se joue du mâle : jeu perfide qui amène quelquefois les catastrophes les plus funestes; manége ridicule, dont le trompeur et le trompé sont également châtiés par la perte des instants les plus précieux de leur vie.

A. Ainsi la coquetterie, selon vous, n'est pas dans la nature?

B. Je ne dis pas cela.

A. Et la constance?

B. Je ne vous en dirai rien de mieux que ce qu'en a dit Orou à l'aumônier. Pauvre vanité de deux enfants qui s'ignorent eux-mêmes, et que

l'ivresse d'un instant aveugle sur l'instabilité de tout ce qui les entoure !

A. Et la fidélité, ce rare phénomène ?

B. Presque toujours l'entêtement et le supplice de l'honnête homme et de l'honnête femme dans nos contrées ; chimère à Otaïti.

A. Et la jalousie ?

B. Passion d'un animal indigent et avare qui craint de manquer ; sentiment injuste de l'homme ; conséquence de nos fausses mœurs, et d'un droit de propriété étendu sur un objet sentant, pensant, voulant, et libre.

A. Ainsi la jalousie, selon vous, n'est pas dans la nature ?

B. Je ne dis pas cela. Vices et vertus, tout est également dans la nature.

A. Le jaloux est sombre.

B. Comme le tyran, parce qu'il en a la conscience.

A. La pudeur ?

B. Mais vous m'engagez là dans un cours de morale galante. L'homme ne veut être ni troublé ni distrait dans ses jouissances. Celles de l'amour sont suivies d'une faiblesse qui l'abandonnerait à la merci de son ennemi. Voilà tout ce qu'il peut y avoir de naturel dans la pudeur : le reste est d'institution.

— L'aumônier remarque, dans un troisième morceau que je ne vous ai point lu, que l'Otaïtien

ne rougit pas des mouvements involontaires qui s'excitent en lui à côté de sa femme, au milieu de ses filles; et que celles-ci en sont spectatrices, quelquefois émues, jamais embarrassées. Aussitôt que la femme devint la propriété de l'homme, et que la jouissance furtive d'une fille fut regardée comme un vol, on vit naître les termes *pudeur, retenue, bienséance;* des vertus et des vices imaginaires; en un mot, entre les deux sexes, des barrières qui les empêchassent de s'inviter réciproquement à la violation des lois qu'on leur avait imposées, et qui produisirent souvent un effet contraire, en échauffant l'imagination et en irritant les desirs. Lorsque je vois des arbres plantés autour de nos palais, et un vêtement de cou qui cache et montre une partie de la gorge d'une femme, il me semble reconnaître un retour secret vers la forêt, et un appel à la liberté première de notre ancienne demeure. L'Otaïtien nous dirait : Pourquoi te caches-tu? de quoi es-tu honteux? fais-tu le mal, quand tu cèdes à l'impulsion la plus auguste de la nature? Homme, présente-toi franchement si tu plais. Femme, si cet homme te convient, reçois-le avec la même franchise.

A. Ne vous fâchez pas. Si nous débutons comme des hommes civilisés, il est rare que nous ne finissions pas comme l'Otaïtien.

B. Oui, ces préliminaires de convention consument la moitié de la vie d'un homme de génie.

A. J'en conviens ; mais qu'importe, si cet élan pernicieux de l'esprit humain, contre lequel vous vous êtes récrié tout à l'heure, en est d'autant plus ralenti? Un philosophe de nos jours, interrogé pourquoi les hommes faisaient la cour aux femmes, et non les femmes la cour aux hommes, répondit qu'il était naturel de demander à celui qui pouvait toujours accorder.

B. Cette raison m'a paru de tout temps plus ingénieuse que solide. La nature, indécente si vous voulez, presse indistinctement un sexe vers l'autre : et dans un état de l'homme brute et sauvage qui se conçoit, mais qui n'existe peut-être nulle part.....

A. Pas même à Otaïti?

B. Non : l'intervalle qui séparait un homme d'une femme serait franchi par le plus amoureux. S'ils s'attendent, s'ils se fuient, s'ils se poursuivent, s'ils s'évitent, s'ils s'attaquent, s'ils se défendent, c'est que la passion, inégale dans ses progrès, ne s'applique pas en eux de la même force. D'où il arrive que la volupté se répand, se consomme et s'éteint d'un côté, lorsqu'elle commence à peine à s'élever de l'autre, et qu'ils en restent tristes tous deux. Voilà l'image fidèle de ce qui se passerait entre deux êtres jeunes, libres et parfaitement innocents. Mais lorsque la femme a connu, par l'expérience ou l'éducation, les suites plus ou moins cruelles d'un moment doux, son

cœur frissonne à l'approche de l'homme. Le cœur de l'homme ne frissonne point; ses sens commandent, et il obéit. Les sens de la femme s'expliquent, et elle craint de les écouter. C'est l'affaire de l'homme que de la distraire de sa crainte, de l'enivrer et de la séduire. L'homme conserve toute son impulsion naturelle vers la femme; l'impulsion naturelle de la femme vers l'homme, dirait un géomètre, est en raison composée de la directe de la passion et de l'inverse de la crainte; raison qui se complique d'une multitude d'éléments divers dans nos sociétés; éléments qui concourent presque tous à accroître la pusillanimité d'un sexe et la durée de la poursuite de l'autre. C'est une espèce de tactique où les ressources de la défense et les moyens de l'attaque ont marché sur la même ligne. On a consacré la résistance de la femme; on a attaché l'ignominie à la violence de l'homme; violence qui ne serait qu'une injure légère dans Otaïti, et qui devient un crime dans nos cités.

A. Mais comment est-il arrivé qu'un acte dont le but est si solennel, et auquel la nature nous invite par l'attrait le plus puissant; que le plus grand, le plus doux, le plus innocent des plaisirs soit devenu la source la plus féconde de notre dépravation et de nos maux?

B. Orou l'a fait entendre dix fois à l'Aumônier: écoutez-le donc encore, et tâchez de le retenir.

C'est par la tyrannie de l'homme, qui a converti la possession de la femme en une propriété.

Par les mœurs et les usages, qui ont surchargé de conditions l'union conjugale.

Par les lois civiles, qui ont assujéti le mariage à une infinité de formalités.

Par la nature de notre société, où la diversité des fortunes et des rangs a institué des convenances et des disconvenances.

Par une contradiction bizarre et commune à toutes les sociétés subsistantes, où la naissance d'un enfant, toujours regardé comme un accroissement de richesses pour la nation, est plus souvent et plus sûrement encore un accroissement d'indigence dans la famille.

Par les vues politiques des souverains, qui ont tout rapporté à leur intérêt et à leur sécurité.

Par les institutions religieuses, qui ont attaché les noms de vices et de vertus à des actions qui n'étaient susceptibles d'aucune moralité.

Combien nous sommes loin de la nature et du bonheur! L'empire de la nature ne peut être détruit : on aura beau le contrarier par des obstacles, il durera. Écrivez tant qu'il vous plaira sur des tables d'airain, pour me servir des expressions du sage Marc-Aurèle, que le frottement voluptueux de deux intestins est un crime; le cœur de l'homme sera froissé entre la menace de votre inscription et la violence de ses penchants. Mais ce cœur indo-

cile ne cessera de réclamer ; et cent fois, dans le cours de la vie, vos caractères effrayants disparaîtront à nos yeux. Gravez sur le marbre : Tu ne mangeras ni de l'ixion, ni du griffon ; tu ne connaîtras que ta femme ; tu ne seras point le mari de ta soeur : mais vous n'oublierez pas d'accroître les châtiments à proportion de la bizarrerie de vos défenses ; vous deviendrez féroces, et vous ne réussirez point à me dénaturer.

A. Que le code des nations serait court, si on le conformait rigoureusement à celui de la nature ! combien d'erreurs et de vices épargnés à l'homme !

B. Voulez-vous savoir l'histoire abrégée de presque toute notre misère? La voici. Il existait un homme naturel : on a introduit au dedans de cet homme un homme artificiel ; et il s'est élevé dans la caverne une guerre civile qui dure toute la vie. Tantôt l'homme naturel est le plus fort ; tantôt il est terrassé par l'homme moral et artificiel ; et, dans l'un et l'autre cas, le triste monstre est tiraillé, tenaillé, tourmenté, étendu sur la roue ; sans cesse gémissant, sans cesse malheureux, soit qu'un faux enthousiasme de gloire le transporte et l'enivre, ou qu'une fausse ignominie le courbe et l'abatte. Cependant il est des circonstances extrêmes qui ramènent l'homme à sa première simplicité.

A. La misère et la maladie, deux grands exorcistes.

B. Vous les avez nommés. En effet, que deviennent alors toutes ces vertus conventionnelles? Dans la misère, l'homme est sans remords; et dans la maladie, la femme est sans pudeur.

A. Je l'ai remarqué.

B. Mais un autre phénomène qui ne vous aura pas échappé davantage, c'est que le retour de l'homme artificiel et moral suit pas à pas les progrès de l'état de maladie à l'état de convalescence, et de l'état de convalescence à l'état de santé. Le moment où l'infirmité cesse est celui où la guerre intestine recommence, et presque toujours avec désavantage pour l'intrus.

A. Il est vrai. J'ai moi-même éprouvé que l'homme naturel avait dans la convalescence une vigueur funeste pour l'homme artificiel et moral. Mais enfin, dites-moi, faut-il civiliser l'homme, ou l'abandonner à son instinct?

B. Faut-il vous répondre net?

A. Sans doute.

B. Si vous vous proposez d'en être le tyran, civilisez-le; empoisonnez-le de votre mieux d'une morale contraire à la nature; faites-lui des entraves de toute espèce; embarrassez ses mouvements de mille obstacles; attachez-lui des fantômes qui l'effraient; éternisez la guerre dans la caverne, et que l'homme naturel y soit toujours enchaîné sous les pieds de l'homme moral. Le voulez-vous heureux et libre? ne vous mêlez pas de ses affaires:

assez d'incidents imprévus le conduiront à la lumière et à la dépravation; et demeurez à jamais convaincu que ce n'est pas pour vous, mais pour eux, que ces sages législateurs vous ont pétri et maniéré comme vous l'êtes. J'en appelle à toutes les institutions politiques, civiles et religieuses: examinez-les profondément; et je me trompe fort, ou vous y verrez l'espèce humaine pliée de siècle en siècle au joug qu'une poignée de fripons se promettait de lui imposer. Méfiez-vous de celui qui veut mettre l'ordre. Ordonner, c'est toujours se rendre le maître des autres en les gênant: et les Calabrois sont presque les seuls à qui la flatterie des législateurs n'en ait point encore imposé.

A. Et cette anarchie de la Calabre vous plaît?

B. J'en appelle à l'expérience; et je gage que leur barbarie est moins vicieuse que notre urbanité. Combien de petites scélératesses compensent ici l'atrocité de quelques grands crimes dont on fait tant de bruit! Je considère les hommes non civilisés comme une multitude de ressorts épars et isolés. Sans doute, s'il arrivait à quelques uns de ces ressorts de se choquer, l'un ou l'autre, ou tous les deux, se briseraient. Pour obvier à cet inconvénient, un individu d'une sagesse profonde et d'un génie sublime rassembla ces ressorts, et en composa une machine; et dans cette machine, appelée société, tous les ressorts furent rendus

agissants, réagissants les uns contre les autres, sans cesse fatigués; et il s'en rompit plus dans un jour, sous l'état de législation, qu'il ne s'en rompait en un an sous l'anarchie de nature. Mais quel fracas! quel ravage! quelle énorme destruction des petits ressorts, lorsque deux, trois, quatre de ces énormes machines vinrent à se heurter avec violence!

A. Ainsi vous préféreriez l'état de nature brute et sauvage?

B. Ma foi, je n'oserais prononcer; mais je sais qu'on a vu plusieurs fois l'homme des villes se dépouiller et rentrer dans la forêt, et qu'on n'a jamais vu l'homme de la forêt se vêtir et s'établir dans la ville.

A. Il m'est venu souvent dans la pensée que la somme des biens et des maux était variable pour chaque individu; mais que le bonheur ou le malheur d'une espèce animale quelconque avait sa limite qu'elle ne pouvait franchir, et que peut-être nos efforts nous rendaient en dernier résultat autant d'inconvénient que d'avantage; en sorte que nous nous étions bien tourmentés pour accroître les deux membres d'une équation, entre lesquels il subsistait une éternelle et nécessaire égalité. Cependant je ne doute pas que la vie moyenne de l'homme civilisé ne soit plus longue que la vie moyenne de l'homme sauvage.

B. Et si la durée d'une machine n'est pas une

juste mesure de son plus ou moins de fatigue, qu'en concluez-vous?

A. Je vois qu'à tout prendre, vous inclineriez à croire les hommes d'autant plus méchants et plus malheureux qu'ils sont plus civilisés?

B. Je ne parcourrai point toutes les contrées de l'univers; mais je vous avertis seulement que vous ne trouverez la condition de l'homme heureuse que dans Otaïti, et supportable que dans un recoin de l'Europe. Là, des maîtres ombrageux et jaloux de leur sécurité se sont occupés à le tenir dans ce que vous appelez l'abrutissement.

A. A Venise, peut-être?

B. Pourquoi non? Vous ne nierez pas, du moins, qu'il n'y a nulle part moins de lumières acquises, moins de morale artificielle, et moins de vices et de vertus chimériques.

A. Je ne m'attendais pas à l'éloge de ce gouvernement.

B. Aussi ne le fais-je pas. Je vous indique une espèce de dédommagement de la servitude, que tous les voyageurs ont senti et préconisé.

A. Pauvre dédommagement!

B. Peut-être. Les Grecs proscrivirent celui qui avait ajouté une corde à la lyre de Mercure.

A. Et cette défense est une satire sanglante de leurs premiers législateurs. C'est la première corde qu'il fallait couper.

B. Vous m'avez compris. Partout où il y a une

lyre, il y a des cordes. Tant que les appétits naturels seront sophistiqués, comptez sur des femmes méchantes.

A. Comme la Reymer.

B. Sur des hommes atroces.

A. Comme Gardeil.

B. Et sur des infortunés à propos de rien.

A. Comme Tanié, mademoiselle de La Chaux, le chevalier Desroches, et madame de La Carlière[1].

Il est certain qu'on chercherait inutilement dans Otaïti des exemples de la dépravation des deux premiers, et du malheur des trois derniers. Que ferons-nous donc? reviendrons-nous à la nature? nous soumettrons-nous aux lois?

B. Nous parlerons contre les lois insensées jusqu'à ce qu'on les réforme; et en attendant, nous nous y soumettrons. Celui qui, de son autorité privée, enfreint une mauvaise loi, autorise tout autre à enfreindre les bonnes. Il y a moins d'inconvénients à être fou avec des fous, qu'à être sage tout seul. Disons-nous à nous-mêmes, crions incessamment qu'on a attaché la honte, le châtiment

(1) Voyez l'histoire de Tanié, de la Reymer, de mademoiselle de La Chaux et de Gardeil dans *Ceci n'est pas un Conte*, tome VII, page 351, et celle du chevalier Desroches et de madame de La Carlière dans l'écrit intitulé : *Sur l'inconséquence du jugement public de nos actions particulières*, même volume, page 384. ÉDIT.

et l'ignominie à des actions innocentes en elles-mêmes; mais ne les commettons pas, parce que la honte, le châtiment et l'ignominie sont les plus grands de tous les maux. Imitons le bon Aumônier, moine en France, sauvage dans Otaïti.

A. Prendre le froc du pays où l'on va, et garder celui du pays où l'on est.

B. Et surtout être honnête et sincère jusqu'au scrupule avec des êtres fragiles qui ne peuvent faire notre bonheur, sans renoncer aux avantages les plus précieux de nos sociétés. Et ce brouillard épais, qu'est-il devenu?

A. Il est tombé.

B. Et nous serons encore libres, cet après-dîner, de sortir ou de rester?

A. Cela dépendra, je crois, un peu plus des femmes que de nous.

B. Toujours les femmes! on ne saurait faire un pas sans les rencontrer à travers son chemin.

A. Si nous leur lisions l'entretien de l'Aumônier et d'Orou?

B. A votre avis, qu'en diraient-elles?

A. Je n'en sais rien.

B. Et qu'en penseraient-elles?

A. Peut-être le contraire de ce qu'elles en diraient.

FIN DU SUPPLÉMENT AU VOYAGE DE BOUGAINVILLE.

ENTRETIEN

D'UN PÈRE AVEC SES ENFANTS,

OU

DU DANGER DE SE METTRE AU-DESSUS DES LOIS.

1773.

Gesner préparait une nouvelle édition de ses œuvres; il écrivit à Diderot, dit Naigeon dans ses *Mémoires*, une lettre remplie de témoignages d'estime et de respect, dans laquelle il lui demandait avec instance, et comme une grâce qu'il desirait plus qu'il n'osait l'espérer, quelques-uns de ses manuscrits pour en orner cette nouvelle édition de ses Idylles, et la rendre plus digne des regards et de l'attention du public. Diderot qui venait d'achever *l'Entretien d'un Père avec ses Enfants*, et qui n'avait d'ailleurs dans son porte-feuille rien d'assez terminé pour le livrer à l'imprimeur, fit copier ce dialogue auquel il joignit *Les deux Amis de Bourbonne*, conte que l'on trouve au tome VII, page 321 de notre édition, et réunit le tout à celui que Gesner avait chargé de cette petite négociation.

Ces deux ouvrages parurent dans les *Contes Moraux et Nouvelles Idylles de MM. D...... et Gesner*, publiés par M. Meister, Zurich 1773.

ÉDITEURS.

ENTRETIEN

D'UN PÈRE AVEC SES ENFANTS,

OU

DU DANGER DE SE METTRE AU-DESSUS DES LOIS.

Mon père, homme d'un excellent jugement, mais homme pieux, était renommé dans sa province pour sa probité rigoureuse. Il fut, plus d'une fois, choisi pour arbitre entre ses concitoyens ; et des étrangers qu'il ne connaissait pas lui confièrent souvent l'exécution de leurs dernières volontés. Les pauvres pleurèrent sa perte, lorsqu'il mourut. Pendant sa maladie, les grands et les petits marquèrent l'intérêt qu'ils prenaient à sa conservation. Lorsqu'on sut qu'il approchait de sa fin, toute la ville fut attristée. Son image sera toujours présente à ma mémoire ; il me semble que je le vois dans son fauteuil à bras, avec son maintien tranquille et son visage serein. Il me semble que je l'entends encore. Voici l'histoire d'une de nos soirées, et un modèle de l'emploi des autres.

C'était en hiver. Nous étions assis autour de

lui, devant le feu, l'abbé, ma sœur et moi. Il me disait, à la suite d'une conversation sur les inconvénients de la célébrité : Mon fils, nous avons fait tous les deux du bruit dans le monde, avec cette différence que le bruit que vous faisiez avec votre outil vous ôtait le repos ; et que celui que je faisais avec le mien ôtait le repos aux autres[1]. Après cette plaisanterie, bonne ou mauvaise, du vieux forgeron, il se mit à rêver, à nous regarder avec une attention tout-à-fait marquée, et l'abbé lui dit : Mon père à quoi rêvez-vous ? Je rêve, lui répondit-il, que la réputation d'homme de bien, la plus desirable de toutes, a ses périls, même pour celui qui la mérite. Puis, après une courte pause, il ajouta : J'en frémis encore, quand j'y pense...... Le croiriez-vous, mes enfants ? Une fois dans ma vie, j'ai été sur le point de vous ruiner ; oui, de vous ruiner de fond en comble.

L'ABBÉ.

Et comment cela ?

MON PÈRE.

Comment ? Le voici :

Avant que je commence, dit-il à sa fille, petite sœur, relève mon oreiller qui est descendu trop bas ; à moi, et toi, ferme les pans de ma robe-de-chambre, car le feu me brûle les jambes.... Vous avez tous connu le curé de Thivet[2] ?

[1] Le père de Diderot était coutelier à Langres. EDIT.

[2] Village situé entre Chaumont et Langres. EDIT.

MA SŒUR.

Ce bon vieux prêtre, qui, à l'âge de cent ans, faisait ses quatre lieues dans la matinée?

L'ABBÉ.

Qui s'éteignit à cent et un ans, en apprenant la mort d'un frère qui demeurait avec lui, et qui en avait quatre-vingt-dix-neuf?

MON PÈRE.

Lui-même.

L'ABBÉ.

Eh bien!

MON PÈRE.

Eh bien, ses héritiers, gens pauvres et dispersés sur les grands chemins, dans les campagnes, aux portes des églises où ils mendiaient leur vie, m'envoyèrent une procuration, qui m'autorisait à me transporter sur les lieux, et à pourvoir à la sûreté des effets du défunt curé leur parent. Comment refuser à des indigents un service que j'avais rendu à plusieurs familles opulentes? J'allai à Thivet; j'appelai la justice du lieu; je fis apposer les scellés, et j'attendis l'arrivée des héritiers. Ils ne tardèrent pas à venir; ils étaient au nombre de dix à douze. C'étaient des femmes sans bas, sans souliers, presque sans vêtements, qui tenaient contre leur sein des enfants entortillés de leurs mauvais tabliers; des vieillards couverts de haillons qui s'étaient traînés jusque-là, portant sur leurs épaules, avec un bâton, une poignée de

guenilles enveloppées dans une autre guenille; le spectacle de la misère la plus hideuse. Imaginez, d'après cela, la joie de ces héritiers à l'aspect d'une dizaine de mille francs qui revenait à chacun d'eux; car, à vue de pays, la succession du curé pouvait aller à une centaine de mille francs au moins. On lève les scellés. Je procède, tout le jour, à l'inventaire des effets. La nuit vient. Ces malheureux se retirent; je reste seul. J'étais pressé de les mettre en possession de leurs lots, de les congédier, et de revenir à mes affaires. Il y avait sous un bureau un vieux coffre, sans couvercle et rempli de toutes sortes de paperasses; c'étaient de vieilles lettres, des brouillons de réponses, des quittances surannées, des reçus de rebut, des comptes de dépenses, et d'autres chiffons de cette nature; mais en pareil cas on lit tout, on ne néglige rien. Je touchais à la fin de cette ennuyeuse révision, lorsqu'il me tomba sous les mains un écrit assez long; et cet écrit, savez-vous ce que c'était? Un testament! un testament signé du curé! Un testament, dont la date était si ancienne, que ceux qu'il en nommait exécuteurs n'existaient plus depuis vingt ans! Un testament où il rejetait les pauvres qui dormaient autour de moi, et instituait légataires universels les Frémins, ces riches libraires de Paris, que tu dois connaître, toi. Je vous laisse à juger de ma surprise et de ma douleur; car, que faire de cette pièce? La brûler? Pourquoi

non? N'avait-elle pas tous les caractères de la réprobation? Et l'endroit où je l'avais trouvée; et les papiers avec lesquels elle était confondue et assimilée, ne déposaient-ils pas assez fortement contre elle, sans parler de son injustice révoltante? Voilà ce que je me disais en moi-même; et me représentant en même temps la désolation de ces malheureux héritiers spoliés, frustrés de leur espérance, j'approchais tout doucement le testament du feu; puis, d'autres idées croisaient les premières, je ne sais quelle frayeur de me tromper dans la décison d'un cas aussi important, la méfiance de mes lumières, la crainte d'écouter plutôt la voix de la commisération, qui criait au fond de mon cœur, que celle de la justice, m'arrêtaient subitement; et je passai le reste de la nuit à délibérer sur cet acte inique que je tins plusieurs fois au dessus de la flamme, incertain si je le brûlerais ou non. Ce dernier parti l'emporta; une minute plus tôt ou plus tard, c'eût été le parti contraire. Dans ma perplexité, je crus qu'il était sage de prendre le conseil de quelque personne éclairée. Je monte à cheval dès la pointe du jour; je m'achemine à toutes jambes vers la ville; je passe devant la porte de ma maison, sans y entrer; je descends au séminaire qui était alors occupé par des Oratoriens, entre lesquels il y en avait un distingué par la sûreté de ses lumières et la sainteté de ses mœurs: c'était un père Bouin,

qui a laissé dans le diocèse la réputation du plus grand casuiste.

Mon père en était là, lorsque le docteur Bissei entra : c'était l'ami et le médecin de la maison. Il s'informa de la santé de mon père, lui tâta le pouls, ajouta, retrancha son régime, prit une chaise, et se mit à causer avec nous.

Mon père lui demanda des nouvelles de quelques-uns de ses malades, entre autres, d'un vieux fripon d'intendant d'un M. de La Mésangère, ancien maire de notre ville. Cet intendant avait mis le désordre dans les affaires de son maître, avait fait de faux emprunts sous son nom, avait égaré des titres, s'était approprié des fonds, avait commis une infinité de friponneries, dont la plupart étaient avérées, et il était à la veille de subir une peine infamante, sinon capitale. Cette affaire occupait alors toute la province. Le docteur lui dit que cet homme était fort mal, mais qu'il ne désespérait pas de le tirer d'affaire.

MON PÈRE.

C'est un très-mauvais service à lui rendre.

MOI.

Et une très-mauvaise action à faire.

LE DOCTEUR BISSEI.

Une mauvaise action! Et la raison, s'il vous plaît?

MOI.

C'est qu'il y a tant de méchants dans ce monde,

qu'il n'y faut pas retenir ceux à qui il prend envie d'en sortir.

LE DOCTEUR BISSEI.

Mon affaire est de le guérir, et non de le juger; je le guérirai, parce que c'est mon métier; ensuite, le magistrat le fera pendre, parce que c'est le sien.

MOI.

Docteur, mais il y a une fonction commune à tout bon citoyen, à vous, à moi, c'est de travailler de toute notre force à l'avantage de la république; et il me semble que ce n'en est pas un pour elle que le salut d'un malfaiteur, dont incessamment les lois la délivreront.

LE DOCTEUR BISSEI.

Et à qui appartient-il de le déclarer malfaiteur? Est-ce à moi?

MOI.

Non, c'est à ses actions.

LE DOCTEUR BISSEI.

Et à qui appartient-il de connaître ses actions? Est-ce à moi?

MOI.

Non; mais permettez, docteur, que je change un peu la thèse, en supposant un malade dont les crimes soient de notoriété publique. On vous appelle; vous accourez, vous ouvrez les rideaux, et vous reconnaissez Cartouche ou Nivet. Guéri-

rez-vous Cartouche ou Nivet?.... Le docteur Bissei, après un moment d'incertitude, répondit ferme qu'il le guérirait; qu'il oublierait le nom du malade, pour ne s'occuper que du caractère de la maladie; que c'était la seule chose dont il lui fût permis de connaître; que s'il faisait un pas au delà, bientôt il ne saurait plus où s'arrêter; que ce serait abandonner la vie des hommes à la merci de l'ignorance, des passions, du préjugé, si l'ordonnance devait être précédée de l'examen de la vie et des mœurs du malade. Ce que vous me dites de Nivet, un janséniste me le dira d'un moliniste, un catholique d'un protestant. Si vous m'écartez du lit de Cartouche, un fanatique m'écartera du lit d'un athée. C'est bien assez que d'avoir à doser le remède, sans avoir encore à doser la méchanceté qui permettrait ou non de l'administrer...... Mais, docteur, lui répondis-je, si après votre belle cure, le premier essai que le scélérat fera de sa convalescence, c'est d'assassiner votre ami, que direz-vous? Mettez la main sur la conscience; ne vous repentiriez-vous point de l'avoir guéri? Ne vous écrierez-vous point avec amertume: Pourquoi l'ai-je secouru! Que ne le laissais-je mourir! N'y a-t-il pas là de quoi empoisonner le reste de votre vie?

LE DOCTEUR BISSEI.

Assurément, je serai consumé de douleur; mais je n'aurai point de remords.

MOI.

Et quel remords pourriez-vous avoir, je ne dis point d'avoir tué, car il ne s'agit pas de cela ; mais d'avoir laissé périr un chien enragé? Docteur, écoutez-moi. Je suis plus intrépide que vous ; je ne me laisse point brider par de vains raisonnements. Je suis médecin. Je regarde mon malade ; en le regardant, je reconnais un scélérat, et voici le discours que je lui tiens : Malheureux, dépêche-toi de mourir ; c'est tout ce qui peut t'arriver de mieux pour les autres et pour toi. Je sais bien ce qu'il y aurait à faire pour dissiper ce point de côté qui t'oppresse, mais je n'ai garde de l'ordonner ; je ne hais pas assez mes concitoyens, pour te renvoyer de nouveau au milieu d'eux, et me préparer à moi-même une douleur éternelle par les nouveaux forfaits que tu commettrais. Je ne serai point ton complice. On punirait celui qui te recèle dans sa maison, et je croirais innocent celui qui t'aurait sauvé ! Cela ne se peut. Si j'ai un regret, c'est qu'en te livrant à la mort je t'arrache au dernier supplice. Je ne m'occuperai point de rendre à la vie celui dont il m'est enjoint par l'équité naturelle, le bien de la société, le salut de mes semblables, d'être le dénonciateur. Meurs, et qu'il ne soit pas dit que par mon art et mes soins, il existe un monstre de plus.

LE DOCTEUR BISSEI.

Bonjour, papa. Ah ça, moins de café après dîner, entendez-vous.

MON PÈRE.

Ah! docteur, c'est une si bonne chose que le café!

LE DOCTEUR BISSEI.

Du moins, beaucoup, beaucoup de sucre.

MA SOEUR.

Mais, docteur, ce sucre nous échauffera.

LE DOCTEUR BISSEI.

Chansons! Adieu, philosophe.

MOI.

Docteur, encore un moment. Galien, qui vivait sous Marc-Aurèle, et qui, certes, n'était pas un homme ordinaire, bien qu'il crût aux songes, aux amulettes et aux maléfices, dit de ses préceptes sur les moyens de conserver les nouveau-nés: « C'est aux Grecs, aux Romains, à tous ceux qui marchent sur leurs pas dans la carrière des sciences, que je les adresse. Pour les Germains et le reste des barbares, ils n'en sont pas plus dignes que les ours, les sangliers, les lions, et les autres bêtes féroces. »

LE DOCTEUR BISSEI.

Je savais cela. Vous avez tort tous les deux; Galien, d'avoir proféré sa sentence absurde; vous, d'en faire une autorité. Vous n'existeriez pas, ni vous ni votre éloge ou votre critique de Galien, si

la nature n'avait pas eu d'autre secret que le sien, pour conserver les enfants des Germains.

MOI.

Pendant la dernière peste de Marseille.....

LE DOCTEUR BISSEI.

Dépêchez-vous, car je suis pressé.

MOI.

Il y avait des brigands qui se répandaient dans les maisons, pillant, tuant, profitant du désordre général, pour s'enrichir par toutes sortes de crimes. Un de ces brigands fut attaqué de la peste, et reconnu par un des fossoyeurs que la police avait chargés d'enlever les morts. Ces gens-ci allaient, et jetaient les cadavres dans la rue. Le fossoyeur regarde le scélérat, et lui dit : Ah ! misérable, c'est toi ; et en même temps, il le saisit par les pieds, et le traîne vers la fenêtre. Le scélérat lui crie : Je ne suis pas mort. L'autre lui répond : Tu es assez mort, et le précipite à l'instant d'un troisième étage. Docteur, sachez que le fossoyeur, qui dépêche si lestement ce méchant pestiféré, est moins coupable à mes yeux qu'un habile médecin, comme vous, qui l'aurait guéri ; et partez.

LE DOCTEUR.

Cher philosophe, j'admirerai votre esprit et votre chaleur, tant qu'il vous plaira ; mais votre morale ne sera, ni la mienne, ni celle de l'abbé, je gage.

L'ABBÉ.

Vous gagez à coup sûr.

J'allais entreprendre l'abbé ; mais mon père, s'adressant à moi, en souriant, me dit : Tu plaides contre ta propre cause.

MOI.

Comment cela ?

MON PÈRE.

Tu veux la mort de ce coquin d'intendant de M. de La Mésangère, n'est-ce pas ? Eh ! laisse donc faire le docteur. Tu dis quelque chose tout bas.

MOI.

Je dis que Bissei ne méritera jamais l'inscription que les Romains placèrent au dessus de la porte du médecin d'Adrien VI, après sa mort : *Au libérateur de la patrie.*

MA SOEUR.

Et que, médecin du Mazarin, ce ministre décédé, il n'eût pas fait dire aux charretiers, comme Guénaut : *Camarades, laissons passer monsieur le docteur, c'est lui qui nous a fait la grâce de tuer le cardinal.* Mon père sourit, et dit : Où en étais-je de mon histoire ?

MA SOEUR.

Vous en étiez au père Bouin.

MON PÈRE.

Je lui expose le fait. Le père Bouin me dit : Rien n'est plus louable, monsieur, que le sentiment de commisération dont vous êtes touché

pour ces malheureux héritiers. Supprimez le testament, secourez-les, j'y consens; mais c'est à la condition de restituer au légataire universel la somme précise dont vous l'aurez privé, ni plus, ni moins..... Mais je sens du froid entre les épaules. Le docteur aura laissé la porte ouverte; petite sœur, va la fermer.

MA SŒUR.

J'y vais; mais j'espère que vous ne continuerez pas que je ne sois revenue.

MON PÈRE.

Cela va sans dire.

Ma sœur, qui s'était fait attendre quelque temps, dit en rentrant, avec un peu d'humeur : C'est ce fou qui a pendu deux écriteaux à sa porte, sur l'un desquels on lit : *Maison à vendre vingt-mille francs, ou à louer douze cents francs par an, sans bail*; et sur l'autre : *Vingt mille francs à prêter pour un an; à six pour cent.*

MOI.

Un fou, ma sœur? Et s'il n'y avait qu'un écriteau où vous en voyez deux, et que l'écriteau du prêt ne fût qu'une traduction de celui de la location? Mais laissons cela, et revenons au père Bouin.

MON PÈRE.

Le père Bouin ajouta : Et qui est-ce qui vous a autorisé à ôter ou à donner de la sanction aux actes? Qui est-ce qui vous a autorisé à interpré-

ter les intentions des morts? — Mais, père Bouin, et le coffre? — Qui est-ce qui vous a autorisé à décider si ce testament a été rebuté de réflexion, ou s'il s'est égaré par méprise? Ne vous est-il jamais arrivé d'en commettre de pareilles, et de retrouver au fond d'un seau un papier précieux que vous y aviez jeté d'inadvertance? — Mais, père Bouin, et la date et l'iniquité de ce papier? — Qui est-ce qui vous a autorisé à prononcer sur la justice ou l'injustice de cet acte, et à regarder le legs universel comme un don illicite, plutôt que comme une restitution ou telle autre œuvre légitime qu'il vous plaira d'imaginer? — Mais, père Bouin, et ces héritiers immédiats et pauvres, et ce collatéral éloigné et riche? — Qui est-ce qui vous a autorisé à peser ce que le défunt devait à ses proches, que vous ne connaissez pas davantage? — Mais, père Bouin, et ce tas de lettres du légataire, que le défunt ne s'était pas seulement donné la peine d'ouvrir!.... Une circonstance que j'avais oubliée de vous dire, ajouta mon père, c'est que dans l'amas de paperasses, entre lesquelles je trouvai ce fatal testament, il y avait vingt, trente, je ne sais combien de lettres des Frémins, toutes cachetées..... Il n'y a, dit le père Bouin, ni coffre, ni date, ni lettres, ni père Bouin, ni si, ni mais, qui tienne; il n'est permis à personne d'enfreindre les lois, d'entrer dans la pensée des morts, et de disposer du bien

d'autrui. Si la Providence a résolu de châtier ou l'héritier, ou le légataire, ou le défunt, car on ne sait lequel, par la conservation fortuite de ce testament, il faut qu'il reste.

Après une décision aussi nette, aussi précise de l'homme le plus éclairé de notre clergé, je demeurai stupéfait et tremblant, songeant en moi-même à ce que je devenais, à ce que vous deveniez, mes enfants, s'il me fût arrivé de brûler le testament, comme j'en avais été tenté dix fois; d'être ensuite tourmenté de scrupules, et d'aller consulter le père Bouin. J'aurais restitué; oh! j'aurais restitué; rien n'est plus sûr, et vous étiez ruinés.

MA SOEUR.

Mais, mon père, il fallut, après cela, s'en revenir au presbytère, et annoncer à cette troupe d'indigents qu'il n'y avait rien là qui leur appartînt, et qu'ils pouvaient s'en retourner comme ils étaient venus. Avec l'ame compatissante que vous avez, comment en eûtes-vous le courage?

MON PÈRE.

Ma foi, je n'en sais rien. Dans le premier moment, je pensai à me départir de ma procuration, et à me remplacer par un homme de loi; mais un homme de loi en eût usé dans toute la rigueur, pris et chassé par les épaules ces pauvres gens dont je pouvais peut-être alléger l'infortune. Je retournai donc le même jour à Thivet. Mon ab-

sence subite, et les précautions que j'avais prises en partant, avaient inquiété ; l'air de tristesse avec lequel je reparus, inquiéta bien davantage. Cependant je me contraignis, je dissimulai de mon mieux.

MOI.

C'est-à-dire assez mal.

MON PÈRE.

Je commençai par mettre à couvert tous les effets précieux. J'assemblai dans la maison un certain nombre d'habitants, qui me prêteraient main-forte, en cas de besoin. J'ouvris la cave et les greniers que j'abandonnai à ces malheureux, les invitant à boire, à manger, et à partager entre eux le vin, le blé et toutes les autres provisions de bouche.

L'ABBÉ.

Mais, mon père!....

MON PÈRE.

Je le sais, cela ne leur appartenait pas plus que le reste.

MOI.

Allons donc, l'abbé, tu nous interromps.

MON PÈRE.

Ensuite, pâle comme la mort, tremblant sur mes jambes, ouvrant la bouche, et ne trouvant aucune parole, m'asséyant, me relevant, commençant une phrase, et ne pouvant l'achever, pleurant, tous ces gens effrayés m'environnant,

s'écriant autour de moi : Eh bien ! mon cher monsieur, qu'est-ce qu'il y a ? — Qu'est-ce qu'il y a, repris-je ?.... Un testament, un testament qui vous déshérite. Ce peu de mots me coûta tant à dire, que je me sentis presque défaillir.

MA SŒUR.

Je conçois cela.

MON PÈRE.

Quelle scène, quelle scène, mes enfants, que celle qui suivit ! Je frémis de la rappeler. Il me semble que j'entends encore les cris de la douleur, de la fureur, de la rage, le hurlement des imprécations..... Ici, mon père portait ses mains sur ses yeux, sur ses oreilles..... Ces femmes, disait-il, ces femmes, je les vois ; les unes se roulaient à terre, s'arrachaient les cheveux, se déchiraient les joues et les mamelles ; les autres écumaient, tenaient leurs enfants par les pieds, prêtes à leur écacher la tête contre le pavé, si on les eût laissé faire ; les hommes saisissaient, renversaient, cassaient tout ce qui leur tombait sous les mains ; ils menaçaient de mettre le feu à la maison ; d'autres, en rugissant, grattaient la terre avec leurs ongles, comme s'ils y eussent cherché le cadavre du curé pour le déchirer ; et tout au travers de ce tumulte, c'étaient les cris aigus des enfants qui partageaient, sans savoir pourquoi, le désespoir de leurs parents, qui s'attachaient à leurs vêtements, et qui en étaient

inhumainement repoussés. Je ne crois pas avoir jamais autant souffert de ma vie.

Cependant j'avais écrit au légataire de Paris, je l'instruisais de tout, et je le pressais de faire diligence, le seul moyen de prévenir quelque accident qu'il ne serait pas en mon pouvoir d'empêcher.

J'avais un peu calmé les malheureux, par l'espérance dont je me flattais en effet d'obtenir du légataire une renonciation complète à ses droits, ou de l'amener à quelque traitement favorable; et je les avais dispersés dans les chaumières les plus éloignées du village.

Le Frémin de Paris arriva; je le regardai fixement, et je lui trouvai une physionomie dure qui ne promettait rien de bon.

MOI.

De grands sourcils noirs et touffus, des yeux couverts et petits, une large bouche, un peu de travers, un teint basané et criblé de petite vérole?

MON PÈRE.

C'est cela. Il n'avait pas mis plus de trente heures à faire ses soixante lieues. Je commençai par lui montrer les misérables dont j'avais à plaider la cause. Ils étaient tous debout devant lui, en silence; les femmes pleuraient; les hommes, appuyés sur leur bâton, la tête nue, avaient la main dans leurs bonnets. Le Frémin, assis, les

yeux fermés, la tête penchée, et le menton appuyé sur sa poitrine, ne les regardait pas. Je parlai en leur faveur de toute ma force; je ne sais où l'on prend ce qu'on dit en pareil cas. Je lui fis toucher au doigt combien il était incertain que cette succession lui fût légitimement acquise; je le conjurai par son opulence, par la misère qu'il avait sous les yeux; je crois même que je me jetai à ses pieds; je n'en pus tirer une obole. Il me répondit qu'il n'entrait point dans toutes ces considérations; qu'il y avait un testament; que l'histoire de ce testament lui était indifférente; et qu'il aimait mieux s'en rapporter à ma conduite qu'à mes discours. D'indignation, je lui jetai les clefs au nez; il les ramassa, s'empara de tout; et je m'en revins si troublé, si peiné, si changé, que votre mère, qui vivait encore, crut qu'il m'était arrivé quelque grand malheur.... Ah! mes enfants! quel homme que ce Frémin!

Après ce récit, nous tombâmes dans le silence, chacun rêvant à sa manière sur cette singulière aventure. Il vint quelques visites; un ecclésiastique, dont je ne me rappelle pas le nom: c'était un gros prieur, qui se connaissait mieux en bon vin qu'en morale, et qui avait plus feuilleté *le Moyen de parvenir* que les *Conférences de Grenoble*; un homme de justice, notaire et lieutenant de police, appelé Dubois; et peu de temps après, un ouvrier qui demandait à parler à mon

père. On le fit entrer, et avec lui un ancien ingénieur de la province, qui vivait retiré, et qui cultivait les mathématiques, qu'il avait autrefois professées; c'était un des voisins de l'ouvrier, l'ouvrier était chapelier.

Le premier mot du chapelier fut de faire entendre à mon père que l'auditoire était un peu nombreux pour ce qu'il avait à lui dire. Tout le monde se leva, et il ne resta que le prieur, l'homme de loi, le géomètre et moi, que le chapelier retint.

Monsieur Diderot, dit-il à mon père, après avoir regardé autour de l'appartement s'il ne pouvait être entendu, c'est votre probité et vos lumières qui m'amènent chez vous; et je ne suis pas fâché d'y rencontrer ces autres messieurs dont je ne suis peut-être pas connu, mais que je connais tous. Un prêtre, un homme de loi, un savant, un philosophe et un homme de bien! Ce serait grand hasard, si je ne trouvais pas dans des personnes d'état si différent, et toutes également justes et éclairées, le conseil dont j'ai besoin. Le chapelier ajouta ensuite: Promettez-moi d'abord de garder le secret sur mon affaire, quel que soit le parti que je juge à propos de suivre. On le lui promit, et il continua. Je n'ai point d'enfants, je n'en ai point eu de ma dernière femme, que j'ai perdue il y a environ quinze jours. Depuis ce temps, je ne vis pas; je ne saurais ni boire, ni

manger, ni travailler, ni dormir. Je me lève, je m'habille, je sors, et je rôde par la ville dévoré d'un souci profond. J'ai gardé ma femme malade pendant dix-huit ans ; tous les services qui ont dépendu de moi, et que sa triste situation exigeait, je les lui ai rendus. Les dépenses que j'ai faites pour elle ont consommé le produit de notre petit revenu et de mon travail, m'ont laissé chargé de dettes ; et je me trouverais, à sa mort, épuisé de fatigues, le temps de mes jeunes années perdu ; je ne serais, en un mot, pas plus avancé que le premier jour de mon établissement, si j'observais les lois, et si je laissais aller à des collatéraux éloignés la portion qui leur revient de ce qu'elle m'avait apporté en dot : c'était un trousseau bien conditionné ; car son père et sa mère, qui aimaient beaucoup leur fille, firent pour elle tout ce qu'ils purent, plus qu'ils ne purent ; de belles et bonnes nippes en quantité, qui sont restées toutes neuves ; car la pauvre femme n'a pas eu le temps de s'en servir ; et vingt mille francs en argent, provenus du remboursement d'un contrat constitué sur M. Michelin, lieutenant du procureur-général. A peine la défunte a-t-elle eu les yeux fermés, que j'ai soustrait et les nippes et l'argent. Messieurs, vous savez actuellement mon affaire? Ai-je bien fait? Ai-je mal fait? Ma conscience n'est pas en repos. Il me semble que j'entends là quelque chose qui

me dit : Tu as volé, tu as volé; rends, rends. Qu'en pensez-vous? Songez, messieurs, que ma femme m'a emporté, en s'en allant, tout ce que j'ai gagné pendant vingt ans; que je ne suis presque plus en état de travailler; que je suis endetté, et que si je restitue, il ne me reste que l'hôpital, si ce n'est aujourd'hui, ce sera demain. Parlez, messieurs, j'attends votre décision. Faut-il restituer, et s'en aller à l'hôpital?

A tout seigneur, tout honneur, dit mon père, en s'inclinant vers l'ecclésiastique; à vous, monsieur le prieur.

Mon enfant, dit le prieur au chapelier, je n'aime pas les scrupules, cela brouille la tête, et ne sert à rien; peut-être ne fallait-il pas prendre cet argent; mais, puisque tu l'as pris, mon avis est que tu le gardes.

MON PÈRE.

Mais, monsieur le prieur, ce n'est pas là votre dernier mot?

LE PRIEUR.

Ma foi si; je n'en sais pas plus long.

MON PÈRE.

Vous n'avez pas été loin. A vous, monsieur le magistrat.

LE MAGISTRAT.

Mon ami, ta position est fâcheuse; un autre te conseillerait peut-être d'assurer le fonds aux collatéraux de ta femme, afin qu'en cas de mort

ce fonds ne passât pas aux tiens, et de jouir, ta vie durant, de l'usufruit. Mais il y a des lois; et ces lois ne t'accordent ni l'usufruit, ni la propriété du capital. Crois-moi, satisfaits aux lois, et sois honnête homme; à l'hôpital, s'il le faut.

MOI.

Il y a des lois! Quelles lois!

MON PÈRE.

Et vous, monsieur le mathématicien, comment résolvez-vous ce problème?

LE GÉOMÈTRE.

Mon ami, ne m'as-tu pas dit que tu avais pris environ vingt mille francs?

LE CHAPELIER.

Oui, monsieur. — Et combien à peu près t'a coûté la maladie de ta femme? — A peu près la même somme. — Eh bien, qui de vingt mille francs paie vingt mille francs, reste zéro.

MON PÈRE, *à moi.*

Et qu'en dit la philosophie?

MOI.

La philosophie se tait où la loi n'a pas le sens commun.... Mon père sentit qu'il ne fallait pas me presser; et portant tout de suite la parole au chapelier: Maître un tel, lui dit-il, vous nous avez confessé que depuis que vous aviez spolié la succession de votre femme, vous aviez perdu le repos. Et à quoi vous sert donc cet argent, qui vous a ôté le plus grand des biens? Défaites-vous-

en vite; et buvez, mangez, dormez, travaillez, soyez heureux chez vous, si vous y pouvez tenir, ou ailleurs, si vous ne pouvez pas tenir chez vous.

Le chapelier répliqua brusquement : Non, Monsieur, je m'en irai à Genève. — Et tu crois que tu laisseras le remords ici? — Je ne sais, mais j'irai à Genève. — Va où tu voudras, tu y trouveras ta conscience. —

Le chapelier partit; sa réponse bizarre devint le sujet de l'entretien. On convint que peut-être la distance des lieux et du temps affaiblissait plus ou moins tous les sentiments, toutes les sortes de consciences, même celle du crime. L'assassin, transporté sur le rivage de la Chine, est trop loin pour apercevoir le cadavre qu'il a laissé sanglant sur les bords de la Seine. Le remords naît peut-être moins de l'horreur de soi, que de la crainte des autres; moins de la honte de l'action, que du blâme et du châtiment qui la suivraient s'il arrivait qu'on la découvrît. Et quel est le criminel clandestin assez tranquille dans l'obscurité, pour ne pas redouter la trahison d'une circonstance imprévue, ou l'indiscrétion d'un mot peu réfléchi? Quelle certitude a-t-il qu'il ne se décélera point dans le délire de la fièvre ou du rêve? On l'entendra sur le lieu de la scène, et il est perdu. Ceux qui l'environneront à la Chine, ne le comprendront pas. Mes enfants, les jours du méchant sont remplis d'alarmes. Le repos n'est

fait que pour l'homme de bien. C'est lui seul qui vit et meurt tranquille. Ce texte épuisé, les visites s'en allèrent; mon frère et ma soeur rentrèrent; la conversation interrompue fut reprise, et mon père dit : Dieu soit loué! nous voilà ensemble. Je me trouve bien avec les autres, mais mieux avec vous. Puis s'adressant à moi : Pourquoi, me demanda-t-il, n'as-tu pas dit ton avis au chapelier? — C'est que vous m'en avez empêché. — Ai-je mal fait? — Non, parce qu'il n'y a point de bon conseil pour un sot. Quoi donc, est-ce que cet homme n'est pas le plus proche parent de sa femme? Est-ce que le bien qu'il a retenu ne lui a pas été donné en dot? Est-ce qu'il ne lui appartient pas au titre le plus légitime? Quel est le droit de ces collatéraux?

MON PÈRE.

Tu ne vois que la loi, mais tu n'en vois pas l'esprit.

MOI.

Je vois comme vous, mon père, le peu de sûreté des femmes, méprisées, haïes à tort à travers de leurs maris, si la mort saisissait ceux-ci de leurs biens. Mais qu'est-ce que cela me fait à moi, honnête homme, qui ai bien rempli mes devoirs avec la mienne? Ne suis-je pas assez malheureux de l'avoir perdue? Faut-il qu'on vienne encore m'enlever sa dépouille?

MON PÈRE.

Mais si tu reconnais la sagesse de la loi, il faut t'y conformer, ce me semble.

MA SOEUR.

Sans la loi il n'y a plus de vol.

MOI.

Vous vous trompez, ma sœur.

MON FRÈRE.

Sans la loi tout est à tous, et il n'y a plus de propriété.

MOI.

Vous vous trompez, mon frère.

MON FRÈRE.

Et qu'est-ce qui fonde donc la propriété?

MOI.

Primitivement, c'est la prise de possession par le travail. La nature a fait les bonnes lois de toute éternité; c'est une force légitime qui en assure l'exécution; et cette force, qui peut tout contre le méchant, ne peut rien contre l'homme de bien. Je suis cet homme de bien; et dans ces circonstances et beaucoup d'autres que je vous détaillerais, je la cite au tribunal de mon cœur, de ma raison, de ma conscience, au tribunal de l'équité naturelle; je l'interroge, je m'y soumets ou je l'annule.

MON PÈRE.

Prêche ces principes-là sur les toits, je te pro-

mets qu'ils feront fortune, et tu verras les belles choses qui en résulteront.

MOI.

Je ne les prêcherai pas ; il y a des vérités qui ne sont pas faites pour les fous ; mais je les garderai pour moi.

MON PÈRE.

Pour toi qui es un sage ?

MOI.

Assurément.

MON PÈRE.

D'après cela, je pense bien que tu n'approuveras pas autrement la conduite que j'ai tenue dans l'affaire du curé de Thivet. Mais toi, l'abbé, qu'en penses-tu ?

L'ABBÉ.

Je pense, mon père, que vous avez agi prudemment de consulter, et d'en croire le père Bouin ; et que si vous eussiez suivi votre premier mouvement, nous étions en effet ruinés.

MON PÈRE.

Et toi, grand philosophe, tu n'es pas de cet avis ?

MOI.

Non.

MON PÈRE.

Cela est bien court. Va ton chemin.

MOI.

Vous me l'ordonnez ?

MON PÈRE.

Sans doute.

MOI.

Sans ménagement ?

MON PÈRE.

Sans doute.

MOI.

Non, certes, lui répondis-je avec chaleur, je ne suis pas de cet avis. Je pense, moi, que, si vous avez jamais fait une mauvaise action dans votre vie, c'est celle-là ; et que si vous vous fussiez cru obligé à restitution envers le légataire après avoir déchiré le testament, vous l'êtes bien davantage envers les héritiers pour y avoir manqué.

MON PÈRE.

Il faut que je l'avoue, cette action m'est toujours restée sur le cœur ; mais le père Bouin!....

MOI.

Votre père Bouin, avec toute sa réputation de science et de sainteté, n'était qu'un mauvais raisonneur, un bigot à tête rétrécie.

MA SOEUR, *à voix basse.*

Est-ce que ton projet est de nous ruiner ?

MON PÈRE.

Paix! paix! laisse là le père Bouin ; et dis-nous tes raisons, sans injurier personne.

MOI.

Mes raisons ? Elles sont simples ; et les voici.

Ou le testateur a voulu supprimer l'acte qu'il avait fait dans la dureté de son cœur, comme tout concourrait à le démontrer; et vous avez annulé sa résipiscence : ou il a voulu que cet acte atroce eût son effet; et vous vous êtes associé à son injustice.

MON PÈRE.

A son injustice ? C'est bientôt dit.

MOI.

Oui, oui, à son injustice; car tout ce que le père Bouin vous a débité ne sont que de vaines subtilités, de pauvres conjectures, des peut-être sans aucune valeur, sans aucun poids, auprès des circonstances qui ôtaient tout caractère de validité à l'acte injuste que vous avez tiré de la poussière, produit et réhabilité. Un coffre à paperasses; parmi ces paperasses une vieille paperasse proscrite; par sa date, par son injustice, par son mélange avec d'autres paperasses, par la mort des exécuteurs, par le mépris des lettres du légataire, par la richesse de ce légataire, et par la pauvreté des véritables héritiers ! Qu'oppose-t-on à cela ? Une restitution présumée ! Vous verrez que ce pauvre diable de prêtre, qui n'avait pas un sou lorsqu'il arriva dans sa cure, et qui avait passé quatre-vingts ans de sa vie à amasser environ cent mille francs en entassant sou sur sou, avait fait autrefois aux Frémins, chez qui il n'avait point demeuré, et qu'il n'a-

vait peut-être jamais connus que de nom, un vol de cent mille francs. Et quand ce prétendu vol eût été réel, le grand malheur que...! J'aurais brûlé cet acte d'iniquité. Il fallait le brûler, vous dis-je; il fallait écouter votre cœur, qui n'a cessé de réclamer depuis, et qui en savait plus que votre imbécile Bouin, dont la décision ne prouve que l'autorité redoutable des opinions religieuses sur les têtes les mieux organisées, et l'influence pernicieuse des lois injustes, des faux principes sur le bon sens et l'équité naturelle. Si vous eussiez été à côté du curé, lorsqu'il écrivit cet inique testament, ne l'eussiez-vous pas mis en pièces? Le sort le jette entre vos mains, et vous le conservez!

MON PÈRE.

Et si le curé t'avait institué son légataire universel?....

MOI.

L'acte odieux n'en aurait été que plus promptement cassé.

MON PÈRE.

Je n'en doute nullement; mais n'y a-t-il aucune différence entre le donataire d'un autre, et le tien?....

MOI.

Aucune. Ils sont tous les deux justes ou injustes, honnêtes ou malhonnêtes....

MON PÈRE.

Lorsque la loi ordonne, après le décès, l'inventaire et la lecture de tous les papiers, sans exception, elle a son motif, sans doute; et ce motif, quel est-il?

MOI.

Si j'étais caustique, je vous répondrais, de dévorer les héritiers, en multipliant ce qu'on appelle des vacations: mais songez que vous n'étiez point l'homme de la loi; et qu'affranchi de toute forme juridique, vous n'aviez de fonctions à remplir que celles de la bienfaisance et de l'équité naturelle.— Ma sœur se taisait; mais elle me serrait la main en signe d'approbation. L'abbé secouait les oreilles, et mon père disait: Et puis encore une petite injure au père Bouin. Tu crois du moins que ma religion m'absout?

MOI.

Je le crois; mais tant pis pour elle.

MON PÈRE.

Cet acte, que tu brûles de ton autorité privée, tu crois qu'il aurait été déclaré valide au tribunal de la loi?

MOI.

Cela se peut; mais tant pis pour la loi.

MON PÈRE.

Tu crois qu'elle aurait négligé toutes ces circonstances, que tu fais valoir avec tant de force?

MOI.

Je n'en sais rien; mais j'en aurais voulu avoir le cœur net. J'y aurais sacrifié une cinquantaine de louis : ç'aurait été une charité bien faite, et j'aurais attaqué le testament au nom de ces pauvres héritiers.

MON PÈRE.

Oh! pour cela, si tu avais été avec moi, et que tu m'en eusses donné le conseil, quoique, dans les commencements d'un établissement, cinquante louis ce soit une somme, il y a tout à parier que je l'aurais suivi.

L'ABBÉ.

Pour moi, j'aurais autant aimé donner cet argent aux pauvres héritiers qu'aux gens de justice.

MOI.

Et vous croyez, mon frère, qu'on aurait perdu ce procès?

MON FRÈRE.

Je n'en doute pas. Les juges s'en tiennent strictement à la loi, comme mon père et le père Bouin; et font bien. Les juges ferment, en pareil cas, les yeux sur les circonstances, comme mon père et le père Bouin, par l'effroi des inconvénients qui s'ensuivraient; et font bien. Ils sacrifient quelquefois contre le témoignage même de leur conscience, comme mon père et le père Bouin, l'intérêt du malheureux et de l'innocent qu'ils ne

pourraient sauver sans lâcher la bride à une infinité de fripons ; et font bien. Ils redoutent, comme mon père et le père Bouin, de prononcer un arrêt équitable dans un cas déterminé, mais funeste dans mille autres par la multitude de désordres auxquels il ouvrirait la porte ; et font bien. Et dans le cas du testament dont il s'agit.....

MON PÈRE.

Tes raisons, comme particulières, étaient peut-être bonnes ; mais comme publiques, elles seraient mauvaises. Il y a tel avocat peu scrupuleux, qui m'aurait dit tête à tête : Brûlez ce testament ; ce qu'il n'aurait osé écrire dans sa consultation.

MOI.

J'entends ; c'était une affaire à n'être pas portée devant les juges. Aussi, parbleu ! n'y aurait-elle pas été portée, si j'avais été à votre place.

MON PÈRE.

Tu aurais préféré ta raison à la raison publique ; la décision de l'homme à celle de l'homme de loi.

MOI.

Assurément. Est-ce que l'homme n'est pas antérieur à l'homme de loi ? Est-ce que la raison de l'espèce humaine n'est pas tout autrement sacrée que la raison d'un législateur ? Nous nous appelons civilisés, et nous sommes pires que des sauvages. Il semble qu'il nous faille encore tournoyer

pendant des siècles, d'extravagances en extravagances et d'erreurs en erreurs, pour arriver où la première étincelle de jugement, l'instinct seul, nous eût menés tout droit. Aussi nous nous sommes si bien fourvoyés....

MON PÈRE.

Mon fils, mon fils, c'est un bon oreiller, que celui de la raison; mais je trouve que ma tête repose plus doucement encore sur celui de la religion et des lois: et point de réplique là-dessus; car je n'ai pas besoin d'insomnie. Mais il me semble que tu prends de l'humeur. Dis-moi donc, si j'avais brûlé le testament, est-ce que tu m'aurais empêché de restituer?

MOI.

Non, mon père; votre repos m'est un peu plus cher que tous les biens du monde.

MON PÈRE.

Ta réponse me plaît et pour cause.

MOI.

Et cette cause, vous allez nous la dire?

MON PÈRE.

Volontiers. Le chanoine Vigneron, ton oncle, était un homme dur, mal avec ses confrères dont il faisait la satire continuelle par sa conduite et par ses discours. Tu étais destiné à lui succéder; mais au moment de sa mort, on pensa dans la famille qu'il valait mieux envoyer en cour de

Rome, que de faire, entre les mains du chapitre, une résignation qui ne serait point agréée. Le courrier part. Ton oncle meurt une heure ou deux avant l'arrivée présumée du courrier, et voilà le canonicat et dix-huit cents francs perdus. Ta mère, tes tantes, nos parents, nos amis étaient tous d'avis de céler la mort du chanoine. Je rejetai ce conseil; et je fis sonner les cloches sur-le-champ.

MOI.

Et vous fites bien.

MON PÈRE.

Si j'avais écouté les bonnes femmes, et que j'en eusse eu du remords, je vois que tu n'aurais pas balancé à me sacrifier ton aumusse.

MOI.

Sans cela. J'aurais mieux aimé être un bon philosophe, ou rien, que d'être un mauvais chanoine.

Le gros prieur rentra, et dit, sur mes derniers mots qu'il avait entendus : Un mauvais chanoine! Je voudrais bien savoir comment on est un bon ou un mauvais prieur, un bon ou un mauvais chanoine; ce sont des états si indifférents. Mon père haussa les épaules, et se retira pour quelques devoirs pieux qui lui restaient à remplir. Le prieur dit : J'ai un peu scandalisé le papa.

MON FRÈRE.

Cela se pourrait. Puis, tirant un livre de sa

poche : Il faut, ajouta-t-il, que je vous lise quelques pages d'une description de la Sicile par le père Labat.

MOI.

Je les connais. C'est l'histoire du Calzolaio (1) de Messine.

MON FRÈRE.

Précisément.

LE PRIEUR.

Et ce Calzolaio, que faisait-il?

MON FRÈRE.

L'historien raconte que, né vertueux, ami de l'ordre et de la justice, il avait beaucoup à souffrir dans un pays où les lois n'étaient pas seulement sans vigueur, mais sans exercice. Chaque jour était marqué par quelque crime. Des assassins connus marchaient tête levée, et bravaient l'indignation publique. Des parents se désolaient sur leurs filles séduites, et jetées du déshonneur dans la misère, par la cruauté des ravisseurs. Le monopole enlevait à l'homme laborieux sa subsistance et celle de ses enfants; des concussions de toute espèce arrachaient des larmes amères aux citoyens opprimés. Les coupables échappaient au châtiment, ou par leur crédit, ou par leur argent, ou par le subterfuge des formes, Le Calzolaio voyait tout cela; il en avait le cœur percé; et il

(1) Calzolaio, cordonnier. Édit.

rêvait sans cesse sur sa selle aux moyens d'arrêter ces désordres.

LE PRIEUR.

Que pouvait un pauvre diable comme lui ?

MON FRÈRE.

Vous allez le savoir. Un jour, il établit une cour de justice dans sa boutique.

LE PRIEUR.

Comment cela ?

MOI.

Le prieur voudrait qu'on lui expédiât un récit, comme il expédie ses matines.

LE PRIEUR.

Pourquoi non ? L'art oratoire veut que le récit soit bref, et l'Évangile que la prière soit courte.

MON FRÈRE.

Au bruit de quelque délit atroce, il en informait ; il en poursuivait chez lui une instruction rigoureuse et secrète. Sa double fonction de rapporteur et de juge remplie, le procès criminel parachevé, et la sentence prononcée, il sortait avec une arquebuse sous son manteau ; et, le jour, s'il rencontrait les malfaiteurs dans quelques lieux écartés, ou la nuit, dans leurs tournées, il vous leur déchargeait équitablement cinq ou six balles à travers le corps.

LE PRIEUR.

Je crains bien que ce brave homme-là n'ait été rompu vif. J'en suis fâché.

MON FRÈRE.

Après l'exécution, il laissait le cadavre sur la place sans en approcher, et regagnait sa demeure, content comme quelqu'un qui aurait tué un chien enragé.

LE PRIEUR.

En tua-t-il beaucoup de ces chiens-là?

MON FRÈRE.

On en comptait plus de cinquante, et tous de haute condition; lorsque le vice-roi proposa deux mille écus de récompense au délateur; et jura, en face des autels, de pardonner au coupable s'il se déférait lui-même.

LE PRIEUR.

Quelque sot!

MON FRÈRE.

Dans la crainte que le soupçon et le châtiment ne tombassent sur un innocent.

LE PRIEUR.

Il se présenta au vice-roi!

MON FRÈRE.

Il lui tint ce discours: J'ai fait votre devoir. C'est moi qui ai condamné et mis à mort les scélérats que vous deviez punir. Voilà les procès-verbaux qui constatent leurs forfaits. Vous y verrez la marche de la procédure judiciaire que j'ai suivie. J'ai été tenté de commencer par vous; mais j'ai respecté dans votre personne le maître auguste

que vous représentez. Ma vie est entre vos mains, et vous en pouvez disposer.

LE PRIEUR.

Ce qui fut fait.

MON FRÈRE.

Je l'ignore; mais je sais qu'avec tout ce beau zèle pour la justice, cet homme n'était qu'un meurtrier.

LE PRIEUR.

Un meurtrier! le mot est dur: quel autre nom pourrait-on lui donner, s'il avait assassiné des gens de bien?

MOI.

Le beau délire!

MA SŒUR.

Il serait à souhaiter.....

MON FRÈRE, *à moi.*

Vous êtes le souverain : cette affaire est soumise à votre décision; quelle sera-t-elle?

MOI.

L'abbé, vous me tendez un piége; et je veux bien y donner. Je condamnerai le vice-roi à prendre la place du savetier, et le savetier à prendre la place du vice-roi.

MA SŒUR.

Fort bien, mon frère. —

Mon père reparut avec ce visage serein qu'il avait toujours après la prière. On lui raconta le

fait, et il confirma la sentence de l'abbé. Ma sœur ajouta : et voilà Messine privée, sinon du seul homme juste, du moins du seul brave citoyen qu'il y eût. Cela m'afflige. On servit; on disputa encore un peu contre moi; on plaisanta beaucoup le prieur sur sa décision du chapelier, et le peu de cas qu'il faisait des prieurs et des chanoines. On lui proposa le cas du testament; au lieu de le résoudre, il nous raconta un fait qui lui était personnel.

LE PRIEUR.

Vous vous rappelez l'énorme faillite du changeur Bourmont.

MON PÈRE.

Si je me la rappelle! j'y étais pour quelque chose.

LE PRIEUR.

Tant mieux.

MON PÈRE.

Pourquoi tant mieux?

LE PRIEUR.

C'est que, si j'ai mal fait, ma conscience en sera soulagée d'autant. Je fus nommé syndic des créanciers. Il y avait parmi les effets actifs de Bourmont un billet de cent écus sur un pauvre marchand grenetier son voisin. Ce billet, partagé au prorata de la multitude des créanciers, n'allait pas à douze sous pour chacun d'eux; et exigé du grenetier, c'était sa ruine. Je supposai....

MON PÈRE.

Que chaque créancier n'aurait pas refusé douze sous à ce malheureux ; vous déchirâtes le billet, et vous fîtes l'aumône de ma bourse.

LE PRIEUR.

Il est vrai ; en êtes-vous fâché ?

MON PÈRE.

Non.

LE PRIEUR.

Ayez la bonté de croire que les autres n'en seraient pas plus fâchés que vous ; et tout sera dit.

MON PÈRE.

Mais, monsieur le prieur, si vous lacérez de votre autorité privée un billet, pourquoi n'en lacérerez-vous pas deux, trois, quatre ; tout autant qu'il se trouvera d'indigents à secourir aux dépens d'autrui ? Ce principe de commisération peut nous mener loin, monsieur le prieur : la justice, la justice.

LE PRIEUR.

On l'a dit, est souvent une grande injustice. — Une jeune femme, qui occupait le premier, descendit ; c'était la gaîté et la folie en personne. Mon père lui demanda des nouvelles de son mari : ce mari était un libertin qui avait donné à sa femme l'exemple des mauvaises mœurs, qu'elle avait, je crois, un peu suivi ; et qui, pour échapper à la poursuite de ses créanciers, s'en était allé à la

Martinique. Madame d'Isigny, c'était le nom de notre locataire, répondit à mon père : Monsieur d'Isigny? Dieu merci ! je n'en ai plus entendu parler ; il est peut-être noyé.

LE PRIEUR.

Noyé! je vous en félicite.

MADAME D'ISIGNY.

Qu'est-ce que cela vous fait, monsieur l'abbé?

LE PRIEUR.

Rien, mais à vous?

MADAME D'ISIGNY.

Et qu'est-ce que cela me fait à moi?

LE PRIEUR.

Mais on dit....

MADAME D'ISIGNY.

Et qu'est-ce qu'on dit?

LE PRIEUR.

Puisque vous le voulez savoir, on dit qu'il avait surpris quelques-unes de vos lettres.

MADAME D'ISIGNY.

Et n'avais-je pas un beau recueil des siennes?... Et puis voilà une querelle tout-à-fait comique entre le prieur et madame d'Isigny sur les priviléges des deux sexes. Madame d'Isigny m'appela à son secours ; et j'allais prouver au prieur que le premier des deux époux qui manquait au pacte, rendait à l'autre sa liberté ; mais mon père demanda

son bonnet de nuit, rompit la conversation, et nous envoya coucher. Lorsque ce fut à mon tour de lui souhaiter la bonne nuit, en l'embrassant, je lui dis à l'oreille : Mon père, c'est qu'à la rigueur il n'y a point de lois pour le sage..... Parlez plus bas..... Toutes étant sujettes à des exceptions, c'est à lui qu'il appartient de juger des cas où il faut s'y soumettre ou s'en affranchir. Je ne serais pas trop fâché, me répondit-il, qu'il y eût dans la ville un ou deux citoyens comme toi ; mais je n'y habiterais pas, s'ils pensaient tous de même.

FIN DE L'ENTRETIEN D'UN PÈRE AVEC SES ENFANTS.

ENTRETIEN D'UN PHILOSOPHE

AVEC LA MARÉCHALE DE ***.

1777.

AVERTISSEMENT

DES NOUVEAUX ÉDITEURS.

L'*Entretien d'un Philosophe avec la Maréchale de* *** a réellement eu lieu entre la maréchale de Broglie et Diderot, qui l'écrivit en sortant de chez elle.

Il fut imprimé pour la première fois à la suite des *Pensées philosophiques en français et en italien*, sous le nom de Thomas Crudeli, Londres (Amsterdam) 1777. Il est précédé d'un *Avis au lecteur* que nous rapportons ici, parce qu'il ne se trouve dans aucune édition des OEuvres de Diderot.

« Crudeli, si connu par ses poésies et par d'autres ou-« vrages, avait une manière de penser fort libre, et ses « affaires avec l'inquisition ne prouvent que trop qu'il ne « la dissimulait guère. Il a laissé quelques manuscrits, entre « lesquels on a trouvé le dialogue suivant. Nous doutons « qu'il ait jamais été imprimé, quoique quelques personnes « prétendent le contraire. Nous l'avons traduit d'après une « copie manuscrite très-incorrecte, qu'il a fallu restituer en « plusieurs endroits. Les interlocutions n'étaient point dis-« tinguées : souvent on était exposé à attribuer à un des « personnages ce qui appartenait à l'autre. Plus souvent « cette inattention du copiste rendait le texte original, « presque inintelligible. Nous demandons grâce aux sa-« vants de sa nation pour la liberté que nous avons prise « de toucher à l'ouvrage d'un auteur qui mérite son estime « à de si justes titres. Si nous avons commis quelques « erreurs, nous osons nous flatter qu'elles seront légères. « Il y a toute apparence que la dame avec laquelle le poète

« s'entretient, est la signora Paolina Contarini, vénitienne, « à laquelle il a dédié quelques unes de ses odes. Ce dialogue « n'est pas sans profondeur, mais elle y est partout dérobée « par la naïveté et la simplicité du discours. Il serait à sou- « haiter que les matières importantes se traitassent toujours « avec la même impartialité et dans le même esprit de tolé- « rance. Le philosophe ne prétend point amener la dame à ses « opinions; et celle-ci, de son côté, écoute ses raisons sans « humeur, et ils se séparent l'un de l'autre en s'aimant et « en s'estimant. En traduisant ce dialogue, il nous parais- « sait assister véritablement à leur conversation; nous espé- « rons qu'on en éprouvera le même effet à la lecture. »

L'*Entretien d'un Philosophe avec la Maréchale de* *** fut ensuite inséré, avec le *Supplément au voyage de Bougainville*, dans un recueil intitulé : *Opuscules philosophiques et littéraires*, que publia en 1796 l'abbé de Vauxcelles.

Naigeon a répondu dans les *Mémoires historiques* aux diatribes que cet abbé a placées, dans son recueil, à la suite des deux ouvrages de Diderot. Cette réponse lui a fourni l'occasion de rapporter une anecdote curieuse sur mademoiselle de Lespinasse et l'abbé de Vauxcelles; il en tenait les détails de D'Alembert lui-même.

ENTRETIEN D'UN PHILOSOPHE

AVEC LA MARÉCHALE DE***.

J'avais je ne sais quelle affaire à traiter avec le maréchal de***; j'allai à son hôtel, un matin; il était absent : je me fis annoncer à madame la maréchale. C'est une femme charmante; elle est belle et dévote comme un ange; elle a la douceur peinte sur son visage; et puis, un son de voix et une naïveté de discours tout-à-fait avenants à sa physionomie. Elle était à sa toilette. On m'approche un fauteuil; je m'assieds, et nous causons. Sur quelques propos de ma part, qui l'édifièrent et qui la surprirent (car elle était dans l'opinion que celui qui nie la très-sainte Trinité est un homme de sac et de corde, qui finira par être pendu), elle me dit :

N'êtes-vous pas monsieur Crudeli?

CRUDELI.

Oui, madame.

LA MARÉCHALE.

C'est donc vous qui ne croyez rien?

CRUDELI.

Moi-même.

LA MARÉCHALE.

Cependant votre morale est d'un croyant.

CRUDELI.

Pourquoi non, quand il est honnête homme?

LA MARÉCHALE.

Et cette morale-là, vous la pratiquez?

CRUDELI.

De mon mieux.

LA MARÉCHALE.

Quoi! vous ne volez point, vous ne tuez point, vous ne pillez point?

CRUDELI.

Très-rarement.

LA MARÉCHALE.

Que gagnez-vous donc à ne pas croire?

CRUDELI.

Rien du tout, madame la maréchale. Est-ce qu'on croit, parce qu'il y a quelque chose à gagner?

LA MARÉCHALE.

Je ne sais; mais la raison d'intérêt ne gâte rien aux affaires de ce monde ni de l'autre. J'en suis un peu fâchée pour notre pauvre espèce humaine: nous n'en valons pas mieux. Mais quoi! vous ne volez point?

CRUDELI.

Non, d'honneur.

LA MARÉCHALE.

Si vous n'êtes ni voleur, ni assassin, convenez du moins que vous n'êtes pas conséquent.

CRUDELI.

Pourquoi donc?

LA MARÉCHALE.

C'est qu'il me semble que si je n'avais rien à espérer, ni à craindre, quand je n'y serai plus, il y a bien de petites douceurs dont je ne me priverais pas, à présent que j'y suis. J'avoue que je prête à Dieu à la petite semaine.

CRUDELI.

Vous l'imaginez.

LA MARÉCHALE.

Ce n'est point une imagination, c'est un fait.

CRUDELI.

Et pourrait-on vous demander quelles sont ces choses que vous vous permettriez, si vous étiez incrédule?

LA MARÉCHALE.

Non pas, s'il vous plaît; c'est un article de ma confession.

CRUDELI.

Pour moi, je mets à fonds perdu.

LA MARÉCHALE.

C'est la ressource des gueux.

CRUDELI.

M'aimeriez-vous mieux usurier?

LA MARÉCHALE.

Mais oui : on peut faire l'usure avec Dieu tant qu'on veut; on ne le ruine pas. Je sais bien que cela n'est pas délicat; mais qu'importe? Comme le point est d'attraper le ciel, ou d'adresse ou de force, il faut tout porter en ligne de compte, ne négliger aucun profit. Hélas! nous aurons beau faire, notre mise sera toujours bien mesquine en comparaison de la rentrée que nous attendons. Et vous n'attendez rien, vous?

CRUDELI.

Rien.

LA MARÉCHALE.

Cela est triste. Convenez donc que vous êtes bien méchant, ou bien fou!

CRUDELI.

En vérité, je ne saurais, madame la maréchale.

LA MARÉCHALE.

Quel motif peut avoir un incrédule d'être bon, s'il n'est pas fou? Je voudrais bien le savoir.

CRUDELI.

Et je vais vous le dire.

LA MARÉCHALE.

Vous m'obligerez.

CRUDELI.

Ne pensez-vous pas qu'on peut être si heureusement né, qu'on trouve un grand plaisir à faire le bien?

LA MARÉCHALE.

Je le pense.

CRUDELI.

Qu'on peut avoir reçu une excellente éducation, qui fortifie le penchant naturel à la bienfaisance?

LA MARÉCHALE.

Assurément.

CRUDELI.

Et que, dans un âge plus avancé, l'expérience nous ait convaincus, qu'à tout prendre, il vaut mieux, pour son bonheur dans ce monde, être un honnête homme qu'un coquin?

LA MARÉCHALE.

Oui-dà; mais comment est-on honnête homme, lorsque de mauvais principes se joignent aux passions pour entraîner au mal?

CRUDELI.

On est inconséquent : et y a-t-il rien de plus commun que d'être inconséquent?

LA MARÉCHALE.

Hélas! malheureusement, non : on croit, et tous les jours on se conduit comme si l'on ne croyait pas.

CRUDELI.

Et sans croire, on se conduit à peu près comme si l'on croyait.

LA MARÉCHALE.

A la bonne heure; mais quel inconvénient y

aurait-il à avoir une raison de plus, la religion, pour faire le bien, et une raison de moins, l'incrédulité, pour mal faire?

CRUDELI.

Aucun, si la religion était un motif de faire le bien, et l'incrédulité un motif de faire le mal.

LA MARÉCHALE.

Est-ce qu'il y a quelque doute là-dessus? Est-ce que l'esprit de la religion n'est pas de contrarier sans cesse cette vilaine nature corrompue; et celui de l'incrédulité, de l'abandonner à sa malice, en l'affranchissant de la crainte?

CRUDELI.

Ceci, madame la maréchale, va nous jeter dans une longue discussion.

LA MARÉCHALE.

Qu'est-ce que cela fait? Le maréchal ne rentrera pas sitôt; et il vaut mieux que nous parlions raison, que de médire de notre prochain.

CRUDELI.

Il faudra que je reprenne les choses d'un peu haut.

LA MARÉCHALE.

De si haut que vous voudrez, pourvu que je vous entende.

CRUDELI.

Si vous ne m'entendiez pas, ce serait bien ma faute.

LA MARÉCHALE.

Cela est poli; mais il faut que vous sachiez que je n'ai jamais lu que mes heures, et que je ne me suis guère occupée qu'à pratiquer l'Évangile et à faire des enfants.

CRUDELI.

Ce sont deux devoirs dont vous vous êtes bien acquittée.

LA MARÉCHALE.

Oui, pour les enfants; vous en avez trouvé six autour de moi, et dans quelques jours vous en pourriez voir un de plus sur mes genoux : mais commencez.

CRUDELI.

Madame la maréchale, y a-t-il quelque bien dans ce monde-ci, qui soit sans inconvénient?

LA MARÉCHALE.

Aucun.

CRUDELI.

Et quelque mal qui soit sans avantage?

LA MARÉCHALE.

Aucun.

CRUDELI.

Qu'appelez-vous donc mal ou bien?

LA MARÉCHALE.

Le mal, ce sera ce qui a plus d'inconvénients que d'avantages; et le bien, au contraire, ce qui a plus d'avantages que d'inconvénients.

CRUDELI.

Madame la maréchale aura-t-elle la bonté de se souvenir de sa définition du bien et du mal?

LA MARÉCHALE.

Je m'en souviendrai. Vous appelez cela une définition?

CRUDELI.

Oui.

LA MARÉCHALE.

C'est donc de la philosophie?

CRUDELI.

Excellente.

LA MARÉCHALE.

Et j'ai fait de la philosophie!

CRUDELI.

Ainsi, vous êtes persuadée que la religion a plus d'avantages que d'inconvénients; et c'est pour cela que vous l'appelez un bien?

LA MARÉCHALE.

Oui.

CRUDELI.

Pour moi, je ne doute point que votre intendant ne vous vole un peu moins la veille de Pâques que le lendemain des fêtes; et que de temps en temps la religion n'empêche nombre de petits maux et ne produise nombre de petits biens.

LA MARÉCHALE.

Petit à petit, cela fait somme.

CRUDELI.

Mais croyez-vous que les terribles ravages qu'elle a causés dans les temps passés, et qu'elle causera dans les temps à venir, soient suffisamment compensés par ces guenilleux avantages-là? Songez qu'elle a créé et qu'elle perpétue la plus violente antipathie entre les nations. Il n'y a pas un musulman qui n'imaginât faire une action agréable à Dieu et au saint Prophète, en exterminant tous les chrétiens, qui, de leur côté, ne sont guère plus tolérants. Songez qu'elle a créé et qu'elle perpétue dans une même contrée, des divisions qui se sont rarement éteintes sans effusion de sang. Notre histoire ne nous en offre que de trop récents et trop funestes exemples. Songez qu'elle a créé et qu'elle perpétue dans la société, entre les citoyens, et dans les familles, entre les proches, les haines les plus fortes et les plus constantes. Le Christ a dit qu'il était venu pour séparer l'époux de la femme, la mère de ses enfants, le frère de la sœur, l'ami de l'ami; et sa prédiction ne s'est que trop fidèlement accomplie.

LA MARÉCHALE.

Voilà bien les abus; mais ce n'est pas la chose.

CRUDELI.

C'est la chose, si les abus en sont inséparables.

LA MARÉCHALE.

Et comment me montrerez-vous que les abus de la religion sont inséparables de la religion?

CRUDELI.

Très-aisément : dites-moi, si un misanthrope s'était proposé de faire le malheur du genre humain, qu'aurait-il pu inventer de mieux que la croyance en un être incompréhensible sur lequel les hommes n'auraient jamais pu s'entendre, et auquel ils auraient attaché plus d'importance qu'à leur vie ? Or, est-il possible de séparer de la notion d'une divinité, l'incompréhensibilité la plus profonde et l'importance la plus grande ?

LA MARÉCHALE.

Non.

CRUDELI.

Concluez donc.

LA MARÉCHALE.

Je conclus que c'est une idée qui n'est pas sans conséquence dans la tête des fous.

CRUDELI.

Et ajoutez que les fous ont toujours été et seront toujours le plus grand nombre ; et que les plus dangereux sont ceux que la religion fait, et dont les perturbateurs de la société savent tirer bon parti dans l'occasion.

LA MARÉCHALE.

Mais il faut quelque chose, qui effraie les hommes sur les mauvaises actions qui échappent à la sévérité des lois ; et si vous détruisez la religion, que lui substituerez-vous ?

CRUDELI.

Quand je n'aurais rien à mettre à la place, ce serait toujours un terrible préjugé de moins; sans compter que, dans aucun siècle et chez aucune nation, les opinions religieuses n'ont servi de base aux moeurs nationales. Les dieux qu'adoraient ces vieux Grecs et ces vieux Romains, les plus honnêtes gens de la terre, étaient la canaille la plus dissolue : un Jupiter, à brûler tout vif; une Vénus, à enfermer à l'hôpital; un Mercure, à mettre à Bicêtre.

LA MARÉCHALE.

Et vous pensez qu'il est tout-à-fait indifférent que nous soyons chrétiens ou païens; que païens, nous n'en vaudrions pas moins; et que chrétiens, nous n'en valons pas mieux.

CRUDELI.

Ma foi, j'en suis convaincu, à cela près que nous serions un peu plus gais.

LA MARÉCHALE.

Cela ne se peut.

CRUDELI.

Mais, madame la maréchale, est-ce qu'il y a des chrétiens? Je n'en ai jamais vu.

LA MARÉCHALE.

Et c'est à moi que vous dites cela, à moi?

CRUDELI.

Non, madame, ce n'est pas à vous; c'est à une de mes voisines qui est honnête et pieuse comme

vous l'êtes, et qui se croyait chrétienne de la meilleure foi du monde, comme vous vous le croyez.

LA MARÉCHALE.

Et vous lui fîtes voir qu'elle avait tort?

CRUDELI.

Et en un instant.

LA MARÉCHALE.

Comment vous y prîtes-vous?

CRUDELI.

J'ouvris un nouveau Testament, dont elle s'était beaucoup servie; car il était fort usé. Je lui lus le sermon sur la montagne, et à chaque article je lui demandai : Faites-vous cela? et cela donc? et cela encore? J'allai plus loin. Elle est belle, et quoiqu'elle soit très-dévote, elle ne l'ignore pas; elle a la peau très-blanche, et quoiqu'elle n'attache pas un grand prix à ce frêle avantage, elle n'est pas fâchée qu'on en fasse l'éloge; elle a la gorge aussi bien qu'il soit possible de l'avoir, et, quoiqu'elle soit très-modeste, elle trouve bon qu'on s'en aperçoive.

LA MARÉCHALE.

Pourvu qu'il n'y ait qu'elle et son mari qui le sachent.

CRUDELI.

Je crois que son mari le sait mieux qu'un autre; mais pour une femme qui se pique de grand christianisme, cela ne suffit pas. Je lui dis:

N'est-il pas écrit dans l'Évangile, que celui qui a convoité la femme de son prochain, a commis l'adultère dans son cœur?

LA MARÉCHALE.

Elle vous répondit qu'oui?

CRUDELI.

Je lui dis : Et l'adultère commis dans le cœur ne damne-t-il pas aussi sûrement qu'un adultère mieux conditionné?

LA MARÉCHALE.

Elle vous répondit qu'oui?

CRUDELI.

Je lui dis : Et si l'homme est damné pour l'adultère qu'il a commis dans le cœur, quel sera le sort de la femme qui invite tous ceux qui l'approchent à commettre ce crime? Cette dernière question l'embarrassa.

LA MARÉCHALE.

Je comprends; c'est qu'elle ne voilait pas fort exactement cette gorge, qu'elle avait aussi bien qu'il est possible de l'avoir.

CRUDELI.

Il est vrai. Elle me répondit que c'était une chose d'usage; comme si rien n'était plus d'usage, que de s'appeler chrétien, et de ne l'être pas; qu'il ne fallait pas se vêtir ridiculement, comme s'il y avait quelque comparaison à faire entre un misérable petit ridicule, sa damnation éternelle et celle de son prochain; qu'elle se laissait ha-

biller par sa couturière, comme s'il ne valait pas mieux changer de couturière, que renoncer à sa religion; que c'était la fantaisie de son mari, comme si un époux était assez insensé pour exiger de sa femme l'oubli de la décence et de ses devoirs, et qu'une véritable chrétienne dût pousser l'obéissance pour un époux extravagant, jusqu'au sacrifice de la volonté de son Dieu et au mépris des menaces de son rédempteur!

LA MARÉCHALE.

Je savais d'avance toutes ces puérilités-là; je vous les aurais peut-être dites comme votre voisine: mais elle et moi nous aurions été toutes deux de mauvaise foi. Mais quel parti prit-elle d'après votre remontrance?

CRUDELI.

Le lendemain de cette conversation (c'était un jour de fête) je remontais chez moi, et ma dévote et belle voisine descendait de chez elle pour aller à la messe.

LA MARÉCHALE.

Vêtue comme de coutume?

CRUDELI.

Vêtue comme de coutume. Je souris, elle sourit; et nous passâmes l'un à côté de l'autre sans nous parler. Madame la maréchale, une honnête femme! une chrétienne! une dévote! Après cet exemple, et cent mille autres de la même espèce, quelle influence réelle puis-je accorder à la re-

ligion sur les mœurs? Presque aucune, et tant mieux.

LA MARÉCHALE.

Comment, tant mieux?

CRUDELI.

Oui, madame: s'il prenait en fantaisie à vingt mille habitants de Paris de conformer strictement leur conduite au sermon sur la montagne....

LA MARÉCHALE.

Eh bien! il y aurait quelques belles gorges plus couvertes.

CRUDELI.

Et tant de fous, que le lieutenant de police ne saurait qu'en faire; car nos petites-maisons n'y suffiraient pas. Il y a dans les livres inspirés deux morales: l'une générale et commune à toutes les nations, à tous les cultes, et qu'on suit à peu près; une autre, propre à chaque nation et à chaque culte, à laquelle on croit, qu'on prêche dans les temples, qu'on préconise dans les maisons, et qu'on ne suit point du tout.

LA MARÉCHALE.

Et d'où vient cette bizarrerie?

CRUDELI.

De ce qu'il est impossible d'assujétir un peuple à une règle qui ne convient qu'à quelques hommes mélancoliques, qui l'ont calquée sur leur caractère. Il en est des religions comme des institutions monastiques, qui toutes se relâchent avec le temps.

Ce sont des folies qui ne peuvent tenir contre l'impulsion constante de la nature, qui nous ramène sous sa loi. Et faites que le bien des particuliers soit si étroitement lié avec le bien général, qu'un citoyen ne puisse presque pas nuire à la société sans se nuire à lui-même; assurez à la vertu sa récompense, comme vous avez assuré à la méchanceté son châtiment; que sans aucune distinction de culte, dans quelque condition que le mérite se trouve, il conduise aux grandes places de l'État; et ne comptez plus sur d'autres méchants que sur un petit nombre d'hommes, qu'une nature perverse que rien ne peut corriger entraîne au vice. Madame la maréchale, la tentation est trop proche; et l'enfer est trop loin : n'attendez rien, qui vaille la peine qu'un sage législateur s'en occupe, d'un système d'opinions bizarres qui n'en impose qu'aux enfants; qui encourage aux crimes par la commodité des expiations; qui envoie le coupable demander pardon à Dieu de l'injure faite à l'homme, et qui avilit l'ordre des devoirs naturels et moraux, en le subornant à un ordre de devoirs chimériques.

LA MARÉCHALE.

Je ne vous comprends pas.

CRUDELI.

Je m'explique : mais il me semble que voilà le carrosse de monsieur le maréchal, qui rentre fort à propos pour m'empêcher de dire une sottise.

LA MARÉCHALE.

Dites, dites votre sottise, je ne l'entendrai pas; je me suis accoutumée à n'entendre que ce qui me plaît.

CRUDELI.

Je m'approchai de son oreille, et je lui dis tout bas : Madame la maréchale, demandez au vicaire de votre paroisse, de ces deux crimes, pisser dans un vase sacré, ou noircir la réputation d'une femme honnête, quel est le plus atroce? Il frémira d'horreur au premier, criera au sacrilége; et la loi civile, qui prend à peine connaissance de la calomnie, tandis qu'elle punit le sacrilége par le feu, achèvera de brouiller les idées et de corrompre les esprits.

LA MARÉCHALE.

Je connais plus d'une femme qui se ferait un scrupule de manger gras le vendredi, et qui..... j'allais dire aussi ma sottise. Continuez.

CRUDELI.

Mais, madame, il faut absolument que je parle à monsieur le maréchal.

LA MARÉCHALE.

Encore un moment; et puis nous l'irons voir ensemble. Je ne sais trop que vous répondre, et cependant vous ne me persuadez pas.

CRUDELI.

Je ne me suis pas proposé de vous persuader. Il en est de la religion comme du mariage. Le

mariage, qui fait le malheur de tant d'autres, a fait votre bonheur et celui de monsieur le maréchal; vous avez bien fait de vous marier tous deux. La religion, qui a fait, qui fait et qui fera tant de méchants, vous a rendue meilleure encore; vous faites bien de la garder. Il vous est doux d'imaginer à côté de vous, au dessus de votre tête, un être grand et puissant, qui vous voit marcher sur la terre, et cette idée affermit vos pas. Continuez, madame, à jouir de ce garant auguste de vos pensées, de ce spectateur, de ce modèle sublime de vos actions.

LA MARÉCHALE.

Vous n'avez pas, à ce que je vois, la manie du prosélytisme.

CRUDELI.

Aucunement.

LA MARÉCHALE.

Je vous en estime davantage.

CRUDELI.

Je permets à chacun de penser à sa manière, pourvu qu'on me laisse penser à la mienne : et puis, ceux qui sont faits pour se délivrer de ces préjugés n'ont guère besoin qu'on les catéchise.

LA MARÉCHALE.

Croyez-vous que l'homme puisse se passer de la superstition?

CRUDELI.

Non, tant qu'il restera ignorant et peureux.

LA MARÉCHALE.

Eh bien ! superstition pour superstition, autant la nôtre qu'une autre.

CRUDELI.

Je ne le pense pas.

LA MARÉCHALE.

Parlez-moi vrai, ne vous répugne-t-il point de n'être plus rien après votre mort !

CRUDELI.

J'aimerais mieux exister, bien que je ne sache pas pourquoi un être, qui a pu me rendre malheureux sans raison, ne s'en amuserait pas deux fois.

LA MARÉCHALE.

Si, malgré cet inconvénient, l'espoir d'une vie à venir vous paraît consolant et doux, pourquoi nous l'arracher?

CRUDELI.

Je n'ai pas cet espoir, parce que le desir ne m'en a point donné la vanité; mais je ne l'ôte à personne. Si l'on peut croire qu'on verra, quand on n'aura plus d'yeux; qu'on entendra, quand on n'aura plus d'oreilles; qu'on pensera, quand on n'aura plus de tête; qu'on aimera, quand on n'aura plus de cœur; qu'on sentira, quand on n'aura plus de sens; qu'on existera, quand on ne sera nulle part; qu'on sera quelque chose, sans étendue et sans lieu, j'y consens.

LA MARÉCHALE.

Mais ce monde-ci, qui est-ce qui l'a fait?

CRUDELI.

Je vous le demande.

LA MARÉCHALE.

C'est Dieu.

CRUDELI.

Et qu'est-ce que Dieu?

LA MARÉCHALE.

Un esprit.

CRUDELI.

Si un esprit fait de la matière, pourquoi de la matière ne ferait-elle pas un esprit?

LA MARÉCHALE.

Et pourquoi le ferait-elle?

CRUDELI.

C'est que je lui en vois faire tous les jours. Croyez-vous que les bêtes aient des ames?

LA MARÉCHALE.

Certainement, je le crois.

CRUDELI.

Et pourriez-vous me dire ce que devient, par exemple, l'ame du serpent du Pérou, pendant qu'il se dessèche, suspendu dans une cheminée, et exposé à la fumée un ou deux ans de suite?

LA MARÉCHALE.

Qu'elle devienne ce qu'elle voudra, qu'est-ce que cela me fait?

CRUDELI.

C'est que madame la maréchale ne sait pas que ce serpent enfumé, desséché, ressuscite et renaît.

LA MARÉCHALE.

Je n'en crois rien.

CRUDELI.

C'est pourtant un habile homme ; c'est Bouguer qui l'assure.

LA MARÉCHALE.

Votre habile homme en a menti.

CRUDELI.

S'il avait dit vrai ?

LA MARÉCHALE.

J'en serais quitte, pour croire que les animaux sont des machines.

CRUDELI.

Et l'homme qui n'est qu'un animal un peu plus parfait qu'un autre.... Mais, monsieur le maréchal....

LA MARÉCHALE.

Encore une question, et c'est la dernière. Êtes-vous bien tranquille dans votre incrédulité ?

CRUDELI.

On ne saurait davantage.

LA MARÉCHALE.

Pourtant, si vous vous trompiez ?

CRUDELI.

Quand je me tromperais ?

LA MARÉCHALE.

Tout ce que vous croyez faux serait vrai, et vous seriez damné. M. Crudeli, c'est une terrible chose que d'être damné; brûler toute une éternité, c'est bien long.

CRUDELI.

La Fontaine croyait que nous y serions comme le poisson dans l'eau.

LA MARÉCHALE.

Oui, oui; mais votre La Fontaine devint bien sérieux au dernier moment; et c'est où je vous attends.

CRUDELI.

Je ne réponds de rien, quand ma tête ne sera plus; mais si je finis par une de ces maladies qui laissent à l'homme agonisant toute sa raison, je ne serai pas plus troublé au moment où vous m'attendez, qu'au moment où vous me voyez.

LA MARÉCHALE.

Cette intrépidité me confond.

CRUDELI.

J'en trouve bien davantage au moribond, qui croit en un juge sévère qui pèse jusqu'à nos plus secrètes pensées, et dans la balance duquel l'homme le plus juste se perdrait par sa vanité, s'il ne tremblait de se trouver trop léger: si ce moribond avait alors à son choix, ou d'être anéanti, ou de se présenter à ce tribunal, son intrépidité

me confondrait bien autrement s'il balançait à prendre le premier parti, à moins qu'il ne fût plus insensé que le compagnon de Saint-Bruno, ou plus ivre de son mérite que Bohola.

LA MARÉCHALE.

J'ai lu l'histoire de l'associé de Saint-Bruno; mais je n'ai jamais entendu parler de votre Bohola.

CRUDELI.

C'est un jésuite du collége de Pinsk, en Lithuanie, qui laissa en mourant une cassette pleine d'argent, avec un billet écrit et signé de sa main.

LA MARÉCHALE.

Et ce billet?

CRUDELI.

Était conçu en ces termes : « Je prie mon cher « confrère, dépositaire de cette cassette, de l'ouvrir lorsque j'aurai fait des miracles. L'argent « qu'elle contient servira aux frais du procès de « ma béatification. J'y ai ajouté quelques mémoires authentiques pour la confirmation de mes « vertus, et qui pourront servir utilement à ceux « qui entreprendront d'écrire ma vie. »

LA MARÉCHALE.

Cela est à mourir de rire.

CRUDELI.

Pour moi, madame la maréchale; mais pour vous, votre Dieu n'entend pas raillerie.

LA MARÉCHALE.

Vous avez raison.

CRUDELI.

Madame la maréchale, il est bien facile de pécher grièvement contre votre loi.

LA MARÉCHALE.

J'en conviens.

CRUDELI.

La justice qui décidera de votre sort est bien rigoureuse.

LA MARÉCHALE.

Il est vrai.

CRUDELI.

Et si vous en croyez les oracles de votre religion sur le nombre des élus, il est bien petit.

LA MARÉCHALE.

Oh! c'est que je ne suis pas janséniste; je ne vois la médaille que par son revers consolant : le sang de Jésus-Christ couvre un grand espace à mes yeux; et il me semblerait très-singulier que le diable, qui n'a pas livré son fils à la mort, eût pourtant la meilleure part.

CRUDELI.

Damnez-vous Socrate, Phocion, Aristide, Caton, Trajan, Marc-Aurèle?

LA MARÉCHALE.

Fi donc! il n'y a que des bêtes féroces qui puis-

sent le penser. Saint Paul dit que chacun sera jugé par la loi qu'il a connue; et saint Paul a raison.

CRUDELI.

Et par quelle loi l'incrédule sera-t-il jugé?

LA MARÉCHALE.

Votre cas est un peu différent. Vous êtes un de ces habitants maudits de Corozaïn et de Betzaïda, qui fermèrent leurs yeux à la lumière qui les éclairait, et qui étoupèrent leurs oreilles pour ne pas entendre la voix de la vérité qui leur parlait.

CRUDELI.

Madame la maréchale, ces Corozaïnois et ces Betzaïdains furent des hommes comme il n'y en eut jamais que là, s'ils furent maîtres de croire ou de ne pas croire.

LA MARÉCHALE.

Ils virent des prodiges qui auraient mis l'enchère aux sacs et à la cendre, s'ils avaient été faits à Tyr et à Sidon.

CRUDELI.

C'est que les habitants de Tyr et de Sidon étaient des gens d'esprit, et que ceux de Corozaïn et de Betzaïda n'étaient que des sots. Mais, est-ce que celui qui fit les sots les punira pour avoir été sots? Je vous ai fait tout à l'heure une histoire, et il me prend envie de vous faire un conte. Un jeune Mexicain.... Mais M. le maréchal.

LA MARÉCHALE.

Je vais envoyer savoir s'il est visible. Eh bien! votre jeune Mexicain?

CRUDELI.

Las de son travail, se promenait un jour au bord de la mer. Il voit une planche qui trempait d'un bout dans les eaux, et qui de l'autre posait sur le rivage. Il s'assied sur cette planche, et là, prolongeant ses regards sur la vaste étendue qui se déployait devant lui, il se disait : Rien n'est plus vrai que ma grand'mère radote avec son histoire de je ne sais quels habitants qui, dans je ne sais quel temps, abordèrent ici de je ne sais où, d'une contrée au-delà de nos mers. Il n'y a pas le sens commun : ne vois-je pas la mer confiner avec le ciel? Et puis-je croire, contre le témoignage de mes sens, une vieille fable dont on ignore la date, que chacun arrange à sa manière, et qui n'est qu'un tissu de circonstances absurdes, sur lesquelles ils se mangent le cœur et s'arrachent le blanc des yeux? Tandis qu'il raisonnait ainsi, les eaux agitées le berçaient sur sa planche, et il s'endormit. Pendant qu'il dort, le vent s'accroît, le flot soulève la planche sur laquelle il est étendu, et voilà notre jeune raisonneur embarqué.

LA MARÉCHALE.

Hélas! c'est bien là notre image : nous sommes chacun sur notre planche; le vent souffle, et le flot nous emporte.

CRUDELI.

Il était déjà loin du continent, lorsqu'il s'éveilla. Qui fut bien surpris de se trouver en pleine mer? ce fut notre Mexicain. Qui le fut bien davantage? ce fut encore lui, lorsqu'ayant perdu de vue le rivage sur lequel il se promenait il n'y a qu'un instant, la mer lui parut confiner avec le ciel de tous côtés. Alors il soupçonna qu'il pourrait bien s'être trompé; et que, si le vent restait au même point, peut-être serait-il porté sur la rive, et parmi ces habitants dont sa grand'mère l'avait si souvent entretenu.

LA MARÉCHALE.

Et de son souci, vous ne m'en dites mot.

CRUDELI.

Il n'en eut point. Il se dit: Qu'est-ce que cela me fait, pourvu que j'aborde? J'ai raisonné comme un étourdi, soit; mais j'ai été sincère avec moi-même; et c'est tout ce qu'on peut exiger de moi. Si ce n'est pas une vertu que d'avoir de l'esprit, ce n'est pas un crime que d'en manquer. Cependant le vent continuait, l'homme et la planche voguaient, et la rive inconnue commençait à paraître: il y touche, et l'y voilà.

LA MARÉCHALE.

Nous nous y reverrons un jour, monsieur Crudeli.

CRUDELI.

Je le souhaite, madame la maréchale; en quel-

que endroit que ce soit, je serai toujours très-flatté de vous faire ma cour. A peine eut-il quitté sa planche, et mis le pied sur le sable, qu'il aperçut un vieillard vénérable, debout à ses côtés. Il lui demanda où il était, et à qui il avait l'honneur de parler. — Je suis le souverain de la contrée, lui répondit le vieillard. Vous avez nié mon existence? — Il est vrai. — Et celle de mon empire? — Il est vrai. — Je vous le pardonne, parce que je suis celui qui voit le fond des cœurs, et que j'ai lu au fond du vôtre que vous étiez de bonne foi; mais le fond de vos pensées et de vos actions n'est pas également innocent. Alors le vieillard, qui le tenait par l'oreille, lui rappelait toutes les erreurs de sa vie; et, à chaque article, le jeune Mexicain s'inclinait, se frappait la poitrine, et demandait pardon. Là, madame la maréchale, mettez-vous pour un moment à la place du vieillard, et dites-moi ce que vous auriez fait? Auriez-vous pris ce jeune insensé par les cheveux; et vous seriez-vous complu à le traîner à toute éternité sur le rivage?

LA MARÉCHALE.

En vérité, non.

CRUDELI.

Si un de ces jolis enfants que vous avez, après s'être échappé de la maison paternelle et avoir fait force sottises, y revenait bien repentant?

LA MARÉCHALE.

Moi, je courrais à sa rencontre; je le serrerais entre mes bras, et je l'arroserais de mes larmes; mais M. le maréchal son père ne prendrait pas la chose si doucement.

CRUDELI.

M. le maréchal n'est pas un tigre.

LA MARÉCHALE.

Il s'en faut bien.

CRUDELI.

Il se ferait peut-être un peu tirailler; mais il pardonnerait.

LA MARÉCHALE.

Certainement.

CRUDELI.

Surtout s'il venait à considérer qu'avant de donner la naissance à cet enfant, il en savait toute la vie, et que le châtiment de ses fautes serait sans aucune utilité ni pour lui-même, ni pour le coupable, ni pour ses frères.

LA MARÉCHALE.

Le vieillard et M. le maréchal sont deux.

CRUDELI.

Vous voulez dire que M. le maréchal est meilleur que le vieillard?

LA MARÉCHALE.

Dieu m'en garde! Je veux dire que, si ma justice n'est pas celle de M. le maréchal, la justice

de M. le maréchal pourrait bien n'être pas celle du vieillard.

CRUDELI.

Ah, madame! vous ne sentez pas les suites de cette réponse. Ou la définition générale de la justice convient également à vous, à M. le maréchal, à moi, au jeune Mexicain et au vieillard; ou je ne sais plus ce que c'est, et j'ignore comment on plaît ou l'on déplaît à ce dernier.

Nous en étions là, lorsqu'on nous avertit que M. le maréchal nous attendait. Je donnai la main à madame la maréchale, qui me disait : C'est à faire tourner la tête, n'est-ce pas?

CRUDELI.

Pourquoi donc, quand on l'a bonne?

LA MARÉCHALE.

Après tout, le plus court est de se conduire comme si le vieillard existait.

CRUDELI.

Même quand on n'y croit pas.

LA MARÉCHALE.

Et quand on y croirait, de ne pas compter sur sa bonté.

CRUDELI.

Si ce n'est pas le plus poli, c'est du moins le plus sûr.

LA MARÉCHALE.

A propos, si vous aviez à rendre compte de

vos principes à nos magistrats, les avoueriez-vous ?

CRUDELI.

Je ferais de mon mieux pour leur épargner une action atroce.

LA MARÉCHALE.

Ah ! le lâche ! Et si vous étiez sur le point de mourir, vous soumettriez-vous aux cérémonies de l'église?

CRUDELI.

Je n'y manquerais pas.

LA MARÉCHALE.

Fi ! le vilain hypocrite.

FIN DE L'ENTRETIEN D'UN PHILOSOPHE.

LA MARQUISE DE CLAYE

ET

SAINT-ALBAN.

LA MARQUISE DE CLAYE, LE COMTE DE SAINT-ALBAN. La Marquise est dans sa chambre à travailler; elle voit entrer Saint-Alban d'un air rêveur,

LA MARQUISE.

Ah ! vous voilà, Saint-Alban ! Où sont donc mes gens ? Il n'y a là personne pour annoncer ?

SAINT-ALBAN.

Non, madame.

LA MARQUISE, en souriant.

Il faut qu'il vous soit arrivé quelque grand malheur ; car, Dieu merci, je ne vous vois plus que lorsque vous êtes chagrin.

SAINT-ALBAN, lui baisant la main.

Ah madame !

LA MARQUISE.

Eh bien, qu'est-ce que c'est? vous avez l'air soucieux. (Saint-Alban soupire et se tait.) Mais parlez donc, Saint-Alban, vous m'inquiétez. (Elle quitte son ouvrage.)

SAINT-ALBAN.

Que vous dirai-je, madame?

LA MARQUISE.

Tout ce que vous avez dans l'ame. (Il se promène; la Marquise se lève et le suit.) Ne suis-je plus votre amie? (Il fait un geste de tête, pour marquer sa reconnaissance.) Ne vous ai-je pas toujours regardé comme mon enfant? (Vivement.) Ah ça, parlez donc.

SAINT-ALBAN.

Madame..... Adieu.

LA MARQUISE.

Eh! mais, où allez-vous donc?

SAINT-ALBAN.

Me noyer.

LA MARQUISE.

Vous noyer! C'est un parti bien violent: dites-m'en au moins la raison.

SAINT-ALBAN.

Ah! elle est toute simple: la vie m'est insupportable; je ne peux plus y tenir.

LA MARQUISE, en riant.

A qui le dites-vous? Je sais vraiment bien qu'il est cruel de vivre; quand vous aurez mon expérience, vous en serez bien autrement dégoûté.

SAINT-ALBAN.

Ah! je défie.....

LA MARQUISE.

Pas un moment de tranquillité!

SAINT-ALBAN.

Des maîtresses froides......

LA MARQUISE.

Ou infidèles, n'est ce-pas ?

SAINT-ALBAN.

Des amis sans foi.

LA MARQUISE.

Point de bonheur durable.

SAINT-ALBAN.

Nulle indulgence pour la jeunesse.

LA MARQUISE.

Point de crédit sans nom.

SAINT-ALBAN.

Ou sans argent.

LA MARQUISE.

Le mérite perpétuellement bafoué.

SAINT-ALBAN.

Du matin au soir la sottise encensée.

LA MARQUISE.

En bonne foi, cela peut-il se supporter ?

SAINT-ALBAN.

Je ne comprends pas ce que l'on fait dans ce monde, ni comment on peut y rester.

LA MARQUISE.

Il faut être insensé pour aimer la vie ; il y a long-temps que je le pense. Mais heureusement

pour vous, vous aurez bientôt l'espérance d'en sortir, votre santé est si délabrée.

SAINT-ALBAN, avec dépit.

Eh! de par tous les diables, elle est parfaitement rétablie.

LA MARQUISE.

Quoi, tous ces maux que je vous ai vus.....

SAINT-ALBAN, d'un air d'impatience.

Sont totalement détruits. Je dors à merveille, j'ai le meilleur appétit du monde, et rien ne m'incommode; je suis même très-robuste à présent.

LA MARQUISE, d'un air de compassion.

Je vous plains. Il est vrai que votre visage annonce la santé. Votre mère doit être bien satisfaite de vous voir aussi bien; car vous êtes son idole.

SAINT-ALBAN, avec transport.

Ah! c'est la plus digne femme.....

LA MARQUISE.

Un peu capricieuse, n'est-ce pas?

SAINT-ALBAN.

Mais non, pas trop. Elle a de l'humeur, j'en conviens; mais c'est toujours quelque motif d'intérêt pour ma sœur ou pour moi qui lui en donne. Eh! quel est l'enfant assez dénaturé pour ne pas chérir l'effet d'un tel motif, quel qu'il soit?

LA MARQUISE.

Vous avez beau dire, le commerce d'une mère

qui contredit sans cesse, eût-elle les meilleures intentions du monde, doit à la fin devenir insupportable.

SAINT-ALBAN.

Mais, madame, elle ne contredit jamais; au contraire, elle a plus d'égards, plus de crainte de nous faire de la peine.... Je vous jure que c'est une femme unique. Si elle nous présente avec force nos devoirs, c'est toujours en nous consultant qu'elle nous les rappelle. Enfin elle s'y prend de manière qu'on a mille fois plus de plaisir à lui sacrifier ses desirs qu'à les satisfaire. Je l'ai éprouvé vingt fois.

LA MARQUISE.

Vous me comblez de joie, car je craignais que sa tendresse ne fût mal entendue, et ne vous rendît malheureux.

SAINT-ALBAN.

Ah! madame, mon seul tourment à cet égard est de ne pas assez mériter ses bontés. Je donnerais ma vie pour qu'elle fût heureuse. (Il reprend l'air soucieux.) Mais hélas!..... il ne manquait à mon sort qu'une mère adorable.

LA MARQUISE.

On peut, à la rigueur, se consoler de ce malheur-là.

SAINT-ALBAN.

Non, madame, car sa santé s'affaiblit.... son âge..... elle avance en âge..... Quelle perte pour

nous, lorsqu'elle ne sera plus ! cette perspective est à désoler..... Il n'y a que ma sœur au monde qui puisse la remplacer.

LA MARQUISE.

Oui, elle est aimable, votre sœur.

SAINT-ALBAN.

Si elle est aimable ! elle joint à toutes les vertus de ma mère les agréments de la jeunesse. Voilà tout ce que je puis vous en dire..... cependant.....

LA MARQUISE.

Quoi ?

SAINT-ALBAN.

On ne jouit de rien de tout cela.

LA MARQUISE.

D'où vient ?

SAINT-ALBAN.

C'est qu'elle est mariée ; c'est qu'elle aime son mari ; c'est que ce mari l'adore ; c'est qu'elle ne donne à son frère que les moments perdus pour le mari... Pour surcroît de malheur, ce mari va dans sa terre pour un an et ma sœur a la manie de l'y suivre.

LA MARQUISE.

Mais si elle est heureuse avec lui ?

SAINT-ALBAN.

Je ne veux pas, madame, qu'elle soit heureuse de cette façon-là ; et d'ailleurs je vois le chagrin qu'elle a de se séparer de ma mère et de moi..... Mais on ne vit que de contradiction et de traver-

ses..... Cette jolie maison de campagne que vous savez que ma mère m'a donnée....

LA MARQUISE.

Eh bien?

SAINT-ALBAN.

Je l'ai fait arranger délicieusement. C'est un chef-d'œuvre.

LA MARQUISE.

Je l'ai ouï dire.

SAINT-ALBAN.

Je me faisais un délice de l'habiter. Mais point. Je ne puis y aller que je ne sois accablé de tous les oisifs d'alentour, qui viennent m'assassiner d'éloges ou de critiques.

LA MARQUISE.

C'est un inconvénient; mais vous y avez, ce me semble, un voisinage agréable qui peut vous en dédommager. La maison de Bélincourt.....

SAINT-ALBAN.

Serait la seule qui me convînt. Mais elle est trop bruyante, la compagnie y est trop nombreuse, les appartements trop vastes..... Le bonheur s'évapore au milieu de tout cela.

LA MARQUISE.

De sorte que vous vous plaisez plus chez vous, et que l'on vous voit peu chez Bélincourt?

SAINT-ALBAN.

Pardonnez-moi, madame; j'y vais tous les jours.

LA MARQUISE.

Qui vous y oblige ?

SAINT-ALBAN.

C'est que... C'est que je ne puis m'en empêcher.

LA MARQUISE.

Ah ! j'entends ! vous êtes amoureux de sa fille.

SAINT-ALBAN.

Comme un fou, madame, puisqu'il faut vous le dire.

LA MARQUISE.

Et vous êtes sûrement aimé ? (Saint-Alban soupire et se tait.) J'entends. Ce silence est le oui des honnêtes gens. Eh bien, j'en suis ravie. Julie est belle, riche ; vous vous convenez à merveilles. Vous pensez sans doute à ce mariage ?

SAINT-ALBAN.

Que trop !

LA MARQUISE.

Comment que trop ? Ne dites-vous pas que vous l'aimez et qu'elle ne vous hait pas ?

SAINT-ALBAN.

Eh bien, madame, son père, sa mère, Julie elle-même se sont ligués tous les trois contre moi, et abusent de ma passion pour m'ôter à jamais le repos. Ils mettent mon mariage à des conditions... qui me sont antipathiques, et auxquelles je ne puis consentir.

LA MARQUISE.

Vous m'étonnez ; lesquelles donc ?

SAINT-ALBAN.

Ils prétendent, par je ne sais quel principe, que si je veux me marier, il me faut un emploi; qu'à mon âge, avec du bien et de la naissance, il est honteux de ne rien faire.

LA MARQUISE.

Mais ce principe-là est celui de tous les gens raisonnables.

SAINT-ALBAN.

Quoi! parce que je suis né avec plus d'avantage qu'un autre, il faut que je me tourmente, afin de me rendre plus malheureux que celui que le sort n'a pas aussi bien traité?

LA MARQUISE.

En quoi vous rendez-vous donc si malheureux, si en prenant un emploi convenable à votre naissance, dans lequel vous serez utile à l'État, vous épousez encore celle que vous aimez?

SAINT-ALBAN.

C'est-à-dire qu'en épousant celle que j'aime, j'épouserai en même temps la nécessité de vivre loin d'elle les deux tiers de ma vie, et l'obligation de sacrifier sans cesse mon bonheur à une bienséance de convention. Je ne saurais vivre ainsi. J'aime mieux renoncer à tous les honneurs et à toutes les approbations de ce monde. Il n'en ira pas moins bien sans que je m'en mêle, et mes semblables n'en seront ni plus ni moins heureux.

LA MARQUISE.

Mais si chacun disait ainsi?...

SAINT-ALBAN.

Oh! l'on ne manquera point de gens pressés de gouverner les autres; mais pour ceux qui veulent bien l'être, pour Dieu, qu'on les laisse en paix.

LA MARQUISE.

Mais que pense Julie sur tout cela?

SAINT-ALBAN, impatienté.

Ah! on n'en sait rien. Elle est d'une nonchalance! Quelquefois je crois qu'elle pense comme moi, et dans d'autres moments elle me met au désespoir. Et... vous allez me croire fou,... figurez-vous, madame, que je ne suis heureux auprès d'elle que lorsque j'ai du chagrin.

LA MARQUISE.

Comment? Cela est bien bizarre.

SAINT-ALBAN.

Cela est ainsi. Lorsqu'elle me voit soucieux, mélancolique, il n'y a rien qu'elle ne mette en œuvre pour me faire oublier ce qui cause ma tristesse; et elle y réussit aisément. Ses soins sont si délicats, si tendres, qu'ils redoublent ma passion pour elle. Mais à peine suis-je rendu à moi-même et dans mon assiette ordinaire qu'elle retombe dans sa nonchalance. Alors l'humeur me gagne, j'ai de l'impatience, elle en rit, et dit, sans s'émouvoir, qu'avant peu je me moquerai

de moi-même de concert avec elle. De bonne foi, peut-on tenir à cela?

LA MARQUISE.

Cela est fort dur en effet. A votre place je la laisserais là.

SAINT-ALBAN, vivement.

La laisser là! Ah! madame, y pensez-vous? Il faudrait que je fusse fou. Je tiens à mon amour plus qu'à ma vie.

LA MARQUISE.

Cela est bien fort.

SAINT-ALBAN.

Non, il n'y a rien de trop; vous pouvez le prendre à la lettre.

LA MARQUISE.

Mais je ne vous conçois pas. Après tout ce que vous venez de me dire, quels grands plaisirs trouvez-vous donc à cet amour?

SAINT-ALBAN.

Mille, madame, dix mille; tous les jours de nouveaux.... Et puis croyez qu'on chérit bien plus cette passion pour les peines dont elle console, que pour les plaisirs qu'elle donne.

LA MARQUISE.

Cela est vrai. Ils se rasseyent; après un moment de silence elle dit :) Et Riquemont, qu'en faites-vous?

SAINT-ALBAN.

Je ne le vois plus.

LA MARQUISE.

Et pourquoi?

SAINT-ALBAN.

Dispensez-moi, madame, de répondre en détail à cette question. Je l'avais cru mon ami depuis dix ans. Il me le disait; il me l'avait même prouvé, à ce qu'il me semblait. Ou je me suis trompé, ou il a cessé de m'aimer. Cette illusion détruite m'a causé la plus vive douleur; et sans Julie, mais surtout sans Serigni, dont les soins ne se sont jamais démentis, je ne sais ce qui m'en serait arrivé.

LA MARQUISE.

J'ignorais cela. Je suis fâchée d'avoir à changer d'opinion sur Riquemont. Y a-t-il long-temps que vous ne vous voyez plus?

SAINT-ALBAN.

Huit à dix mois, et je vous jure qu'il n'y en a pas deux que j'ai pris mon parti sur lui; encore a-t-il fallu, pour y parvenir, tous les soins et toute la tendresse de Serigni.

LA MARQUISE, souriant malignement sans le regarder.

Ce Serigni devait bien vous les continuer dans un moment où vous en avez tant de besoin, et ne pas s'en aller courir le monde.

SAINT-ALBAN, étonné.

Courir le monde? lui! il n'y a jamais pensé. Il est ici, je l'ai encore vu hier, je le verrai ce soir; je le vois tous les jours.

LA MARQUISE, le regarde en souriant.

Ah! ah! j'ai cru qu'il était loin de vous.

SAINT-ALBAN.

Je comprends, madame.

LA MARQUISE.

Vous comprenez? Eh bien, voulez-vous encore vous noyer?

SAINT-ALBAN.

Ah! madame, pour un seul dédommagement, combien de peines!

LA MARQUISE.

Comment, un seul dédommagement? Y a-t-il une peine au monde qu'on ne puisse oublier auprès d'un ami comme Serigni... Mais voyons donc la somme de vos prétendus malheurs. Vous n'avez rien à desirer du côté de la fortune. Vous avez une maison de campagne qui vous plaît, et dont la jouissance flatte sans cesse votre goût; de votre aveu, votre santé est parfaite; votre mère est une femme adorable, qui vous aime passionnément, qui travaille sans cesse à votre bonheur, et qui y réussit. Ne m'avez-vous pas dit tout cela?

SAINT-ALBAN.

Je n'en disconviens pas.

LA MARQUISE.

Votre sœur vous est chère; mais elle a un mari qui l'adore. Je sens qu'on ne tient pas à cela. Vous avez été obligé de vous détacher d'un ami

ingrat. C'est un chagrin réel, et contre lequel je ne connais point de prompt remède; mais heureusement vous avez pris votre parti, et ce n'est pas apparemment pour un événement auquel vous ne pensez plus, que vous haïssez la vie. C'est donc parce que Julie est indolente, et ne veut se marier que lorsque vous aurez embrassé un état? Car voilà le grief important, n'est-ce pas? (Saint-Alban soupire et se tait.) Quoi, cela suffit-il pour vous faire oublier tout ce que vous est Julie, tout ce qu'a fait pour vous Serigni? Revenez à vous et rougissez. Voyez ces deux amis à vos côtés dans les différentes époques de votre vie. Avez-vous du chagrin? Voyez comme leur tendresse active, mais discrète, s'attache à vous consoler lorsque vous voulez l'être, et sait adroitement détourner votre ame des objets qui la flétrissent. Êtes-vous heureux; quelle satisfaction est répandue sur le visage de votre ami! On n'a qu'à le regarder, si on veut connaître votre situation... La sérénité et la vertu sont peintes sur son visage. Je ne crois pas qu'il y ait un spectacle plus doux que celui d'un homme honnête et content, et c'est le spectacle que Serigni vous offre journellement.. Et vous appelez cela un seul dédommagement!

SAINT-ALBAN.

Arrêtez, madame, vous me faites en effet rougir.

LA MARQUISE.

Vous conveniez, tout-à-l'heure, que chaque jour vous donnait dans votre passion une satisfaction nouvelle. Citez-moi donc à présent un chagrin, une peine, qui vous autorise à vous plaindre de la vie.

SAINT-ALBAN.

Il est certain que je ne puis rien citer qui, en apparence, vaille la peine de tourmenter un homme raisonnable; mais ignorez-vous que ce sont précisément les misères répétées qui rendent la vie amère et insupportable?

LA MARQUISE.

Soit. Mais aussi pourquoi ne voulez-vous compter pour un bonheur que les sentiments vifs? Cela est bien mal entendu. Ils coûtent toujours trop, et ne rendent que du chagrin.

SAINT-ALBAN.

Je l'ai souvent éprouvé.

LA MARQUISE.

Ou, ce qui est pis encore, ils dégoûtent des impressions douces, qui deviennent insipides à la suite d'un transport violent. Il y a mille choses agréables qui sont de tous les instants; on en jouit bien, mais on a l'ingratitude de l'oublier.

SAINT-ALBAN.

Qui sait si ce n'est pas précisément parce qu'elles n'ont aucune suite fâcheuse?

LA MARQUISE.

Cela se peut : mais un repas, une promenade par un beau temps, faite avec des gens qu'on aime, et dont l'ame est riante et pure comme un beau jour... Une lecture agréable, intéressante... Une conversation douce...

SAINT-ALBAN.

Comme celle-ci, par exemple... J'avoue...

LA MARQUISE.

Une confidence faite ou reçue... Que sais-je? Si l'on veut être juste, à chaque moment on trouvera une source continuelle de satisfactions.... Mieux que tout cela, une action vertueuse dont on a été témoin....

SAINT-ALBAN.

Ah! j'avoue qu'il n'y a rien qui réconcilie tant avec la vie qu'un mot honnête ou une belle action; mais il nous arrive une fois dans la vie d'en être le témoin, et tous les jours on a le spectacle des méchants sous les yeux.

LA MARQUISE.

Donnez-vous la peine de rechercher la vertu, et vous la trouverez peut-être aussi commune dans le monde que le vice; mais elle reste ignorée, parce qu'elle veut l'être, et rarement ses témoins ont-ils intérêt de la mettre au jour.

SAINT-ALBAN.

Eh bien, lorsqu'on l'aura trouvée, on aura la consolation de savoir qu'elle existe. Cela est-il

comparable à la douleur de la voir presque toujours persécutée ?

LA MARQUISE.

Ne mérite-t-elle pas bien qu'on vive pour la défendre ? Mais il y a plus que cela : c'est que ce dégoût de la vie est faux, et n'existe que dans une tête dérangée ou mal organisée. Encore n'est-il que momentané.

SAINT-ALBAN.

Je ne sais pas cela. Il est dans la nature de naître, de s'accroître, de se multiplier, de se détruire par degrés. Pourquoi n'éprouverait-on pas le desir et le besoin de sa fin comme tous les autres ?

LA MARQUISE.

Cette opération de la nature est la plus pénible de toutes. Elle est accompagnée d'angoisses et d'efforts violents qui la font redouter. Tout ce qu'on peut faire est de s'y soumettre, et non d'en hâter le moment. L'amour de la vie est dans tous les cœurs, et en cela on ne saurait trop admirer l'adresse de la nature.

SAINT-ALBAN.

Il est certain qu'elle n'avait pas d'autre moyen de conserver son ouvrage qu'en lui imprimant le desir de sa conservation.

LA MARQUISE.

Aussi a-t-elle rendu ce desir invincible. Tenez ; voyez un malheureux condamné à une prison per-

pétuelle : du matin au soir il n'a devant les yeux que les quatre murs et ses remords. Au bout d'un mois sa vie doit lui paraître écrite autour des murailles qui l'enferment. Quelle situation ! Cependant ces murs sont autour de lui, il a la faculté de mouvoir sa tête, et il ne tente pas de terminer son sort. Voilà le seul cas où il serait permis, ce semble, d'appeler la mort à son secours; et si l'on craint moins les tourments des remords que d'en voir la fin, nous en pouvons conclure que l'amour de la vie est profondément gravé dans le cœur de l'homme, et que monsieur de Saint-Alban ne se noiera pas encore aujourd'hui.

SAINT-ALBAN.

Votre opinion peut être vraie en général; je conviens même qu'à beaucoup d'égards mon sort peut paraître doux, et moi-même je l'ai souvent trouvé tel. Je n'ai jamais cru avoir à m'en plaindre auprès de Serigni, auprès de vous, madame, auprès de ma sœur, de ma mère, auprès de Julie. Mais lorsque je suis seul et que je réfléchis sur la quantité de petites épines qui me blessent...

LA MARQUISE.

Eh ! pour Dieu, restez donc auprès de votre mère, de votre sœur, de Julie, de vos amis. Occupez-vous de leur bonheur, et ne les calomniez pas comme vous le faites par des murmures

injustes et déplacés. Comparez leurs peines aux vôtres. Croyez-vous qu'ils en soient exempts? Travaillez de concert à vous les adoucir réciproquement.

SAINT-ALBAN.

C'est l'espèce des miennes qui est insupportable : qu'on m'en délivre, et je serai heureux.

LA MARQUISE.

Eh! si vous n'aviez pas celles-là, n'en auriez-vous pas d'autres?

CINQMARS ET DERVILLE.

CINQMARS ET DERVILLE entrent ensemble dans les jardins de l'hôpital; CINQMARS marche d'un air soucieux; DERVILLE est à côté de lui.

DERVILLE.

D'où vient donc cette retraite précipitée ?

CINQMARS.

Laissez-moi.

DERVILLE.

Quitter ainsi ses amis au sortir de la table ! au moment où l'on est le plus sensible au plaisir de se voir, et lorsque le chevalier, par des anecdotes charmantes, par des saillies divines, rendait cette journée la plus délicieuse que j'aie passée depuis long-temps !.... (Cinqmars le regarde d'un air sombre et mêlé de pitié.) Pour moi j'ai failli mourir de rire à sa dernière histoire.

CINQMARS.

Eh, mordieu, c'est précisément celle-là qui m'a fait fuir. Les propos, le lieu, le repas, tout m'a déplu... N'avez-vous point de honte de rire comme vous avez fait ?

DERVILLE.

Moi, honte ! et pourquoi ?

CINQMARS, se tournant vers la maison d'où ils sortent.

La maison des pauvres ainsi décorée !.... ce jardin... ces allées où nous voici, me déchirent l'ame... Je ne puis plus y tenir. Sortons d'ici.

DERVILLE.

Je ne vous comprends pas. D'où vous vient cet accès de misanthropie? Je ne vous ai jamais vu comme cela. N'étions-nous pas avec tous nos amis, chez l'homme du monde qui vous est le plus attaché, qui vous en a donné le plus de preuves? Vous étiez si gai avant le repas.

CINQMARS.

C'est que je comptais dîner chez mon ami.

DERVILLE.

Eh bien?

CINQMARS.

Eh bien, n'avez-vous pas entendu?

DERVILLE.

Quoi?

CINQMARS, sans le regarder.

Un administrateur de l'hôpital !... Je connais la fortune de Versac. Lorsqu'il nous pria de venir dîner ici, je ne fis nulle difficulté de l'accepter croyant qu'il nous traiterait en ami. Point du tout. J'arrive et je vois une table de quinze couverts. Que diable, cet homme croît donc que sa compagnie ne nous suffit pas ! On sert, et c'est un dîner pour quarante personnes..... —Mais, dites-moi, je vous prie, lui demandai-je, qu'est-

ce que cela signifie? Qui nous traite ainsi? qui fait les frais de ce repas? — La maison, me répond-il. — Quoi, dis-je, ce festin, car c'en est un?.... — Il ne me coûte rien, dit Versac, et je vous en donnerai comme celui-là tant qu'il vous plaira.... (*en s'arrêtant.*) A l'instant même, mon ame s'est serrée; tous les plats m'ont paru couverts de la substance des pauvres, et tout ce qui nous environnait inondé de leurs larmes..... et vous voulez que je rie? Morbleu! je ne pourrai de long-temps envisager cet homme.

DERVILLE.

Quel tableau! vous me faites frissonner.

CINQMARS.

Lui qui est placé ici pour maintenir la règle!... Non, je ne remettrai de ma vie les pieds ici.

DERVILLE.

Je rougis, je l'avoue, de n'avoir pas été frappé comme vous de cet abus.

CINQMARS, *vivement.*

Et Versac, et votre chevalier, et ses contes, et vous-même, vous m'avez rempli l'ame d'amertume. Mais, dites-moi; vous vous étiez donc tous donné le mot pour bafouer ce pauvre d'Arcy?

DERVILLE, *rit.*

Ah! la bonne figure! avec ses trois pas en arrière dès qu'on le regarde: le chevalier a raison; il a toujours l'air de vous laisser passer.

CINQMARS.

Voilà comme sont ces messieurs. Les apparences du ridicule les frappent, et voilà un homme jugé. Quoi! parce que d'Arcy est timide....

DERVILLE.

Ah! parbleu, Cinqmars, convenez que rien n'est plus ridicule que le rôle qu'il a joué pendant tout le repas....

CINQMARS.

Je le crois bien, vous l'avez terrassé avec vos éternelles plaisanteries. Oserais-je vous demander ce qui vous en est resté?

DERVILLE.

Rien, pas la moindre chose. Et voilà pourquoi j'y mets si peu d'importance.

CINQMARS.

Eh bien, mon ami, vous ne m'en diriez pas autant si vous aviez su en tirer parti. Je le connais, moi, cet homme; et j'en connais fort peu qui le valent.

DERVILLE.

Je le crois le plus honnête homme du monde; mais pour l'esprit.....

CINQMARS.

Oui, monsieur, oui, pour l'esprit, c'est un homme rare, profond; et si, au lieu de votre absurde persiflage, vous l'eussiez laissé parler sur vingt matières importantes que vous croyez tous avoir bien approfondies, il vous aurait prouvé,

morbleu, comme deux et deux font quatre, que vous ne vous en doutiez seulement pas.

DERVILLE.

Cela n'aurait, ma foi, pas été fort plaisant.

CINQMARS.

Il faut donc rire absolument ? Vous voilà bien avancé! vous avez fait de la peine à un honnête homme, vous avez manqué à la justice envers lui, et vous avez perdu une occasion de rendre hommage au vrai mérite.

DERVILLE.

Pour ma part, je suis prêt à lui faire réparation ; mais je ne puis me rappeler encore de sang-froid le contraste de son ennui, de son maintien grave, avec nos folies pendant l'histoire des convulsionnaires.

CINQMARS, s'arrête et le regarde.

Elle vous a donc fort diverti?

DERVILLE.

Beaucoup. Tout comme vous, je pense.

CINQMARS.

Vous la rappelez-vous, cette histoire?

DERVILLE.

A merveille.

CINQMARS.

Eh bien, voyons donc ce qu'elle a de si plaisant.
(Ils continuent de marcher.)

DERVILLE.

Je n'y mettrai pas les grâces du chevalier.

CINQMARS.

N'importe, contez toujours.

DERVILLE.

Eh bien, le chevalier a été curieux d'assister à une assemblée de convulsionnaires. Il en a vu une à qui on mit un bourrelet, qui contrefaisait l'enfant, marchant sur ses genoux, et qu'on étendit ensuite sur une croix; en effet, on la crucifia, on lui perça de clous les pieds et les mains; son visage se couvrit d'une sueur froide, elle tomba en convulsion. Au milieu de ses tourments, elle demandait du bonbon, à faire dodo, et mille autres extravagances que je ne me rappelle pas. Détachée de la croix, elle caressait avec ses mains, encore ensanglantées, le visage et les bras des spectateurs.... et l'embarras de madame de Kinski.... et les mines du chevalier en les contrefaisant, vous les rappelez-vous?

CINQMARS.

Oui; mais vous ne riez plus.

DERVILLE, *étonné et embarrassé.*

Plaît-il?

CINQMARS.

Vous ne riez plus; ce fait ne vous paraît donc plus si plaisant?......

DERVILLE.

C'est que la façon de conter fait tout. Je vous l'avais bien dit; cela n'a plus le même sel.

CINQMARS, en lui prenant la main.

Ce n'est pas cela, mon ami ; l'évaporation générale à laquelle on participe sans s'en apercevoir à la fin d'un repas bruyant, nous ôte souvent la faculté de réfléchir ; et le rire déplacé ou inconsidéré en est la suite, quand il ne vient pas d'un vice du cœur. Vous me paraissiez tous vis-à-vis du chevalier, lorsqu'il contrefaisait les convulsionnaires, comme des gens qui iraient aux petites-maisons, par partie de plaisir, repaître leur férocité du tableau de la misère et de la faiblesse humaines. Comment, morbleu, vous n'êtes affecté que du ridicule de cette indécente pantomime, et vous ne voyez pas que le délire et l'aliénation de ces têtes fanatiques les rendent cruels et homicides envers eux et leurs semblables?

DERVILLE.

J'en conviens; mais au diable, si je puis les plaindre à un certain point. C'est un genre de bonheur qu'ils ont choisi.

CINQMARS.

Soit. Mais la cause de ce choix est absurde!.... Ne tient-il pas au dérangement des organes, et par conséquent à la faiblesse de notre nature?.... Une fibre plus ou moins tendue.... Tenez, un de vos éclats de rire immodérés pouvait vous rendre aussi à plaindre..... ou aussi plaisant qu'eux.

DERVILLE.

D'accord.

CINQMARS.

Et les conséquences, monsieur, les conséquences! y avez-vous pensé? Croyez-vous que le fanatisme poussé à ce degré se borne à faire pitié aux uns, et à exciter le mépris ou le rire des autres? Rien ne se communique plus vite; rien n'excite plus de fermentation que cette chaleur de tête..... Un homme parvenu à se faire un jeu des tourments, et même de sa vie, sera-t-il fort occupé du bonheur et de la conservation de ses semblables? Et si son voisin, son ennemi surtout, a des opinions différentes; s'il les croit nuisibles, dangereuses, voyez-vous où cela mène? Riez donc, morbleu, riez si vous en avez le courage.

DERVILLE.

Non, vous m'en ôtez l'envie. Mais toutes ces réflexions ne se présentent guère, comme l'avez dit vous-même, au milieu d'un repas bruyant et gai. Il n'est pas étonnant qu'on se livre alors à la plaisanterie et à la saillie du moment.

CINQMARS.

Pardonnez-moi. Car il y a des gens qui, tout à travers cette ivresse, n'auraient pas ri; et il y en a d'autres qui riraient encore malgré toutes ces réflexions.

DERVILLE.

Oh, ceux-ci auraient tort. Cela prouverait une légèreté impardonnable.

CINQMARS.

Oh, cela prouverait plus que cela. Savez-vous que le rire est la pierre de touche du goût, de la justice et de la bonté?

DERVILLE.

Oui. Témoin le rire des enfants, n'est-ce pas?

CINQMARS.

Il est d'inexpérience; et vous venez de rire comme eux. Asseyons-nous sur ce banc.

DERVILLE.

J'avoue que je n'ai jamais trop réfléchi sur le rire ni sur ses causes. Il y en a tant....

CINQMARS, souriant.

Je m'en doutais bien. Pour moi, je crois bien qu'il n'y en a qu'une.

DERVILLE.

Comment, il n'y en a qu'une?

CINQMARS.

C'est toujours l'idée de défaut qui excite en nous le rire; défaut ou dans les idées, ou dans l'expression, ou dans la personne qui agit, ou qui parle, ou qui fait l'objet de l'entretien.

DERVILLE.

Mais il y a des choses plaisantes par elles-

mêmes, et qui n'entraînent point l'idée de défaut. Lorsque *le Médecin malgré lui* dit qu'il y a fagots et fagots, je vous défie de n'en point rire, et cependant je n'y trouve pas l'idée de défaut.

CINQMARS.

Ne voyez-vous pas que c'est l'importance qu'il met à ses fagots, qui fait rire? Mais indépendamment de cela, vous riez de la simplicité de deux paysans qui parlent avec respect à un bûcheron à moitié ivre, qu'ils prennent pour un célèbre médecin. Celui-ci, inquiet de ce qu'ils lui veulent, cache sa peur autant qu'il peut, et croit leur en imposer par son bavardage. C'est le défaut de jugement des uns, et le manque de fermeté de l'autre qui vous ont préparé au ridicule de son importance; et le malentendu qui règne entre eux achève de rendre la scène plaisante.

DERVILLE.

Mais si cela est ainsi, tout défaut physique et moral devrait faire rire?

CINQMARS.

Oui, toutes les fois que l'idée de nuisible ne s'y trouve pas jointe; car alors elle arrête le rire de tous ceux qui ont atteint l'âge de raison. Vous n'en verrez point rire à l'aspect d'un homme contrefait...... Je gage pourtant qu'un bossu vous fait rire.

DERVILLE.

Ma foi, il y a des moments où je n'en répondrais pas.

CINQMARS.

Eh bien, mon ami, il faut n'avoir pour cela aucune idée des inconvénients et des maux attachés à cette disgrâce. Ce ne sera pas celui qui a un bossu dans sa famille qui rira de ceux qu'il rencontre.

DERVILLE.

Tenez, Cinqmars, je ne crois pas à l'impression de votre nuisible. Je me rapelle vingt exemples où on le réduit à rien. N'avez-vous jamais vu des jouteurs combattre sur la rivière?

CINQMARS.

Pardonnez-moi.

DERVILLE.

Eh bien, si après avoir bien combattu, l'un d'eux vient à tomber, les huées, les éclats de rire se font de tous côtés; et l'on ne songe plus que le pauvre diable bafoué peut se noyer...

CINQMARS.

Ils savent nager, tout le monde le sait, et y compte. Cela est si vrai, que vous n'avez qu'à mettre à la place du jouteur une femme, un enfant, et vous verrez tous ceux qui riaient, consternés et remplis d'effroi. C'est une vérité constante. L'idée de nuisible arrête le rire. Et voilà

pourquoi le conte de vos convulsionnaires n'a excité en moi que de l'horreur, malgré toutes les gentillesses et les bouffonneries dont le chevalier le décorait.

DERVILLE.

Vous direz tout ce qu'il vous plaira, j'en ai ri de tout mon cœur; et si le nuisible du conte ne m'a pas frappé, vous ne me persuaderez jamais que je manque pour cela d'humanité.

CINQMARS.

Mon ami, j'en ai eu pour vous; mais je suis rassuré par l'impression que vous a faite votre propre récit. C'est faute de réflexion si le nuisible vous a échappé d'abord, cela est clair.

DERVILLE.

Si bien qu'à votre avis, les gens accoutumés à réfléchir doivent moins rire que d'autres.

CINQMARS.

N'en doutez pas. Un philosophe, un juge, un magistrat rit rarement.

DERVILLE.

Ah! quant à ces derniers, la dignité de leur état l'exige.

CINQMARS.

Oui. Mais un homme très-gai ne parvient pas à dompter son caractère par la seule considération que son état l'exige. Il se contraint d'abord par décence, j'en conviens; mais peu à peu la

réflexion opère ce que faisait la bienséance, et l'homme léger et enjoué devient vraiment grave. Son état lui montre sans cesse le spectacle de la misère humaine, et les tourments que les hommes envieux, avares ou méchants font éprouver aux honnêtes gens; il aperçoit d'un coup-d'œil une foule de conséquences graves dans des choses qui paraissent très-indifférentes au commun des hommes. Le philosophe est dans le même cas.

DERVILLE.

Et, par la raison contraire, les enfants rient de tout.

CINQMARS.

Cela est vrai.

DERVILLE.

Mais une chute fait rire tout le monde. Il n'y a pas de cas où le nuisible se présente plus vite ni plus généralement. Vous en concluez donc que tous ceux qui en rient manquent de goût, de justice, ou de bonté?

CINQMARS.

Non. Car lorsque le nuisible ne l'emporte pas sur le défaut, il fait rire; et c'est le cas d'une chute ordinaire : mais si elle est forte ou dangereuse, elle ne fera rire personne. Si vous prenez un intérêt très-vif à la personne tombée; si c'est une femme, si cette femme est grosse, son premier vacillement vous aura fait frisonner; quelque plaisante ou ridicule que soit sa chute, le

nuisible sera la seule idée qui vous occupera, et le défaut n'excitera en vous le rire qu'autant que le nuisible sera entièrement effacé. J'étais dernièrement avec des femmes, dans une loge de la salle des comédiens italiens, sur le boulevard. Cette salle a été construite à la hâte, et manque de solidité. Au milieu du spectacle, la loge au-dessus de la nôtre craqua à deux fois, d'une telle force, qu'elle épouvanta tous ceux des environs que sa chute pouvait mettre en danger. Chacun marqua son effroi d'une manière différente. Une femme de notre loge fit un mouvement comme pour se jeter dans l'orchestre. Il se fit un silence général; mais lorsque tout fut calme, et que l'idée du danger fut totalement détruite, le parterre ne vit plus que la peur outrée de cette femme. Il fut un quart d'heure à rire, à battre des mains, et à se dédommager ainsi du trouble qu'elle lui avait causé.

DERVILLE.

Voilà qui est à merveille. Mais j'ai deux questions à vous faire, d'où dépendra ma conversion, je vous en avertis.

CINQMARS.

Voyons.

DERVILLE.

D'où vient que les hommes timides, même accoutumés à la réflexion, rient-ils toujours en parlant?

CINQMARS.

C'est pour empêcher les autres de rire de ce qu'ils disent. Il n'est pas même nécessaire d'être fort timide pour cela. Toutes les fois qu'on hasarde un propos qu'on n'est pas sûr d'apprécier à sa juste valeur, on rit pour avertir qu'on en aperçoit le défaut... Passons à votre autre question (en souriant.), car il me semble que votre conversion s'avance.

DERVILLE.

Vous m'avez dit que ceux qui, par état ou par goût, méditaient profondément sur les misères humaines, ne riaient point; que le rire déplacé ou inconsidéré venait d'inexpérience, lorsqu'il ne partait pas d'un manque de goût, de justice, ou de bonté.

CINQMARS.

Cela est vrai.

DERVILLE.

Comment se fait-il donc que le méchant ne rit jamais?

CINQMARS.

Est-ce que vous ne voyez pas que le nuisible est toujours l'idée principale et permanente du méchant? Il blesse, et il le sait; mais non seulement il est occupé de nuire, il faut encore qu'il travaille en même temps à prévoir et à parer la vengeance et le ressentiment toujours prêts à fondre sur sa tête. L'importance du mystère et du

secret redouble encore en lui la tension d'esprit ; il travaille sourdement lorsque les autres se délassent. Pour être accessible au rire, il faut que l'ame soit dans un état de calme et d'égalité ; et le méchant est perpétuellement en action et en guerre avec lui-même et avec les autres : voilà pourquoi il ne rit point.

DERVILLE.

Je ne sais point de réplique à cela. (Rêvant.) Les mélancoliques et les amants ne rient pas non plus.

CINQMARS.

Non ; mais ils sourient, ce qui vaut peut-être mieux. Au reste, c'est le privilége des choses douces et tendres de caresser notre ame sans l'ébranler assez pour la sortir de son assiette. (Il tire sa montre.) Mais il est tard ; vous voulez aller à la pièce nouvelle ; que je ne vous retienne pas, Derville. (Ils se lèvent et marchent.)

DERVILLE.

Vous me l'aviez fait oublier. N'y venez-vous pas ?

CINQMARS.

Non. On dit que c'est une satire sanglante des hommes qui honorent notre siècle. Mon ame est révoltée de semblables horreurs.

DERVILLE.

Mais d'autres m'ont dit que non ; qu'elle n'attaque que leurs ridicules, et alors c'est le but de la comédie.

CINQMARS.

Oui, le ridicule de l'état; mais le personnel me paraît odieux.

DERVILLE.

Mais si ceux qu'elle attaque ont en effet des ridicules?

CINQMARS.

Il n'importe; leur mérite est reconnu, cela suffit pour les respecter. Déchire-t-on un tableau de Raphaël ou du Poussin parce qu'on y découvre dans un coin un petit défaut, une légère incorrection qui ne fait que la millième partie du tableau? Cette incorrection mérite-t-elle d'occuper un instant un homme touché de la beauté du chef-d'œuvre?..... Mais voici votre chemin : une autre fois nous causerons, si vous voulez, des bornes qu'un gouvernement éclairé doit prescrire à la critique. C'est une matière assez déliée qu'on ne ferait pas mal, je crois, d'approfondir. (Il lui prend la main.) Bonjour, mon ami, au revoir.

DERVILLE.

Adieu, Cinqmars, je vous quitte à regret; mais je vous rappellerai bientôt l'engagement que vous venez de prendre.

MON PÈRE ET MOI.

J'ai perdu ma mère à l'âge de quinze ans. Mon père se chargea seul de mon éducation. Je l'aimais tendrement, et je mis toute mon application à répondre à ses soins. Il était commandant de sa province. Il était à son aise, et passait pour très-riche, parce qu'il tenait un grand état, et qu'il faisait beaucoup d'aumônes. J'avais été bercée par des mies d'idées de grande fortune, et je m'ennuyais souvent de l'économie que me prêchait mon père. Un jour que j'en avais plus d'humeur qu'à l'ordinaire, j'eus avec lui une conversation que je n'ai jamais oubliée. Il y a long-temps que je me propose de la mettre par écrit, parce qu'elle pourra être utile aux jeunes personnes qui se feraient sur la richesse, comme moi, des idées fausses. Voici à peu près ce qui fut dit entre nous.

MOI.

Je ne saurais souffrir qu'on méprise la richesse. Il faut être bien mal né pour ne pas envier tout le bien qu'elle met à portée de faire.

MON PÈRE.

Dis plutôt, mon enfant, qu'il faut être bien vain pour n'en pas redouter les dangers.

MOI.

Je vous assure, mon père, que je n'en suis nullement alarmée. Qu'importe qu'on ait des fantaisies lorsqu'on a de quoi les satisfaire?

MON PÈRE.

Puisse l'expérience, ma fille, ne vous jamais apprendre qu'une fantaisie satisfaite en amène dix autres, et que le moindre inconvénient des richesses est à la longue l'impossibilité de satisfaire aux besoins réels pour avoir trop cédé aux superfluités.

MOI.

Vous ne me montrez jamais, mon père, que les mauvais côtés de l'opulence : permettez-moi, à mon tour, de plaider un peu sa cause.

MON PÈRE.

J'y consens.

MOI.

Je ne parlerai point de ce que vous appelez son côté frivole. Je sens bien que si l'on n'avait que le luxe et le faste à alléguer en faveur des richesses, elles ne seraient pas aussi desirables pour tous; c'est cependant par ce côté frivole que la richesse fait souvent la douceur et l'agrément de la vie. Mais, sans s'y arrêter, peut-on être indifférent au plaisir d'orner sa maison, d'embellir et d'améliorer sa terre, d'amasser des revenus à ses enfants, sans être obligé de se retrancher, ni de les priver de l'aisance, ni de se re-

fuser à sa générosité naturelle ? Je m'en rapporte à vous, mon père : quelle satisfaction n'avez-vous pas lorsque vous avez pu vous laisser aller à ce penchant, et vous avouer en même temps qu'il n'a pas été satisfait à mes dépens ? J'ai vu, oui, j'ai vu souvent votre joie à l'aspect de vos coffres remplis du fruit des récoltes ; si vous n'êtes pas indifférent à cet avantage, mon père, bien d'autres peuvent en être vains. Je ne sais, mais j'avoue que le particulier le plus riche me paraît être le plus heureux. Par exemple, je sens que j'aurais la fantaisie d'orner ma ville d'un édifice qui me fît connaître aux quatre coins du monde, moins pourtant par sa magnificence que par son utilité.

MON PÈRE.

Sophisme de la vanité, mon enfant !

MOI.

Eh bien, mon père, un pauvre honteux qu'on tire de la misère, un autre indigent qu'on délivre de la servitude, de l'oppression, ou de l'injustice... Ceux qu'on aime, à qui on ne laisse pas le temps de desirer..... Ah ! qui mieux que vous peut être touché de cet avantage ! Ce ne sont pas là des sophismes.

MON PÈRE.

Tout cela est en effet très-beau dans la spéculation ; mais cela ne se passe point ainsi dans le fait. Tous ces avantages sont chimériques. On ne

destine point ses richesses acquises à être réparties sur ceux qui affichent ou qui cachent leur misère. Je vais plus loin. Je suppose ces dispositions bienfaisantes dans le cœur des riches, et j'ai à y opposer tous les vices de caractère que les richesses entraînent, la dureté, par exemple, envers les pauvres, la hauteur envers les domestiques, l'ostentation qui guide la générosité, etc. Passons sur les injustices d'inadvertance et de paresse; mais les injustices de devoir et de décence, lorsqu'on est riche, ne doivent-elles pas, dix fois par jour, faire venir les larmes aux yeux de quiconque a le moindre principe de bienfaisance et d'humanité? La nécessité d'avoir un nombre de valets et d'équipages inutiles, le double de vêtements nécessaires, tandis qu'une foule de malheureux, de créanciers peut-être, sont souvent trop heureux d'emporter quelques légères marques de compassion. Mais la décence ne permet pas qu'on hasarde sa réputation d'homme riche pour se donner celle de fermier du pauvre, qui est la seule que le riche devrait ambitionner.

MOI.

Mais, mon père, il y a des dépenses d'état. Le riche doit-il donc se regarder toute sa vie comme le fermier du pauvre?

MON PÈRE.

Et pourquoi non? A la fin de votre vie, vous trouverez-vous fort à plaindre d'avoir pris et con-

servé ce titre? Cette ambition serait au moins aussi louable que celle de bâtir un édifice qui n'a souvent d'autre utilité que celle d'afficher la vanité du fondateur.

MOI.

Il pourrait cependant y avoir tel établissement qui ferait également honneur à son instituteur, et profit au public.

MON PÈRE.

C'est-à-dire qu'on rendrait justice à son motif; mais on n'a guère vu de ces sortes d'établissements passer la seconde génération sans que les abus ne surpassassent de beaucoup leur utilité. De sorte que si l'instituteur avait employé ses sommes à acquitter sa dette envers les pauvres qui, vraisemblablement, ont été négligés, elles auraient été beaucoup plus profitables.

MOI.

On peut, je crois, acquitter cette dette, et jouir, en même temps, d'une fortune honnête sans se la reprocher.

MON PÈRE.

Peu de fortunes sont assez innocentes dans leur principe pour en jouir en sécurité. Il en est, cependant. Mais je laisse tous les lieux communs rebattus par les moralistes, et je demande seulement, mon enfant, si l'on est justifié en morale de n'avoir point fait le mal, et de n'avoir fait que le bien quand on a connu le mieux. D'après cette

considération, qui ne peut être négligée que par des ames étroites, voyez à combien de reproches le riche s'expose par le seul emploi de la richesse.

MOI.

Si elle nous rend coupable toutes les fois qu'on n'en fait pas le meilleur usage possible, je ne sache rien de plus incommode ni même de plus funeste que la richesse.

MON PÈRE.

Voilà, ma fille, ce que je ne cesse de vous répéter.

MOI.

Mais, mon père, vous me parlez sans cesse de bienfaisance et d'humanité, et si j'osais....

MON PÈRE.

Parlez.

MOI.

Pourquoi avons-nous tous les jours, souvent pour nous seuls, une table couverte d'un grand nombre de mets exquis et inutiles? Pourquoi occupons-nous une maison immense, dans laquelle nous avons un appartement de chaque saison; tandis que cent mille de nos semblables n'ont point de toit et manquent de pain?

MON PÈRE.

Voilà précisément, ma fille, les injustices d'état dont je vous parlais. Je me suis mis au-dessus du préjugé autant qu'il a dépendu de moi; mais

tout ce que j'ai pu faire a été de disposer d'un appartement de cette maison, en faveur d'un pauvre officier retiré du service : encore avez-vous vu les couleurs qu'on a voulu donner à cette action, jusqu'à mander à la cour que je tirais parti du logement que le roi me donne.

MOI.

Mais, en effet, comment faire? Si la bienfaisance est connue, elle perd son prix ; si elle est inconnue, on la calomnie.

MON PÈRE.

On la calomnie ; et qu'importe?

MOI.

Si le riche renferme ses richesses dans ses coffres, c'est un avare qu'on méprise ; s'il les dissipe, c'est un insensé.

MON PÈRE.

L'une et l'autre de ces extrémités seraient en effet blâmables ; mais souvent on les suppose légèrement. Croyez-vous que celui qui mépriserait tout faste, et placerait ses richesses en actions honnêtes, ne se ferait pas un caractère plus distingué parmi les hommes, et ne leur apprendrait pas, à la longue, combien les idées qu'ils ont de la considération sont fausses et petites?

MOI.

Peut-être ; mais un seul riche ne peut pas non plus secourir tous les indigents.

MON PÈRE.

D'accord.

MOI.

Il me paraît très-difficile alors de renfermer son devoir à cet égard, dans des bornes irrépréhensibles. A qui doit-on donner, et combien doit-on donner?

MON PÈRE.

Il faut secourir le pauvre. J'appelle ainsi celui qui, par quelque cause insurmontable, n'a pas de quoi satisfaire ses besoins absolus; car je ne veux pas qu'on encourage la débauche et la fainéantise. Quant à votre question, n'est-il pas vrai que si toute la somme de la misère publique était connue, ce serait exactement la dette de toute la richesse nationale?

MOI.

J'entends.

MON PÈRE.

Si la somme de toute la richesse nationale était connue, chaque particulier saurait quelle portion de cette dette il aurait à acquitter. Il dirait: Toute la richesse nationale doit tant à la misère publique; donc la portion de la richesse nationale que je possède doit tant à la misère publique que j'ai à soulager. Me suivez-vous?

MOI.

Oui, mon père, à merveille.

MON PÈRE.

Vous convenez donc bien que ce qu'il donnerait de moins serait un vol fait aux pauvres? Il ne commencerait à être humain, généreux, bienfaisant qu'en donnant au-delà.

MOI.

Eh bien! oui, mon père; mais la somme de la misère publique n'est pas connue.

MON PÈRE.

Ajoutez que chacun ignorant sa dette, on ne s'acquitte point, ou l'on s'acquitte mal. Quand on a jeté un liard dans le chapeau d'un pauvre, on se tient quitte. Voilà pourquoi, mon enfant, il vaut mieux faire trop que trop peu.

MOI.

Mais ne doit-on pas plus à ses héritiers qu'à des inconnus?

MON PÈRE.

Sans doute; mais les bornes de ce qu'on leur doit sont aisées à prescrire. Le nécessaire de leur état; voilà tout, et ils ne sont point en droit de se plaindre.

MOI.

Vos principes me paraissent bien sévères. Combien vous condamnez de riches!

MON PÈRE.

Moi-même, je n'ai peut-être pas satisfait à mon devoir aussi rigoureusement que je le devais; mais j'ai fait de mon mieux. J'aurais pu,

comme tous ceux de mon rang, avoir des équipages de chasse, nombre de domestiques et de chevaux inutiles; mais j'ai mieux aimé nourrir et habiller douze pauvres de plus tous les hivers. Depuis que vous êtes répandue dans le monde, vous m'avez demandé quelquefois de faire monter les diamants de feu votre mère, d'augmenter votre pension, de vous donner une femme de chambre de plus; je n'ai point trouvé vos demandes déplacées. Par la même raison, vous devez avoir trouvé un peu de dureté dans mes refus; mais voyez, mon enfant, était-il naturel que je me rendisse à des fantaisies, tandis que les pauvres habitants de ma terre auraient gémi des retranchements que j'aurais été obligé de leur faire?

MOI.

Ah! mon père, je ne serais pas digne d'avoir le nécessaire, si je pouvais regretter l'emploi des sommes que vous m'avez refusées.

MON PÈRE.

Je gage, mon enfant, que vous n'avez point encore pensé à vous acquitter de votre dette.... Vous rêvez. Tranquillisez-vous, j'y ai pourvu. Songez seulement que lorsque vous succéderez à mon bien, vous succéderez aussi à mes obligations. —

De ce jour je fis vœu de porter une petite bourse destinée au paiement de la dette des pau-

vres. Celle de mes fantaisies a été long-temps beaucoup plus considérable, et j'en rougis. Après cette conversation, qui me rendit triste et rêveuse parce qu'elle contrariait mes idées, nous nous promenâmes chacun de notre côté. Mon bon père rêvait; je lui en demandai le sujet; il fit difficulté de me le dire, craignant que les idées qui l'occupaient ne fussent au-dessus de ma portée. En effet, je n'en compris pas alors toute l'étendue. Mourrai-je, me dit-il, sans avoir vu exécuter une chose qui ne coûterait qu'un mot au souverain; qui préviendrait toutes les années des millions d'injustices, et qui produirait une infinité de bien? Quel est ce projet, lui dis-je, mon père? Il n'est pas de moi, reprit-il; il est d'un de mes amis. J'ai toujours regretté qu'il n'ait pas été à portée d'en faire usage. C'est la publication du tarif général des impôts et de leur répartition. Par là on connaîtrait le dénombrement du peuple; la population d'un lieu et la dépopulation d'un autre; les richesses de chaque citoyen; la pauvreté, et par conséquent la dette des richesses; l'inégalité de la répartition serait empêchée, car qui oserait ainsi publiquement accorder de la prédilection par quelque vue que ce soit d'intérêt ou de timidité? L'impôt ne doit tomber que sur celui qui est au-dessus du besoin réel. Celui qui est au-dessous est de la classe des pauvres, et elle ne doit rien payer; sans

compter le frein que cette publicité mettrait nécessairement à l'avidité et aux vexations des gens préposés à la perception des impôts. C'est dans nos provinces, dans nos campagnes qu'on peut voir à quels excès cès abus sont portés..... Cette conversation dura jusqu'au soir, et je la vis finir à regret.

Mon père mourut long-temps après. C'est alors que se montra une foule de pauvres pensionnaires à moi-même inconnus. Le beau cortége que ces malheureux désolés; plus honorable, plus touchant sans doute que celui d'une nombreuse livrée! Je tâche de marcher sur les traces de mon père; mais je n'ose me flatter d'égaler jamais ses vertus. Me conduire autant que je peux par ses principes, c'est tout ce qu'il est en mon pouvoir de faire.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

CONTE.

Un jour, un homme se trouva jeté sur le rivage d'une terre étrangère. Elle était habitée d'hommes et de femmes de toutes figures et de tout âge. Après avoir porté ses regards sur les différents objets qui le frappaient, il chercha dans la foule du peuple qui l'environnait, quelqu'un qui pût l'instruire des lois et des coutumes; car le lieu lui plaisait, et il desirait de s'y fixer. Il vit trois vieillards à longue barbe qui causaient à l'écart. Il les aborda. « Voulez-vous bien, messieurs, leur dit-il, m'apprendre où je suis, et à qui appartiennent ces contrées? Si les mœurs des habitants répondent à la sagesse et à l'ordre que je remarque dans la culture de vos terres, vous êtes gouvernés par le meilleur et le plus grand des princes. »

« Rien n'est si aisé que de satisfaire votre curiosité, répondit l'un des vieillards à l'étranger. Vous êtes dans les États du génie bienfaisant qui habite la rive opposée; vous avez été jeté sur celle-ci malgré vous et par son ordre; il a la manie de faire des heureux, et c'est dans cette

vue qu'il fait faire naufrage aux étrangers. Ceux qui ne se noient pas, il les prend sous sa protection et il les enferme pendant un certain temps dans ce pays que vous admirez avec raison. Ces messieurs et moi nous sommes ses ministres, chargés par lui d'instruire ses sujets de ses volontés, de faire observer les lois qu'il prescrit, et de promettre peine ou récompense. »

« Mais, messieurs, puisque ce pays est beau, pourquoi ne s'y tient-il pas au milieu de ses protégés et qu'a-t-il à faire de l'autre côté? »

« Ce que nous avançons pour lui, répondit le vieillard, le dispense de se montrer, parce que nous sommes inspirés par lui-même.... Mais il faut vous instruire des conditions prescrites par le génie pour vivre heureux dans ses États....... »

« Des conditions? reprit l'étranger; ne m'avez-vous pas dit que j'étais ici par la volonté du génie, et qu'il ne dépendait pas de moi de n'y pas être? »

« Il est vrai, répondit le vieillard. »

« Il est donc absurde de m'imposer des conditions, répliqua l'étranger, puisque je ne suis pas libre de les accepter ou de les refuser.... »

« Vous n'êtes pas libre? reprit le vieillard; quel blasphême! hâtez-vous de perdre cette erreur..... »

« Laissez-le dire, ajouta tout bas son camarade, et gardez-vous de croire à la liberté, car

vous offenseriez la grande bonté du génie..... Au surplus, monsieur, continua le premier, d'un air modeste et caressant, avant d'aller plus loin, vous saurez qu'on m'appelle monseigneur; ainsi l'a ordonné le génie bienfaisant qui m'a établi pour faire exécuter ses ordres. Il n'y a dans toute la contrée qu'un seul homme au-dessus de nous trois : c'est pour cela que le souverain génie l'a nommé le serviteur des serviteurs; car le souverain génie est rempli d'équité et de prudence, et n'erre jamais dans ses jugements. »

L'étranger ne savait que penser, en voyant des hommes de sens, à en juger par leur maintien, leur âge et les honneurs qu'on leur rendait, débiter de sang-froid de pareilles extravagances.

Comme ils causaient, ils entendirent un grand bruit mêlé de cris, les uns de douleur, les autres de joie. L'étranger toujours aussi curieux qu'étonné en demanda le sujet : « C'est, reprit le troisième vieillard, qu'il arrive de temps en temps que le génie, pour éprouver la patience de ses sujets et leur confiance en lui, permet qu'ils soient assommés en confessant sa bonté, sa clémence et sa justice. Ce sont ses favoris à qui cet honneur est réservé. Ce n'est pas que tous ses sujets ne soient également obligés de le croire parfait, car ils s'y sont engagés par serment durant leur premier sommeil. »

« Comment, monseigneur, on jure en dormant dans votre pays? s'écria l'étranger. »

« C'est la règle, répondit le vieillard, et vous-même vous en avez fait autant, lorsque vous avez été jeté sur ce bord. »

« Moi, j'ai fait serment? continua l'étranger; je veux mourir si j'en sais quelque chose. »

« Vous n'en êtes pas moins lié, reprit le ministre, et voici comment s'est passée cette cérémonie, sans laquelle vous ne pouviez être regardé comme un citoyen de cette île. Dès qu'on vient nous avertir qu'un étranger est arrivé dans notre contrée, nous allons le recevoir; ensuite l'on prend au hasard deux citoyens qui sont toujours censés connaître à fond nos lois, nos mœurs et nos usages. On les fait tenir debout de chaque côté de l'étranger. Tandis qu'il est couché à terre et qu'il dort, on le questionne, on l'instruit des conditions nécessaires pour être admis citoyen de l'île. Et les deux répondants prononcent pour lui le serment par lequel il s'engage à se conformer toute sa vie à la croyance et aux lois du pays. »

« Vous vous moquez de moi, répliqua l'étranger en colère. A quoi, s'il vous plaît, a-t-on prétendu m'engager? »

« Mais, lui dit le vieillard, entre autres, à croire que le génie a trois têtes, et qu'un seul esprit anime ces trois têtes; qu'il est plein de justice et de bonté, car il aime ses sujets et ne

les rend jamais malheureux que pour leur bien, ou par leur faute, ou par celles des autres; que son cœur est fermé aux passions; que la colère qu'il marque n'en est pas; que la peine qu'il ressent n'en est pas; que le plaisir qu'il montre n'en est pas, parce que son ame est dans un tel degré de perfection qu'elle ne peut être ébranlée qu'en apparence et par manière de parler. Le reste de vos obligations est contenu en abrégé dans les douze volumes in-folio que voici, et que vous apprendrez par cœur à votre loisir; mais il faut savoir que si vous en interprétez de travers un seul mot, vous êtes perdu sans miséricorde. »

Le sérieux avec lequel on lui débitait ces absurdités, lui fit croire un moment le cerveau de ces vieillards ou bien le sien altéré; il les quitta, parcourut la ville, et reçut les mêmes instructions de différentes personnes.

L'impossibilité de sortir de cette île lui fit prendre la résolution d'agir à peu près comme les autres, quoiqu'au fond il ne pût se résoudre à croire un mot de tout ce qu'on lui avait dit de croire. Un jour qu'il était fatigué d'une longue course, il s'assit sur une planche au bord du rivage, et se laissa aller à ses rêveries. Il ne s'aperçut qu'elle l'avait insensiblement transporté au bord de la rive opposée, que lorsqu'il y fut arrivé.

Ah! parbleu, dit-il, je verrai donc enfin ce

génie bizarre, et il se mit en devoir de le chercher. Après avoir parcouru tous les coins de l'île, il le trouva à la fin, ou bien il ne le trouva pas; car il faut convenir que, malgré mes profondes connaissances dans l'histoire des voyages, je ne pourrais rien dire de positif là-dessus. Mais s'il le trouva, il lui dit sans doute : « Monsieur le génie, si vous saviez ce que l'on dit de vous de l'autre côté, je crois que vous en ririez de bon cœur. Au surplus, ce n'est pas ma faute si je n'ai pas voulu croire un mot de tout ce que vous prétendez avoir fait pour moi, et si j'ai été même jusqu'à douter de votre existence; on m'a conté tout cela d'une façon si ridicule, qu'il n'y avait en vérité pas moyen d'y ajouter foi. »

Le génie aura souri vraisemblablement de la franchise de l'étranger, et lui aura dit d'un ton majestueux et moqueur : « Il m'importe fort peu, mon ami, que vous et vos pareils croyez ou niez mon existence. Tranquillisez-vous, au reste. Ce n'est ni pour votre bien ni pour votre mal que vous avez habité et parcouru ces contrées. Lorsqu'on se trouve une fois dans le chemin où vous étiez, c'est une nécessité d'entrer dans ce pays-là, parce que le chemin ne mène point ailleurs. Par la même nécessité, le courant de l'eau vous a mené ici; j'aurais sur tout cela, aura-t-il ajouté, beaucoup de très-belles choses à vous dire; mais vous croyez bien, mon enfant, que j'ai autre

chose à faire qu'à instruire un polisson comme vous. Allez vous établir dans quelque coin, et laissez-moi en repos jusqu'à ce que le temps et la nécessité disposent encore de vous. Bon soir ! »

L'étranger, en se retirant, aura dit en lui-même : je savais bien que s'il y avait un génie sur cette rive, il était bon et indulgent, et que nous n'aurions rien à démêler ensemble. Dans tous les cas, il n'est rien de tel pour ne pas se tromper, que d'être toujours sincère avec soi-même.

Qu'en pensez-vous ?

FIN DU SECOND VOLUME DE LA PHILOSOPHIE.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

LETTRE SUR LES SOURDS ET MUETS, A L'USAGE DE CEUX QUI ENTENDENT ET QUI PARLENT. page 1

AVERTISSEMENT des nouveaux Éditeurs. 3

LETTRE A MONSIEUR***. 5

ADDITIONS POUR SERVIR D'ÉCLAIRCISSEMENT A QUELQUES ENDROITS DE LA LETTRE SUR LES SOURDS ET MUETS. 81

L'AUTEUR DE LA LETTRE PRÉCÉDENTE A M. B...... son libraire. 83

AVIS A PLUSIEURS HOMMES. 86

LETTRE A MADEMOISELLE***. 87

OBSERVATIONS sur l'extrait que le journaliste de Trévoux a fait de la *Lettre sur les Sourds et Muets*, etc. 105

PENSÉES SUR L'INTERPRÉTATION DE LA NATURE. 133

AVERTISSEMENT des nouveaux Éditeurs. 135

AUX JEUNES GENS qui se disposent à l'étude de la Philosophie naturelle. 137

DE L'INTERPRÉTATION DE LA NATURE. 139

EXEMPLES. *Premières Conjectures.* 164

Secondes Conjectures. 167

Troisièmes Conjectures. 169

Quatrièmes Conjectures. 170
Cinquièmes Conjectures. 171
Sixièmes Conjectures. 180
Septièmes Conjectures. 182
De l'impulsion d'une sensation. 203
Des instruments et des mesures. 204
De la distinction des objets. 206
Des obstacles. *Ibid.*
Des causes. 208
Des causes finales. 210
De quelques préjugés. 212
Questions. 214
Prière. 223
Observation sur un endroit de la page 175. 225
PRINCIPES PHILOSOPHIQUES SUR LA MATIÈRE ET LE MOUVEMENT. 227
PRINCIPES DE POLITIQUE DES SOUVERAINS. 239
Avertissement de Naigeon. 241
DIALOGUES. 301
INTRODUCTION AUX GRANDS PRINCIPES, ou réception d'un philosophe. 303
Avertissement de Naigeon. 305
Le Prosélyte répondant par lui-même. 316
Examen du Prosélyte répondant par lui-même. 330
Réponse de Diderot à l'Examen du Prosélyte répondant par lui-même. 340
SUPPLÉMENT AU VOYAGE DE BOUGAINVILLE, ou dialogue entre A. et B. 351
I. Jugement du Voyage de Bougainville. 353
II. Les adieux du Vieillard. 363
III. Entretien de l'Aumônier et d'Orou. 374
IV. Suite du Dialogue. 407

ENTRETIEN D'UN PÈRE AVEC SES ENFANTS, OU DU DANGER DE SE METTRE AU-DESSUS DES LOIS. 425
NOTE des Éditeurs sur ce Dialogue. 426
ENTRETIEN D'UN PHILOSOPHE AVEC LA MARÉCHALE DE***. 471
AVERTISSEMENT des nouveaux Éditeurs. 473
LA MARQUISE DE CLAYE ET SAINT-ALBAN. 506
CINQMARS ET DERVILLE. 525
MON PÈRE ET MOI. 542
QU'EN PENSEZ-VOUS? Conte. 554

FIN DE LA TABLE.

